« L'Économie » : les faiblesses du « franc fort »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14947 7 F

MARDI 16 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Salman Rushdie à nouveau condamné

LE temps n'y fera rien. La « fatwa » condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie est irrévocable. L'auteur des « Versets sataniques » « doit être exécuté, et il le sera », a déclaré dimanche 14 février le guide de la République islamique iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei. Et « peu importe le mécontentement de la Grande-Bretagne et des pays européens ».

En fait, depuis le décret de février 1989 prononcé par l'imam Khomeiny invitant tout musulman à assassiner M. Rushdie, la position de l'Iran n'a pas changé d'un iota. L'assassinat, en juillet 1991, du traducteur japonais des « Versets sataniques » et la tentative de meurtre, quelques jours plus tôt, de son homologue italien en sont la preuve. A chaque anniversaire de la « fatwa », les dirigeants iraniens n'ont pas manqué l'occasion d'en rappeler le caractère immuable.

LE quatrième anniversaire a été récemment pour Téhéran l'occasion d'un tel rappel, d'autant que M. Rushdie lui-même, qui vit dans la clandestinité depuis quatre ans, avait multiplié au cours des derniers mois des initiatives, perçues comme autant d'actes de provocation par Téhéran. Se rendant à l'automne en Allemagne, aux Etats-Unis, et dans certains pays de l'Europe du Nord où il avait multiplié les déclarations demandant que soit mis fin à son calvaire, M. Rushdie avait également reproché à la France de lui avoir refusé l'accès de son territoire ; ce qui avait suscité une mise au point du Quai d'Orsay, dont Téhéran n'a retenu que la conclusion : M. Rushdie « est le bienvenu en France et il y sera protégé ».

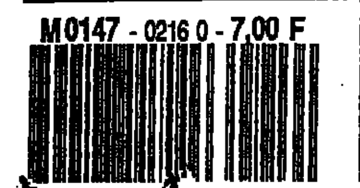
En décembre, ce fut au tour des Douze de la CEE de réitérer la demande de levée de la « fatwa ». Enfin il y a eu le 4 février la rencontre, la première du genre, entre M. Rushdie et le sous-secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hogg. C'était plus que ne pouvait tolérer l'Iran.

LE ton de l'ayatollah Khamenei, dimanche, marque un durcissement d'autant plus remarqué que, fin janvier encore, le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani avait été plus ambigu : une « fatwa » ne peut être éventuellement revue et corrigée que par son auteur et l'ayatollah Khomeiny est « malheureusement » décédé, avait dit M. Rafsandjani, sans que l'on sache trop si la pointe de regret concernait le décès de l'ayatollah, ou le caractère irréversible de son décret.

Les propos de M. Khamenei ne sont « assurément d'aucun secours », a déclaré un porte-parole du Foreign Office, qui a souligné que la « fatwa » était « infâme et scandaleuse » et précisé que Londres « a toujours fait dépendre » une amélioration des rapports avec l'Iran de la levée de la sentence.

Il n'empêche : l'affaire Rushdie vient rappeler aux dirigeants iraniens partisans d'une normalisation de leurs relations avec l'Occident, qu'ils ne sont pas en mesure d'imposer leurs vues.

Lire page 2, l'entretien avec M. Gilles Képel : « L'islamisme militant tend à devenir le nouvel empire du mal ».



Sans prendre position sur la durée du mandat présidentiel

Le comité consultatif propose un important renforcement des pouvoirs du Parlement

M. Georges Vedel, président du comité consultatif constitutionnel chargé de formuler des recommandations en vue de réviser la Constitution, devait remettre son rapport, lundi 15 février. Il devait notamment proposer des dispositions nouvelles tendant à renforcer le rôle du Parlement. Parmi celles-ci pourraient figurer l'obligation pour le gouvernement d'obtenir la confiance des députés et l'interdiction du cumul d'un mandat de député avec ceux de maire d'une grande ville ou de président d'un conseil général ou régional. Sur la durée du mandat présidentiel, le comité, après avoir passé en revue différentes solutions, se prononcerait, à la majorité relative de ses membres, pour le maintien du septennat renouvelable.



Lire page 7 l'article de THOMAS FERENCZI
Lire aussi page 20 nos informations sur la recomposition du capital d'Adidas

Le silence des médecins

Du mandarin au simple praticien, l'affaire du sang contaminé a laissé le milieu médical traumatisé

par Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

Sonné ! Sonné et toujours muet... Sept ans après que se soit nouée l'affaire du sang contaminé, deux ans après sa révélation publique et un an après le spectaculaire procès du docteur Garretta, le corps médical observe encore un silence assourdissant. Silence des praticiens, silence de leurs organisations professionnelles, silence général seulement troublé par quelques « vedettes ». Médusés, les médecins continuent d'encaisser le coup porté à leur réputation collective : *« Même si nous ne sommes pas collectivement responsables pour un noyau de petits chefs sans morale, nous sommes tous éclaboussés »*, résume le professeur Gilles Dreyfus, chirurgien à l'hôpital Foch de Suresnes. *« Nul ne sait combien de temps il nous faudra pour nous en remettre »*, ajoute le dermatologue Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, à Paris). Assourdissant silence, oui. Pourquoi, après la révélation par la presse des incroyables dérapages du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), n'a-t-on pas entendu davantage d'actes de contrition du corps médical ? Pourquoi seul Bernard Kouchner, ministre de la santé, a-t-il prononcé, à l'adresse des hémophiles contaminés si longtemps victimes d'un mensonge d'Etat, le seul mot que tout le monde voulait entendre : pardon ?

« Je me suis posé plusieurs fois la question de savoir si je devais prendre la parole, répond le docteur Jacques Beaupère, ancien président de la Confédération des syndicats médicaux français. *Et, finalement, je ne l'ai pas fait, peut-être parce que c'est la profession tout entière qui s'est sentie mise en cause. » « Il n'est pas facile de se couvrir de cendres »,* complète le professeur Didier Sicard.

Lire la suite page 13

L'exemple malgache

La relève démocratique à Tananarive redonne espoir à l'Afrique

par Catherine Simon

A l'heure où les sanglants événements au Zaïre et au Togo retiennent l'attention des capitales européennes, à l'heure où le Rwanda connaît de nouvelles convulsions, l'exemple de Madagascar réconfortera ceux qui s'obstinent à ne pas désespérer de l'Afrique. Sans préjuger des résultats électoraux définitifs, de la réaction des perdants ni de l'attitude des vainqueurs, force est de reconnaître que le patient entêtement des populations de la Grande Ile a payé. La violence a dû céder le pas.

C'est par la voie des urnes que les Malgaches ont décidé de tourner, mercredi 10 février, un des plus longs chapitres de leur histoire. Le président Didier Ratsiraka a dû se plier à la règle démocratique. Le désavœu qu'il avait reçu fin novembre, lors du premier tour de l'élection présidentielle, s'est confirmé à l'issue du second tour. Dimanche, les décomptes ne laissaient plus de doute : M. Albert Zafy, son principal adversaire, obtient un large succès. Après plus de dix-sept années à la tête de l'Etat, l'ancien apôtre du « socialisme à la malgache » doit passer la main.

Tout le monde garde en mémoire le massacre d'Iavoloha, commis par les forces de l'ordre en août 1991 contre des manifestants de l'opposition.

Lire la suite et l'article de JACQUES DE BARRIN page 6

Chars français pour le Golfe

La commande de 436 Leclerc par les Emirats arabes unis devrait permettre à GIAT-Industries d'équilibrer ses comptes en 1995

par Jacques Isnard

L'Etat des Emirats arabes unis (EEAU), dont l'armée de terre disposait déjà d'une centaine de chars AMX-30 français, a annoncé, dimanche 14 février, au Salon d'Abou-Dhabi consacré à l'armement, son intention d'acheter à la France 390 chars de combat Leclerc et 46 chars de dépannage. Ce marché est évalué à quelque 22 milliards de francs, si l'on y ajoute les simulateurs d'entraînement, pas moins de 400 000 munitions de 120 mm (de toutes sortes), et l'équivalent de deux ans d'assistance.

Le Leclerc était en compétition avec l'Abrams américain. Au Salon d'Abou-Dhabi, où il était de passage, le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, a estimé que *« ce choix est un hommage rendu à la technologie française, aux armées de la France, qui ont développé une coopération fructueuse avec les Emirats, et à la position de la France favorable à la stabilité du Golfe ».*

Depuis plusieurs mois, après l'élimination du Royaume-Uni, la France était en concurrence avec les Etats-Unis pour livrer des chars de combat à l'armée de terre de l'Etat des Emirats arabes unis, qui rassemble une série d'émirats du Golfe (Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Adjman, Foudjaïra, Oum-el-Kaïwein et Ras-el-Khaïma). L'après-guerre contre l'Irak, où s'illustrèrent les matériels américains et notamment le char Abrams M1 A2, a avivé la compétition auprès de l'EEAU, qui, depuis qu'il s'est libéré de la tutelle britannique il y a plus d'une vingtaine d'années, a pratiqué une coopération militaire tous azimuts avec les grandes puissances et les Occidentaux en particulier.

Avec la France, c'est dès 1977 que fut signé un accord de coopération militaire, surtout avec Abou-Dhabi et Doubaï, au terme duquel l'industrie française de l'armement a emporté des contrats importants. L'armée de terre de l'EEAU et les forces de sécurité intérieure (garde nationale et police) ont acheté des chars AMX-30, des blindés à roues AMX-10 RC, des blindés légers AMX-13 ou M3 VTT.

Lire la suite page 21

L'ÉCONOMIE

Les faiblesses du « franc fort »

Officiellement, gauche et droite sont d'accord : le franc n'a aucune raison d'être dévalué, et il faut garantir l'indépendance de la Banque de France. Mais, la crise aidant, les critiques adressées au culte du franc fort se multiplient à l'intérieur des partis.

pages 27 à 34

Lire aussi nos rubriques Mode d'emploi, Opinions (avec la chronique de Paul Fabra), Conjoncture.

Les ballons des Palestiniens

Dans les territoires occupés par Israël le sport devient une arme

L'équipe de France de football rencontrera celle d'Israël, mercredi 17 février à Tel-Aviv, en match de qualification pour la Coupe du monde 1994. Contrairement aux précédentes éditions de cette épreuve, les Israéliens, boycottés par les nations arabes, ont été placés dans un groupe de qualification européen. Le sport est aussi devenu une arme politique pour les jeunes Palestiniens des territoires occupés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le sport est une arme. Quand on a seize ans, des rêves de liberté plein la tête, quand on a grandi dans la violence des camps de réfugiés palestiniens, jeté des pierres aux soldats et même quelquefois pis, le sport est une arme.

Dans la lumière blafarde tombant d'un néon sale, Ahmed travaille son gauche – 1 mètre 80, 72 kilos, une belle mécanique puissante et régulière surmontée d'une tête de gosse buté. Une nuit froide et épaisse enveloppe la ville trois fois sainte. Juifs à l'ouest, Arabes à l'est, pataugent depuis des semaines dans la même bouillasse.

Dans la salle d'entraînement du club El Hilal (le Croissant), la plus prospère de toutes les associations sportives des territoires, l'humidité vous transperce jusqu'aux os. Le toit de tôle est troué. Sur le carrelage-cuisine, quelqu'un a eu la bonne idée d'entasser de vieux chiffons. Les flaques d'eau sont ainsi circonscrites. Le sport est une arme, et la boxe une détente.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

DÉBATS

Un entretien avec Gilles Kepel

L'islamisme militant tend à devenir le nouvel «empire du mal»

*Né à Paris en 1955, Gilles Képel est chercheur au Centre d'études et de recherches internationales du CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques. Arabisant, il a publié un premier ouvrage sur les mouvements islamistes en 1984 (*le Prophète et le Pharaon*, qui vient d'être réédité au Seuil), puis* les Banlieues de l'islam *(1987), et codirigé* Intellectuels et militants de l'islam contemporain *(1990). Soucieux d'élargir sa réflexion à d'autres formes de renouveau politico-religieux, notamment juives et chrétiennes, Gilles Kepel a écrit en 1991* la Revanche de Dieu, *traduit en dix-neuf langues. L'édition arabe a reçu en 1992 la distinction de «livre de l'année» par le principal hebdomadaire égyptien. Ce travail vient d'être repris et prolongé par la publication, sous sa direction, d'un ouvrage collectif intitulé* les Politiques de Dieu *(CERI-Seuil).*



«Longtemps dominée par les deux pôles saoudien et iranien, la carte mondiale de l'islamisme a-t-elle changé depuis la fin de la guerre du Golfe, il y a deux ans?

– Oui, beaucoup. Le «modèle» iranien représentait une sorte de synthèse populiste du tiers-mondisme et de la *charia*. Il se voulait une révolution planétaire à l'instar des révolutions française ou russe, porteuse d'un messianisme à réaliser dans la destruction du Satan, de l'Occident. De son côté, le modèle saoudien, le «pétro-islam», préconisait une réislamisation des mœurs, un ordre islamique conservateur, qui s'accommodait fort bien de la superpuissance américaine.

» Tout ça a été bouleversé par l'invasion du Koweït, puis l'intervention contre Saddam Hussein menée par l'Occident. En accueillant sur son sol les soldats «impies», l'Arabie saoudite s'est coupée de la plupart des mouvements de réislamisation à travers le monde. Ont-ils soutenu Saddam? Alors elle cesse de les financer, perdant ses moyens d'influence sur eux.

» L'effacement saoudien renforce aujourd'hui ceux des mouvements islamistes qui privilégient l'affrontement avec l'ordre établi. En même temps, en Algérie, en Tunisie, en Egypte, les équipes au pouvoir, qui avaient envisagé de coopter des dirigeants islamistes conservateurs et de s'engager dans une certaine réislamisation des mœurs pour désamorcer la contestation de la jeunesse déshéritée, changent de stratégie et passent au tout-répressif, dans un contexte d'exacerbation de la violence.

– Vous distinguez souvent les mouvements de réislamisation «par le haut» et «par le bas». Cette grille n'est-elle pas aujourd'hui brouillée?

– En effet, du début des années 70 à 1985 environ, ces mouvements avaient voulu s'emparer du pouvoir, puis réislamiser la société «par le haut». Cette première phase a vu la victoire de la révolution iranienne, mais aussi l'échec des islamistes radicaux en Egypte – malgré l'assassinat de Sadate – et dans tout le monde sunnite.

» Tirant les leçons de ces échecs, les mouvements de la deuxième phase, comme le FIS algérien, ont voulu conquérir la société, d'abord, à travers un gigantesque réseau de prédicateurs, d'associations caritatives, de mosquées de quartiers défavorisés, puis par le contrôle des municipalités, pour s'emparer du pouvoir «à partir du bas», en participant au processus électoral et en obtenant effectivement la majorité des voix.

» Or la suspension des élections, la répression, la destruction des structures du FIS ouvrent une troisième phase : celle du découragement des sympathisants, mais aussi de l'exacerbation de la violence chez des militants radicalisés. L'effervescence qu'avait canalisée un Abbassi Madani vers une patiente conquête du pouvoir bouillonne aujourd'hui dans une multitude de groupes clandestins armés, pris dans la surenchère à la violence, aux assassinats de policiers et autres «collaborateurs», tandis qu'eux-mêmes sont violemment réprimés.

– Mais cette troisième phase s'est-elle déjà étendue en dehors de l'Algérie?

– Oui, en Egypte surtout. Dans les quartiers urbains surpeuplés, les gros bourgs ruraux peuplés d'anciens étudiants sans emploi, on est frappé par l'émergence de toutes sortes de *gamaat*, ces groupes islamistes autonomes, dirigés par un émir charismatique, qui passent à la violence armée contre l'Etat et ses institutions, mais dont la minorité chrétienne, copte, fait aussi les frais, sans oublier les attentats contre les touristes.

» Partout où ce phénomène se produit, l'Etat et cette mouvance islamiste radicale sont engagés dans une partie de bras de fer. Le pouvoir, pour empêcher l'extension du mouvement à la masse des mécontents et des sans-espoir, veut résoudre le plus vite possible ce problème sécuritaire par une répression impitoyable, qui pose inéluctablement la question des droits de l'homme. De leur côté, les militants veulent maintenir le harcèlement, les provocations, pour que le coût humain de la répression soit tel que la société se solidarise avec les victimes.

– Le temps travaille-t-il pour l'Etat ou pour ces groupes islamistes?

– Les dirigeants des Etats concernés savent bien que ceux qu'ils nomment les «terroristes» bénéficient de sympathies et de la passivité de secteurs de la population qui aspirent à un changement radical hors duquel ils ne voient aucune perspective de salut. La répression ne peut être efficace que si, en même temps, la masse voit venir l'amélioration de son mode de vie, croit en l'avenir.

» Mais qui pourrait payer ce progrès aujourd'hui? Les atouts dont ces régimes disposent me semblent plutôt dans les divisions internes de la mouvance islamiste. Car le passage à la violence ne fait pas l'unanimité. Il donne le premier rôle aux activistes, aux «militaires» – comme le «général» Chebouti, qui anime une partie des maquis issus de l'ex-FIS, – au détriment des intellectuels et des «politiques», qui avaient auparavant pris langue avec les pouvoirs en place, comme le Tunisien Rached Ghannouchi, Madani et Hachani en Algérie, ou les leaders des Frères musulmans en Egypte et en Jordanie. Les militants radicalisés leur reprochent de n'avoir pas su gérer les rapports de force, d'être responsables de l' «épreuve» que subit la mouvance islamiste aujourd'hui.

– Malgré ses contradictions internes, l'islamisme continue-t-il de progresser et selon quels axes?

– Le Soudan est cité en exemple par les principaux dirigeants, exilés politiques en Europe ou aux Etats-Unis. L'équipe au pouvoir à Khartoum incarne en effet les vertus islamistes. Elle est accusée par les gouvernements égyptien, algérien, tunisien et autres de fournir une base arrière et des camps d'entraînement aux militants armés. Mais il n'y a pas de *success story* soudanaise, contrairement à l'Arabie saoudite ou l'Iran. C'est un pays très pauvre, dévasté par les guerres civiles et la famine, et trop africain pour que des masses arabes puissent vraiment s'identifier à lui.

«On risque d'aller à un affrontement avec le Sud, identifié à l'islam dans ses formes les plus radicales»

» On a souvent dit, depuis la mort de l'ayatollah Khomeiny et l'arrivée au pouvoir de M. Rafsandjani, que la révolution islamique en Iran vivait son Thermidor. Sans doute, mais Thermidor a vu l'extraversion, le déplacement vers l'extérieur des énergies de la Révolution française. Les profiteurs de la révolution qui ont le pouvoir à Téhéran ont plus que jamais besoin de manipuler la symbolique islamiste militante pour se faire passer pour les héros des «déshérités», des *mostad'afoun* enfantés par la «mollahrchie». C'est pourquoi ils ne sont pas prêts de renoncer à la *fatwa* qui a mis à prix la tête de Salman Rushdie et ils encouragent les islamistes palestiniens opposés au processus de paix.

» A travers le mouvement Hamas, la cause palestinienne aussi fait son retour en première ligne dans la vision islamiste du monde. Par sa lutte armée contre Israël, en s'opposant à la politique de l'OLP, qui recherche la paix par la négociation et le compromis, Hamas incarne l'avant-garde d'un combat qui, en haute Egypte ou dans la Mitidja, veut participer au même système de sens. On estime aujourd'hui l'influence de Hamas à environ 40 % de la résistance palestinienne de l'intérieur, soit l'équivalent de l'OLP.

» L'autre grand symbole que les militants islamistes, toutes tendances confondues, essaient de contrôler, c'est la Bosnie. La guerre y est interprétée par eux comme le massacre délibéré et systématique des musulmans sous les yeux d'un Occident qui prétend hypocritement ne rien pouvoir faire. Donner un sens islamiste à la guerre représente un enjeu considérable. Les militants tentent de récupérer la révolte de beaucoup de musulmans à travers le monde au vu de la persécution et des massacres dont sont victimes leurs coreligionnaires bosniaques.

» De fait, la guerre en Bosnie exacerbe les identités communautaires. Avant d'être citoyen, d'appartenir à une société dont les individus jouissent de la liberté d'opinion et sont jugés sur leurs engagements ou leurs idées, on est défini, ataviquement, par le milicien qui vous couche en joue ou vous embrigade, à travers le groupe confessionnel auquel on appartient à la naissance. On est pris en otage entre le marteau de la «purification ethnique» et l'enclume de la réislamisation identitaire.

– Les mouvements de réislamisation ne bénéficient-ils pas aussi, dans une certaine mesure, du contexte de l'après-guerre froide, l'extrémisme musulman servant aujourd'hui à exorciser, après la chute du communisme, les peurs occidentales?

– Certainement. Il y a vingt ans, face aux contestations gauchistes ou marxistes, les pouvoirs établis avaient encouragé les mouvements islamistes, avec l'aval américain. Dans un univers bipolaire, il fallait éradiquer tout ce qui évoquait le socialisme. Aujourd'hui, l'islamisme militant tend à devenir le nouvel «empire du mal». Il endosse, à quelques retouches près, cet habit qui avait été taillé sur mesure pour l'Union soviétique.

» Mais, dans l'affrontement avec le bloc de l'Est, on accablait les Etats communistes et on valorisait les peuples qu'ils opprimaient. Au contraire, aujourd'hui, quand on stigmatise le «péril vert», ce sont les masses musulmanes, paupérisées et gonflées par l'explosion démographique, que l'on désigne et que l'on craint, pas les Etats.

» C'est un jeu dangereux. Le déséquilibre démographique aidant, on risque d'aller tout droit à un affrontement entre le Nord et un Sud identifié à l'islam dans ses formes les plus virulentes et les plus radicales. Et, d'une certaine manière, entre les faucons du Pentagone et les islamistes, il y a une sorte d'alliance objective, dont les otages sont les populations du Sud et les pays musulmans pris à témoin, diabolisés.

» Il n'y a rien là de bien neuf : chaque civilisation se définit comme telle en identifiant des «barbares» qui lui servent de repoussoir, au moins dans sa propagande. La réalité, pourtant, est plus complexe. Aux Etats-Unis, un courant de pensée, présent dans les universités, dans certaines grandes fondations ou entreprises, chez quelques diplomates du département d'Etat, estime que la poussée islamiste est de toute façon inéluctable, et que des Etats qui maintiendraient l'ordre en appliquant la *charia* créeraient des situations bien plus propices au *business* que là où règne l'insécurité, où on abat policiers et touristes.

– Mais peut-on encore considérer la laïcité, en Tunisie, en Turquie ou ailleurs, comme un garde-fou dans ce nouvel affrontement bipolaire?

– La laïcité n'a tout son sens que si elle se déploie dans une véritable société civile, diversifiée, constitutive d'un peuple détenteur de la souveraineté politique. Elle doit être consubstantielle à la démocratie. Or, dans la plupart des Etats musulmans, depuis l'indépendance, des gouvernements autoritaires ou dictatoriaux ont eu pour obsession d'empêcher toute société civile de se constituer. Il fallait à tout prix mobiliser les masses derrière le pouvoir, interdire l'expression des opinions critiques. Les courants laïques se sont souvent accommodés de cet unanimisme, sans maintenir l'exigence du combat pour la démocratie.

» Dans le même temps, les mouvements de réislamisation expliquaient que la source de tous les maux sociaux était l'Etat sans Dieu. Que la laïcité n'était que la feuille de vigne qui dissimulait l'arbitraire d'un pouvoir émancipé de toute injonction sacrée, au premier rang desquelles la justice. Pour beaucoup de jeunes Algériens aujourd'hui, arabisés à la va-vite, les laïques, les «démocrates», sont ceux qui maîtrisent parfaitement le français. Et s'ils se sentent proches de cœur du FIS, ce n'est pas toujours parce qu'ils sont islamistes de raison, mais parce que les islamistes sont comme eux, parlent comme eux.

» La laïcité s'est restreinte aux classes urbaines intellectuelles, plutôt occidentalisées. En revanche, si le discours islamiste touche les jeunes, c'est parce qu'il est unanimiste, qu'il prend en charge toute la communauté des «bons musulmans», promet la justice universelle dès que la *charia* sera appliquée et que la souveraineté reviendra entre les mains de Dieu. Au fond, il ne fait qu'inverser les projets autoritaires des Etats indépendants. Comme on dit à Alger, le FLN est le père du FIS...

– Cette rupture entre laïques et masses touchées par la réislamisation néocommunautaire est-elle insurmontable?

– Je ne le crois pas, à condition que les courants laïques se fassent les champions du combat pour la démocratie et pour les droits de l'homme, aussi difficile cela soit-il. En Turquie, un grand journaliste laïque vient d'être assassiné. Mais ses obsèques ont donné lieu à l'une des plus grandes manifestations de l'histoire turque. Du jamais vu! Et dans ce pays, la démocratie parlementaire a une réalité : les partis islamistes obtiennent environ 15 % des suffrages et n'ont pas le monopole de la représentation des revendications des déshérités.

» Dans la plupart des pays arabes, où la démocratisation de la vie politique reste inexistante ou embryonnaire, il me semble que les organisations de défense des droits de l'homme sont le poste avancé de la lutte démocratique, le lieu de l'engagement majeur qui permettra de desserrer l'étau de l'armée et des islamistes. Dans le climat actuel de violence et de répression, elles jouent un rôle extrêmement difficile, mais fondamental.

– Quelles sont les chances des musulmans laïques et modérés pour faire écran, dans les populations musulmanes de France et d'Europe, à l'affrontement entre l'«Occident» et ce «nouvel empire du mal» que vous décrivez?

– L'affaire Rushdie au Royaume-Uni, celle du «voile islamique» en France, l'impact de la guerre du Golfe ont été autant d'occasions, en période de crise, pour prendre en otage ces populations, soupçonnées de trahison et sommées de faire allégeance par chaque camp. Dans les situations ordinaires de la vie quotidienne, fort heureusement, le contexte n'est pas aussi dramatique, mais il pose une question de société très profonde qu'il ne faut pas éluder, sauf à nous retrouver dans quelques années face à une situation ingérable.

» Doit-on favoriser le développement d'une identité communautaire islamique qui s'inscrive comme telle sur le plan politique? Ou œuvrer pour que les personnes d'origine musulmane se fondent individuellement dans la société civile?

» La première option est l'insertion communautaire, la seconde l'intégration individuelle. Elles s'inspirent de deux philosophies différentes. L'insertion communautaire veut édifier une société pluriethnique, multiculturelle, caractérisée à terme, sur le plan juridique, par la différence des droits. Elle renonce à imposer tout universalisme des valeurs. Quant à l'intégration individuelle, elle se refuse à la différence des droits, mais repose sur une conception du citoyen identique pour tous, dont les deux piliers solidaires et indissociables sont la démocratie et la laïcité.

» Le premier modèle a été surtout élaboré au Royaume-Uni, le second en France. Les Etats-Unis, qui ont oscillé entre l'idéologie du *melting-pot* et celle du multiculturalisme, sont aujourd'hui profondément déchirés par ce débat. Au fond, les «insertionnistes» considèrent que l'intégration individuelle est irréaliste, que les spécificités culturelles musulmanes sont irréductibles, qu'il n'y a pas d'universalité citoyenne, et qu'une forme de développement séparé est la moins onéreuse des solutions.

» Dans leur système, la gestion du réseau caritatif, l'éducation, etc., sont affermées aux leaders communautaires. Et aujourd'hui, en Angleterre, c'est à travers le réseau des associations islamiques que sont traités les problèmes d'emploi ou d'aide sociale de la population d'origine étrangère. A Birmingham, j'ai été stupéfait de voir l'ANPE locale installée dans une mosquée et de découvrir, au rez-de-chaussée de l'une des plus grandes mosquées de la ville, la permanence électorale du député travailliste de la circonscription.

«Combattre pour l'intégration, cela ne veut pas dire crier «Laïcité!» en sautant comme un «cabri»

– Cette solution «communautariste» est apparemment commode, mais présente des risques...

– Oui, car, pour gérer la paix sociale, faut-il prêter l'oreille à des groupes qui veulent reconstituer, sur une base ethnico-religieuse, des formes de représentativité qu'ils n'ont pas sur le plan politique? Ne vaut-il pas mieux essayer de développer des modèles plus ambitieux, plus difficiles, de citoyenneté?

» Je crains, pour ma part, que la juxtaposition des communautés ne détruise rapidement la société civile et la démocratie. Qu'elle ne porte en elle une situation de violence entre groupes constitués sur une base ethnico-confessionnelle, quelque part entre les émeutes de ghettos et l'ex-Yougoslavie. Mais combattre pour l'intégration des individus et contre le communautarisme, cela ne veut pas dire crier «Laïcité!» en sautant comme un cabri. Il faut développer simultanément la démocratie, la citoyenneté des nouveaux Européens d'origine immigrée et musulmane, dans la plénitude de leurs droits et de leurs devoirs, c'est-à-dire la dignité humaine, l'éducation, l'emploi, le logement. Nul doute, ces politiques ont un coût plus élevé que le communautarisme, mais la cohésion de la société de demain dépend de la solidarité sociale d'aujourd'hui.

» Dans ce cadre, l'exacerbation communautaire ne servira plus de substitut au déficit d'intégration des institutions de la République. La pratique de l'islam sera dédramatisée, majoritairement laïcisée, comme l'est celle des autres religions. Ce combat n'est pas seulement français. Il doit emporter la conviction de nos partenaires de la CEE, à l'heure où des voix s'élèvent en Allemagne pour améliorer l'accès à la citoyenneté des Turcs qui vivent dans ce pays. Il peut aider par son exemple les militants des droits de l'homme dans le monde arabe à promouvoir le modèle démocratique.

» Un Français sur quatre a au moins un grand-parent étranger. Pour être l'un d'eux, je suis aussi attentif à la galère du parcours de l'intégration individuelle que convaincu qu'il demeure, dans ses dimensions citoyenne, laïque et démocratique, le seul avenir de notre société.»

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et HENRI TINCQ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

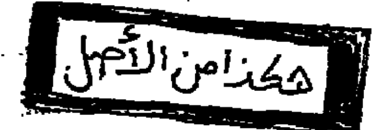
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Kepel

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes s'opposent toujours à l'acheminement de l'aide humanitaire à certaines enclaves musulmanes

Un convoi du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ayant quitté Belgrade, dimanche 14 février, pour ravitailler une enclave *musulmane* de l'est de la Bosnie, Cerska, sans secours depuis le début du conflit, a été arrêté par les Serbes, alors que le gouvernement de Sarajevo a décidé jeudi de boycotter l'aide à la capitale tant que les convois n'atteindraient pas les zones assiégées de l'est de la République.

Le convoi de 10 camions chargés de 90 tonnes de rations alimentaires, farine et céréales ainsi que de médicaments offerts par Médecins sans frontières a dû faire demi-tour, alors qu'il avait rejoint une escorte de «casques bleus» venue de Sarajevo, les autorités serbes bosniaques s'étant opposées à ce que le convoi poursuive sa route. Pourtant, selon un porte-parole du HCR, le convoi avait été signalé *«longtemps à l'avance»* aux autorités serbes.

Par ailleurs, le commandant de la force de l'ONU en Bosnie, le général Philippe Morillon, a accusé samedi des unités bosniaques d'avoir délibérément pris pour cible des militaires français de la Légion étrangère sur l'aéroport de Sarajevo, jeudi, lors d'une attaque au mortier qui a fait un mort et trois blessés. Il a indiqué avoir *«la preuve»* que les «casques bleus» français *«avaient été attaqués par des éléments des forces armées bosniaques»* et avoir élevé une ferme protestation auprès du président Alija Izetbegovic, qui a promis d'enquêter et de poursuivre le commandant responsable.

Enfin, M. Bernard Kouchner n'avait toujours pas réussi, dimanche, à assurer l'échange de prisonniers qu'il s'était proposé de mener à bien en se rendant sur place, le président Izetbegovic ayant refusé les termes de cet échange. Le ministre devait faire une nouvelle tentative lundi. – *(AFP.)*

Les Serbes de Croatie excluent tout lien de subordination à Zagreb

Les Serbes de Croatie, dont les représentants devaient arriver, lundi 15 février, à New-York pour des consultations avec les deux coprésidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, MM. David Owen et Cyrus Vance, continuent à camper sur leurs positions.

BELGRADE

de notre correspondante

Un an après la signature d'un plan de paix élaboré par M. Vance, ils refusent de discuter de *«l'autonomie des Serbes en Croatie»*. Ils réclament la reconnaissance pure et simple de l'état de fait, à savoir la partition de l'ex-République yougoslave de Croatie en deux Etats l'un serbe, l'autre croate. La Croatie a toutefois été reconnue en tant qu'Etat souverain et indépendant par la communauté internationale le 15 janvier 1992.

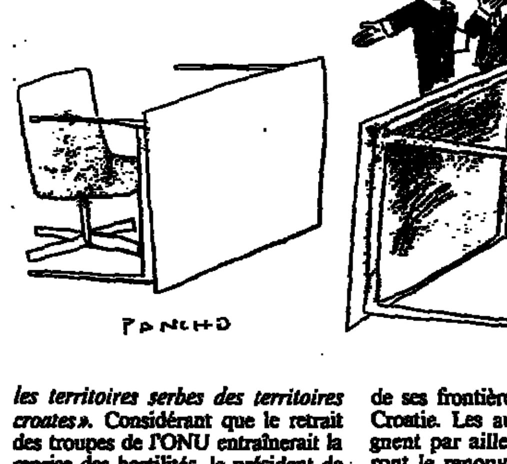
Pendant le week-end, les dirigeants serbes de Croatie ont rappelé qu'ils conditionnaient la reprise des négociations sur le règlement du conflit en Croatie au retrait des troupes croates de l'arrière-pays de Zadar (Dalmatie). Ils exigent que l'armée croate revienne aux positions qu'elle occupait avant l'attaque qu'elle a lancée le 22 janvier contre les Serbes de Krajina.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères de la «République serbe de Krajina» autoproclamée sur les territoires de Croatie contrôlés par les indépendantistes serbes, M. Slobodan Jarcevic, a souligné samedi à Belgrade que le rétablissement de l'autorité croate sur l'ensemble du territoire était impensable pour *«le peuple de la République serbe de Krajina»*. Celui-ci, selon lui, n'acceptera aucun statut spécial, *«que ce soit une autonomie ou toute autre forme d'organisation en Croatie»*. Aussi, il estime que la paix ne pourra être rétablie que si *«une frontière nette et stable divise les territoires serbes des territoires croates»*. Considérant que le retrait des troupes de l'ONU entraînerait la reprise des hostilités, le président de la «République serbe de Krajina», M. Goran Hadzic, a annoncé qu'il proposerait à New-York une solution à la chypriote prévoyant le déploiement des «casques bleus» le long de la «frontière» entre les zones serbes et croates.

Impatient de rétablir son autorité sur l'ensemble de son territoire, l'Etat croate a, quant à lui, annoncé être prêt à des concessions pour permettre l'ouverture de négociations *«sur le statut spécial des zones sous contrôle des indépendantistes serbes»*. Ainsi Zagreb a-t-il proposé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, de retirer ses forces à 10 km des zones protégées par les Nations unies et demandé qu'en réponse à ce *«geste de bonne volonté»* l'armée de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) s'éloigne également de 10 km de ses frontières communes avec la Croatie. Les autorités croates soulignent par ailleurs qu'elles accepteront le renouvellement du mandat de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), qui expire le 21 février, si, *«de force de maintien de la paix, elle est transformée en force capable d'imposer la paix»*.

Le mandat de la FORPRONU, insistent-elles, doit permettre de façon inconditionnelle le retour des réfugiés dans les zones sous leur contrôle, le désarmement des milices serbes et la destruction de leurs armes lourdes ou leur mise sous ferme contrôle de l'ONU. Enfin, la Croatie souhaite que le rétablissement de sa souveraineté dans les zones dites «roses» (zones occupées par les milices serbes en bordure des secteurs sous protection de l'ONU et qui sont, en vertu du «plan Vance», destinées à revenir sous autorité croate) soit immédiatement «garanti» par l'ONU.

FLORENCE HARTMANN



L'émissaire du président Clinton a eu des entretiens «positifs» à Moscou

M. Reginald Bartholomew, l'émissaire du président Clinton chargé du dossier bosniaque, a eu, samedi 13 février, à Moscou un entretien avec le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, qu'il a qualifié de *«très, très positif»*.

M. Bartholomew n'a cependant pas été reçu par le président Eltsine, et ni ses propos ni ceux de M. Kozyrev à l'issue de leur rencontre n'ont laissé entrevoir de mesures concrètes. L'émissaire américain a constaté *«une convergence fondamentale des points de vue* (russe et américain) *sur l'importance de cette crise, les conséquences qu'elle peut avoir sur la situation en Europe, et ses dimensions humanitaires»*.

Il s'est ensuite entretenu avec M. Vitali Tchourkine, vice-ministre russe des affaires étrangères que Moscou vient de désigner aux Nations unies comme son propre émissaire sur l'ex-Yougoslavie, puis avec M. Evgueni Ambartsoumov, président de la commission des affaires étrangères au Parlement russe. M. Ambartsoumov a expliqué à M. Bartholomew la position des députés russes, qui dans leur majorité sont opposés à de nouvelles sanctions contre la Serbie. – *(AFP, Reuter, AP.)*

M. Mazowiecki dénonce la poursuite des atrocités en Bosnie

GENÈVE

de notre correspondante

Dans son quatrième rapport sur l'ex-Yougoslavie présenté à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, M. Tadeusz Mazowiecki cite plus de 200 exemples des atrocités que continue d'infliger aux populations bosniaques la pratique de l'épuration ethnique.

Il fait état notamment des conclusions de l'enquête sur les viols, entreprise par l'équipe médicale envoyée sur le terrain par le rapporteur spécial, et qui sont sans équivoque : *«L'équipe d'experts n'a connaissance d'aucune initiative prise par les autorités, qu'elles soient militaires ou politiques, pour que cessent les viols. Des preuves manifestes existent que des femmes croates, musulmanes et serbes ont été détenues pendant de longues périodes et violées à plusieurs reprises. En Bosnie-Herzégovine et en Croatie, le viol a été un moyen de purification ethnique.»* Le rapport rappelle que dans les conventions de Genève, le viol est considéré comme un crime de guerre. M. Mazowiecki souligne, d'autre part, les souffrances des enfants et appuie l'action de l'Unicef entreprise notamment en faveur de ceux nés à la suite d'un viol (on a dénombré 119 grossesses consécutives à des viols). Selon le rapport, le nombre d'avortements a quadruplé à Sarajevo depuis le début du conflit. M. Mazowiecki estime que le statut de réfugié devrait être accordé aux victimes de viol qui souhaitent quitter le pays.

Le rapport fait état, en outre, des atrocités commises dans les camps de détention – dont nombre ont été soustraits aux visites de la Croix-Rouge internationale – allant des humiliations graves aux meurtres. D'autre part, des massacres massifs auraient été perpétrés dans des petits villages au nord-est de la Bosnie. Le rapporteur spécial de l'ONU affirme, une fois de plus, que tous ceux qui ont enfreint les droits de l'homme devraient être jugés.

I. V.

Kevin Skinner, «conseiller» britannique exécuté après tortures...

Les «mercenaires» occidentaux sont nombreux à se battre dans l'ex-Yougoslavie. La plupart sont britanniques, français ou allemands. Peu payés, ils sont là pour une variété de raisons, où domine le goût de l'aventure violente. En cas de capture par le camp adverse, ils n'ont rien à espérer.

LONDRES

de notre correspondant

Kevin «Ted» Skinner dressait des chiens d'aveugle près de Chester, dans le comté de Cheshire (au sud de Manchester), qui a donné son nom à la principale unité de l'armée britannique stationnée en Bosnie, le «Cheshire regiment». Un jour, en 1991, il est parti pour la Bosnie, *«pour conduire un camion transportant de l'aide humanitaire»*. Telle fut, du moins, l'explication qu'il fournit à ses parents. Et puis, «Ted» est apparu dans un reportage télévisé sur l'ex-Yougoslavie, en tenue de combat, les armes à la main... Drôle de parcours : à dix-huit ans, il avait émigré en Australie et s'était enrôlé dans l'armée. Devenu sergent, il avait acquis le savoir-faire d'un spécialiste de la guérilla. C'est cette expérience que, bien des années plus tard, il a mise au service des troupes bosniaques (musulmanes).

Il est mort, lundi 8 février, à l'âge de trente-huit ans, près du village de Turbe, situé non loin de Travnik, à la limite de la ligne d'affrontements entre forces serbes et bosniaques. A côté de son corps, gisait celui de son «camarade» de combat, Derek Arnold, autre ressortissant britannique. Tous deux avaient été enlevés alors qu'ils se trouvaient dans leur appartement de Travnik, à moins de 10 kilomètres du quartier général des troupes britanniques.

Avant d'être exécutés, ils avaient été torturés. Les vengeances du champ de bataille, dans l'ex-Yougoslavie, sont impénétrables. Combien sont-ils ces «soldats de fortune» ? Selon un porte-parole britannique en Bosnie, les informations de la BBC selon lesquelles une dizaine de «mercenaires» britanniques ont été récemment tués en Bosnie, sont probablement exactes.

Si les corps de «Ted» Skinner et Derek Arnold ont été retrouvés, c'est certainement à dessein, en guise d'avertissement. Les «mercenaires» sont des cibles de choix ; en cas de capture, ils ne peuvent espérer de pitié. Le cas de «Ted» est un peu atypique. D'habitude, les «chiens de guerre» se dissimulent sous l'anonymat. «Major John Ward», «Dave Thomkins», tous deux anciens parachutistes originaires d'Ecosse, «Shane» l'Irlandais et son copain «Reg», ancien chauffeur de taxi londonien, «John Thompson» et bien d'autres...

Légionnaires, parachutistes, commandos...

A Londres, le Foreign Office et le ministère de la défense affirment ne disposer d'aucune information au sujet des «mercenaires». Le chiffre de plusieurs centaines paraît plausible, davantage sans doute que celui de plusieurs milliers, avancé par David Lord, un ancien officier devenu le rédacteur en chef d'un journal spécialisé, *Combat and Survival*.

La plupart d'entre eux semblent être de nationalité britannique, mais les journalistes qui se rendent régulièrement dans l'ex-Yougoslavie ont également rencontré de nombreux Français et Allemands, et aussi des Autrichiens et des Belges. Souvent anciens militaires (Légion étrangère, troupes parachutistes, commandos), leur expérience récente dans des zones de combat, par exemple aux Malouines ou en Irlande du Nord, est appréciée. Certains ne craignent d'ailleurs pas d'arborer les insignes et bérets de leurs anciennes unités.

Toutes les factions en présence dans l'ex-Yougoslavie recrutent des «mercenaires» : Serbes, Croates, Musulmans. Ces derniers mois, ce sont surtout dans les unités musulmanes que l'on rencontre les mercenaires occidentaux. Mais Zagreb, la capitale de la Croatie, a vu affluer des dizaines d'entre eux dès septembre 1991 : ainsi du «Major John Ward», engagé comme «conseiller» de Dobroslav Paraga, le chef du parti d'extrême droite HSP (Parti croate du droit), dont la milice – la HOS – lui avait accordé le rang de «commandant». A l'époque, on disait que le gouvernement croate avait reçu des sommes importantes, en dollars canadiens, en provenance des communautés croates expatriées. Le «Major» était venu pour cela.

«Ted» Skinner, lui, comme la plupart des «volontaires» – un terme qu'ils préfèrent à celui de «mercenaires» – ne se battait pas pour l'argent. Professionnel certes (il avait raconté, au cours d'un entretien, comment, sans états d'âme, il avait *«descendu comme un lapin»* ce sniper serbe : *«Je n'ai éprouvé ni plaisir ni remords à le faire»*), il ne craignait pas d'établir un parallèle avec les Brigades internationales de la guerre d'Espagne : lutter avec les Bosniaques, affirmait-il, est une *«juste cause»*. Beaucoup, comme lui, viennent attirés par la guerre, pour le plaisir de reprendre les armes. Pour quelques dizaines de livres sterling par semaine, ils courent tous les risques. Certains, dit-on, comme «Ted» justement, servent de conseillers occultes aux troupes étrangères, notamment britanniques, présentes sur le terrain.

Contrairement à une idée répandue, les «mercenaires» sont rarement recrutés par des officines. En Grande-Bretagne, le bouche à oreille entre «camarades de combat» suffit en général.

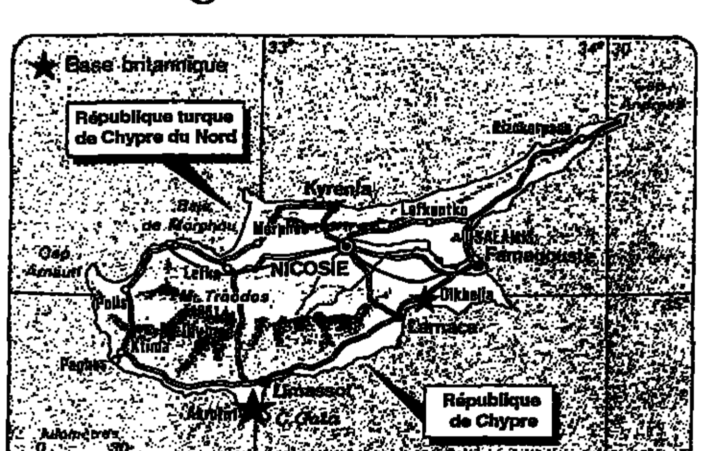
LAURENT ZECCHINI

EUROPE

CHYPRE : le scrutin présidentiel

L'élection surprise de M. Cléridès devrait retarder la reprise des négociations sur l'avenir de l'île

M. Glafcos Cléridès, président du Rassemblement démocratique (DISY, droite), principal parti chypriote grec, a été élu, dimanche 14 février, président de la République de Chypre, avec 50,28 % des suffrages, contre 49,72 % à M. George Vassiliou, président sortant, candidat indépendant soutenu essentiellement par le Parti communiste (AKEL). Au premier tour, M. Cléridès avait obtenu 36,74 % des voix, M. Vassiliou 44,15 %. Entre les deux tours, M. Cléridès avait obtenu le soutien du parti de centre droit DIKO, membre au premier tour, avec le Parti socialiste EDEK, d'un Front des forces combattantes, dont le candidat, M. Paschalis Pascalidès, avait obtenu 18,64 % des voix (*le Monde* du 9 février).



Les 393 375 électeurs chypriotes grecs auront réussi à créer la surprise au premier tour comme au second, en accordant au président sortant, M. George Vassiliou, une avance inattendue, le 7 février, avant de lui préférer, sur le fil, le dimanche suivant, son rival de droite, M. Cléridès...

Il était communément admis, avant l'élection, que le premier tour se jouerait sur ce qu'on appelle là-bas la *« question nationale »* – c'est-à-dire la partition de fait – et que les questions idéologiques referaient leur apparition au second tour (*le Monde* du 6 février). Si les électeurs ont privilégié la situation intérieure, ils ont pu, malgré la bonne santé économique de la partie grecque de l'île, vouloir sanctionner M. Vassiliou, rendu responsable d'une récente hausse du coût de la vie (provoquée en partie par l'introduction de la TVA) ou manifester leur mauvaise humeur face à la puissance, jugée parfois excessive, des syndicats. Dès lors, la question est de savoir quelle tournure prendra l'affrontement entre un président (qui est aussi chef du gouvernement) issu d'une droite réputée dure et un Parti communiste qui contrôle une grande partie du mouvement syndical et représente 30 % de l'électorat.

Quant à la *« question nationale »*, le débat a tourné, pendant la campagne, autour de ce qu'on appelle *« l'ensemble d'idées »* mis au point par l'ONU, à savoir un plan de solution fondé sur la création d'un État fédéral bizonal et bicommunautaire, qui se substituerait à l'état unitaire en vigueur avant l'invasion turque de 1974, suivie par la création, au nord, de la République turque de Chypre du Nord (RTCN) autoproclamée, reconnue seulement par Ankara.

Des pourparlers devaient reprendre en mars sur la base de cet *« ensemble d'idées »* entre le nouveau président chypriote grec et M. Rauf Denktash, président de la RTCN. Mais M. Denktash a toujours affirmé que seule une solution confédérale – associant deux États qui conservent leur souveraineté et leur personnalité internationale propre – pourrait préserver les intérêts de la minorité turque.

Parmi les trois principaux candidats en présence au premier tour, M. Cleridès représentait une voie moyenne entre M. Vassiliou, qui acceptait *« l'ensemble d'idées »* et M. Paschalidès, qui incarnait le refus de ce qu'on appelle aussi le *« paquet Ghali »*. M. Cléridès a longtemps été sur la même longueur d'ondes que M. Vassiliou, avant de prendre ses distances, ces derniers mois.

Un report des pourparlers ?

Aujourd'hui, M. Cléridès, qui met l'accent sur les *« points négatifs »* de la solution onusienne, demande le report des pourparlers de mars, afin de tenter d'amender le plan, en faisant valoir ses objections auprès des membres permanents du Conseil de sécurité. M. Cléridès souhaite aussi que la CEE – Chypre fait partie des pays candidats à l'adhésion – soit associée au règlement du problème chypriote. La conséquence la plus immédiate de l'élection de M. Cléridès devrait donc être un nouveau délai pour l'éventuelle reprise des négociations avec M. Denktash.

Il reste que les Chypriotes ne sont plus tout à fait les seuls maîtres de l'évolution du processus. Après l'échec du dernier cycle de négociations, à l'automne dernier, le Conseil de sécurité a voté la résolution 789, qui fait porter la responsabilité de ce manque de progrès sur la partie chypriote turque et demande aux protagonistes de prendre une série de *« mesures de confiance »* qui comportent un début de retrait des troupes étrangères. La résolution touche donc directement la Turquie, qui entretient toujours trente mille soldats sur l'île.

Avant l'élection, M. Vassiliou affirmait que le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, qui s'est personnellement investi dans le processus en cours, semblait bien décidé à faire appliquer cette résolution. M. Vassiliou espérait que la Turquie ne serait pas, alors, en position d'entrer en conflit direct avec l'ONU.

Maintenant que M. Cléridès s'apprête à prendre la place de M. Vassiliou, avec une position beaucoup plus réservée sur le *« paquet Ghali »*, peut-on attendre que l'ONU se charge de ce nouveau fardeau, alors que, désormais, aucune des deux parties directement intéressées au conflit n'est d'accord avec la solution proposée ? A moins, comme le pensaient certains observateurs locaux, que M. Cléridès, arrivé au pouvoir, n'emprunte à son tour la voie ouverte par M. Vassiliou.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

La dernière chance d'un vieux routier

L'élection qui permet à M. Glafcos Cléridès de devenir, à soixante-treize ans, le quatrième président de la République chypriote était sans doute celle de la dernière chance : en 1983 et en 1988, la victoire avait déjà échappé à ce vieux routier de la politique chypriote grecque, président du Rassemblement démocratique (DISY, droite) qu'il a fondé en 1976.

Battu une première fois par M. Spyros Kyprianou, M. Cléridès avait de nouveau dû s'incliner, cinq ans plus tard, devant M. George Vassiliou. Revanche de l'histoire, M. Cléridès avait alors connu la mésaventure qui vient d'arriver au président sortant : arrivé en tête au premier tour, il avait été battu au second...

Le succès de dimanche vient donc couronner la longue carrière de cet avocat au charisme reconnu, réputé sympathique et ouvert, né à Nicosie le 24 avril 1919, marié, père d'une fille elle-même député. A la différence de M. Vassiliou qui parlait plusieurs langues étrangères, dont le français, M. Cléridès, qui a reçu une éducation britannique, ne parle – fort bien au demeurant – que l'anglais.

Engagé en 1939 dans la RAF, il a été abattu en 1942 au-dessus de l'Allemagne. Prisonnier jusqu'à la fin de la guerre, après des études au Royaume-Uni, il exerce son métier à Chypre à partir de 1951. En 1959-1960, il est ministre de la justice pendant la période transitoire au terme de laquelle Chypre cesse d'être une colonie britannique.

Dès août 1960, il est élu président de la Chambre des représentants, poste qu'il occupera jusqu'en 1976, avant une traversée du désert qui durera jusqu'en 1981. Il a assuré à plusieurs occasions l'intérim de l'archevêque Makarios à la présidence de la République, notamment pendant son exil de plusieurs mois après le coup d'Etat d'extrême droite qui servira de prétexte à l'invasion turque en 1974.

M. Cléridès a mené, dès 1964, la délégation chypriote grecque à la conférence de Londres sur le problème de Chypre. Il sera ensuite associé aux négociations successives.

Il aura ainsi M. Denktash, le dirigeant chypriote turc, pour interlocuteur pendant plusieurs années, ce qui lui permet d'affirmer aujourd'hui : *« Personne ne connaît Denktash aussi bien que moi. Je sais comment il pense, je sais comment il réagit. »*

J.-L. A.

ALLEMAGNE

Nouvelles violences d'extrême droite

Le week-end a été marqué par de nouvelles violences à caractère xénophobe dans l'ancienne RDA. Des petits groupes de jeunes gens, armés de battes de base-ball et de bombes de gaz lacrymogène se sont attaqués à des discothèques et des cafés à Wernigerode, Havelberg et Calbe, faisant au moins six blessés, selon la police. A Havelberg, un groupe d'une vingtaine de jeunes gens a saccagé un dancing aux cris de *« cochons de demandeurs d'asile ! »*. Un adjoint au maire de Wernigerode, présent sur le lieu des violences, s'est étonné de la passivité de la police qui a assisté aux incidents sans intervenir.

A Ludwigshafen, dans l'ouest de l'Allemagne, l'incendie criminel d'une épicerie turque a provoqué dix blessés. La police n'a pas pu encore établir s'il s'agissait d'une agression à caractère raciste. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans *le Monde* du 10 février, nous rendions compte, en publiant une dépêche de l'AFP citant des sources policières berlinoises, de l'agression dont avait été victime le philosophe Alain de Benoist. Celui-ci nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il précise qu'il na pas été *« invité à Berlin par des « petits mouvements d'extrême droite »*, comme l'indiquait la dépêche. *« J'ai en réalité été invité par l'association Kunst und Kultur, organisme notoirement connu pour ses orientations libérales de gauche (...) Le débat auquel j'avais été convié réunissait essentiellement des politologues, sociologues et philosophes de gauche et d'extrême gauche. (...) Le titre de ma communication était : « Contre le racisme et la xénophobie – pour l'identité des peuples. »*

□ **SUISSE : Mme Christiane Brunner désignée pour succéder à M. René Felber.** – Le Parti socialiste suisse a désigné, samedi 13 février, Mme Christiane Brunner pour occuper le poste de conseiller fédéral (ministre), laissé vacant par M. René Felber, démissionnaire le mois dernier. Cette désignation doit être avalisée par le Parlement le 3 mars prochain. Mme Brunner, quarante-neuf ans, est conseillère nationale (député) et présidente du syndicat suisse de la métallurgie et de l'horlogerie (*le Monde* du 12 décembre 1992). – *(AFP.)*

RUSSIE : réunis en congrès

Les communistes russes « reconstitués » acclament les putschistes

Les bras levés triomphalement et Lénine à la boutonnière, M. Anatoli Loukianov, tout juste libéré de prison dans l'attente de son procès pour participation au putsch d'août 1991, s'est fait ovationner par 650 délégués réunis en congrès *« reconstitutif »* du Parti communiste de Russie, samedi 13 février près de Moscou.

L'ancien président du Soviet suprême soviétique ne fut d'ailleurs pas le seul putschiste acclamé par les congressistes ; outre M. Loukianov, six participants à la tentative de coup d'Etat à laquelle M. Eltsine avait fait échec il y a dix-huit mois étaient présents : MM. Guennadi Ianaev, Oleg Baklanov, Oleg Cheinine, Iouri Plekhanov, Vladimir Krioutchkov et Vassili Starodoubtsev. Tous ont été libérés de prison le 26 janvier et doivent être jugés à partir du 14 avril pour haute trahison.

Le deuxième congrès du PC russe avait dû se rabattre sur une maison de repos de banlieue, à Klyazma, devant l'impossibilité de trouver un local pour se réunir à Moscou même, à cause des ambiguïtés subsistant sur la légalité de leur organisation. On y entendit le secrétaire général du parti, M. Valentin Kouptsov, assurer qu'il n'était pas seulement question de *« rétablir le parti communiste, mais aussi de réhabiliter le mouvement communiste dans son ensemble »*, avant d'expliquer que *« marché et socialisme sont incompatibles, comme le montre l'expérience chinoise »*. On y vit M. Anatoli Loukianov discuter amicalement, le bras sur son épaule, avec M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs du temps de Gorbatchev et de la perestroïka.

L'ancien chef du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, confiait aux journalistes que sa santé était *« comme ci, comme ça »*, tandis que l'historien Roy Medvedev, chef du parti socialiste du travail, voyait dans ce congrès *« un événement majeur »*, et prédisait qu'un million d'anciens membres du PCUS rejoindraient le nouveau PC russe d'ici à la fin de l'année. *« Un parti de type véritablement léniniste est en train de renaître, un parti discipliné, idéologiquement uniforme »*, a conclu à la télévision, le soir, M. Loukianov. – *(Itar-Tass, AFP, Reuter.)*

□ **Accusations contre les services secrets étrangers.** – Le ministre russe de la sécurité, M. Viktor Barannikov, a affirmé samedi 13 février que son ministère disposait d'informations selon lesquelles les services secrets étrangers encourageaient les activités de la mafia en Russie. – *(Itar-Tass, UPI.)*

AMÉRIQUES

SALVADOR : à l'exception d'une cinquantaine de missiles

Les guérilleros ont détruit leurs dernières armes

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique centrale

La mission des observateurs de l'ONU au Salvador a confirmé, vendredi 12 février, que le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), l'ancienne organisation de guérilla, avait bien procédé à la destruction de ses armes conventionnelles. Le FMLN avait annoncé jeudi qu'il avait détruit son dernier lot d'armes de guerre, soit environ mille deux cents fusils. Le FMLN a cependant précisé qu'il conserverait une cinquantaine de missiles sol-air tant que le gouvernement du président Alfredo Cristiani n'aurait pas mis à l'écart les huit plus haut gradés de l'armée, conformément aux recommandations d'une commission indépendante chargée d'évaluer la responsabilité des officiers dans les violations des droits de l'homme commises au cours des douze années de guerre civile (1980-1992).

Le porte-parole du Front Farabundo Marti pour la libération nationale, l'ex-« commandant » Juan Ramon Medrano, a fait part de la satisfaction de son organisation – le FMLN a le statut de parti politique depuis décembre – à propos de l'application globale du plan de paix signé en janvier 1992 et des mesures prises pour réduire de moitié les effectifs de l'armée. Avec la démobilisation, le 6 février, du dernier bataillon d'élite, qui avait été précédée de la dissolution des « corps de sécurité », l'armée ne compte plus que 31 500 hommes, contre 62 000 à la fin de la guerre.

De plus, une centaine d'officiers supérieurs, y compris des généraux, ont été discrètement écartés au cours des dernières semaines, par le biais de mises à la retraite ou de mutations. Une quinzaine de généraux et de colonels, qui figurent pourtant sur la liste noire établie par la commission, ont réussi à échapper au couperet pour l'instant. C'est le cas notamment du ministre de la défense, le général René Emilio Pone, et de son adjoint, le général Juan Orlando Zepeda, qui ont été épargnés, à la demande du président Cristiani, pour garantir la stabilité au sein des forces armées, secouées par des rumeurs de coup d'Etat.

Après avoir donné l'impression d'accepter la requête du président lors de négociations secrètes, les dirigeants du FMLN ont reculé à la suite de divergences apparues dans leurs rangs à ce sujet et demandent désormais la destitution de huit haut gradés. Ils n'exigeraient plus cependant l'annulation de la nomination de sept officiers à des postes d'attachés militaires dans diverses ambassades.

Malgré la satisfaction exprimée par les deux parties et par la mission d'observation des Nations unies, qui continue de jouer un rôle prépondérant dans l'application des accords de paix, le délicat problème de la terre n'est toujours pas réglé. Invoquant l'insuffisance de ressources pour financer l'achat de plus de 100 000 hectares en faveur des anciens guérilleros, les autorités ont lancé un appel à la communauté internationale et en particulier à l'Europe et aux Etats-Unis, qui appuient déjà généreusement le processus de paix.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ARGENTINE : le gouvernement va inviter M. Simon Wiesenthal à enquêter sur les criminels de guerre nazis.** – Le ministère des affaires étrangères a annoncé, samedi 13 février, que le gouvernement allait inviter officiellement M. Simon Wiesenthal à enquêter sur les criminels de guerre nazis qui avaient trouvé refuge en Argentine. Le 3 février 1992, le président Carlos Menem avait donné l'ordre aux organismes gouvernementaux de fournir aux archives nationales tous les documents dont ils disposaient sur Adolf Eichmann, Josef Mengele et d'autres responsables nazis qui avaient obtenu l'asile en Argentine sous la présidence de Peron. – *(AP, UPI.)*

□ **COLOMBIE : assassinat d'un ancien chef de la police.** – L'armée et la police recherchent les deux suspects qui ont assassiné, dimanche 14 février, un général de la police en retraite, dans la ville d'Armenia, capitale de la province de Quindio. Le général Carlos Arturo Casadiego Torrado, qui avait été directeur-adjoint de la police nationale, se rendait seul au volant de sa voiture à sa plantation de café lorsqu'il a été abattu. La victime, âgée de cinquante-six ans, avait participé à l'organisation de manifestations pour attirer l'attention sur la situation difficile des producteurs de café. – *(Reuter.)*

□ **HAÏTI : arrivée de quarante observateurs étrangers.** – Un premier groupe de quarante observateurs civils de l'Organisation des Etats américains (OEA) est arrivé, dimanche 14 février, en Haïti pour y surveiller le respect des droits de l'homme et permettre un retour à la démocratie. L'envoyé spécial des Nations unies, M. Dante Caputo, avait annoncé le 10 février un accord avec Port-au-Prince sur le déploiement d'observateurs de l'OEA et de l'ONU dans l'île pour une période initiale d'un an. Le nombre des observateurs pourrait atteindre quatre ou cinq cents, pour une mission qui pourrait, en fait, durer trois ans. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

AFGHANISTAN : après 25 jours d'affrontements

Les combattants acceptent une trêve à Kaboul

Après vingt-cinq jours de combats à Kaboul, les factions afghanes ont accepté une trêve, dimanche 14 février, afin de donner au négociateur pakistanais une chance de ramener la paix. *« Je ne parlerais pas de cessez-le-feu, mais de pause »*, a déclaré le général (en retraite) Hamid Gul, qui fut, comme chef des services secrets d'Islamabad, l'architecte de quatorze ans de résistance au régime communiste et à l'envahisseur soviétique en Afghanistan. La capitale a, dès lors, connu une journée calme, avec seulement des tirs d'armes automatiques entendus dans les faubourgs occidentaux, fief des chiites. Les médecins estiment qu'au moins mille personnes, pour la plupart des civils, ont été tuées depuis le début des combats, le 19 janvier, entre les gouvernementaux du président Rabbani et les fondamentalistes de M. Hekmatyar, alliés aux chiites du Wahdat. Selon certaines estimations, le chiffre des victimes, morts et blessés, serait proche de 10 000. Les heures précédant la trêve avaient vu les pilonnages les plus violents de cette « troisième bataille de Kaboul ». Le Hezb déclarait avoir marqué de nouveaux points au sud et à l'est. Les gouvernementaux, de leur côté, assuraient avoir repris du terrain sur les chiites. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **AZERBAÏDJAN : le président rencontre son principal adversaire.** – Le chef de l'Etat azerbaïdjanais a reçu samedi 13 février M. Gueidar Aliev, l'ancien numéro un communiste du pays devenu président de la petite République autonome du Nakhitchevan, en rupture de ban avec Bakou. Cette rencontre témoigne de l'importance de la crise politique provoquée par la guerre avec l'Arménie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Les protestations se multiplient contre le projet d'accord entre le gouvernement et l'ANC

L'annonce d'un accord conclu, vendredi 12 février, entre représentants du gouvernement et représentants du Congrès national africain (ANC) a soulevé un tollé de toutes parts. Cela a conduit le président Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela à démentir qu'il y ait eu un véritable accord sur le partage du pouvoir.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La première salve a été tirée, dès vendredi soir, par M. Mangosuthu Buthelezi, le chef de l'Inkatha, mouvement à dominante zouloue – violemment opposé à l'ANC. Partisan d'un Etat fortement décentralisé, où son territoire, le Kwazulu-Natal, pourrait jouir d'une large autonomie, M. Buthelezi a protesté contre la décision de renvoyer la discussion sur les frontières et les pouvoirs des futures régions devant l'Assemblée constituante. Cette dernière ne sera élue, au mieux, que dans un an. M. Buthelezi, qui n'entend pas attendre jusque-là, exige que le dossier soit bouclé avant même que les électeurs puissent trancher.

« Il faudra faire intervenir l'armée et la milice de l'ANC si l'on veut nous faire accepter ce marché ! », a menacé le chef zoulou, d'autant plus furieux qu'il a le sentiment d'avoir été écarté de la négociation. Dès samedi soir, le président de l'ANC, M. Nelson Mandela, enfonçait le clou : *« Il n'y a que deux forces politiques importantes dans ce pays – l'ANC et le Parti national* [dirigé par M. De Klerk]. » La rencontre, prévue cette semaine, entre une délégation de l'Inkatha et le gouvernement promet donc d'être houleuse.

Mais la direction de l'ANC est tout aussi furieuse, qui a dû fermement démentir les propos, tenus vendredi soir par le vice-ministre de la réforme constitutionnelle, M. Fanus Schoeman. Celui-ci, pressé par les journalistes, avait déclaré, à propos du futur gouvernement d'unité nationale, qu'il *« aura une durée de vie de cinq ans ». C'est ainsi que nous voyons les choses*, avait-il ajouté, *et c'est ainsi que l'ANC les voit. Il ne s'agit pas d'une proposition, mais d'un fait. »* Dès samedi, le président de l'ANC mettait les points sur les « i », affirmant que les *« rumeurs »* d'un accord secret avec le gouvernement concernant un partage du pouvoir étaient *« dénuées de tout fondement »*. Quelques instants plus tard, il ajoutait à la perplexité en précisant : *« Former un gouvernement intérimaire d'unité nationale ne signifie pas partager le pouvoir. »* Il omettait cependant de préciser la durée de vie d'un tel gouvernement, question qui est pourtant au centre du débat.

C'est sans plus de succès que M. De Klerk s'essayait, dimanche, dans une déclaration télévisée, à convaincre de sa bonne foi. *« L'interprétation selon laquelle nous sommes parvenus à un accord définitif est fausse. Nous pensons qu'un tel accord ne peut être conclu que dans une conférence nationale où tous les partis seront représentés. »* Cette fois, la précision ne portait plus sur le principe du partage du pouvoir, mais sur la procédure devant permettre de le faire accepter par le plus grand nombre.

De cette cascade de démentis, qui n'ont pas réussi à lever le doute, il ressort surtout que les deux parties sont moins embarrassées par le contenu du plat que par la sauce qui l'accommode. L'ANC doit convaincre sa base de renoncer momentanément, par réalisme politique et économique, aux fruits de sa probable victoire électorale. Dès le milieu de la semaine, les instances dirigeantes du mouvement vont discuter de la situation. La réunion, initialement prévue pour entériner l'accord, pourrait se révéler plus délicate que prévu. Elle risque de remettre en cause l'échafaudage patiemment monté depuis des mois. Rien n'est encore joué mais, depuis vendredi, tout est plus difficile.

GEORGES MARION

ALGÉRIE : après l'attentat manqué contre le ministre de la défense

La présidence collégiale redit sa « détermination à éradiquer totalement et définitivement le terrorisme »

Au lendemain de l'attentat à la voiture piégée auquel a échappé, samedi 13 février à Alger, le général Khaled Nezzar, membre du Haut Comité d'Etat (HCE) et ministre de la défense, la présidence collégiale a réaffirmé sa *« détermination à éradiquer totalement et définitivement le terrorisme et mettre hors d'état de nuire ceux qui s'y associent de près ou de loin »*. Elle a précisé qu'elle *« poursuivra, durant le mois de ramadan, le dialogue avec toutes les parties qui œuvrent dans le sens de l'option démocratique »*.

ALGER

de notre correspondant

Peu de précisions ont été données sur l'attentat manqué contre le ministre de la défense, si ce n'est qu'il a eu lieu vers 10 heures du matin, samedi, dans le quartier résidentiel d'El Biar, sur les hauteurs d'Alger. La voiture piégée – un fourgon de marque Peugeot, – stationnée non loin d'une école, a explosé au passage de la limousine ministérielle sans toutefois l'atteindre. Selon le compte rendu officiel, le général Nezzar a gagné son bureau, comme à l'accoutumée. De nombreuses voitures en stationnement ont été pulvérisées par le souffle de l'explosion, qui a détruit en partie un garage et soufflé les vitres des habitations alentour.

Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, démontre, pour le moins, le perfectionnement des méthodes employées par les terroristes, tout comme la qualité de leurs renseignements. Deux points que relève la presse locale. *« Qui connaissait l'itinéraire qu'empruntait le général Nezzar ? »*, demande *Alger Républicain*. De son côté, *l'Opinion* souligne *« l'existence de moyens sophistiqués entre les mains des groupes armés, ce qui amène à s'interroger sur leur provenance et leur acheminement »*. Pour *le Matin*, *« en politique il n'y a pas de hasard et le terrorisme n'est pas aveugle »*.

L'attentat a eu lieu au lendemain de l'exécution de quatre islamistes, condamnés à mort, le 5 mai dernier, pour leur implication dans l'attaque sanglante du poste militaire de Guemmar, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1991, à la frontière algéro-tunisienne. C'était aussi quarante-huit heures après le discours-fleuve du premier ministre, M. Belaïd Abdesslam, devant les cadres de l'administration, qui appelait une fois encore les intégristes armés à se repentir pour bénéficier de la clémence de la loi.

Cet appel ne semble pas avoir été entendu puisque quatre policiers, dont un commissaire de police, ont été assassinés, samedi 13 février, dans le quartier populaire d'El Harrach, à l'est d'Alger. Leur véhicule est tombé dans une embuscade tendue par cinq hommes munis d'armes automatiques. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite à bord d'un fourgon. Dimanche matin, près de Reghaïa, dans la grande banlieue algéroise, un mini-bus de ramassage scolaire qui transportait des enfants de gendarmes, a été pris sous le feu de trois personnes armées de pistolets-mitrailleurs. Aucun écolier n'a été blessé, mais le chauffeur a été tué dans cet attentat. – *(Intérim).*

□ **Envoi d'un émissaire au Maroc.** – Le Haut Comité d'Etat (HCE) d'Algérie a annoncé, dimanche 14 février, son intention d'envoyer un émissaire au Maroc. Aucune indication n'a été donnée sur la mission et l'identité de ce dernier, ni sur la date de sa visite. La présidence collégiale a pris cette décision après la rencontre, à Tunis, entre les ministres algérien et marocain des affaires étrangères, MM. Rédha Malek et Abdelatif Filali, en marge du conseil ministériel de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Dans un récent entretien accordé au *Point*, le roi Hassan II avait affirmé que les relations entre les deux pays étaient *« réduites au strict minimum »*. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : les élections générales annoncées pour avril.** – Les élections législatives et présidentielle pourraient avoir lieu en avril, a indiqué, dimanche 14 février, à Bangui, le premier ministre, M. Timothée Malendoma. Les élections du 25 octobre avaient été annulées, à cause de fraudes et irrégularités. – *(Reuter.)*

□ **LIBYE : une nouvelle usine de gaz de combat en cours de construction.** – La Libye construit une nouvelle usine d'armement chimique, près de Tarhuna, à 65 kilomètres au sud-est de Tripoli, à laquelle des entreprises allemandes participent, a affirmé, dans son édition du lundi 15 février, le quotidien *Die Welt*. Citant des services secrets occidentaux, le journal précise que l'usine, commencée l'an dernier, n'est pas encore opérationnelle et qu'une firme thaïlandaise en est l'un des maîtres d'œuvre. Les entreprises allemandes auraient livré, *via* des pays tiers, des pièces destinées à l'installation de machines permettant la fabrication de gaz de combat. – *(AFP.)*

□ **MALI : l'ex-président Moussa Traoré se pourvoit en cassation.** – L'ancien président Moussa Traoré et trois de ses proches, condamnés à mort, vendredi 12 février, par la cour d'assises du Mali, se pourvoiront en cassation, a annoncé samedi à Bamako l'un des avocats de la défense, M[e] Magatte Sèye. Il a indiqué que les avocats entendaient *« faire appel »* au président Alpha Oumar Konaré, qui *« dispose d'un pouvoir de grâce »*. – *(AFP.)*

□ **NIGER : forte participation aux élections législatives.** – Le taux de participation aux élections législatives, dimanche 14 février, devrait dépasser largement les 56 % enregistrés lors du référendum de décembre. Cette plus forte participation s'expliquerait par le fait que, cette fois, l'électorat féminin – 52 % des quatre millions d'inscrits – a pu s'exprimer sans trop d'entraves, grâce à la campagne de sensibilisation menée par les préfets et les associations féminines. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : un demi-million de réfugiés ?** – Selon la radio nationale, plus de cinq cent mille personnes tentant d'échapper aux combats qui opposent, depuis le début de la semaine dernière, forces gouvernementales et maquisards du Front patriotique rwandais (FPR) ont fui les zones d'affrontements, certaines se dirigeant vers le Burundi voisin, d'autres vers Kigali, la capitale rwandaise. Sur ces 500 000 personnes, trois cent cinquante mille, déjà réfugiées dans des camps, ont dû fuir une seconde fois. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : le commandant de la force de l'ONU devrait prendre ses fonctions début mars.** – Le commandant de la force de l'ONU qui prendra le relais de l'opération « Rendre l'espoir », le général Cevik Bir (Turc), devrait prendre ses fonctions début mars, a indiqué, samedi 13 février, à Mogadiscio, le porte-parole militaire américain. La résolution fixant le mandat de cette nouvelle force, ONUSOM II, devrait être discutée, le 18 février, à New-York, par le Conseil de sécurité. Le quotidien américain *New York Times* a précisé, dans son édition de samedi, que les quelque 19 000 soldats américains présents en Somalie devraient quitter le pays, fin mars ou début avril. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : le chef de la diplomatie a été démis de ses fonctions.** – Ministre des affaires étrangères du Soudan depuis le coup d'Etat de juin 1989, M. Ali Sahloul a été démis, samedi 13 février, de ses fonctions et remplacé par M. Hussein Souleiman Abou Saleh, ancien ministre des affaires sociales. Les raisons de cette destitution n'ont pas été précisées. M. Sahloul a été nommé ambassadeur attaché au ministère. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le nouveau gouvernement déclaré « illégal ».** – Le Haut Conseil de la République (HCR, assemblée législative provisoire), dominé par l'opposition, a déclaré, samedi 13 février, *« illégal »* le gouvernement *« d'union nationale »*, formé la veille par le premier ministre, M[e] Joseph Koffigoh. Le HCR a estimé que cette initiative constituait un *« coup d'Etat constitutionnel »*. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : le président Mobutu aurait déjà quitté le pouvoir si on l'avait *« laissé tranquille »*.** – Dans un entretien publié, dimanche 14 février, à Paris, par *le Journal du dimanche*, le président Mobutu a fait un curieux aveu : *« Si j'étais un monsieur qu'on laissait tranquille, à qui on laissait faire son travail à la tête de l'Etat, ça n'aurait pas tardé. Je serais déjà parti. »* Evoquant l'hostilité de l'opposition à son égard, M. Mobutu a réitéré sa proposition d'organiser *« rapidement »* des élections, mettant au défi ses adversaires de le battre. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : l'élection présidentielle

La victoire de M. Albert Zafy, candidat de l'opposition, est assurée

Publiés dans la soirée du dimanche 14 février, à Tananarive, par le ministère de l'intérieur, les résultats du second tour de l'élection présidentielle, portant sur plus des quatre cinquièmes des électeurs inscrits, établissent la défaite du président sortant, l'amiral Didier Ratsiraka. Avec seulement 33,28 % des suffrages, M. Ratsiraka est très loin derrière le professeur Albert Zafy, candidat des Forces vives (opposition), qui maintient son avance avec 66,72 % des voix. M. Zafy est en tête dans toutes les provinces, exceptée celle de Tamatave, sur la côte est, où le président sortant est crédité de 50,27 % des suffrages. Fief des militants «fédéralistes» qui soutiennent M. Ratsiraka, la ville de Tamatave avait été le théâtre de violences après le référendum constitutionnel d'août 1992. A Antsiranana, au nord de la Grande Ile, M. Zafy obtient 82,46 %. Les résultats définitifs de l'élection, qui a eu lieu sans aucun incident, devraient être publiés dans quelques jours, a-t-on fait savoir à Tananarive.

La défaite de l'amiral Didier Ratsiraka

L'homme des paris impossibles

Ses concitoyens l'auront déçu : il les aurait voulus vertueux et disciplinés comme ces Nord-Coréens qu'il admirait. Il lui était même arrivé d'avouer – en privé – qu'il avait honte pour son peuple. La Révolution malgache dont il avait jeté les bases, l'amiral Didier Ratsiraka n'aura pas réussi à la conduire à bon port. Ce projet trop ambitieux ne convenait manifestement pas aux habitants de la Grande Ile, même si, récemment encore, il persistait à affirmer, contre toute évidence, que *«le socialisme était ancré dans* (leur) *âme»*.

Né en 1936, dans la province de Toamasina (ex-Tamatave), ce «côtier» – par opposition aux Mérinas des hauts plateaux – fait ses études secondaires chez les jésuites à «Tana», puis au lycée Louis-le-Grand à Paris et, enfin, à l'école navale de Brest d'où il sort ingénieur breveté des transmissions.

Visage plutôt sévère, secret de nature, sourire rare qui cachait peut-être une certaine timidité, cet officier de marine entre dans la vie active comme attaché militaire auprès de l'ambassade de la République malgache à Paris avant d'être appelé, au mois de mai 1972, alors qu'il était seulement capitaine de corvette, à participer au gouvernement du général Gabriel Ramanantsoa, en tant que ministre des affaires étrangères.

Nationaliste intransigeant, M. Ratsiraka, qui juge *«malsain»* le tête-à-tête avec l'ancienne puissance coloniale, se met à pratiquer une *«diplomatie tous azimuts»*. Il dénonce les accords de coopération de 1960 avec Paris et en négocie de nouveaux. Ces discussions difficiles aboutissent, au mois de juin 1973, au départ des troupes françaises et à la sortie de la zone franc. Il sera ainsi considéré comme l'un des principaux artisans de la *«deuxième indépendance»* de Madagascar.

«Remède de cheval»

Après l'assassinat, au mois de février 1975, du général Ratsimandrava, qui avait succédé au général Ramanantsoa, démissionnaire, un directoire militaire est mis sur pied, formé de dix-huit officiers, au premier rang desquels figure M. Ratsiraka. Très vite, celui-ci s'impose parmi ses collègues en s'assurant le soutien de l'opinion publique et en s'appuyant sur les partis et organisations de gauche si bien que, le 15 juin 1975, il est élu chef de l'Etat avec les deux tiers des voix dudit directoire.

Deux jours seulement après son accession au pouvoir, il nationalise les banques et les compagnies d'assurances. La philosophie du nouveau régime est consignée dans le *Livre rouge* (Boky Mena), la charte de la Révolution socialiste malgache, approuvée par référendum, le 21 décembre 1975, avec



plus de 90 % des suffrages exprimés.

Engagée sur la voie du socialisme, à son avis, *«seule voie de développement rapide»* pour Madagascar, cette deuxième République connaît, très vite, le temps du désenchantement. La Révolution s'enlise dans l'incompétence, l'attentisme et la bureaucratie face à *«l'immaturité idéologique»* du plus grand nombre. En 1978, plusieurs officiers sont inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat : condamnés à la détention à perpétuité, les deux «meneurs» seront amnistiés au mois de juin 1990. Quant à M. Monja Joana, l'une des figures historiques du nationalisme malgache, il est assigné à résidence en 1980. L'année suivante, des émeutes ont lieu à Tananarive.

Alors qu'il est réélu, pour sept ans, président de la République, le 7 novembre 1982, M. Ratsiraka constate avec amertume que son pays dégringole : insécurité, pénuries en tous genres, corruption, etc. Peu à peu, s'impose à ce marin – devenu amiral, – la nécessité de rectifier le cap, de faire preuve de pragmatisme, au risque d'inquiéter certains de ses compagnons de route qui font la sourde oreille au réalisme.

M. Ratsiraka accepte d'administrer à son pays un *«remède de cheval»* : il s'en remet aux experts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dont il devient l'un des bons élèves, pour sortir la Grande Ile de l'ornière, même si la population pâtit lourdement de cette politique. En 1986-1987, de violentes émeutes de la faim éclatent dans plusieurs grandes villes malgaches, Toamasina, Antsirabé, Tulear. A la même époque, dans la capitale, les étudiants affrontent les forces de l'ordre.

Lourde et complexe, la machinerie politique a du mal à fonctionner. Aux ordres de M. Ratsiraka, l'Avant-garde de la révolution malgache (AREMA), cohabite avec six autres partis au sein d'un très vague Front national pour la défense de la révolution, dans le cadre d'une *«démocratie dirigée»*. Un parti unique, il l'avait souhaité dès 1975. Mais, *«on a alors raté le coche»*, souligne-t-il comme à regret pour ajouter aussitôt qu'il ne forcera jamais les siens à s'engager dans cette voie. Pour gouverner son pays, maintenir les équilibres ethniques sans ignorer le poids des Eglises, ni celui des militaires, il doit user de subtilité, voire d'un machiavélisme dont il ne manque point.

«Avenir radieux»

Coup de semonce, le 12 mars 1989 : M. Ratsiraka est réélu à la tête de l'Etat avec «seulement» 63 % des suffrages exprimés. Il se retrouve même minoritaire dans les grandes villes du pays, notamment dans la capitale. Il se donne alors jusqu'à la fin de l'année pour procéder à des changements. Le 28 avril, il reçoit Jean Paul II devant lequel il n'hésite pas à vilipender ses adversaires politiques, dénonçant, au passage, avec un bel aplomb, *«la perversion des principes démocratiques»*...

Longtemps brouillonne et divisée, l'opposition commence à s'organiser. Elle forme d'abord un mini-front, puis une alliance démocratique pour se rassembler enfin au sein d'un Comité des forces vives. Devant la montée de la contestation, le chef de l'Etat se montre nerveux, méprisant et intolérant. Impossible de naviguer à contre-courant : il doit céder du terrain, acceptant, au mois de décembre 1989, que soit amendée la Constitution pour y introduire la notion de multipartisme.

«Je reste socialiste même si je fais la libéralisation et la privatisation», proclame encore, au mois de juin 1990, ce politicien pragmatique par stricte nécessité, qui reçoit, le 14 août, à Tananarive, M. Frederik De Klerk, le président sud-africain, dont il loue le *«courage»*. La tête dans les nuages, ce navigateur solitaire voit poindre, à l'horizon, *«un avenir radieux»* pour Madagascar. Cet avenir-là, l'opposition ne peut l'imaginer que sans lui. Sous la pression de la rue, l'homme des paris impossibles sera, finalement, obligé d'en convenir.

Mais, refusant de *«s'éclipser du pouvoir comme un voleur»*, M. Ratisraka négocie, pied à pied, sa sortie de scène. Cette fin de règne est ponctuée par une série d'épisodes, des plus rocambolesques – la nomination de *«ministres-bis»* qui doublent les ministres en place, l'enlèvement de M. Albert Zafy, alors premier ministre du gouvernement de transition – au plus dramatique : la *«Marche de la liberté»* qui s'achève, le 10 août 1991, devant le palais présidentiel, par la mort de plusieurs dizaines de manifestants pacifiques sur lesquels les forces de l'ordre ouvrent le feu. Le chef de l'Etat plaide non coupable : *«On a tiré en l'air»*, se défend-il face à ceux qui l'accusent d'avoir lui-même dirigé la répression.

Le *«roi Didier»* a beau dire que les contestataires de la place du 13 mai à Tananarive qui crient *«Ratsiraka miala»* (*«Ratsiraka va-t-en»*), ne sont *«qu'un ramassis de mécontents»*, que *«300 000 manifestants ne signifient rien par rapport aux millions de Malgaches»*, il n'en est pas moins contraint de composer avec ses adversaires. Il accepte la mise en place de structures de transition vers la troisième République et, partant, la rédaction d'une nouvelle Constitution, approuvée par référendum, le 19 août 1992, puis l'organisation d'une élection présidentielle qui signera sa perte. Celui qui se donnait pour ambition de *«servir»* son pays mais uniquement *«à la tête de l'Etat»*, promet *«d'accepter le verdict du peuple... s'il n'y a pas d'anomalie grave»*.

«La conscience claire»

Lorsqu'il était arrivé aux affaires, on n'avait pas donné cher de son avenir politique. Les tempêtes politiques auront, finalement, eu raison de son obstination. Les naufrageurs de l'opposition reprochaient, avec raison, à cet admirateur du général de Gaulle et de Napoléon d'avoir confisqué le pouvoir, et, en fin de compte, d'avoir conduit son pays qui avait tout pour vivre heureux, à la faillite économique.

Protégé par une garde prétorienne dirigée par des Nord-Coréens dans son palais-bunker flambant neuf d'Iavoloha, près de «Tana», M. Ratsiraka, l'homme au cigare entre les dents, vivait, comme toujours, dans la hantise d'un coup d'Etat. Il ne s'est, pourtant, jamais laissé démonter par les critiques de ses adversaires politiques. Il confiait, avec beaucoup d'amertume, que, s'ils arrivaient à leurs fins, la Grande Ile irait *«au devant de l'instabilité»*.

«Qu'on me blâme ou qu'on me loue, quel que soit le résultat des actions que j'ai entreprises, disait-il, *j'ai la conscience claire, nette et irréfragable que je travaille pour le peuple malgache, pour son progrès, pour le tiers-monde un peu et, pourquoi pas, pour l'humanité...»* Dans les circonstances actuelles, son départ, certes un peu laborieux, sera le meilleur service que Didier Ratsiraka peut rendre aux siens qui, décidément, ne le comprenaient plus.

JACQUES DE BARRIN

L'exemple malgache

Suite de la première page

Et les escarmouches parfois meurtrières entre «fédéralistes», proches de la présidence, et partisans de l'«unité nationale» ont maintenu une vive tension. Mais rien de tout cela n'a refroidi l'ardeur des quelque six millions d'électeurs. Liberté d'expression et pluralisme aidant, le deuxième tour du scrutin a pu se dérouler sinon parfaitement, du moins sans ces trucages massifs qui sont l'apanage des régimes de parti unique et des Etats autoritaires.

Le cas malgache n'est pourtant pas d'une totale nouveauté. Depuis trois ans, plusieurs pays ont fait l'expérience du changement sans violence : soit en organisant directement des élections (Cap-Vert, Sao-Tomé et Principe, Zambie), soit en faisant le détour par ces «grandes palabres» que sont les conférences nationales, chères à l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Congo, Niger). Le scénario de la transition «en douceur», dont la plupart des opposants africains se réclament aujourd'hui, a pourtant ses ratés.

Le plus spectaculaire est celui du Zaïre : les décisions de la conférence nationale «souveraine», qui a achevé ses travaux en août 1992, n'ont toujours pas permis au pays de se remettre en selle. La farouche résistance du président Mobutu, soutenu par une partie de l'armée, et la médiocrité de la plupart des dirigeants de l'opposition expliquent, pour une bonne part, cet inquiétant fiasco. Tandis que l'épreuve de force se poursuit à Kinshasa, avec sa litanie d'émeutes et de coups de théâtre, de mutineries et de pillages qui ravagent les provinces, devenues *terrae incognitae* pour les médias occidentaux.

Moins dramatique en apparence, la situation du Tchad reste préoccupante : c'est sur fond de guerre civile larvée que s'est ouverte, à la mi-janvier, une conférence nationale dont le pays espère qu'elle contribuera à un début de réconciliation.

De plus en plus seule

Devant les énormes défis de l'après-guerre froide, l'Afrique se trouve de plus en plus seule. Le monde occidental, dont l'autorité – pour contrer les menées soviétiques – avait fortement pesé sur l'évolution politique des pays africains, semble aujourd'hui chercher ses marques. Impuissance au Zaïre, déconfiture au Togo, incertitude en Somalie...

Même en Angola, où les Européens et les Américains ont encore des intérêts économiques importants, le rôle d'arbitre que la communauté internationale a cru pouvoir jouer est en échec : les élections de septembre 1992, censées marquer la fin de seize années de guerre civile, ont débouché sur la reprise de combats fratricides qui font craindre le pire. Trop vite ou trop mal engagée, l'épreuve électorale, réduite au rang d'outil par des dirigeants sans scrupule, se révèle un désastre. Dans le cas présent, la responsabilité du chef rebelle Jonas Savimbi est patente. Le Mozambique, tirant les leçons de la crise angolaise, envisage de repousser de quelques mois l'organisation d'élections, initialement prévues pour la fin 1993.

Le Cameroun ou le Kenya, qui n'ont pas l'«alibi» des fins de guerre, auraient-ils, eux aussi, franchi le pas trop vite? Au lendemain d'élections multipartites plutôt houleuses, l'impasse paraît totale. Au Cameroun, le duel entre le président Paul Byia, théoriquement vainqueur, et l'opposant John Fru Ndi, sûr de son succès, continue de paralyser un pays à l'économie sinistrée. Au Kenya, alors que les travaux du nouveau Parlement ont été suspendus, les affrontements tribaux et la montée du banditisme menacent l'industrie touristique, première source de richesse.

Coûteuses transitions

Contraints à une cohabitation qui, par définition, amoindrit leur toute-puissance d'autrefois, certains chefs d'Etat jouent sans vergogne la carte ethnique ou militaire. Le Togo et le Rwanda, plongés dans la tourmente depuis plus de deux ans, en donnent l'exemple sanglant. Il reste à espérer qu'un sursaut de sagesse puisse leur éviter de connaître le sort de ces pays privés d'Etat et de boussole que sont devenus le Libéria et la Somalie, où une force armée étrangère – ouest-africaine dans le premier cas, multinationale dans le second – tente de contenir les désordres, à défaut de ramener la paix.

Aussi douloureuses qu'elles soient, les mutations politiques que l'Afrique est en train de vivre semblent irréversibles. Le multipartisme – un mot tabou, il y a encore cinq ans, dans la plupart des capitales africaines – est désormais considéré comme indispensable à un processus démocratique devenu condition *sine qua non* de l'aide occidentale au développement. Djibouti a fini par s'y faire. Et même le Malawi du président «à vie» Kamuzu Banda, où un référendum sur le pluralisme est prévu.

L'organisation d'élections libres, faute d'expérience, est si difficile qu'ici et là on ne cesse de repousser la date des scrutins. Les «transitions» sont coûteuses. Les deux années de crise politique que vient de traverser Madagascar ont, certes, profondément aggravé l'état de son économie, déjà fort mal en point. Mais cette lenteur, à Tananarive ou ailleurs, vaut mieux, à coup sûr, que les séismes meurtriers en Somalie ou au Libéria.

CATHERINE SIMON

DIPLOMATIE

Selon la presse japonaise

La visite de M. Mitterrand au Vietnam et au Cambodge «peut contribuer à un nouvel équilibre» régional

TOKYO

de notre correspondant

Grande puissance asiatique, le Japon a suivi avec un intérêt particulier la visite du président français en Indochine, comme en témoigne la place que lui a accordée la presse (1). Par ce voyage, la France manifeste sa volonté d'un retour en Indochine a écrit l'*Asahi*, notant que si les objectifs économiques n'étaient pas absents de l'initiative de Paris, celle-ci avait également une dimension politique. La fin de la guerre froide a ouvert un vide politique dans la région, poursuit l'*Asahi*, que seule la Chine est en mesure de combler; mais pas plus sa force militaire que la suprématie économique japonaise ne sont perçues sans appréhension par leurs voisins : de ce point de vue, *«le retour en Indochine d'une puissance européenne qui n'a pas d'intérêt géopolitique dans la région peut contribuer à un nouvel équilibre»*.

Les journaux nippons relèvent par ailleurs l'absence de propositions nouvelles de Paris sur le Cambodge. Le *Mainichi* écrit, à propos du Vietnam, que Paris semble *«soucieux de faciliter la tâche des réformistes de Hanoï plutôt que de leur forcer la main sur la question des droits de l'homme et de la démocratisation»*. La plupart des journaux relèvent enfin que la France est la seule à pouvoir critiquer ouvertement les réticences de Washington à lever son embargo contre le Vietnam.

PHILIPPE PONS

(1) Six correspondants de presse japonais ont accompagné M. Mitterrand au Vietnam et au Cambodge.

EN BREF

□ **ARABIE SAOUDITE : expulsion de travailleurs africains séropositifs.** – Après avoir été soumis au test de dépistage du sida, qui s'est révélé positif, soixante et onze travailleurs originaires de pays africains ont été récemment expulsés d'Arabie saoudite, a rapporté, samedi 13 février, le quotidien saoudien *al-Madina*. Les autorités sanitaires saoudiennes avaient pris la décision d'imposer des tests de dépistage à tous les étrangers arrivant au royaume munis d'un permis de travail. – *(AFP.)*

□ **CHINE : le Parlement se réunira le 15 mars.** – L'Assemblée nationale populaire chinoise se réunira, en session annuelle, le 15 mars prochain, a-t-on appris de source officielle. Elle débattra des réformes économiques et d'un éventuel remaniement à la tête de l'Etat et du gouvernement, qui pourrait être favorable aux éléments réformistes. – *(Reuter.)*

□ **Fin de la visite de M. Felipe Gonzalez à Pékin.** – Le chef du gouvernement espagnol a quitté la Chine, samedi 13 février, à l'issue d'une visite officielle de quatre jours, qu'il a qualifiée de *«positive et prometteuse»* pour le développement des échanges bilatéraux. M. Felipe Gonzalez, qui a estimé que la question des droits de l'homme devait être traitée avec *«discrétion»*, a signé avec son homologue, M. Li Peng, un accord de prêt d'un montant de 535 millions de dollars devant permettre à la Chine d'acheter des équipements et des biens de consommation espagnols. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : accord de coopération scientifique avec la Chine.** – Pour la première fois depuis qu'ils ont établi des relations diplomatiques en janvier 1992, Israël et la Chine ont conclu, dimanche 14 février, un accord de coopération scientifique. Signé par le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, et le vice-ministre chinois des sciences, M. Li Xiao, l'accord prévoit une collaboration dans la recherche spatiale, dans les domaines de l'énergie, de l'électronique, de l'équipement médical et des techniques pour la prévention de la désertification. – *(AFP.)*

□ **TAIWAN : Bonn donne son accord à la vente de missiles américains.** – Bonn a donné son accord pour la vente par les Etats-Unis à Taïwan de missiles Patriot et Ram, dont des éléments sont de fabrication allemande, a indiqué, lundi 15 février, l'hebdomadaire *Focus*. Bonn ne verrait en effet aucune objection à l'exportation de ces *«armes purement défensives»*. – *(AFP.)*

□ **THAÏLANDE : assassinat d'un expert français auprès de l'ONU.** – Un expert français auprès des Nations unies, M. Claude Legoy, a été assassiné à Bangkok a indiqué, lundi 15 février, la police locale. Il a été tué à coups de couteau à son domicile dimanche soir. Selon la police, le mobile du crime serait d'ordre crapuleux. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BARROT (UDF)

Non à une « cohabitation-paralysie »

M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, qui était l'invité, dimanche 14 février, de « L'heure de vérité » sur France 2, s'est prononcé, en cas de victoire de l'opposition, pour une *« cohabitation-action »* et contre une *« cohabitation-paralysie »*. Il a souhaité que *« le président de la République lui-même, respectant l'esprit de la Constitution, se pose la question de savoir s'il doit renoncer ou s'il doit reconsulter les Français d'une manière ou d'une autre »*. *« En tout cas,* a-t-il ajouté, *il ne peut pas ne pas prendre acte d'une très forte volonté nouvelle du pays. Sous la Ve République, le président puise son pouvoir, son autorité, sa légitimité, du peuple. Si le peuple change d'avis, il ne peut pas ne pas en tenir compte. »* M. Barrot a jugé qu'il faudra *« sans doute se doter d'institutions qui évitent cette épreuve »*. Il a estimé qu'*« une élection présidentielle à la fin du mois de mars serait préférable pour le pays »*.

Commentant le projet de l'UPF, le président du groupe UDC a indiqué que le chiffre de 20 milliards de francs d'économies prévues par ce document pour 1993 était *« approximatif »* et n'exprimait qu'un *« ordre de grandeur »*. Il a souligné d'autre part que *« lorsque des temps meilleurs seront revenus, il faudra poser le problème d'un impôt sur une base plus large et des taux moins dissuasifs »*.

M. BAYROU (UDF)

La cohabitation est « une mauvaise chose pour la France »

Invité, dimanche 14 février, de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », M. François Bayrou a redit son hostilité à la cohabitation. *« Mon analyse sur la cohabitation n'a jamais changé depuis 1986,* a déclaré le secrétaire général de l'UDF. *Ce n'est pas une bonne chose pour nous, mais c'est peu important. C'est une mauvaise chose pour la France parce qu'il faudrait que tout le monde tire dans le même sens à la tête de l'Etat. »* Il a cependant reconnu que l'opposition devrait assumer ses responsabilités. *« Nous aurions pu refuser,* a-t-il dit, *s'il y avait eu accord des deux grandes familles politiques* [RPR et UDF] *pour dire : « nous refuserons la confiance au gouvernement nommé par le président ». Nous aurions pu faire une épreuve de force, c'est impossible parce que nous ne sommes pas tous du même avis. »* S'exprimant longuement sur les problèmes d'éducation, M. Bayrou s'est déclaré hostile à une *« concurrence entre les régions pour que les plus riches achètent les enseignants le plus cher »* comme à une gestion des enseignants au niveau des établissements.

Interrogé par ailleurs sur la multiplication des « affaires », M. Bayrou a expliqué qu'il *« vivait cela très mal »*. *« Il ne s'agit pas ici de droite ou de gauche,* a-t-il précisé. *Nous ne pouvons pas continuer avec ce type d'affaires en France, elles vont tout pourrir. Simplement que ceux qui sont coupables changent de métier, c'est la moindre des choses à l'égard des Français. »*

M. BÉRÉGOVOY

Les faux-semblants de l'opposition

Au cours d'un « banquet républicain », dimanche 14 février à Nevers, M. Pierre Bérégovoy, candidat dans la première circonscription de la Nièvre, a renouvelé ses critiques contre la plate-forme commune de l'opposition. *« On ne peut pas à la fois baisser les impôts,* a-t-il déclaré, *exonérer de cotisations sociales les entreprises, et réduire le déficit budgétaire, c'est impossible. »* Le premier ministre a affirmé que le droit à la retraite à soixante ans est *« menacé de façon déguisée »*. Il a estimé d'autre part que *« l'ouverture d'EDF à des capitaux privés ferait peser sur la production d'énergie nucléaire une hypothèque (...) impossible à accepter »*.

M. Bérégovoy a dénoncé comme une *« grosse erreur »* l'exonération de toute cotisation sociale pour les nouvelles embauches. *« Les patrons vont débaucher ceux pour qui ils paient des cotisations et ils vont embaucher ceux pour qui ils n'en paieront pas,* a-t-il dit. *Ce serait un faux-semblant absolu. »* Il a également jugé comme un *« faux-semblant »* le transfert annoncé des cotisations familiales des entreprises à l'Etat.

En ouverture de son discours, le chef du gouvernement a fait une brève allusion à la controverse sur son prêt immobilier. *« La calomnie,* a-t-il déclaré, *n'aura pas de prise sur moi parce que j'ai toujours eu le souci de respecter la loi et la justice. Ce n'est pas à soixante-sept ans que je changerai. (...) Les coups qui m'ont été portés ont au moins un avantage. En général, ils me stimulent. »* – (Corresp.)

M. GISCARD D'ESTAING

Il est « exclu » d'augmenter les impôts ou la CSG

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, déclare, dans une interview à l'AFP publiée dimanche 14 février, que la plate-forme commune du RPR et de l'UDF n'a pas été *« vraiment difficile à élaborer »*, mais qu'*« il a fallu insister jusqu'à la fin sur l'aspect européen »*. Interrogé sur la politique économique, l'ancien président de la République indique : *« Chaque fois que l'on augmente une charge ou un impôt, on augmente automatiquement le chômage, il est donc exclu de les augmenter, pas plus que la CSG. »*

A propos d'une éventuelle réduction du temps de travail, M. Giscard d'Estaing affirme : *« Il ne faut pas que la France travaille moins, il faut qu'elle travaille mieux et sans doute plus. Nous sommes ouverts à toutes les solutions visant à favoriser la flexibilité du travail mais la règle de base c'est qu'elle ne doit jamais affaiblir la compétitivité de nos entreprises. »*

Enfin, le président de l'UDF estime que *« le prochain gouvernement serait bien inspiré d'ouvrir un débat avec le mouvement écologiste pour voir les conditions dans lesquelles ce dernier pourrait être associé à tout ou partie du programme de redressement »*.

M. JOSPIN (PS)

La capacité réduite des politiques à peser sur l'emploi

M. Lionel Jospin, ancien ministre de l'Éducation nationale, estime dans un entretien accordé à *La Tribune Desfossés* datée du 15 février que *« sauf à bouleverser les pratiques et les conceptions du travail (...) la capacité d'un gouvernement, des politiques à peser sur la variable de l'emploi restera extrêmement réduite »*. Dimanche 14 février, au Forum RMC-*L'Express*, M. Jospin a déclaré que, si la droite remporte les élections législatives, la cohabitation *« se passera mieux que la première »*, parce que le président de la République *« sera moins investi dans les débats politiques du temps »*. M. Jospin, qui est partisan d'un régime présidentiel, a ajouté à ce propos : *« La France ne gardera pas pendant de longues années encore sans inconvénient un système avec un double exécutif. »*

M. Jospin a également affirmé qu'au lendemain des élections *« il faudra rebâtir les bases d'un courant authentique de gauche et socialiste »*. L'ancien premier secrétaire du PS a enfin estimé, à propos du prêt sans intérêt consenti par Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, qu'il n'y avait pas eu *« défaillance »* de la part du premier ministre.

M. JUPPÉ (RPR)

Après les affaires, les mensonges

M. Alain Juppé, qui était dimanche 14 février l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », a déclaré qu'en cas de large victoire de l'opposition *« la morale, le bon sens et la dignité commanderaient que M. Mitterrand s'en aille »*. Le secrétaire général du RPR s'est dit favorable à une réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel afin de permettre au président de *« se ressourcer plus fréquemment devant le corps électoral »* et de limiter les risques de cohabitation. Estimant que le chef de l'Etat est devenu *« un monarque tout-puissant »*, il a condamné cette *« dérive des institutions »*, ajoutant : *« Nous voulons revenir à une saine lecture de celles-ci en ramenant le président de la République à l'exercice de ses fonctions et non de celles du gouvernement. »*

M. Juppé a dénoncé la manière dont les socialistes *« pervertissent »* le débat public. *« Après les affaires, voici les mensonges »,* a-t-il dit, en relevant diverses déclarations de MM. Bérégovoy, Sapin et Fabius, qui visent, selon lui, à *« dénaturer »* le projet de l'opposition. Interrogé sur plusieurs points de ce programme, M. Juppé a notamment précisé : *« Nous ferons tout pour éviter d'augmenter la CSG. »*

Enfin, interrogé sur l'emprunt de M. Bérégovoy à Roger-Patrice Pelat et sur le voyage de M. Chirac dans le sultanat d'Oman (*le Monde* du 11 février), M. Juppé a estimé que ces deux affaires ne pouvaient être mises *« sur le même plan »*. La première, selon lui, révèle *« au minimum de la légèreté »* de la part de M. Bérégovoy ; sur la deuxième, *« toute la lumière a été faite »* (1).

(1) M. Juppé nous a précisé, à l'issue de l'émission, que le voyage de M. Chirac a été payé par le RPR.

Réformer les institutions

par Thomas Ferenczi

LA question de la cohabitation n'est peut-être pas au premier plan des préoccupations des Français, comme l'a fait observer M. Alain Juppé au « Grand Jury RTL-*le Monde* », mais elle n'en est pas moins fondamentale pour le fonctionnement des institutions. Il n'est pas indifférent de savoir, en effet, si l'opposition, en cas de victoire aux élections législatives, sera en mesure d'appliquer son programme ou si elle devra composer avec le président de la République. Dans le premier cas, elle réduira celui-ci à un rôle mineur, qui n'est guère conforme, quoi qu'en dise le secrétaire général du RPR, à l'esprit de la Constitution ; dans le second, en acceptant de partager le pouvoir avec M. Mitterrand, elle serait infidèle au choix de l'électorat.

C'est dire qu'à l'approche d'une deuxième cohabitation, l'idée d'une réforme des institutions revient nécessairement à l'ordre du jour. M. Jacques Barrot a souhaité, dimanche, à « L'heure de vérité », une telle réforme afin d'éviter à l'avenir l' *« épreuve »* de la cohabitation. M. Alain Juppé a été plus précis en suggérant que le mandat du président de la République et celui des députés soient d'une durée égale. M. Valéry Giscard d'Estaing, dans un entretien au *Financial Times*, lundi 15 février, développe la même analyse. Il y exprime sa préférence pour le quinquennat, qui permettrait, dit-il, de faire coïncider l'élection présidentielle et les élections législatives, tout en réduisant les pouvoirs *« un peu excessifs »* du chef de l'Etat.

A gauche, M. Lionel Jospin a rappelé dimanche, au Forum RMC-*L'Express*, qu'il était favorable à une évolution vers un régime présidentiel. Il a estimé que la France ne garderait pas longtemps *« sans inconvénient »* un système *« avec un double exécutif »*. Bref, la concurrence prévisible entre les deux légitimités, celle de 1988 et celle de 1993, conduit les milieux politiques à s'interroger sérieusement sur la solidité du système politique hérité du général de Gaulle.

Le rapport Vedel

Il est vrai que, de part et d'autre, on s'efforce d'aborder le sujet avec modération. Après M. Mitterrand, qui a assuré, dans son entretien au *Monde* du 9 février, qu'il respecterait la volonté populaire, la droite, à son tour, répète qu'elle n'entend pas se livrer à un « putsch » constitutionnel, comme elle en a été accusée. L'interrogation sur les institutions n'en est pas moins désormais largement répandue. Elle se justifie d'autant plus que le comité consultatif mis en place il y a quelques semaines par le chef de l'Etat sous la présidence de M. Georges Vedel devait lui remettre son rapport lundi 15 février et que la plus attendue de ses propositions porte sur la durée du mandat présidentiel.

M. Mitterrand a souhaité que celle-ci ne soit pas inférieure à six ans afin de maintenir une différence entre la longévité de l'Assemblée nationale et celle du chef de l'Etat. Mais c'est précisément cette différence qui se trouve aujourd'hui remise en cause. Aussi les incertitudes de la prochaine cohabitation pourraient-elles donner de nouveaux arguments à ceux qui veulent en finir avec le septennat.

En attendant, la campagne présidentielle commence sous la campagne législative. M. Jacques Toubon a déclaré, samedi à Limoges, que *« la victoire aux législatives préparera l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République »*. Mme Ségolène Royal a affirmé, dimanche sur Radio J, que la campagne actuelle doit permettre de *« préparer les conditions de la victoire suivante, la présidentielle »*. Comme si ces deux années ne devaient être qu'une parenthèse. Comme si elles pouvaient déjà être tenues pour deux années perdues.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

POINT DE VUE

Jusqu'au dernier souffle

par Jean-Pierre Balligand, Frédérique Bredin, François Hollande, Jean-Noël Jeanneney, Jean-Pierre Mignard, Pierre Moscovici, Ségolène Royal

PAS une semaine, pas un jour sans qu'un sondage ou un commentaire n'annonce ou ne proclame, dans une étonnante indifférence, la présence d'une majorité de plus de quatre cents sièges pour la droite dans la prochaine Assemblée, comme si l'événement était aussi anodin qu'inévitable.

Que la droite, dans son expression la plus dure, veuille faire disparaître la gauche, on la comprend. Elle est tant pressée de se mettre à l'ouvrage qu'elle offre le spectable peu rafraîchissant de ses luttes internes pour Matignon, marche-pied de l'Elysée. Elle compose avec gourmandise des gouvernements copie jaunie des cabinets passés, aussi vite remaniés qu'ils sont constitués. Quelle espérance nos concitoyens pouraient-ils trouver dans ce combat des chefs, ces luttes de clans, ce rituel byzantin?

Confrontées à une conjoncture internationale qui harassera le pays pendant longtemps, les formations conservatrices n'ont d'autre recette à délivrer sinon de rétablir ici ou là des avantages, ou de baisser les impôts les plus défavorisés. La description du mirage libéral ne leur donne plus comme destin que la gestion frileuse des corporatismes au nom de la réforme. Gageons que l'appel aux peurs, avec son traditionnel cortège d'ordre national, montera vite des profondeurs d'une majorité parlementaire assaillie par les revendications et qui n'aura plus d'autre issue que son refuge naturel : l'intolérance.

Ce n'est donc pas la droite qui gagne électoralement. Les chiffres indiquent, au contraire, des intentions de votes étales en sa faveur, et son élan idéologique est brisé depuis la fin des folles années libérales. C'est surtout la gauche qui est victime d'une crise de langueur lui faisant douter de son identité, de ses chefs et de son aptitude à incarner l'espoir.

Le militantisme écologiste, celui des Verts, est né de notre difficulté à «changer la vie». Son autre aile, Génération Ecologie, veut apparemment faire oublier les bons moments de notre vie commune. Cette attitude brouille l'intelligence des choix. Réformateurs à l'intérieur de notre propre camp, nous aurions passionnément souhaité qu'une autre manière de concevoir la politique puisse, ailleurs même que dans nos rangs, illustrer ce que nous souhaitions pour notre propre parti. Il n'en est rien. Aussi faut-il, pour le moment, ne compter que sur nous-mêmes.

Des erreurs et des fautes ont été commises, avec en sus des faiblesses de comportement là où on nous attendait exemplaires. Mais notre histoire et la longue liste de ce qui a été fait ne justifient pas cette insupportable prostration. C'est au nom de ce bilan et de l'immensité des chantiers à venir, c'est aussi parce que la gauche est le lieu historique de la confluence de tous ceux pour qui un monde immobile n'est pas le meilleur des mondes que nous appelons chacun à réagir afin d'éviter un échec trop bien annoncé pour qu'on s'en satisfasse.

Ensemble, et avec d'autres, nous tiendrons meetings et réunions afin de faire la première des démonstrations que les électeurs attendent de nous : établir la preuve que la gauche, c'est d'abord la fierté de s'en revendiquer, le sens de la communauté et enfin l'amitié qui peuvent, seuls, circonscription après circonscription, redonner du courage à ceux qui croient encore rallier les hésitants et reconquérir les déçus.

Il sera temps, le 29 mars, de dresser les responsabilités, individuelles et collectives, dans la gestion des années passées et de convenir de ce qu'il faudra faire ou refaire pour recomposer la politique. Aujourd'hui, les enjeux sont trop graves pour ne pas se lancer à corps perdu et le cœur au ventre dans un affrontement qui, que cela plaise ou non, oppose la gauche à la droite et risque d'affecter durablement l'équilibre du pays.

Seuls ont déjà accepté la défaite ceux qui croient devoir la mériter.

► Jean-Pierre Balligand est député PS de l'Aisne, Frédérique Bredin, candidate du PS dans la Seine-Maritime, est ministre de la jeunesse et des sports, François Hollande est député PS de la Corrèze, Jean-Noël Jeanneney, candidat de la majorité présidentielle dans la Haute-Saône, est secrétaire d'Etat à la communication, Jean-Pierre Mignard, candidat du PS dans le Nièvre, est secrétaire général du club Témoin, Pierre Moscovici, candidat dans le Doubs, est trésorier du PS, Ségolène Royal, candidate du PS dans les Deux-Sèvres, est ministre de l'environnement.

Une élection municipale...

NOUVELLE-CALÉDONIE : Lifou (1er tour).

I., 6785; V., 3782; A., 44,25 %; E., 3756.

Liste conduite par M. Cono Hamu, div. indép., 978 (26,03 %); liste conduite par M. Macate Wénéwa, 819 (21,80 %); liste conduite par Xeine Kokoetha, FLNKS, 710 (18,90 %); liste conduite par M. Goine Wamo RPCR, 584 (15,54 %); liste conduite par M. Cesar Quenegei, RPCR diss., 403 (10,72 %); liste conduite par M. Edouard Wapaé, div. indép., 262 (6,97 %).

[Acculé à la démission à la suite d'une offensive des autorités coutumières qui lui reprochaient des comportements «offensants», l'ancien maire, M. Cono Hamu, qui n'a pu se représenter sous les couleurs de son parti, l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), a réalisé un bon score dès le premier tour de ce nouveau scrutin en recueillant 26,03 % face à cinq autres listes. Ces élections sont également marquées par un événement sans précédent dans l'histoire politique de la Nouvelle-Calédonie : l'entrée en lice des «coutumiers». Avec 21,80 % des suffrages, la liste conduite par M. Macate Wénéwa, qui exprime ce nouveau courant, arrive en seconde position.

Dans ce contexte d'éclatement de la mouvance indépendantiste et de redéfinition des rapports entre la politique et la coutume en milieu canaque, le scrutin révèle également la difficulté pour une liste estampillée FLNKS (18,90 %) de maintenir ses scores antérieurs. Mais cet essoufflement ne profite pas pour autant à la sensibilité anti-indépendantiste qui, avec un total de 26,26 %, marque un recul par rapport au scrutin de 1989. Au sein de cet électorat partisan du maintien de l'archipel dans l'ensemble français, la liste dissidente du Mouvement des Calédoniens libres, suscitée par l'ancien sénateur, M. Dick Ukeiwé, n'est pas parvenue à supplanter la liste «officielle» du RPCR, fidèle au député RPR M. Jacques Lafleur.

En mars 1989, les résultats du second tour avaient été les suivants. I., 6620; V., 4609; E., 4600; A., 30,38 %. Liste UC, indép. 42,65 %, 21 ELUS; liste RPCR-RPR 39,38 %, 6 ELUS; liste FULK, indép. 13,2 %, 2 ELUS. Ceux du premier tour avaient été : I., 6620; V., 4422; E., 4404; A., 33,50 %. Liste RPCR-RPR 32,58 %; liste UC, indép., 32,06 %; liste FULK, indép., 14,98 %; liste Palika, indép., 10,08 %; liste UPCI, indép., 5,79 %; liste FANC, indép., 4,51 %.]

... et une cantonale partielle

CHARENTE-MARITIME : canton d'Aulnay-de-Saintonge (1er tour).

I., 5 639; V., 3 398; A., 39,74 %; E., 3 151.

Bernadette Guillard, div. d., m. d'Aulnay-de-Saintonge, 1 746 (55,41 %) ELUE. Jean-Claude Lègeron, div. g., m. de Nuaillé-sur-Boutonne, 1 063 (33,73 %); Pierre Puteau, PC, 342 (10,85 %).

[Cette partielle était organisée à la suite du décès survenu en décembre, de Paul Baron (PS), maire de Chives, qui avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1988 avec 2 537 voix (91,78 %) contre 227 ((8,21 %) à Pierre Puteau (PC) sur 5 944 inscrits, 3 121 votants (soit 47,49 %) et 2 764 suffrages exprimés.

Les deux points forts de la campagne ont été la réforme de la PAC et les difficultés de l'emploi dans ce canton viticole votant traditionnellement à gauche. Mme Guiard, qui l'emporte avec une majorité confortable, arrive nettement en tête à Aulnay (572 voix contre 93 à M. Lègeron et 34 à M. Puteau). Au conseil général, Mme Guiard ne trouvera qu'une seule collègue, Mme Andrée Renouard, MRG, conseiller général de La Rochelle-1.]

La FNSEA pose trois questions aux candidats

Le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Luc Guyau, a adressé jeudi 11 février à tous les candidats aux élections législatives un dossier qui rappelle les demandes prioritaires des agriculteurs et qui leur pose trois questions devant être au centre des réunions électorales :

– *«L'agriculture constitue-t-elle un instrument dans la politique de l'emploi et dans celle de l'occupation de l'espace?»*

– *«Considérez-vous plutôt l'agriculture comme un état ou plutôt comme un métier caractérisé par des chefs d'entreprise responsables de leur exploitation?»*

– *«Faut-il que l'Europe soit présente sur les marchés alimentaires mondiaux et utilise cette présence pour affirmer son existence sur la scène internationale?»*

M. Guyau ajoute que *«le veto français au pré-accord de Washington* (de novembre 1992) *sur le volet agricole du GATT constitue la décision la plus attendue et la plus efficace pour relancer l'activité du secteur».*

□ **M. Chirac : *«Il n'y a pas de fatalité de l'insécurité.»*** – M. Jacques Chirac, président du RPR, a estimé, samedi 13 février, à Paris, *«qu'il n'y a pas de fatalité de l'insécurité»*, mais *«simplement un comportement des pouvoirs publics qui peut la diminuer ou la laisser s'accroître». «Pour des raisons idéologiques, les socialistes n'ont jamais estimé que la sécurité était une priorité»*, a ajouté M. Chirac, qui a affirmé qu'il sera *«long et difficile»* de redresser la situation de *«crise profonde de la police»*.

□ **Manifestation d'agriculteurs contre M. Michel Rocard.** – Venu soutenir la candidature de M. Roger Bambuck, son ancien secrétaire d'Etat aux sports, M. Michel Rocard a été accueilli, vendredi 12 février à Vernouillet, près de Dreux (Eure-et-Loir), par une soixantaine de membres de la Coordination rurale, qui ont lancé des œufs et des poignées d'engrais. Contraint de se réfugier dans les cuisines de la salle des fêtes, l'ancien premier ministre a estimé que *«le monde agricole mérite plus d'intelligence pour défendre sa cause».*

□ **M. Jean-Marc Ayrault (PS) propose un référendum sur la protection sociale.** – Le maire de Nantes, M. Jean-Marc Ayrault, député (PS) de Loire-Atlantique, a proposé, samedi 13 février, l'organisation d'un référendum *«sur la question fondamentale du socle de la cohésion sociale, notre système de protection sociale, de retraite et de santé»*. Pour M. Ayrault, un tel *«engagement de la nation»* permettrait de mettre un terme à des *«déchirements et querelles inutiles»*.



D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Centre : la gauche résiste

La division de la droite, qui a multiplié les primaires peut limiter la déconfiture des socialistes

ORLÉANS

de notre envoyée spéciale

Etre ministre ou ancien ministre et candidat à Orléans n'est pas forcément un avantage. Ce fut l'une des surprises des élections législatives de 1988 : dans la troisième circonscription du Loiret, M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), ministre des transports dans le gouvernement de M. Jacques Chirac et maire d'Orléans, était battu de 421 voix par le candidat socialiste, M. Jean-François Lapaire. C'est l'un des enjeux des élections de mars prochain : M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales et maire (PS) d'Orléans, retrouvera-t-il son siège à l'Assemblée nationale ?

S'il entend bien faire mentir la fatalité, le ministre-maire a retenu la leçon. Son agenda en témoigne : à quelques semaines des élections, mieux vaut assurer sa présence à une soirée loto, organisée par l'association de rugby à la salle des fêtes de Saint-Jean-le-Blanc, à une assemblée générale de la société d'horticulture d'Orléans ou encore à une demi-finale de billard artistique que s'attarder dans son bureau ministériel de la place Beauvau.

De son Pas-de-Calais d'origine, M. Sueur a gardé les méthodes qui, là-bas, assurent depuis si longtemps le succès des socialistes : un quadrillage méticuleux de la circonscription, une présence de chaque instant sur le terrain, une proximité quasifamiliale avec ses électeurs. Dans les rues bourgeoises d'Orléans, on peut railler cet art consommé de la poignée de main, des inaugurations ou des poses de première pierre. N'empêche qu'il lui a, jusqu'alors, plutôt réussi. Député depuis 1981, constamment réélu depuis, M. Sueur a su renforcer son implantation locale en remportant, en 1989, un succès inespéré aux municipales à Orléans. Près de quatre ans de mandat ont, depuis, conforté son image de socialiste modéré, gérant sans heurts et sans bouleversante ambition la cité johannique.

Loiret : la tentative de Mme Barzach

Au-delà du mandat de député de la première circonscription du Loiret, c'est bien le choix de la tête de liste aux élections municipales de 1995 qui se jouera partiellement les 21 et 28 mars prochains. Là réside sans doute, à côté de son bilan personnel, la vraie chance du candidat socialiste, car l'enjeu a aiguisé les appétits à droite. Divisée depuis la démission de M. Jacques Douffiagues en 1988 de ses fonctions de maire d'Orléans, après son échec aux législatives, l'opposition n'est pas parvenue, cette fois encore, à s'entendre sur un candidat.

Elle s'est d'abord déchirée sur un nom, celui de Mme Michèle Barzach. Après l'échec d'une première tentative d'implantation dans le département lors des élections régionales de mars 1992, la candidature de l'ancien ministre de la santé de M. Chirac était à nouveau évoquée cet automne. Fortement soutenue, au sein du Parti républicain, par M. Douffiagues, Mme Barzach confirme, le 16 octobre, au cours d'une conférence de presse à Orléans, sa volonté d'être *« candidate quoi qu'il arrive »* contre M. Sueur. Elle ne le restera que deux mois, faute d'obtenir le soutien des instances de l'UDF.

Mais l'annonce de sa venue a suffi à bouleverser le jeu : Mme Annick Courtat, maire (RPR) de La Ferté-Saint-Aubin, décide immédiatement de s'opposer au parachutage de l'ancien ministre qui a *« trahi »* le parti gaulliste et dépose sa candidature. A l'UDF, la concurrence s'exacerbe entre M. Jean-Louis Bernard (radical), éphémère maire d'Orléans après le départ de M. Douffiagues de 1988 à 1989, et M. Antoine Carré (Parti républicain), maire de Saint-Jean-le-Blanc, adversaire malheureux de M. Sueur aux législatives de 1988, qui comptent bien tenter tous les deux leur chance cette fois-ci.

Le renoncement de Mme Barzach leur permet finalement de se partager les circonscriptions : M. Bernard défendra seul les couleurs de l'opposition contre M. Jean-François Lapaire, député (PS) sortant et maire de Saint-Jean-de-Braye, qui apparaît très menacé cette fois, et M. Carré, investi dans la circonscription de M. Sueur, affrontera au sein d'une primaire la candidate RPR.

Cette division de la droite orléanaise limite les chances de l'opposition de remporter un succès dans les cinq circonscriptions du Loiret. Les trois députés RPR sortants, MM. Eric Doligé, Jean-Paul Charié et Xavier Deniau, ne devraient en tout cas avoir aucun mal à retrouver leur siège. En appelant à voter « non » au référendum, tous trois ont renforcé leur popularité dans un département rural qui s'est majoritairement prononcé contre la ratification du traité de Maastricht.

Indre-et-Loire : l'inamovible Jean Royer

Les candidatures multiples à droite pourraient également permettre au PS de sauver une des trois circonscriptions qu'il détient dans l'Indre-et-Loire. Sur les trois députés socialistes sortants, Mme Christiane Mora, MM. Jean-Michel Testu et Jean Proveux, seuls ces deux derniers se représentent. Elue depuis 1981, devenue maire de Loches aux dernières élections municipales, Mme Mora avait annoncé dès cet automne son intention de ne pas briguer un nouveau mandat de député dans la troisième circonscription du département. Après quelques mouvements de mauvaise humeur chez les militants socialistes locaux, M. Eric Ghebali, trente et un ans, ancien président de l'Union des étudiants juifs de France, membre fondateur de SOS-Racisme, a été investi officiellement par le PS pour lui succéder.

L'opportunité de reprendre à la gauche cette circonscription, qui est un de ses bastions traditionnels, a toutefois suscité trop d'envies à droite : le RPR a investi M. Jean-France Baeskens, l'UDF a choisi M. Jean-Jacques Descamps, ancien secrétaire d'Etat au tourisme dans le gouvernement de cohabitation de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988, et, pour ne pas être en reste, le CNI soutient M. Jean Castagnou, ex-RPR, maire de Chenonceaux, ancien député de 1978 à 1981. Le bénéficiaire de cette division pourrait bien être M. Joseph Poli, ancien journaliste, qui se présente avec l'étiquette Génération Ecologie.

La droite part également en ordre dispersé contre M. Testu, dans la cinquième circonscription. M. Renaud Donnedieu de Vabres, conseiller régional (PR), directeur de cabinet de M. François Léotard, qui avait affronté M. Testu en 1988, semble avoir du mal à s'implanter dans la circonscription puisque, en dépit du soutien de l'UDF, il n'a pas pu imposer cette fois encore sa candidature unique. Son retrait, annoncé le 6 février, n'a pas pour autant contribué à clarifier totalement la situation. Aux côtés du candidat investi par le RPR, M. Philippe Briand, maire de Saint-Cyr-sur-Loire, reste en lice M. Michel Montaubin, un fidèle de M. Jean Royer, maire de Tours, dont il est le premier adjoint. Autre protégé du Parti républicain, où il assure les fonctions de secrétaire général, M. Hervé Novelli a eu plus de chance dans la quatrième circonscription, celle de M. Proveux, en obtenant finalement le retrait du candidat centriste, M. Jean-Louis Hay.

Nul dans l'opposition n'a en revanche osé défier M. Jean Royer (div. d.), qui, à l'âge de soixante-douze ans, se représente dans la première circonscription. Après trente-cinq ans de mandat, le maire de Tours, qui retrouve son traditionnel adversaire socialiste, M. Jean Germain, paraît toujours assuré de sa réélection. La seule insolence qu'il semble devoir craindre serait d'être contraint à un second tour si le candidat de Génération Ecologie, M. Claude Pujol, parvient à réunir suffisamment de voix sur son nom.

C'est également sans inquiétude que M. Bernard Debré (RPR) repart en campagne, quelques semaines seulement après avoir facilement emporté, le 20 décembre à l'occasion d'une élection municipale partielle, la mairie d'Amboise. Déjà fort d'une bonne implantation personnelle dans le département, M. Debré y a ajouté une revanche symbolique, en reprenant à M. André Chollet (MRG) le fauteuil de maire détenu par son père, M. Michel Debré, de 1966 à 1989.

Indre : M. Laignel toujours présent

Fleuron socialiste de la région Centre, l'Indre avait retrouvé en 1988 son score de 1981, en envoyant trois députés PS à l'Assemblée nationale : MM. André Laignel, Jean-Paul Chanteguet et Jean-Yves Gateaud. Cinq ans plus tard, le reflux annoncé de la gauche devrait épargner ce département où deux des sortants bénéficient d'une situation très favorable. Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle puis à l'aménagement du territoire, M. Laignel a largement fait bénéficier son département de son expérience ministérielle. Très présent sur le terrain, réélu dès le premier tour avec plus de 68 % des voix à la mairie d'Issoudun en 1989, il ne devrait pas être menacé par son adversaire unique de l'opposition, M. Nicolas Forissier (UDF-PR).

Dans ce département très agricole où le vote hostile à Maastricht a réuni 55,84 % des suffrages, on a également apprécié la position de M. Chanteguet, qui s'est désolidarisé du gouvernement lors du débat sur le budget de l'agriculture à l'Assemblée nationale. En dépit du discrédit des socialistes, il semble là aussi peu probable que le candidat de droite, M. René Chabot (RPR), peu connu dans la circonscription, parvienne à mettre en péril le maire du Blanc, qui avec 58,52 % des voix en 1988 avait réalisé le meilleur score du département aux élections législatives.

La bataille est en revanche plus inégale dans la première circonscription, où M. Gateaud avait battu en 1988 M. Michel Aurillac (RPR), ministre de la coopération dans le gouvernement de M. Chirac. Face à M. Gateaud, devenu en 1989 maire de Châteauroux, une primaire à droite opposera M. Patrick Serpeau (RPR) à M. Michel Blondeau (UDF). Vice-président du conseil général, maire de Déols, ce dernier est considéré comme un excellent candidat de second tour, susceptible de réunir sur son nom les voix de droite très dispersées du premier tour.

Cher : un des fidèles soutiens de M. Marchais

Résistante dans l'Indre, la majorité présidentielle est en revanche donnée largement perdante dans le département voisin du Cher, où M. Alain Calmat (app. PS) n'est pas parvenu à s'implanter. Plus à l'aise dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale que sur le terrain, M. Calmat a obtenu un très mauvais score aux élections régionales, en ne conservant qu'un siège, le sien, à la gauche. Les voix communistes qui, en 1988, lui avaient été d'un grand secours risquent fort de ne pas se retrouver sur son nom cette fois-ci. Face à M. Calmat, le candidat unique de l'opposition, M. Serge Lepeltier (RPR), entrepreneur de travaux publics, élu conseiller régional sur la liste de M. Jean-François Deniau (UDF), est en bonne position, même si dans cette circonscription majoritairement à gauche de nombreux électeurs seront sans doute tentés de reporter leurs suffrages sur M. Yves Barrière, investi par Génération Ecologie.

Loir · Chartres · Cher · Orléans · Loiret · Blois · Loire · Tours · Cher · Indre · Bourges · Châteauroux

Maire de la petite commune de Farges-Allichamps depuis 1989, M. Barrière pourrait en effet remporter un bon succès d'estime au premier tour. Professeur d'arts appliqués au lycée de Saint-Amand-Montrond depuis 1966, fondateur du journal de lycée *le Mur*, dont la notoriété a largement dépassé les frontières du Cher et de la région Centre, il a su gagner sur les dossiers locaux l'estime des maires de son canton que son physique – boucle d'oreille, cheveux longs – et ses passions – dont une Harley Davidson rachetée à Brigitte Bardot – pouvaient surprendre...

Mais ce n'est pas cette circonscription, ni celle de M. Jean-François Deniau (UDF), député sortant, président du conseil général, donné gagnant avant même de faire campagne, qui retient l'attention dans le Cher. Les regards se portent sur la deuxième circonscription, où le député communiste sortant, M. Jacques Rimbault, maire de Bourges, risque de devoir affronter, au second tour, un de ses anciens collègues députés socialistes, M. Jean Rousseau, maire de Vierzon, fraîchement étiqueté Génération Ecologie.

Tout sépare les deux hommes : le premier, membre du PCF depuis 1946, n'a jamais douté de son engagement et reste, aujourd'hui encore, dans la plus pure orthodoxie, un des fidèles soutiens de M. Georges Marchais. Cette fidélité absolue à son parti ne l'a pas empêché de se faire élire maire de Bourges en 1977, après avoir été longtemps adjoint au maire communiste de Vierzon, et député en 1981, constamment réélu depuis (près de 60 % des voix au second tour en 1988). Seuls sa popularité et le respect personnel qu'il a su imposer permettent au PCF de conserver une véritable influence dans le département. Et en dépit d'une opération lourde à l'automne, l'ablation d'un kyste au cerveau qui l'a laissé diminué physiquement, M. Rimbault, *« communiste, Français, Berrichon »*, repart une fois encore, pour tenter de conserver au PCF son siège de député.

Face à cette statue du Commandeur, le parcours de M. Rousseau apparaît autrement plus sinueux. Secrétaire fédéral du PS dans le Cher de 1979 à 1989, avec une interruption de 1981 à 1986 pour exercer son mandat de député, conseiller municipal socialiste du maire communiste de Vierzon, M. Rousseau a été exclu du PS pour s'être allié à la droite lors d'une élection municipale partielle en 1990, qui lui a permis de ravir la cité au PCF. Jeune, ambitieux, M. Rousseau est, de tous les candidats, le seul à pouvoir ébranler M. Rimbault. Le PS, laminé par les divisions, est inexistant, et la droite, représentée par M. Franck Thomas-Richard (UDF-PR), ne devrait pas pouvoir être en mesure d'arbitrer ce duel dans une circonscription qui a voté à 61,55 % pour M. François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1988.

La droite devrait se consoler dans le Loir-et-Cher, en retrouvant un des deux sièges de députés qu'elle avait perdu de justesse en 1988 au profit de M. Jeanny Lorgeoux (PS), maire de Romorantin. Seule la circonscription de Blois devrait encore une fois faire mentir la réputation droitière du département, en renvoyant à l'Assemblée nationale l'actuel ministre de l'éducation nationale, de la culture et de la communication, maire de la cité, conseiller général, M. Jack Lang. Il ne reste plus à ce dernier qu'à annoncer sa candidature...

PASCALE ROBERT-DIARD

► Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne et en Bretagne (*le Monde* des 3, 4, 5, 6 et 10 février).

Eure-et-Loir : Dreux ou l'exploitation d'un symbole

DREUX

de notre envoyée spéciale

Faire parler de lui est un art dans lequel M. Roger Bambuck excelle. Ancien champion olympique, ancien secrétaire d'Etat aux sports, membre d'aucun parti, titulaire d'aucun mandat électoral : en ces temps difficiles pour quiconque se dit de gauche, il aurait pu être voué au pire à l'oubli, au mieux aux regrets. C'était compter sans la ville de Dreux. La petite ville d'Eure-et-Loir est devenue en France un symbole, celui de la victoire du Front national. Après avoir fait entrer des élus du parti d'extrême droite à la municipalité en 1983, elle est la seule à s'être donné, en 1989, à l'occasion d'une élection législative partielle, un député du Front national, Mme Marie-France Stirbois.

La route était donc tout indiquée pour M. Bambuck : son retour sur la scène politique se ferait là. Quoi que puissent en penser les socialistes locaux, auxquels il a à peine demandé leur avis. Quelle que soit la publicité que par sa venue il accordait au député sortant. Quels que soient les changements intervenus, depuis, au sein de la majorité municipale de droite, conduite par M. Jean Hieaux (RPR), lequel, après avoir flirté avec le Front national, est devenu, mais un peu tard, un de ses adversaires les plus résolus.

Le climat a changé

Certes, ils n'étaient pas nombreux, à gauche, à se bousculer pour mener le combat contre Mme Stirbois. Laminé par ses divisions internes, le PS ne parvenait pas à s'entendre sur un candidat. Mais quand le nom de l'ancien secrétaire d'Etat a commencé à circuler, nombreux sont ceux qui ont cru à un « canular », à une « provocation ».

Elus de l'opposition au sein du conseil municipal depuis l'échec de Mme Françoise Gaspard, les socialistes de Dreux sont les premiers à convenir que le climat a changé dans la ville depuis les élections municipales de 1989. Le maire, aidé massivement par l'Etat et les collectivités locales, a pris en main les dossiers les plus lourds de la cité, la réhabilitation des grands ensembles des Chamards et du plateau Nord, où vit une population majoritairement d'origine immigrée.

Dreux, lentement, s'efforce de ne plus être Dreux. Certes, la délinquance reste élevée, dans cette ville où un habitant sur deux a moins de trente ans et où le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale. Certes, Mme Stirbois continue de se tailler un franc succès sur le « plateau » en affirmant que l'on peut lutter contre la crise en renvoyant chez eux tous les immigrés. Mais à Dreux, jusqu'à ces dernières semaines, on pouvait aussi parler, comme dans n'importe quelle autre ville, du problème de l'enfouissement des ordures ménagères ou du projet de ballastière, et pas seulement de la question de l'insécurité ou de l'immigration.

La candidature de M. Bambuck, en attirant à nouveau tous les regards sur Dreux, risque de relancer artificiellement un débat qui, s'il est loin d'être clos, est en tout cas apaisé. Est-ce là la vertu principale que l'on devait demander à un candidat de gauche ? se demande-t-on aujourd'hui dans la ville.

La droite, par la voix de son candidat, M. Gérard Hamel (RPR), a beau jeu de dénoncer la *« manipulation »* des socialistes. Ce serait oublier un peu vite que sans l'alliance passée en 1983 le Front national ne serait sans doute pas aussi puissant dans la circonscription aujourd'hui. Mais, avec la foi des nouveaux convertis, le candidat affirme haut et fort que son seul adversaire aujourd'hui est Mme Stirbois. Entre les deux candidats *« hypermédiatisés »* que sont le député sortant et son challenger soutenu par le PS, M. Hamel veut être *« le député qui sert à quelque chose. Mme Stirbois n'a servi à rien, et servirait moins encore dans l'Assemblée de demain, où elle resterait député de l'opposition. Aujourd'hui, elle nous dessert, en donnant de la ville une image désastreuse pour les cadres ou les entreprises qui voudraient s'implanter ici »*.

P. R.-D.

SOCIÉTÉ

Le désordre policier

Crise des organisations majoritaires, divisions entre catégories, inculpations de responsables... le prochain ministre de l'intérieur sera confronté à un syndicalisme affaibli

«Qui veut diriger la police a besoin de s'appuyer sur un syndicalisme fort.» Enoncé par deux anciens directeurs généraux de la police nationale – l'un est socialiste, l'autre pas – de la décennie écoulée, cet axiome avait fait les beaux jours de la place Beauvau sous les ministères Defferre et Joxe. Il est aujourd'hui passé de saison, tant les bouleversements du paysage syndical rendent désormais délicate la gestion de la «maison». Divisions accrues à rebours d'une tendance à l'unité, affaiblissement des organisations majoritaires aux récentes élections professionnelles, mises en cause de responsables syndicaux dans le cadre d'enquêtes judiciaires sur le financement de leurs organisations : à quelques semaines d'une alternance politique annoncée, les futurs occupants du ministère de l'intérieur savent qu'ils seront confrontés à un syndicalisme policier en position de faiblesse.

Soutien traditionnel de la gauche dans la police, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a certes réussi à maintenir sa majorité d'extrême justesse (51 % des voix chez les gradés et gardiens de la paix) aux dernières élections de décembre 1992. Mais elle a incontestablement perdu l'influence dominante qui était la sienne pendant les «années Deleplace». Secrétaire général de la FASP entre 1981 et 1990, M. Bernard Deleplace était le maître d'œuvre d'une «cogestion» de la police dont avait profité aussi bien le ministère de l'intérieur que les policiers. La place Beauvau y gagnait en paix sociale, disposait de réseaux d'alerte sur les affaires «sensibles» et pouvait engager des réformes au long cours, de la formation des hommes à la modernisation des équipements. De leur côté, les policiers amélioraient leur image de marque et décrochaient des avantages catégoriels appréciables, en temps de travail comme en rémunérations.

Drame shakespearien à la FASP

A cette période de «cogestion» pacifique devait succéder, fin 1990, une phase de «guerre froide» qui a déstabilisé l'ensemble de l'édifice policier. Son acte fondateur remonte à la révolution de palais intervenue, en septembre 1990, à la tête de la FASP : M. Deleplace est conduit à la démission par son «fils spirituel», M. Richard Gerbaudi, qui le remplace au poste de secrétaire général. Depuis lors, la FASP est plongée dans une sorte de drame shakespearien dont elle n'a pas jusqu'à présent semblé à même de sortir.

Une série de figures de la nouvelle génération, «montées» en même temps que M. Gerbaudi dans les instances de la fédération, en ont fait les frais : le «patron» du syndicat des CRS, M. Elie Puigmal, est écarté en septembre 1991 de son poste ; un an plus tard, le directeur de cabinet de M. Gerbaudi, M. Christian Castagnet, ainsi que le dirigeant de fait du SGP, le syndicat parisien de la FASP, M. Francis Masanet, sont exclus. Partis créer une nouvelle organisation, Différence, les deux hommes ont, depuis, pris leur revanche : en faisant perdre à la FASP la majorité à Paris (46,8 % des voix contre 55 % en 1989), ils ont infligé un échec à M. Gerbaudi, coiffé de la double casquette de secrétaire général de la FASP et du SGP.

La droite syndicale critique M. Pasqua

Ce revers électoral a ravivé les dissensions et les critiques adressées, au sein même de la fédération, à la ligne syndicale imposée par son nouveau secrétaire général et au maigre bilan obtenu par l'action revendicative depuis sa prise de pouvoir. Voulant se démarquer du gouvernement et – comme Bernard Deleplace, mais sans bénéficier du soutien de l'Elysée – du Parti socialiste, le nouveau patron de la FASP est loin d'avoir engrangé des avancées significatives pour les policiers. A quoi M. Gerbaudi répond que s'il n'a *«pas obtenu des mille et des cents pour les policiers, dans une période à croissance économique ralentie»*, il a réussi à *«garantir l'autonomie et l'indépendance de la FASP»*.

«L'autonomie et l'indépendance, c'est bien... quand on obtient des résultats», commentait pour sa part le numéro deux de la FASP, M. Jacky Viallet, secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT). On était alors aux lendemains d'élections professionnelles ayant conforté les positions du SNPT et M. Viallet, à la tête des gros bataillons des policiers en tenue de province, pouvait logiquement briguer la succession de son rival Gerbaudi.

Mais l'ascension du dirigeant des «provinciaux», qui se porte ouvertement candidat et qui peut compter sur le soutien de l'appareil socialiste, se verra brutalement stoppée. Début janvier, Jacky Viallet était monté au créneau lors d'une réunion du bureau fédéral en critiquant sévèrement la politique syndicale. La fédération fait fausse route en abusant d'un syndicalisme d'affrontement «dur» avec l'administration et les autres syndicats, disait-il en substance. Non sans s'interroger, au passage, sur le financement de la FASP et, plus particulièrement, de la société chargée de sa communication. Et M. Viallet de réclamer une réunion extraordinaire au cours de laquelle devait être votée une «question de confiance» sur le maintien de M. Gerbaudi à la tête de la FASP.

Prévue le 26 janvier, puis reportée d'une semaine, cette réunion décisive n'aura pas lieu : le 29 janvier, M. Viallet était inculpé et écroué dans une affaire de démarchage publicitaire abusif et de fausses factures, avant d'être libéré vendredi 5 février (*le Monde* du 9 février). Autant dire que l'ensemble ne manque pas de nourrir des rancunes tenaces au SNPT, dont la direction reste attachée au type de syndicalisme incarné par M. Deleplace ; on n'est pas loin d'y considérer que M. Gerbaudi et certains de ses alliés parisiens n'ont pas fait preuve de loyauté dans toute cette affaire. Reste que le SNPT, comme d'autres organisations policières touchées par de semblables difficultés, demeure sous la menace de ces épées de Damoclès judiciaires.

Du côté de la FASP, Richard Gerbaudi, qui rend actuellement visite aux principaux dirigeants des groupes parlementaires de droite et de gauche, affirme que, *«avant comme après les législatives de mars»*, il n'ira *«chercher de consignes ni au siège du PS, ni à celui du RPR»*. Sa stratégie passe davantage par une recomposition du syndicalisme autonome, dont la récente création de l'Union syndicale autonome et réformiste – qui associe notamment la FEN et la FASP – a marqué les premiers pas (*le Monde* du 3 février).

La prochaine majorité politique au gouvernement ne profitera cependant pas de la faiblesse de la FASP : la droite ne dispose toujours pas de force syndicale puissante dans la «tenue». Traditionnellement proche du RPR, l'Union des syndicats catégoriels (USC) n'a pas su profiter des dernières élections professionnelles pour décrocher la majorité (31 % des voix).

«Tenue» contre «civils»

En outre, le nouveau secrétaire général de l'USC, M. Stéphane Folcher, insiste sur son indépendance à l'égard des partis politiques. Ce jeune commandant de CRS a même pris fermement position contre ce qui a constitué l'une des principales réformes proposées par le RPR en matière de sécurité : le projet de «Garde nationale» avancé par le sénateur Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur de la cohabitation, qui propose d'affecter quelque deux cent mille appelés du contingent à la surveillance policière des quartiers urbains.

Sous son impulsion, l'USC n'a pas hésité à dénoncer un projet qui *«prépare le démantèlement de la police nationale»*, ajoutant qu'elle *«n'acceptera jamais que l'on porte atteinte à ce qui est une des missions essentielles d'un Etat républicain : la sécurité des personnes et des biens»*. Cette attitude, plutôt rassurante pour l'avenir, est à rapprocher de la relative impuissance de l'extrême droite à effectuer une percée durable dans le paysage syndical policier : la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), qui relaie les thèses du Front national – sur la peine de mort, l'immigration et le tout répressif –, n'a pas confirmé sa progression constante des années 80 (5 % des voix contre 7 % en 1989).

Tandis que la «tenue» offre ainsi un paysage morcellé et divisé, la situation paraît moins inextricable du côté des «civils», inspecteurs ou commissaires. Le maintien du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) au zénith électoral (85,5 % des voix) n'est-il pas le principal élément de stabilité du paysage syndical ? Cette pérennité du syndicat majoritaire chez les chefs de service, classiquement conservateurs, même si la direction du syndicat majoritaire revendique l'«apolitisme», est d'autant plus importante que la police est engagée dans une départementalisation renforçant le rôle des responsables sur le terrain.

Autre domaine de stabilité, l'alliance entre le SCHFPN et le syndicat majoritaire chez les inspecteurs (Syndicat national autonome des policiers en civil, SNAPC) au sein de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP) a résisté aux aléas électoraux. Le net revers électoral du SNAPC (passé de 61 % en 1989 à 52,53 % en 1992) est essentiellement dû à la dissidence de responsables parisiens du SNAPC, quittant la maison-mère pour créer l'Union nationale autonome des policiers en civil (UNAPC, 18,16 % des voix). Sans doute le fondateur de cette nouvelle organisation, M. Michel Michau, n'est-il pas – à la différence de M. Alain Brillet, «patron» du SNAPC – proche du Parti socialiste. Mais les clivages politiques sont d'ordinaire moins prononcés dans un corps d'inspecteurs caractérisé par l'individualisme et les réflexes unitaires de ses membres.

L'émergence de deux pôles majoritaires – la FASP dans la «tenue», la FNAP chez les «civils» – est finalement le dernier signe d'affaiblissement du syndicalisme policier. Tout terrain d'entente semble aujourd'hui impossible à trouver entre les fédérations de M. Gerbaudi et de M. Brillet. Là encore, la différence est notable par rapport à la «période Deleplace», quand des liens informels s'étaient établis entre les principaux dirigeants syndicaux. Aussi la tentation sera-t-elle forte, pour un gouvernement de droite, de jouer ouvertement les «civils» contre la «tenue».

Nul doute que le prochain ministre de l'intérieur doive s'attendre à une radicalisation des surenchères catégorielles dans une «maison» dont le taux de syndicalisation (supérieur à 50 % des effectifs) reste l'un des plus forts de la fonction publique. Le temps des grandes réformes policières paraît, en tout état de cause, dépassé, tant il suppose une stabilité des interlocuteurs syndicaux, une continuité dans le dialogue et une aspiration unitaire des personnels qui fait aujourd'hui grandement défaut.

ÉRICH INCIYAN

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La piste de la base française Dumont-d'Urville en Antarctique est terminée

La piste aérienne de Dumont-d'Urville, la base française antarctique de Terre-Adélie dont la construction a commencé en 1982 et a été interrompue de 1984 à 1986, a été terminée vendredi 12 février. Désormais des Hercules C-130 de l'armée de l'air française ayant décollé de Christchurch (Nouvelle-Zélande, à 3 000 kilomètres) ou de Hobart (Tasmanie australienne, à 2 600 kilomètres) peuvent atterrir sur ce ruban de granulats de granite local long de 1 103 mètres, qui a nécessité la mise en place de 65 000 mètres cubes de remblais. Les six ou huit vols annuels, faits exclusivement pour les besoins de la recherche antarctique, auront lieu entre le début d'octobre (quand le soleil a réapparu) et le début de février (les tempêtes hivernales commencent à partir du 15 février). Cela permettra d'allonger de deux mois les travaux des scientifiques portant notamment sur l'histoire des climats.

ETA

Découverte d'une fabrique d'armes dans les Pyrénées-Atlantiques

Les policiers français ont découvert, dimanche 14 février, à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), un local où l'organisation indépendantiste basque ETA cachait et fabriquait des armes. Dans ce local de 200 m², situé dans une villa appartenant à un ressortissant français, les policiers ont trouvé une importante quantité d'ammonal (un composant chimique destiné à fabriquer des explosifs) ainsi que des pistolets-mitrailleurs et des grenades de type «jotake». Cette villa est située dans le village où, le 29 mars 1992, la police avait arrêté le chef présumé d'ETA, Francisco Mugica Garmendia «Artapalo», et deux de ses lieutenants. L'opération a été conduite sur commission rogatoire internationale et, selon les enquêteurs français, *«en collaboration au plus haut niveau avec les autorités espagnoles»*.

ILE-DE-FRANCE

M. Giraud veut soumettre la prochaine version du schéma directeur au conseil régional

M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a dénoncé, vendredi 12 février au cours d'une conférence de presse, la méthode utilisée par le gouvernement pour poursuivre l'élaboration d'un nouveau schéma directeur («le Monde Heures locales» du 31 janvier-1er février). Il a en effet appris le mercredi 10 février au Caire, où il présidait le conseil d'administration de l'association Metropolis, qui regroupe cinquante grandes métropoles du monde, la tenue et les décisions du Comité interministériel d'aménagement du territoire. M. Giraud déplore que les propositions du conseil régional n'aient pas été prises en compte plus tôt. Il se dit cependant prêt à défendre devant l'assemblée régionale un nouveau projet, si celui-ci va *«dans le sens de l'intérêt des Franciliens»* et demande au préfet de lui présenter le texte avant de le soumettre au Conseil d'Etat. M. Giraud jugerait cependant *«inacceptable»* que le texte reste flou sur ce qui est prescriptif et ce qui ne l'est pas, qu'il maintienne des quotas d'emplois et d'habitants sur trente-deux aires de développement, et que certaines *«atteintes à l'environnement»* et les *«incohérences en matière de transports»* ne soient pas corrigées. Le préfet de région, M. Christian Sautter, a indiqué, vendredi 12 février, qu'il présenterait au gouvernement une version révisée dans la première quinzaine du mois de mars. Celle-ci fera l'objet d'un examen du Conseil d'Etat. Le nouveau schéma directeur ne pourra donc pas être promulgué par décrets sous la responsabilité du gouvernement actuel.

NUCLÉAIRE

Incidents «sans gravité» en Grande-Bretagne, en Espagne, et en Lituanie

Une fuite radioactive est survenue dans une unité désaffectée, actuellement en cours de démantèlement, du centre de retraitement de combustible nucléaire de Sellafield (nord de l'Angleterre). British Nuclear Fuels (BNF), opérateur du site, a déclaré, vendredi 12 février, que le niveau de la fuite était *«inférieur aux limites autorisées»*. L'organisation écologiste Les Amis de la Terre proteste en affirmant que *«BNF a la scandaleuse habitude de minimiser les incidents.»* L'un des deux réacteurs de la centrale nucléaire espagnole d'Asco (à 100 km au sud de Barcelone), a été arrêté vendredi 12 février, à la suite d'une fuite entre les circuits primaire et secondaire, au niveau d'un générateur de vapeur. La fuite, restée interne à ces circuits, n'a entraîné aucun rejet de radioactivité vers l'extérieur. Enfin, l'un des turbogénérateurs du réacteur numéro 2 de la centrale d'Ignalina (Lituanie) a été mis hors circuit, vendredi 12 février, à la suite d'une défaillance du système de fermeture d'une vanne. L'incident *«peu significatif»*, devait être réparé rapidement, selon les autorités. Les réacteurs d'Ignalina sont des RMBK-1500, de même type, mais d'un modèle plus récent, que ceux de Tchernobyl. – *(AFP.)*

PARIS

M. Jean Tiberi contre McDonald

La société McDonald a l'intention d'installer l'un de ses restaurants sur un ponton appartenant aux Vedettes de Paris amarré le long du quai Branly, non loin de la tour Eiffel. Ce projet a été immédiatement condamné par M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris, qui parle de *«débordements en contradiction avec le classement des berges de la Seine comme patrimoine mondial»*. En réponse, la société américaine *«s'engage à garantir l'intégration du restaurant dans son environnement»*. Derrière cette polémique se cache la vieille opposition entre le Port autonome de Paris, qui veut maintenir des activités lucratives sur les berges dont il a la responsabilité, et la Ville de Paris, qui tient à préserver le paysage des bords de Seine.

JUSTICE

Le financement des campagnes électorales

Le maire PS de Mâcon entendu comme témoin dans l'affaire de la SAGES

MACON (Saône-et-Loire)

de notre correspondante

Le maire socialiste de Mâcon, M. Michel-Antoine Rognard, a été entendu, mercredi 10 février, par le SRPJ de Dijon dans le cadre d'une enquête préliminaire concernant le financement de sa campagne municipale de 1989 et le rôle joué par la SAGES auprès de certaines entreprises, en échange de commissions.

«Pour tous les partis politiques français»

M. Rognard a remis aux enquêteurs tous les documents relatifs aux marchés locaux passés depuis 1977. Selon lui, l'intervention d'une structure comme la SAGES *«faisant office de relations publiques entre un élu et des industriels susceptibles d'effectuer des dons à l'occasion d'une campagne électorale, ne présentait pas, en 1989, un aspect exceptionnel. Cette pratique étant de mise pour tous les partis politiques français»*.

La SAGES aurait réglé pour environ 300 000 francs de factures émises par une société locale chargée de la campagne électorale. *«L'enquête dira si des irrégularités ont été commises. Mais je redis avec vigueur que je n'ai jamais eu l'intention de percevoir un quelconque avantage personnel»*, a précisé M. Rognard.

L'enquête préliminaire avait débuté en novembre dernier, après la transmission par le juge Renaud Van Ruymbeke d'une série de requêtes concernant des élus socialistes ayant eu affaire, dans le cadre de la passation de marchés et du financement électoral, au bureau d'études de M. Michel Reyt.

CLAUDINE METTETAL

Des enfants victimes de sévices et d'abus sexuels

Un rapport accablant sur les établissements de placement en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Frank Beck avait été condamné, en novembre 1991, à cinq peines d'emprisonnement à vie. Ancien directeur de trois établissements de placement d'enfants du comté de Leicestershire, au centre de l'Angleterre, il avait été reconnu coupable d'avoir terrorisé, torturé et abusé sexuellement de près de 200 enfants en treize années d'activité professionnelle.

Cette affaire avait été considérée en Grande-Bretagne comme le plus grave scandale des dernières années en ce qui concerne le traitement des enfants. Les conclusions d'un rapport officiel rédigé par M. Andrew Kirkwood, publié lundi 8 février, sont accablantes pour les services sociaux et la police du comté de Leicestershire. Selon M. Tim Yeo, haut fonctionnaire du ministère de la santé, *«il ne peut y avoir aucune excuse (...). Les terribles et innombrables abus perpétrés par Frank Beck, un travailleur social réputé qualifié, et par d'autres, se sont poursuivis impunément en raison de l'incapacité incroyable du conseil du comté de Leicestershire à conduire la plus élémentaire enquête sur ce qui se passait dans ses établissements»*.

Responsables de ces établissements, Mme Dorothy Edwards et M. Brian Rice avaient été trompés par l'assurance et les méthodes de Frank Beck qui, sous couvert de «thérapie de régression» (les enfants étaient traités comme des bébés immatures) avait instauré *«un régime de terreur»*. Les services de police étaient tout aussi coupables. Ils avaient multiplié les *«erreurs»* et les *«négligences»*, en raison *«d'un manque de compréhension du problème des abus d'enfants»*. Aucune des enquêtes n'avait fait l'objet de comptes-rendus appropriés. Les principaux témoins n'avaient pas été interrogés ou leur témoignage n'avait pas été enregistré. Les policiers avaient tendance à considérer les enfants comme des délinquants et, dans la quasi-totalité des cas, ceux-ci étaient renvoyés dans l'établissement.

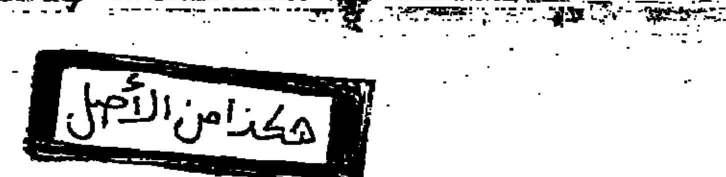
Formation et recrutement déplorables

Depuis le jugement de Frank Beck, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. En 1989, une loi sur les enfants a été approuvée par le Parlement. C'est une sorte de charte des droits des enfants et des devoirs des personnes chargées de veiller sur eux. Bien que le nombre d'enfants difficiles confiés à ces établissements ait nettement régressé depuis dix ans, environ 11 000 d'entre eux sont encore répartis dans 1 300 établissements.

Violents, victimes d'abus sexuels dans leur propre famille, ces enfants exigent beaucoup de patience et d'expérience. Or la plupart des employés (quatre sur cinq, en moyenne) des établissements de garde sont sans qualification. Les méthodes de recrutement sont inadéquates. En dépit de certains progrès, la fonction de ces établissements de «soins» n'est ni plus ni moins que la «détention» des pensionnaires.

Le rapport de M. Andrew Kirkwood sera sans doute suivi de nouvelles mesures gouvernementales. Le cas de Frank Beck n'est pas près d'être classé, car 86 victimes ont saisi la justice, espérant obtenir des dommages et intérêts. Mais ce rapport est le neuvième du genre en huit ans, et M. Andrew Kirkwood estime qu'il serait *«peu sage»* de considérer que des faits similaires ne pourront pas se reproduire ailleurs.

LAURENT ZECCHINI



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

63 décès et de 22 avortements

L'origine alimentaire de la plupart des cas de listériose vient d'être identifiée

Un groupe de chercheurs est parvenu à identifier l'origine de la plupart des cas de listériose qui, directement ou indirectement, a causé 63 décès et 22 avortements (1) ces derniers mois en France : l'épidémie a été liée à la consommation de « langue de porc en gelée ».

Fin mai 1992, le centre national spécialisé de l'Institut Pasteur de Paris détectait une augmentation inquiétante du nombre d'infections humaines à partir d'une souche unique de listériose. Jusqu'alors, cette souche bactérienne n'était responsable que de quelques cas sporadiques. De mars à décembre dernier, 279 cas de listériose due à une souche spécifique de bactéries (*Listeria monocytogenes*, sérotype Lb) allaient être identifiés en France. Ces cas représentaient presque la moitié de l'ensemble des cas de listériose humaine recensés durant la même période.

Dès le mois de juin, les pouvoirs publics annonçaient que l'épidémie avait déjà fait au moins 20 morts et provoqué 5 avortements (*le Monde* du 27 juin 1992). Dans les semaines et les mois qui suivirent, les informations officielles sur cette épidémie ajoutèrent à l'angoisse, un dispositif de surveillance et d'investigation épidémiologique étant utilement mis en place (*le Monde* «Sciences Médecine» du 12 août 1992).

En pratique, l'enquête a pu être menée grâce à l'étroite collaboration des services de trois ministères (santé, consommation, agriculture) et au travail des médecins des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, des vétérinaires (direction des services vétérinaires) et des agents de la direction générale de l'alimentation et de la répression des fraudes. Dans une première étape, il s'est agi de rechercher l'association possible entre la consommation d'un aliment et l'existence de la maladie. Deux cent vingt-huit malades et trois cent vingt-quatre «témoins», personnes comparables par l'âge, l'habitation, le sexe, etc. ont pu être interrogés.

Il est alors apparu que la proportion des personnes ayant consommé de la charcuterie était plus élevée chez les malades que chez les «témoins», ces derniers étant plus fréquemment des consommateurs de fromage. Les investigations poussées vers l'ensemble des produits de charcuterie existant sur le marché ont permis d'isoler une souche particulière dans de nombreux aliments vendus à la coupe.

On a ainsi découvert que dans près de la moitié des cas (46,5 %), les malades avaient consommé de la langue de porc en gelée. Le pourcentage est hautement significatif et, pour les spécialistes, ne laisse aucun doute sur l'origine de l'épidémie. *«La souche épidémique*, expliquent-ils, *a été isolée sur différents aliments vendus dans un même rayon de vente à la coupe, ainsi que sur des ustensiles servant à trancher ces produits.* (...) *Les malades ont donc pu se contaminer en ingérant, soit des produits contaminés à la production, soit des produits secondairement contaminés lors de manipulations à la distribution.»*

Hygiène élémentaire

Au total, 12 000 souches de *Listeria monocytogenes* ont été isolées dans les aliments prélevés sur l'ensemble du territoire. Toutes ces souches ont été adressées à l'Institut Pasteur de Paris pour analyses bactériologiques très fines . Deux cent trois aliments ont ainsi été trouvés contaminés par la souche épidémique. Il s'agissait principalement de jambons, pâtés, produits en gelée et de quelques fromages. Une sensibilisation de l'ensemble des professionnels concernés (producteurs et distributeurs) a été réalisée à plusieurs reprises au cours de l'enquête. Une investigation a été faite chez tous les fabricants de produits où la souche épidémique a été retrouvée. Dans ces établissements, les procédés de fabrication ont été revus et des mesures de désinfection ont été prises.

Parallèlement, les organisations professionnelles des différents secteurs de la production et de la distribution ont été alertées sur le risque d'épidémie. Plus de deux mille établissements laitiers et plus de mille établissements de charcuterie ont fait l'objet d'investigations poussées. Les services de la consommation et de la répression des fraudes ont opéré huit cents interventions dans les centres de distribution et, à cette occasion, les bonnes pratiques d'hygiène dans les rayons à la coupe ont été rappelées aux responsables des magasins.

Aujourd'hui, l'épidémie est arrêtée. *«Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise et pour limiter les cas sporadiques, il faut que le* «risque Listeria» *soit pris en compte par les producteurs de façon permanente»*, concluent les auteurs de l'enquête. Ils préconisent la mise en place au sein des entreprises de systèmes de contrôle efficaces. Les distributeurs, soulignent-ils, doivent veiller à ce que l'hygiène des rayons à la coupe soit revue en tenant compte du risque de contamination croisée. Le consommateur doit, lui aussi, veiller à respecter quelques règles d'hygiène élémentaires *« en évitant la contamination des aliments entre eux dans le réfrigérateur et en évitant de conserver longtemps des aliments qui seront consommés sans recuisson.»*

Au-delà de ces éléments et compte tenu, notamment, de l'ampleur de l'épidémie de ces derniers mois – responsable, en définitive, de 63 décès et à l'origine de 22 avortements, – les résultats de cette étude épidémiologique soulèvent de graves questions médico-légales. La «langue de porc en gelée» peut être fabriquée, soit de manière artisanale et vendue dans les charcuteries, soit de manière industrielle et commercialisée dans les grandes surfaces. Il semble que l'épidémie qui a sévi sur l'ensemble du territoire français trouve son origine dans des fabrications industrielles. Curieusement, les enquêteurs ne donnent toutefois pas la ou les marques concernées ni le nom du ou des producteurs, ce qui va jeter l'opprobre sur la totalité de ces préparations quelle qu'en soit l'origine. Le ministère de l'agriculture rappelle que, d'une manière générale, plus que la «langue de porc en gelée» elle-même, c'est l'ensemble des produits de charcuterie à base de gelée qui peuvent être contaminés en cas de mauvaise hygiène, cette gelée constituant un milieu de culture idéal pour les germes.

JEAN-YVES NAU

(1) La listériose est une maladie bactérienne habituellement peu fréquente dont la source de contamination est souvent alimentaire (charcuterie, fromage, etc.). Parfois responsable chez l'adulte de manifestations neuroméningées, sa forme la plus fréquente est la listériose du nouveau-né contaminé par la mère lors de la grossesse ou de l'accouchement. L'étude fera l'objet d'une publication dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé. Elle est signée par Mme et MM. Véronique Goulet (réseau national de santé publique), Agnès Lepoutre (direction générale de la santé), Jocelyne Rocourt (Institut Pasteur de Paris), André-Louis Courtieu (faculté de médecine de Nantes), Patrick Dehaumont (direction générale de l'alimentation) et Pierre Veit (direction générale de la consommation et de la répression des fraudes).

Selon plusieurs études publiées aux Etats-Unis

Il n'existe pas d'épidémie d'immunodépression non liée au virus du sida

Dans son numéro daté du 11 février, la revue médicale américaine *The New England Journal of Medicine* consacre pas moins de quatre articles, deux lettres et un éditorial aux mystérieux cas de déficits immunitaires en lymphocytes T, s'accompagnant parfois d'infections opportunistes mais toujours caractérisés par une absence de trace d'infection par un quelconque rétrovirus, qu'il s'agisse des HIV-1 ou 2 ou des HTLV-I et HTLV-II.

L'existence de ces cas avait été révélée lors de la dernière conférence internationale sur le sida qui avait eu lieu à Amsterdam (*le Monde* des 23 et 25 juillet 1992). Il y a quelques mois, à l'issue d'une réunion qui avait eu lieu au siège de l'OMS à Genève, les spécialistes avaient conclu qu'il n'existait pas d'épidémie de ce qu'on avait sans doute abusivement appelé le «sida sans virus» (*le Monde* du 1er octobre 1992).

Dans un éditorial faisant référence à l'extraordinaire impact médiatique qu'avait eu à Amsterdam l'annonce de l'existence de tels cas, le docteur Anthony Fauci (National Institutes of Health) explique que, si ce syndrome existe bel et bien, il est *« extrêmement rare »*. En outre, ajoute-t-il, même s'il est impossible d'en avoir la preuve, il est vraisemblable qu'il n'est en rien un phénomène d'apparition récente ; de la même manière, rien ne permet d'affirmer qu'un hypothétique agent causal soit à l'origine d'une quelconque transmission de ce syndrome caractérisé par une grande hétérogénéité.

□ **Près de trois quarts des Américains s'opposent à l'entrée aux Etats-Unis des étrangers séropositifs.** – Une large majorité d'Américains (71 %) estiment qu'il faut continuer à interdire l'accès des Etats-Unis aux étrangers porteurs du virus du sida, 22 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire, et 7 % sont indécises, montre un sondage *Time*-CNN paru dans l'hebdomadaire *Time* en date du 22 février. Cette étude, effectuée par téléphone les 10 et 11 février auprès de 1 000 adultes, intervient alors que le président Bill Clinton envisage de lever cette interdiction (*le Monde* du 11 février). Chaque année, environ six cents étrangers sont ainsi empêchés d'entrer aux Etats-Unis. Depuis près d'un an, 271 réfugiés politiques haïtiens, dont 219 séropositifs, attendent ainsi sur la base navale américaine de Guantanamo Bay (Cuba) d'être autorisés à entrer dans le pays (*le Monde* du 2 février).

Aux Etats-Unis

La mort du professeur Robert Holley prix Nobel de médecine en 1968

Le biologiste américain Robert Holley, lauréat du prix Nobel de médecine en 1968 pour ses travaux sur le code génétique, est décédé des suites d'un cancer, a-t-on appris dimanche 14 février à Los Gatos (Californie). – *(AFP.)*

[Né en 1922 à Urbana (Illinois), diplômé en 1942 de l'université de l'Illinois, le professeur Robert Holley enseigne la biochimie et dirige la section de biochimie et de biologie moléculaire du département des sciences biologiques de l'université de Cornell. Avec son équipe, il est notamment parvenu à purifier un acide ribonucléique (ARN de transfert) et à déterminer précisément sa structure chimique. Il avait obtenu le prix Lasker en 1965 pour sa contribution à l'étude des séquences composant les acides nucléiques. Il partagea le prix Nobel de médecine en 1968 avec les professeurs américains Gabind Khorana et Marshall Nirenberg, pour l'« interprétation du code génétique en fonction de la synthèse des protéines. » Le professeur Holley enseignait jusqu'à l'an dernier à l'Institut Salk d'études biologiques de La Jolla (Californie).]

A Vannes

Un appareil défectueux responsable d'un accident mortel

C'est la défaillance et la combustion d'un clapet antiretour sur la rampe à oxygène dans le circuit d'anesthésie qui est à l'origine de l'accident survenu à la clinique du Sacré-Cœur de Vannes (Morbihan) le 29 janvier, causant la mort de deux patients qui venaient d'être opérés (*le Monde* du 2 février). Cette information a été donnée, samedi 13 février, par le procureur de la République, M. Hervé Pavy, qui rendait compte des résultats des expertises. La pièce défectueuse, en se consumant à la suite d'une augmentation brutale de la température due à une compression de l'oxygène, a dégagé un gaz composé d'acide chlorhydrique et fluorhydrique fatal pour les victimes. *« Cet accident, indécelable et rarissime*, a observé le procureur de la République, *doit conduire à une réflexion dans le cadre d'une recherche scientifique pour voir si le matériau peut être amélioré. »*. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Rapport d'enquête sur l'accident du Dash 8 à Roissy.** – Le rapport préliminaire du bureau enquête accidents de l'inspection générale de l'aviation civile consacré à l'accident du Dash 8 affrété par la compagnie Lufthansa et tombé le 6 janvier dans l'enceinte de l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle (4 morts et 5 blessés graves) a été publié le 12 février. Il fait apparaître que l'équipage n'a pas tenu compte, pendant les 53 secondes qui ont précédé l'impact, des alarmes sonores qui lui indiquaient une descente trop rapide. D'autre part, si le train d'atterrissage de l'appareil a bien été sorti, les volets, eux, ne l'ont pas été. L'avion s'est écrasé un kilomètre avant le début de la piste où il devait se poser aux instruments.

□ **Un promoteur immobilier écroué dans les Alpes-Maritimes.** – M. Jean-Marie Debias, cinquante ans, promoteur immobilier au Cannet (Alpes-Maritimes), a été inculpé, vendredi 12 février, d'abus de confiance et de banqueroute, avant d'être écroué à la maison d'arrêt de Grasse. Il est soupçonné d'avoir détourné dix millions de francs de ses sociétés à des fins personnelles. M. Debias, qui avait créé plusieurs sociétés en vue de la construction de deux maisons de retraite, avait réussi à obtenir des prêts importants. Connu dans les milieux d'affaires, il menait un train de vie fastueux. Ses projets immobiliers n'ont pas été menés à terme et ses sociétés enregistrent un passif évalué à plus de cinquante millions de francs.

Le Monde et ses Publications

FÉVRIER 1993

EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS

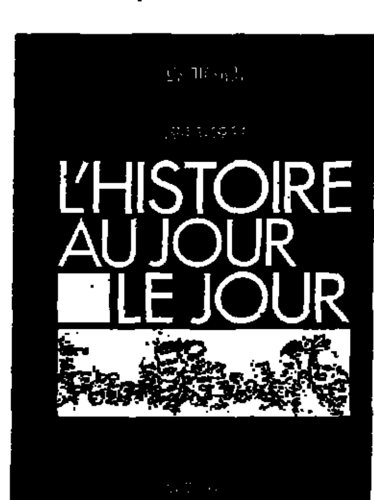
L'Histoire au jour le jour 1944-1991

Préface de Jacques Lesourne

1 660 pages - 395 F

Une fresque cinquantenaire qui court depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au traité de Maastricht, composée avec les articles les plus significatifs publiés depuis 1944 dans le journal *le Monde*.

Réalisé par une équipe d'historiens, de journalistes et de documentalistes du *Monde*, cet ouvrage est à la fois un outil de travail (avec des chronologies, des cartes et un index des noms de lieux, de personnes et de thèmes) et une incitation au plaisir de se plonger dans l'histoire d'un demi-siècle riche en événements.





Laurent Greilsamer présente
Le procès du sang contaminé
Documents

324 pages - 89 F

Pour la première fois, ce livre propose les documents-clés du procès du sang contaminé. Le réquisitoire, les comptes-rendus d'audience du *Monde* et le jugement publié *in extenso* constituent la mémoire écrite d'un scandale tout à la fois médical, politique et moral.

PLANTU

Ici Maaaastricht !
Les Européens parlent aux Européens !

176 pages - 95 F

Le Plantu de l'année 1992 qui épingle l'actualité avec sa verve inusable. Un cahier spécial est consacré à l'ex-Yougoslavie.



Revue d'économie financière (n°22)
Dossier : L'indépendance des banques centrales

248 pages - 160 F

La dernière livraison de la Revue d'économie financière (REF n°22) présente un dossier dont le débat sur la construction européenne et le traité de Maastricht ont souligné l'importance : l'indépendance des banques centrales. Au sommaire, d'autres questions d'actualité comme la croissance externe des entreprises françaises, la rémunération des dépôts à vue, ou encore la poursuite de la réflexion engagée par le REF sur éthique et finance.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
Distribution SODIS

EN KIOSQUE

Publications Mensuelles

LE MONDE DES DÉBATS

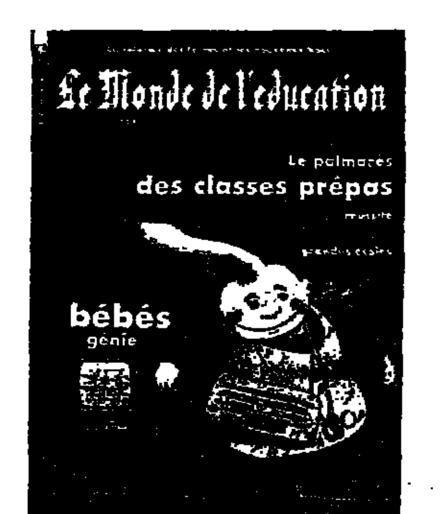
L'EUROPE FACE A LA GUERRE : La Communauté a-t-elle la volonté politique de mettre fin à la guerre yougoslave et de prévenir les conflits qui risquent de se développer en d'autres points du continent ?
LA RUSSIE DE L'AN II : Hélène Carrère d'Encausse, Youri Roubinski et Michel Tatu croisent leurs analyses sur l'avenir de l'ex-URSS.
BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT : Les points de vue de deux économistes, Christian de Boissieu et Maurice Baslé.
ART CONTEMPORAIN : Création ou imposture.

LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS

Deux dossiers : - Tempêtes monétaires.
- Les institutions de la Vᵉ République en question.

HORS-SÉRIE LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS :

ANNÉE 1992 : LES CLÉS DE L'INFO
avec une chronologie des évènements de l'année 1992 et un index par thème.
20 francs.



LE MONDE DE L'ÉDUCATION

EXCLUSIF : Le palmarès des classes prépas.
ENQUÊTE : Les bébés ont du génie.
DOSSIER : Les nouveaux bacs.



LE MONDE DES PHILATÉLISTES

La conquête des pôles : avec une rétrospective des aventures de Charcot, Nansen ...à travers les cartes postales.
Un zoom philatélique sur la Suède.

Hors-Série



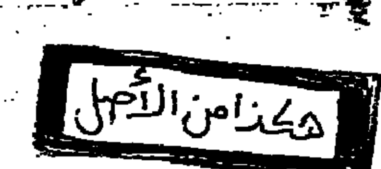
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1992 : *crises*

1992, année de paradoxes : le communisme continue de s'effondrer, le libéralisme est instable. L'Union soviétique est éclatée, les Etats-Unis fragilisés. La nouvelle Europe fait ses premiers pas dans un monde confus et obscur. Consommation et investissements diminuent. L'économie mondiale stagne. Saura-t-elle dans un proche avenir retrouver ses points de repère ?
Le Bilan économique et social - véritable rapport annuel sur l'état de la France et du monde - rassemble les dernières statistiques, présente de nombreux graphiques et analyse les faits économiques marquants dans leur contexte politique et social.
160 pays à la loupe, l'environnement international, l'état de la France, un dossier spécial : 20 ans de monnaies européennes (1972-1992).

208 pages - 49 F



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



SOCIÉTÉ

Le silence des médecins

Suite de la première page

Les médecins seraient-ils bâillonnés par une culpabilité proprement inexprimable? Tout entretien consacré au sujet dérive finalement vers un examen de conscience où affleure tout le non-dit de la fonction médicale, habituellement dissimulé par les masques de la sûreté de soi et du cynisme. On y trouve en vrac une angoisse souvent mésestimée face à la mort, la conscience, entre les différentes spécialités, d'un cloisonnement si rigide qu'il confine à l'absurde, ou encore la présence de ce compagnon permanent, l'aléa thérapeutique, volontiers refoulé par les praticiens et leurs patients... On trouve, aussi, des praticiens bien plus repliés sur eux qu'on ne l'imagine.

«A part quelques excités, les médecins sont fondamentalement des individualistes, assure le professeur Claude Got. *Vous ne les verrez jamais défendre la santé publique. Ils sont muets sur tous les sujets : le tabagisme, les accidents de la route. Manifester pour leur statut, pour la défense de la médecine libérale, ça! oui...».*

De ce mutisme, pourtant, peut naître un terrible soupçon. Et si les médecins se retrouvaient prisonniers de leur silence antérieur? S'ils se taisaient aujourd'hui parce que coupables de s'être tus hier, tout au long des semaines fatales où le CNTS distribuait des lots sanguins contaminés et contaminants? S'ils s'étaient doutés de ce que les poches de sang utilisées lors des transfusions pouvaient transmettre le sida?

Certains ont le courage de braver le mur du silence. De percer l'hypocrisie ambiante. C'est le cas du professeur Jacques Ruffié, spécialiste de la transfusion, qui rapporte qu'un docteur, apprenant qu'il devait être opéré, lui propose en février 1985 : *«Venez dans mon service, vous n'attraperez pas le sida.» A contrario*, le professeur Axel Kahn, directeur de recherche à l'INSERM, a raconté devant les députés de la commission d'enquête sur le sida comment il avait recouvré sa connaissance juste à temps, en mai 1985, pour s'opposer à une transfusion à l'hôpital Cochin. *«Lorsque j'ai expliqué à mon médecin la raison de mon refus, il m'a dit : «Tu exagères. Tu me parlerais de l'hépatite C, je comprendrais. Mais le sida, on en parle beaucoup trop...»*

«Ma langue taira les secrets...»

Ainsi la méconnaissance pouvait-elle se mêler au silence volontaire. Durant l'été 1985, le professeur Luc Montagnier pose lui-même publiquement le problème dans un entretien accordé à *Paris-Match* : *«Disons que c'est une période désagréable pour les receveurs.»* Une manière édulcorée de reconnaître qu'à l'époque, chaque jour, des receveurs sont infectés.

Même si nul n'évaluera jamais l'ampleur et la portée exacte de ce non-dit, il semble bien que les conjurés de ce «complot du silence» n'aient été qu'une poignée : *«Le cas échéant, cela ne pouvait concerner que les anesthésistes et les spécialistes de la transfusion*, estime le docteur Beaupère. *Un petit réseau.»*

Les raisons du silence des médecins depuis l'apparition de l'épidémie du sida semblent avoir aussi des racines plus profondes. Comment accuser sans certitudes? Comment dénoncer quand le doute demeure présent? se sont demandés plus d'un. *«L'exercice n'était pas évident parce que cela mettait en cause nos collègues. C'est difficile quand vous n'êtes pas certain de le faire à bon escient»*, résume Jean-Pierre Cazenave, responsable du Centre de transfusion sanguine de Strasbourg.

La frilosité remarquée des praticiens s'explique aussi par leur tradition. *«Les médecins s'expriment peu*, analyse le professeur Willy Rozenbaum. *Relisez le serment d'Hippocrate* : «Ma langue taira les secrets qui me seront confiés...» *On arrive vite au silence tout court.»*

Surtout, c'est la maladie même du sida qui explique ce malaise. Une épidémie qui prend le corps médical à contrepied. Ainsi seuls une dizaine de scientifiques en France (chercheurs, virologues, immunologistes) et de médecins-cliniciens traquèrent-ils à partir de 1981 le rétrovirus du sida et tentèrent-ils d'alerter les autorités et les communautés à l'époque les plus visées. *«Et quel accueil avons-nous reçu!* se rappelle Willy Rozenbaum. *Les hémophiles nous ont dit : nous tenons à nos transfusions de confort, laissez-nous profiter des bienfaits de la science; les homosexuels nous ont répondu : laissez-nous crever tranquilles; les Haïtiens nous ont accusés de xénophobie.»*

Ces pionniers réalisent alors dans la solitude que le grand rêve de leurs aînés, l'immense espérance de leur époque, n'était qu'un mirage : l'ère des grandes épidémies n'est pas révolue en Occident. Ceux qui crurent à une fin de l'infectieux comme d'autres à la fin de l'Histoire se sont trompés. *«La petite bête qui vous mange, qui vous ronge n'était pas morte*, raconte le professeur Got. *Or toute la médecine s'était projetée dans le futur en ne s'intéressant plus qu'aux organes artificiels, à la pathologie cancéreuse, aux maladies vasculaires... Les médecins finissaient par percevoir le corps comme une machine qui s'use et qu'on peut rénover. Nous étions voués à devenir de bons garagistes!»*

Or voilà qu'un nouveau continent émerge, inconnu, terrifiant. De nouvelles cartes doivent être dressées en toute hâte pour en appréhender les contours. *«Notre métier ressemble à une carte de l'Afrique au siècle dernier. A peine vous éloignez-vous des côtes, les zones inexplorées se multiplient*, remarque le professeur Escande. *Nous donnons l'illusion de la connaissance... et nous ne la possédons pas!»*

Une angoisse sourde

«La certitude en médecine est quelque chose de bien plus précaire qu'on ne le croit», renchérit le docteur Beaupère. Il aura fallu l'irruption du sida pour que le corps médical tombe de son piédestal technologique et s'incline devant une évidence oubliée : aucun praticien n'est un grand sorcier...

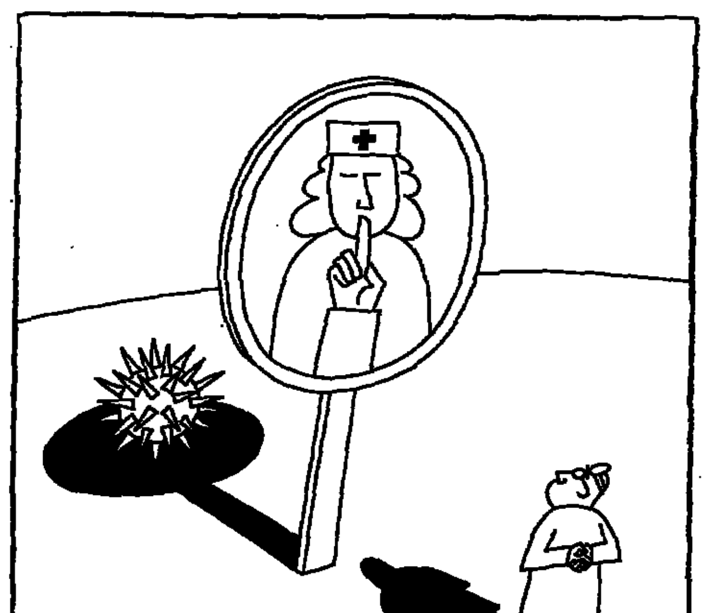
De fait, la formidable myopie du début des années 80 rend la médecine incapable de comprendre, de formuler, de prévenir. *«Il aurait fallu de vrais médecins*, s'exclame le docteur Xavier Emmanuelli, médecin-chef à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. *Cette fois, il fallait un autre regard pour échapper à la vision verticale classique en médecine et discerner les problèmes horizontaux.»* La minorité continua de trépigner en vain, jouant les bouffons du roi.

Maladie nouvelle, maladie volontiers refoulée aussi. Le docteur Jacques Leibowitch en a fait l'expérience. C'est l'époque où ses intuitions sont mésestimées. Ses confrères préfèrent le toiser de haut et se demander en douce s'il ne dissimule pas des tendances homosexuelles! Cette même époque, en 1982, où Willy Rozenbaum, alors en poste à l'hôpital Claude-Bernard, se fait proprement licencier pour trop s'occuper de cette *«histoire de pédés»*.

Confrontés à ce retour imprévu de l'infectieux, la majorité des chercheurs choisit de réserver ses révélations à des institutions nullement préparées à les croire fondées comme l'INSERM ou la Fondation pour la recherche médicale. *«Notre crédibilité institutionnelle était bien faible»*, résume aujourd'hui un scientifique. *«Quand vous savez quelque chose de bouleversant, il faut le dire doucement*, conclut le docteur Leibowitch. *Hurler ou sonner le tocsin est inutile. Il fallait déclarer une guerre et les opérations de guerre se décident dans les états-majors.» «Pourquoi ne pas avoir crié, à l'époque? Parce que c'est dangereux. Et que les médias, une fois saisis d'un scandale, pouvaient s'avérer incontrôlables»*, renchérit Willy Rozenbaum.

Du reste, la tribune que les pionniers pouvaient espérer dans les médias était alors fort réduite. Comme si toutes les découvertes scientifiques, ou toutes les miettes de vérité, devaient attendre des années pour être apprivoisées, acceptées, digérées. Le professeur Jean Dausset ne dit pas autre chose en rappelant que plus de vingt ans furent nécessaires au corps médical pour utiliser massivement les antibiotiques...

Ainsi une proportion non négligeable de médecins, dix ans après que la science a démontré que le sida se transmettait par le sang et le sperme, éprouve-t-elle encore une angoisse sourde à l'idée d'approcher et de soigner des sidéens. Incroyable mais vrai. *«Les médecins appréhendent l'épidémie avec les mêmes craintes que l'opinion*, observe le docteur Arnaud Marty-Lavauzelle, président de l'association Aides. *En dépit des informations en leur possession, ils ressentent les mêmes peurs irrationnelles.»* au point de confondre transmission et contagion.



Des citoyens comme les autres

Mme Françoise Héritier-Augé, présidente du Conseil national du sida, a raconté devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale comment un grand pédiatre français, en visite sur le continent africain, observa un mouvement de recul au moment de prendre dans ses bras un bébé séropositif. Il fallut quelques secondes au praticien, pourtant informé, pour combattre ce réflexe inconscient. S'il en fallait une confirmation, un sondage récent révélait qu'un tiers des médecins n'a aucune envie d'entretenir une relation thérapeutique avec des séropositifs, qu'un tiers se décrit incompétent et que seul le dernier tiers se déclare intéressé.

«Peu de médecins se mobilisent réellement, constate le docteur Marty-Lavauzelle. *Chacun pense à l'épidémie en se disant que les malades ne seront pas pour lui! On a déjà connu une période similaire, il y a vingt ans, avec l'avortement. Le corps médical était réticent, et, finalement, ce ne sont pas les médecins qui reçoivent les femmes en premier mais un auxiliaire pour assurer le soutien, le conseil.» «Bien sûr, il y a toujours deux types de médecins : ceux qui se planquent et ceux qui prennent des risques*, lance le professeur Escande. *Les médecins sont des citoyens comme les autres.»*

Même s'ils ne sont pas seuls en cause. Dans le cas du sida, les pouvoirs publics, eux aussi, ont mis un temps considérable à réagir. A cette altitude, grands médecins et grands commis de l'Etat forment un microcosme politique en forme de bulle. *«Un petit monde en vase clos, composé de quelques médecins, de responsables des caisses, de hauts fonctionnaires de la santé et de vingt ou trente parlementaires»*, explique le docteur Beaupère.

Il aura fallu attendre 1987 pour que l'Union nationale des associations de formation médicale continue adresse à tous les médecins une brochure d'information, qu'ils ont reçue au milieu d'un fatras de dépliants et de publicités des laboratoires pharmaceutiques. Et ce n'est qu'en 1992 que les fonds débloqués pour cette même formation ont atteint 5 millions de francs (leur montant était nul encore trois ans plus tôt). Le silence ne fut donc pas le privilège des stars de la médecine. Il fut partagé par l'institution tout entière. *«Il a fallu des morts pour que l'on réagisse»*, commente Jacques Beaupère.

Quelles qu'en soient les raisons, ce silence du corps médical n'a pas été admis, c'est le moins que l'on puisse dire, par l'opinion. *«L'opinion a cru que nous étions des dieux...* soupire le professeur Jean Dausset. *Elle réclame un droit à la santé et se fâche quand elle s'aperçoit de son erreur.»* Une fâcherie de grande ampleur si l'on en croit le docteur Maurice Viallard, anesthésiste : *«Ce n'est pas la presse, ce sont les malades qui nous «allument» le plus. Et même quand ils ne le disent pas, nous le lisons dans leur regard!» «Nous n'avons qu'une manière de nous en tirer : l'humilité»*, assurent les plus lucides.

Autre raison invoquée : le cloisonnement des disciplines médicales, dont la rigidité a pris une ampleur inégalée. La médecine moderne est un univers dans lequel chacun ignore la spécialité de son confrère, évolue dans sa sphère, poursuit obsessionnellement une parcelle de vérité qui laisse indifférent le *«voisin de paillasse du laboratoire»*.

Des épitaphes sans pardon

Aujourd'hui encore, la plus grande prudence domine, sinon un silence têtu. Hier muets ou sous-informés, les mandarins prônent la retenue et mettent en garde contre les condamnations trop hâtives. *«Il faut faire très attention à ne pas accabler ou décourager les médecins*, lance le professeur Jean Bernard. *Un grand nombre de mes confrères, plus jeunes que moi, sont troublés par tout ce qui se passe, très malheureux. Ils sentent autour d'eux une espèce de tension de l'opinion publique. Sans oublier ce drame très grave, il ne faut tout de même pas passer sous silence les progrès de la médecine!»*

Inquiétude partagée par le professeur Dausset, qui redoute que le discrédit à l'endroit des médecins l'emporte bientôt sur la confiance : *«Je ne voudrais pas que la France ressemble aux Etats-Unis où un avocat se cache derrière chaque malade et une compagnie d'assurances derrière chaque médecin.»* Le silence quasi général des médecins qui a entouré la condamnation du docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine, reflète lui-même cet embarras dont le corps médical n'arrive pas à se dépêtrer.

S'il fut beaucoup question du procès dans les hôpitaux et entre collègues, ce fut uniquement entre soi, à de rares exceptions près. Et pour une poignée d'épitaphes sans pardon, on put entendre nombre de discours balancés : *«Même si je ne lui accorde aucune excuse, je me demande parfois si à sa place j'aurais été meilleur que lui»*, s'interroge encore plus d'un patron de service hospitalier. Façon de renvoyer la responsabilité à la dernière décennie, avec sa course à la rentabilité et son souci tatillon de la gestion. Façon de se décharger sur la société tout entière du fardeau écrasant de la «responsabilité» de plusieurs milliers de morts.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN

Une course au cœur

Dans le petit bureau de l'hôpital Foch de Suresnes, la fièvre est montée d'un coup. Un homme en blouse blanche a passé la tête dans l'encadrement de la porte : *«Un cœur est disponible à Barcelone!»* Un cœur est disponible, et c'est au tour de la France! Immédiatement, le professeur Gilles Dreyfus saute sur son téléphone.

Déjà, l'avion sanitaire est prêt à décoller dans la seconde pour aller chercher le précieux greffon. Le regard de la secrétaire s'illumine : *«On pourrait le donner à M... qui attend depuis huit mois dans sa chambre d'hôtel, en face de l'hôpital».* Mais non! Vienne a été plus rapide de quelques minutes : c'est Vienne qui aura le cœur de Barcelone.

Durant une heure, toute l'équipe du professeur va se battre. Pour la forme. Pour l'honneur. Pour la malade, à 100 mètres de là, au piquet dans sa chambre d'hôtel... Par fax, par téléphone, on prend une option sur le cœur si Vienne n'avait pas les moyens techniques d'aller le chercher dans les temps requis. Las, le cœur s'envole pour Vienne.

Furieux, le professeur Dreyfus parlemente avec Barcelone. Enquête express : *«Pourquoi l'Autriche a-t-elle été plus rapide que nous? A quel stade notre dispositif d'alerte a-t-il péché?»* Comprendre, à toute force, pour être les plus rapides la prochaine fois et l'emporter dans cette criée bien particulière. Le professeur se tourne, dépité, vers son visiteur : *«France-Transplant a eu le fax le premier, et a réagi le dernier. Ce n'est pas normal.»*

Aucun rapport avec le drame du sang contaminé? Au contraire. C'est depuis l'affaire que les propositions de greffes se sont faites rares et qu'il faut sauter sur les occasions. *«On observe une nette diminution depuis fin 1991*, note le professeur Dreyfus, qui fut aussi secrétaire pour l'Ile-de-France de France-Transplant. *Parmi les causes de refus de dons d'organes, dans la moitié des cas, on trouve les familles. Dans quatre comas sur cinq, la famille refuse le prélèvement. L'opinion ne croit plus aux appels au feu en matière de transplantation.»*

La confiance, ce merveilleux crédit, s'évapore. Et les médecins sont tout aussi déstabilisés que les patients. Avec, en première ligne, les anesthésistes : *«Notre discipline a toujours généré une grande angoisse*, observe le professeur Benoît Eurin (Saint-Louis). *Un pépin est vite arrivé. Mon patron disait : «Nous avons chacun notre petit cimetière».* Mais dans les blocs opératoires, le doute s'est renforcé, massivement.

Vigilance et parcimonie

Chirurgiens et anesthésistes portent un regard neuf et effrayé sur le sang, ce *«produit très noble»*. Hier utilisé à gogo, les yeux fermés, on le rationne aujourd'hui. *«Les transfusions de confort, c'est terminé*, tranche l'anesthésiste Marcel Viallard (Tenon). *Vous ne verrez plus un anesthésiste donner à une jeune accouchée un petit «culot» pour la requinquer plus vite! Elle restera quelques jours de plus à l'hôpital, et voilà. Je ne transfusais déjà pas beaucoup, mais là, encore moins.»* L'heure serait donc aux «garanties», à la vigilance et à la parcimonie.

L'autotransfusion est devenue une pratique courante dans de nombreux hôpitaux. Trois semaines avant une intervention chirurgicale programmée, le futur opéré donne son sang afin de se constituer un stock qui lui servira de «trésor de guerre» au jour J. *«Trois quarts des patients recourent à l'autotransfusion à l'hôpital Tenon»*, indique le docteur Viallard.

«On essaye carrément de se passer du sang», explique le professeur Dreyfus. Ainsi anesthésistes et chirurgiens récupèrent-ils fréquemment le sang perdu par un patient au cours d'une intervention et le lavent dans une «lessiveuse» de haute technologie nommée «cellsaver».

Les techniques d'opération elles-mêmes tendent à évoluer. La prudence est de rigueur. L'économie de geste aussi. Les chirurgiens qui manient le bistouri comme une tronçonneuse finissent par être montrés du doigt. *«Il fait trop saigner»*, entend-on désormais dans le milieu hospitalier. Et cela vaut condamnation.

L. G. et D. S.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de février 1993



PARAÎT LE 10 DE CHAQUE MOIS

FÉVRIER 1993

Le Monde des
DEBATS
Le Monde

ÉDITORIAL

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

L'Europe face à la guerre

La Russie de l'an II

Baisser les taux d'intérêt

Art contemporain : création ou imposture

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

L'EUROPE FACE A LA GUERRE

La Communauté européenne se montre incapable depuis près de deux ans de rétablir la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Comment s'explique cette impuissance ? L'analyse du général Jean SALVAN.

Les Européens sont-ils condamnés à suivre les Américains, à n'envisager d'actions militaires qu'à l'intérieur de l'OTAN ? Peut-on concevoir une armée européenne dont les Allemands seraient définitivement exclus ? Les réponses des experts : le Français Pascal BONIFACE, l'Allemand Lothar RUEHL.

Peut-on imaginer une guerre qui ne ferait aucun mort du côté des intervenants ? A-t-on le droit de tuer des innocents pour en sauver d'autres ? Les réflexions du général Claude LE BORGNE, du philosophe Marcel CONCHE, du psychanalyste Daniel SIBONY.

LA RUSSIE DE L'AN II

Un an après la fin de l'URSS, la Russie cherche encore sa voie et a du mal à s'alléger de ses anciennes lourdeurs. Un entretien entre l'historienne Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, le diplomate russe Youri ROUBINSKI et notre spécialiste Michel TATU.

BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT

La diminution du prix du crédit paraît s'imposer pour relancer l'économie. Mesure nécessaire : est-elle suffisante ? Les points de vue de deux économistes : Christian DE BOISSIEU et Maurice BASLÉ.

ART CONTEMPORAIN : CRÉATION OU IMPOSTURE

Les excès des avant-gardes ont-ils définitivement ruiné la réputation des artistes d'aujourd'hui ? Jean-Philippe DOMECQUE et Philippe DAGEN, deux critiques d'art, vident leur querelle, Olivier SALVATORI raconte l'histoire de cette nouvelle bataille des Anciens et des Modernes.

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

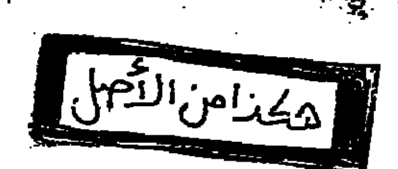
Oui, je m'abonne au **Monde des débats** pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....
Adresse .... Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

301 08 02

Vous trouverez ci-joint mon règlement :
□ Chèque joint
□ Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_|
□ Carte Amex n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|_|_|
Date et signature obligatoires :
Bon à renvoyer à :

«Le Monde des débats», service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO



DÉFENSE

Au cours de l'été 1994

Deux états-majors interarmées de planification seront installés sur la base aérienne de Creil

Un arrêté du ministre de la défense, paru au *Journal officiel* du vendredi 12 février, instaure deux états-majors de planification interarmées, le premier consacré à l'Europe et le second voué aux théâtres extérieurs. Au terme de cette décision de M. Pierre Joxe (*le Monde* du 25 janvier), ces deux états-majors, soit quelque deux cents cadres, seront installés à l'été 1994 à Creil (Oise), où exerce déjà la direction du renseignement militaire (DRM) et où ils seront rejoints, plus tard, par le commandement des opérations spéciales (COS).

Selon le ministère de la défense, la création de ces deux états-majors interarmées (EMIA), sous l'autorité de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, répond à un double souci de planification : d'une part, l'Europe, *« marquée par la proximité et la continuité terrestre avec notre propre territoire national, par des alliances très structurées, par des concentrations de matériels à hautes performances et par des niveaux élevés de forces »* ; d'autre part, les autres théâtres d'opérations, *« où dominent les questions liées aux capacités de projection et à la conduite d'opérations d'ampleur parfois limitée, mais souvent étirées sur de longues distances et dans le temps »*, avec des moyens prépositionnés.

Ces EMIA n'ont pas à proprement parler une vocation à assurer le commandement d'opérations militaires, puisque les actions sur le terrain sont confiées désormais – devant la variété des missions et en fonction de chaque situation – à des commandements et à des états-majors *ad hoc* sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées. Mais ils sont d'abord chargés de planifier la prévision de ces actions éventuelles et de planifier en temps réel les réponses à apporter rapidement à des crises ouvertes. C'est ce qu'on appelle l'élaboration des plans d'emploi des forces, à l'exception de l'arsenal nucléaire, qui demeure soumis à d'autres règles.

Des oppositions de personnes

Dès juillet prochain devrait commencer, sur la base aérienne de Creil, l'installation de l'EMIA « Europe », qui montera progressivement en puissance. Avant l'été 1994, l'EMIA « théâtres extérieurs », qui aura fonctionné provisoirement à Maisons-Laffitte (Yvelines) avec les moyens actuels du PC de la force d'action rapide (FAR), rejoindra la base de Creil. Le ministère de la défense précise que ces deux états-majors diposeront, déjà, à Creil, des services de la direction du renseignement militaire (notamment, ses capacités techniques de recueil et d'analyse des données) et, plus tard, des moyens offerts par le commandement des opérations spéciales (qui réunit les forces spéciales, distinctes du service « action » de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Entre-temps, le PC de la Ire armée, qui était responsable précédemment du corps blindé mécanisé français en Europe, devra disparaître en tant que tel. A Metz, il laissera la place à une nouvelle structure – dépourvue de caractère opérationnel, – qui est le commandement de la doctrine et de l'entraînement (CDE) propre à l'armée de terre. Cette structure s'inspire de l'exemple américain, avec le TRADOC (*training and doctrinal command*), ce qui suppose à terme une fusion entre l'actuel commandement des écoles de l'armée de terre (CEAT) et le bureau « instruction » de l'état-major.

Ce projet de réorganisation était l'objet de contestations au sein de l'armée de terre. Si l'on exclut le débat de fond entre les partisans d'un seul EMIA et les adeptes de la thèse – retenue peut-être provisoirement – de deux EMIA, cette restructuration a donné lieu à des affrontements de personnes entre, notamment, l'amiral Lanxade et le général d'armée Jean Cot, qui est le « patron » de la Ire armée, prochainement dissoute, et qui se trouve, ainsi, sans emploi digne de son rang. On prête au chef d'état-major des armées l'intention de placer à la tête des nouveaux EMIA de jeunes généraux de division, qui devraient être plus en harmonie conceptuelle – certains disent plus dociles – avec la haute hiérarchie.

J. I.

SPORTS

SKI ALPIN : championnats du monde

L'épreuve fantôme

Le titre de champion du monde de super-géant messieurs n'a pas été décerné à Morioka-Shizukuishi. Une tempête de neige a entraîné, dimanche 14 février, l'annulation de la dernière épreuve de la compétition, très perturbée par le mauvais temps. Chez les dames, le titre revient à l'Allemande Katja Seizinger au terme d'une course balayée par des violentes bourrasques. Avec les Norvégiens qui gagnent sept médailles, dont trois d'or, la météorologie a été la vedette des championnats du monde.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Thierry Gentina est venu pour rien. Sélectionné aux championnats du monde pour le super-géant, le Français est reparti du Japon sans avoir pu défendre ses chances. Après le super-géant féminin disputé dimanche coûte que coûte dans les bourrasques, l'épreuve masculine été annulée. C'est la première fois depuis 1931 qu'une médaille n'est pas distribuée aux championnats du monde : la descente de Mürren (Suisse) avait alors été courue trois jours plus tard à Wengen. La Fédération internationale de ski (FIS) décidera, dans une semaine, de faire courir ou non l'épreuve annulée à Shizukuishi.

Une seule épreuve annulée ici, cela tient quasiment du miracle. La compétition devait se disputer sur douze jours, le temps ne lui a accordé que huit journées dont il a fallu s'accommoder. Certes, le ski est un sport d'hiver, soumis aux intempéries : en 1989, à Vail, dans le Colorado, les épreuves mondiales avaient été retardées en raison de violentes tempêtes de neige. A Shizukuishi, ce fut pire. Seuls les slaloms des combinés ont eu lieu le jour dit, les autres courses ont été disputées en fonction des rares éclaircies. La descente dames a été courue jeudi 11 février, une semaine après la date prévue, deux heures avant celle des hommes. Mercredi, les géants ont eu lieu coup sur coup grâce au travail de 1 300 personnes qui ont réussi à maintenir les pistes en état.

Confirmation de talents

Pendant dix jours, les organisateurs se sont battus contre une météo cyclothymique. Ils ont affronté vent, pluie ou neige quand la FIS subissait les attaques des concurrents lui reprochant d'avoir choisi ce site pour un intérêt financier plus que sportif. La Fédération internationale n'a pas caché qu'elle avait été convaincue par les sponsors intéressés par le marché japonais. Elle a y a été engagé par le milliardaire Yoshiaki Tsutsumi, qui trouvait ainsi l'occasion de promouvoir sa nouvelle nouvelle station, Shizukuishi. Pourtant celle-ci était peu fiable pour la compétition. Au cours des deux annnées précédant les championnats, auncune épreuve de Coupe du monde n'a pu s'y disputer normalement. L'an dernier, un météorologue zurichois avait mis les organisateurs en garde.

Selon lui, Morioka était l'un des dix endroits de la planète où le temps était le plus incertain. Les habitants jurent pourtant qu'ils n'avaient jamais vu un tel acharnement des éléments. En tout cas les organisateurs avaient eu un mauvais pressentiment : ils avaient demandé à tous les athlètes d'arriver dès le premier jour des championnats, le 3 février, se réservant ainsi la possibilité d'adapter le programme à l'humeur du ciel.

Plus que le trac, les coureurs ont alors dû combattre l'ennui, retranchés pendant des heures dans leur hôtel avec pour seules distractions la lecture, les jeux vidéos, les entretiens avec la presse. Certains y ont sans doute vu fondre leur chance de médaille. En attendant le slalom, prévu dimanche 14 février, l'Italien Alberto Tomba est tombé malade. En jouant au volley-ball, la Suissesse Chantal Bournissen, favorite de la descente, s'est arraché les ligaments de la cheville. Le Norvégien Kjetil-André Aamodt, double champion du monde de géant et de slalom, admet que la force de sa concentration dans ces plages de désœuvrement est pour beaucoup dans ses triomphes.

La désignation des sites des championnats du monde appartient au conseil de la FIS, comité de vingt et un membres représentant les fédérations nationales. Aujourd'hui, athlètes et entraîneurs demandent la constitution d'une commission d'experts pour examiner les candidatures et, à plus long terme, exigent une réforme de la FIS, dirigée par Marc Hodler depuis quarante-deux ans. Pour l'heure, les championnats du monde de Morioka-Shizukuishi ont remis en cause la légitimité des épreuves nippones. Mais peut-on dire, comme certains l'ont laissé entendre, que les vainqueurs 1993 ont reçu des médailles en chocolat ? Excepté en descente – mais c'est souvent le cas – les championnats ont vu la confirmation de talents, comme Kjetil-André Aamodt et Carole Merle.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Aamodt, le passe-partout

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Trois épreuves, trois médailles, dont deux d'or : Kjetil-André Aamodt est le héros de ces championnats du monde de ski alpin. Si le ciel l'avait voulu, il aurait peut-être pu poursuivre sa moisson dans le super-géant annulé dimanche. Il en était bien capable. Il sait tout faire. Champion du monde de slalom et de géant, vice-champion du monde de combiné derrière son copain et compatriote Lasse Kjus. Aamodt, 21 ans, est la vedette d'une équipe norvégienne qui a su triompher de la tempête japonaise : elle a remporté sept médailles dont trois titres mondiaux.

Cet acrobate a déjà l'expérience des podiums : médaille de bronze du super-géant aux championnats du monde de Saalbach, en 1991, champion olympique de la discipline et troisième du géant aux Jeux d'Albertville. Il n'a pas de secret sinon un travail acharné depuis l'âge de cinq ans aux côtés d'un père responsable des équipes masculines de coupe du monde. Comme les autres coureurs, le double champion du monde bénéficie d'un entraînement original. Quand il ne skie pas, Aamodt fait de la danse ou du squash... et avale, quatre à quatre, des centaines de marches d'escalier.

« Le plus étonnant, explique Finn Aamodt, *c'est que ce garçon aussi doux à la maison puisse être aussi agressif sur la neige. »* Kjetil-André sait la carrière d'un athlète éphémère. Il a été souvent été blessé : une cheville brisée en 1990, une épaule démise, puis une mononucléose infectieuse deux mois avant Albertville. C'est ce qui le pousse : *« Lorsque tout va bien, je n'ai pas le droit d'hésiter. Je fonce ».*

B. M.

Les ballons des Palestiniens



Suite de la première page

Dans les territoires arabes occupés depuis un quart de siècle par Israël, les *shababs*, bons et mauvais garçons de Palestine, ont retrouvé le chemin des clubs. Jeu favori : le foot. Chaque quartier, chaque village, bientôt chaque mosquée, a son équipe. Et son terrain vague tout à côté pour jouer, le vendredi, après les prières.

Il y a deux millions de Palestiniens dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza, 60 % d'entre eux ont moins de vingt ans. Des dizaines de milliers de gosses jouent au foot, au volley, au basket – les trois ballons préférés des territoires. Mais il n'y a pas un seul stade digne de ce nom pour les accueillir.

Jouer en Israël ? Jouer avec Israël ? Jouer contre Israël ? *« Pas question, jamais. Pas tant qu'ils nous refuseront nos droits. »* De toute façon, depuis le déclenchement du soulèvement populaire, l'Intifada, il y a plus de cinq ans, il ne viendrait à l'idée de personne de proposer des rencontres amicales entre Israéliens et Palestiniens. Trop de morts, trop de haines. *« Jadis*, raconte Emile, un sportif chrétien de la vieille ville arabe de Jérusalem, *il m'arrivait d'aller dans les salles et sur les stades israéliens pour applaudir telle ou telle équipe. Aujourd'hui, j'aurais trop peur de tomber sur une bande de racistes en goguette. Ou sur des fanatiques de notre propre bord. »* Le sport est une arme. Et la lutte politique un mur infranchissable.

Retour au Club du Croissant à Wadi-Joz, dans la partie orientale de Jérusalem. La fanfare des « scouts » faisait tellement de bruit qu'elle a fini par alerter les forces de sécurité. Un *command car* s'engage dans les ruelles qui mènent au club. Tension. Il y a là plusieurs centaines d'adolescents au sang chaud. Trois des quatre hommes du car, bottes de para, béret vert et fusil mitrailleur M16, ont sauté du véhicule. Teint mat et œil de charbon, l'un des soldats, un druze peut-être, s'adresse en arabe à un adulte. *« Vous faites quoi, là ? Pourquoi tout ce monde ? – Réunion sportive, monsieur l'officier. On va décerner les coupes. Le club a reçu l'autorisation. Regardez ! »* L'homme en uniforme parcourt rapidement le morceau de papier. Les *shababs* qui se sont rapprochés l'observent méchamment. Dans ces moments-là, tout peut arriver. Qu'un gamin, là-bas derrière, lance une insulte ou jette une pierre, et alors... Mais non. Jérusalem, même à l'est, ce n'est pas Gaza. La grosse jeep repart, les réjouissances peuvent commencer.

Sur l'estrade au fond de la salle, un grand moustachu en veste de guerre commence un discours apparemment improvisé, dans lequel il est question de la *« grandeur d'Abou Ammar »* – nom de guerre de M. Yasser Arafat – et du *« courage des déportés »* qui se gèlent depuis deux mois là-haut dans un camp de toile au sud du Liban.

Des trophées en l'honneur des combattants

Une minute de silence et de solidarité avec ces quatre cents hommes, présumés islamistes et expulsés par Israël, le 17 décembre dernier, est réclamée à l'assistance. Dans un instant, on distribuera des trophées, dont les noms constituent à eux seuls tout un programme.

Il y a la Coupe Abdelkader El-Husseini, père du leader actuel des territoires et héros dans les années 40 de la lutte contre Israël. Il y a le Trophée Abou-Jihad, l'un des dignitaires de l'OLP, assassiné à Tunis il y a six ans. Il y a enfin la Coupe Ezzedine El-Kassem, du nom d'un nationaliste des années 20, dont le patronyme sert aujourd'hui de signature sanglante aux commandos islamistes du mouvement Hamas.

Une demi-douzaine de soldats israéliens ont été tués ces trois derniers mois par ces militants barbus. Inutile de dire qu'ils sont perçus comme de véritables héros dans la jeunesse palestinienne.

A Tel-Aviv, au ministère de la défense d'Israël, de brillants stratèges expliquent doctement aux visiteurs l'importance qu'il y aurait à différencier les militants laïques de l'OLP et les *« fous de Dieu »* du Hamas. A Wadi-Joz, l'autre jour, et bien que le Club du Croissant soit presque ouvertement affilié à l'OLP, il était impossible de séparer le bon grain laïque de l'ivraie islamiste. Keffieh à damier rouge ou noir, tête nue, veste de guerre, blue-jean, les joues mangées de barbe ou le visage glabre, musulmans, laïques ou chrétiens, les hommes de l'assistance étaient aussi divers qu'on peut l'être. Mais quand les *« heureux lauréats de la Coupe Ezzedine-El-Kassem »* sont applaudis à tout rompre, personne n'est dupe. Au-delà du champion, c'est le trophée qui est admiré. Le sport est une arme.

Sur la scène du club, une chorale d'enfants (huit à dix ans) a entamé un chant à la gloire des *« fedayins masqués »* qui *« vengent »* les morts et l'honneur national des Palestiniens. *« Vous comprenez*, explique Rassam Yannis, journaliste et entraîneur, *un peuple occupé ne peut pas séparer le sport de la politique. »* Au début de l'Intifada, en décembre 1987, la quasi-totalité des activités sportives chez les Palestiniens s'étaient arrêtées. *« A l'époque*, explique Michel Asfour, secrétaire général de la Ligue des clubs sportifs des territoires, *le mot d'ordre général était : « Il est interdit de se réjouir. C'est la guerre. » Et puis, les années ont passé . Ce n'est toujours pas la paix. »*

L'Intifada a enregistré des succès et puis des échecs. Mais peu à peu les Palestiniens se sont lassés de l'autopunition systématique et collective qu'ils s'infligeaient. Grève du commerce, grève des écoles, grève du cinéma, grève du sport, grève de la fête... *« L'occupation et ses rigueurs étaient en train de nous tuer »*, estime Michel Asfour.

Fin 1990, début 1991, les jeunes surtout ont commencé à ruer. D'accord pour ne pas donner aux Israéliens l'impression que tout est normal dans les territoires et que l'occupation peut durer mille ans. Mais pas d'accord pour s'interdire tous les plaisirs de la vie. Le sport est aussi une discipline. A cette époque, les activités dites « intérieures » des associations socioculturelles sportives palestiniennes ont été discrètement ranimées. Tennis de table, billard, scrabble, boxe, un peu de squash.

La seule piscine publique de Jérusalem-Est est restée fermée, mais uniquement pour des raisons financières. Ensuite, ce fut le tour du basket, du volley et du foot. Aujourd'hui, la Ligue, qui avait été mise en sommeil, compte 182 clubs membres en Cisjordanie. Aucun doute : les *shababs* ont recommencé à taper dans le ballon.

Mains nues contre pistolets mitrailleurs

« Au début de l'an dernier, raconte un dirigeant de club, *on était si enthousiaste que nous nous sommes dit : pourquoi ne pas constituer une équipe nationale palestinienne ? On créa des tournois éliminatoires et puis voilà... »* Seulement, pour déplacer des équipes de jeunes dans les territoires, il faut des autocars, bien sûr, et surtout beaucoup d'autorisations particulières de l'armée.

Or, la Ligue n'a pas d'argent et les services de sécurité d'Israël n'aiment guère voir des bandes de jeunes Palestiniens circuler entre Jenine et Hébron, Naplouse ou Bethléem. *« On ne parvenait jamais à réunir les équipes*, conclut notre interlocuteur. *On a fini par tout laisser tomber. »* Le sport est une arme et les sportifs peuvent se révéler dangereux.

En cinq ans d'Intifada, le nombre de clubs de karaté dans les territoires a décuplé. Il y aurait aujourd'hui entre cinq et sept mille pratiquants. Et là M. Majid Assad, le président de la Ligue des sports, est formel : *« Cet engouement est directement lié à l'occupation. Les jeunes veulent apprendre à se défendre contre la répression. »* Mains nues contre pistolets mitrailleurs ? *« Le karaté*, expliquait récemment *al Fajr*, un quotidien arabe de Jérusalem, *fut développé dans l'île chinoise d'Okinawa il y a deux mille ans. A cette époque, la région était sous occupation japonaise. Et, comme les Israéliens d'aujourd'hui chez nous, les autorités avaient interdit aux occupants de porter des armes... »*

PATRICE CLAUDE

Les résultats

ATHLÉTISME

Records du monde à Liévin

Deux records du monde ont été battus, samedi 13 février, à la réunion de Liévin (Pas-de-Calais). La Jamaïquaine Merlene Ottey a pulvérisé son record du monde du 200 mètres en salle (21 s 87 contre 22 s 24 en 1991), tandis que l'Ukrainien Sergueï Bubka améliorait, pour la trente-troisième fois, celui du saut à la perche en franchissant 6,14 mètres.

AUTOMOBILISME

Rallye de Suède

Comme en 1992, le Rallye de Suède, deuxième épreuve du championnat du monde, a été gagné, dimanche 14 février à Karlstad, par le Suédois Mats Jonsson (Toyota Celica GT4), qui a devancé de 13 secondes son coéquipier finlandais Juha Kankkunen. Ce dernier prend la tête du championnat du monde après la disqualification du Français Didier Auriol, mis hors course dans la dernière étape pour avoir reçu un bidon d'huile dans une zone où toute assistance était interdite.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Vingt-quatrième journée)

*Montpellier b. Racing-PSG	95-77
*Dijon b. Roanne	110-66
*Levallois b. Châlons	81-43
CRO Lyon b. *Villeurbanne	73-70 a. p.
*Cholet b. Pau-Orthez	84-71
*Gravelines b. Le Mans	83-78
*Limoges b. Antibes	61-51

Classement. – 1. Limoges, 47 pts ; 2. Pau-Orthez, 42 ; 3. Antibes, 41 ; 4. Cholet et Gravelines, 40 ; 6. Racing-PSG, 37 ; 7. Levallois, 36 ; 8. CRO Lyon, Montpellier et Villeurbanne, 33 ; 11. Le Mans, 32 ; 12. Dijon, Roanne et Châlons, 30.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deuxième division

(Vingt-troisième journée)

GROUPE A

Nancy b. *Ajaccio	2-0
*Martigues et Bastia	0-0
*Cannes b. Valence	3-0
*Mulhouse b. Alès	3-1
*Louhans-Cuiseaux b. Nice	3-1
*Istres et Rodez	1-1
*Perpignan et Créteil	0-0
*Charleville b. Sedan	2-1
*Epinal b. Annecy	2-0

Classement. – 1. Martigues, 30 pts ; 2. Nancy, 29 ; 3. Sedan, 27 ; 4. Bastia, Mulhouse, Cannes et Charleville, 26.

GROUPE B

*La Roche-sur-Yon et Rouen	1-1
Amiens b. *Tours	1-0
Angers b. *Ancenis	3-0
*Red Star b. Dunkerque	1-0
*Beauvais b. Gueugnon	2-0
Guingamp b. *Lorient	2-0
*Le Mans et Laval	1-1
*Châteauroux b. Niort	1-0
*Rennes et Bourges	0-0

Classement. – 1. Angers et Rouen, 32 pts ; 3. Rennes, 31 ; 4 . Beauvais, 30 ; 5. Red Star, 29.

JUDO

Tournoi de Paris

Avec quatre titres, le Japon a dominé le Tournoi de Paris, disputé du 12 au 14 février au stade Coubertin. Les Français ont obtenu trois victoires, avec la championne olympique Cécile Nowak (moins de 52 kg), la championne d'Europe Laetitia Meignan (moins de 72 kg) et le champion du monde Stéphane Traineau (moins de 95 kg), qui s'est imposé pour la quatrième fois dans ce tournoi.

SKI ALPIN

CHAMPIONNATS DU MONDE

Palmarès

MESSIEURS

Descente : 1. Urs Lehmann (Sui.), 2. Atle Skaardal (Nor.), 3. A. J. Kitt (E.-U.). Slalom : Kjetil-André Aamodt (Nor.), 2. Marc Girardelli (Lux.), 3. Thomas Stangassinger (Aut). Géant : 1. K.-A. Aamodt (Nor.), 2. Rainer Salzgeber (Aut.), 3. Johan Wallner (Suè.). Combiné : 1. Lasse Kjus (Nor.), 2. K.-A. Aamodt (Nor.), 3. M. Girardelli (Lux).

DAMES

Descente : 1. Kate Pace (Can.), 2. Astrid Loedemel (Nor.), 3. Anja Haas (Aut). Slalom : 1. Karin Buder (Aut.), 2. Julie Parisien (E.-U.), 3. Elfi Eder (Aut). Géant : 1. Carole Merle (Fra.), 2. A . Wachter (Aut.), 3. Martina Ertl (All.). Super-géant : 1. Katja Seizinger (All.), 2. Sylvia Eder (Aut.), 3. A. Loedemel (Nor.). Combiné : 1. Miriam Vogt (All.), 2. Picabo Street (E.-U.), 3. A. Wachter (Aut.).

CULTURE

PHOTO

Chambi le témoin du Machu Picchu

Le photographe péruvien a laissé trente mille clichés magiques sur le peuple indien

Il faut se méfier des images figées de Martin Chambi. Le plus grand photographe péruvien (1891-1973), un des pères de la photo latino-américaine, a laissé près de trente mille plaques de verre sur les Indiens, qu'il immortalisait dans son studio de fortune, dans la ville de Cuzco. Chambi, le portraitiste en chambre, était aussi un bourlingueur. Il aimait plus que tout parcourir à dos de mule les pentes du Machu Picchu pour saisir les plus beaux panoramas des cordillères, ce *« cœur isolé de l'Amérique »*, selon Pablo Neruda.

Le portrait et le paysage. Les thèmes de prédilection de Martin Chambi sont rassemblés au Palais de Tokyo dans deux très belles expositions, qui ont été créées à Barcelone et Rotterdam. Deux thèmes mais une seule œuvre, tragique et cohérente : la disparition du peuple indien et le sien : la beauté des hautes terres du sud péruvien (3 000 à 5 000 mètres), les relations féodales, les rites et fêtes paysannes, les bals, les ambiances surchauffées des tavernes, mais aussi la haute société chic, les notables, le préfet, les clubs de sports, les curés, les métiers, artiste ou musicien, les mariages et les enterrements.



Martin Chambi, autoportrait 1923

Tout le peuple indien, en somme. Martin Chambi sillonnait la Puna des mois durant *« à la recherche des villages les plus reculés, des paysages les plus beaux »*, déclarait sa fille Julia en 1991 à notre correspondant Marcel Niedergang. *« Il restait des jours et des jours, méditant, observant, portant son lourd appareil allemand, un ICA 10 × 15. Il cherchait la meilleure lumière, revenant chaque mois. Il l'a trouvée finalement en juillet. Quand il apprenait qu'une fête ou une procession se préparait quelque part, il restait sur place pour être sûr de ne rien manquer. »* Quand il n'était pas sur la route, Chambi restait dans la vallée du Cuzco, son *« éternel paradis »*, comme il disait. Il devenait le respecté portraitiste de la rue Marques, près de l'église. Près de la rue où il attrapait au vol ses modèles, ici un mendiant, là un géant, ailleurs des « gueules » qui formaient le peuple inca. Tous se retrouvent chez Chambi. Paysans, mais aussi intellectuels, les artisans du renouveau culturel de Cuzco, dans les années 20-30, et les tenants du mouvement indigéniste (Luis Valcarcel et Uriel Garcia).

Martin Chambi a cessé de photographier en 1950, l'année où un tremblement de terre a détruit une partie du vieux Cuzco. Des milliers de morts, trente-cinq mille sans-abri. Et Chambi, qui ne reconnaît plus sa ville, plonge dans l'oubli et la pauvreté. Que ce fils de paysans soit entré dans l'histoire de la photographie tient du miracle, lui qui est oublié dans son propre pays. Le miracle doit beaucoup à l'Américain Edward Ranney, qui a répertorié l'œuvre de Chambi en 1977 et favorisé son exposition au Musée d'art moderne de New-York deux ans plus tard.

Pourquoi Chambi ? Nombreux sont les photographes qui ont fixé leur territoire et leur communauté. L'anthropologie en photographie donne souvent des résultats ennuyeux, qui passionnent les universitaires ou les nostalgiques d'une région, d'une époque, qui ont trop souvent tendance à magnifier des clichés banals. L'accumulation ne fait pas œuvre. Sauf quand elle est portée par une urgence et une rigueur. C'est la même rigueur que l'on retrouve dans le Paris d'Eugène Atget, dans l'Allemagne d'August Sander. Et maintenant dans le Pérou indien de Martin Chambi. Outre les périodes proches, on trouve des similitudes dans ces trois œuvres majeures, notamment dans la volonté de décrire un peuple et de conserver un patrimoine, une histoire menacée.

Si Atget est topographe, si Sander est « clinique », Chambi en utilisant de manière incomparable la lumière universelle, révèle des regards de feu, des attitudes fières et fragiles, émouvantes. Il les aime ces gens, il les adore. Il faut se pencher sur son autoportrait de 1922, en tenue de cérémonie. Ce visage inca dessiné au scalpel, ces yeux en amande, ces cheveux noirs. Pas de doute, Chambi est bien des leurs.

MICHEL GUERRIN

▶ Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016, Paris. Tél. : 47-20-32-34. Jusqu'au 12 avril.

MUSIQUES

Berlin à Paris

Le grand Pollini est de retour

Pour leur cinquième et dernier concert parisien, l'Orchestre philharmonique de Berlin et Claudio Abbado avaient inscrit le *Second Concerto* et la *Deuxième Symphonie* de Brahms.

Pleyel a dû s'y résoudre tant on se « marchait » sur les pieds les soirs précédents : samedi soir seuls ceux qui ont déjà leur billet sont admis dans le hall de la salle de concerts. Quelques-uns ont tout de même réussi à s'y infiltrer et attendent l'improbable en tournant autour des cercles formés par ceux qui ont acheté leur place à temps. Le luthier Etienne Vatelot est là. Le 9 février, il a peut-être sauvé le stradivarius de Vengerov : il s'est « ouvert » et son âme a chaviré pendant qu'il jouait. Le sponsor avait sorti cet instrument, muet depuis quelques années, du coffre de la banque pour le prêter, sans l'avoir fait régler, au jeune violoniste. Le lendemain, le luthier parisien effectuait les travaux nécessaires. Vendredi soir, le jeune violoniste était moins tendu, sa sonorité était plus transparente dans le *Double Concerto* de Brahms. Mais il faudra encore six bons mois à Maxim Vengerov pour se faire accepter par le « Reynier ».

Les pianistes s'adaptent vite aux pianos qu'ils découvrent à chacun de leurs concerts, mais ils se plaignent qu'ils soient de moins en moins bons, où, plutôt, que leur mécanique soit de plus en plus fréquemment mal réglée et leurs marteaux mal harmonisés. Pour jouer le *Second Concerto pour piano* de Brahms, il vaut mieux que le piano soit excellent, que sa mécanique soit docile : celui d'André Furno est parfait. Cela étant, l'œuvre est si difficile techniquement, elle demande tant d'endurance que beaucoup de pianistes arrangent leur partie, quand ils ne changent pas carrément le texte – il y a aussi des sages qui se résignent à ne pas toucher à cette œuvre.

Maurizio Pollini est de ceux qui s'en tiennent à la rédaction originelle de ce concerto. Le pianiste italien admire-t-il le vieil enregistrement d'Edwin Fischer et Wilhelm Furtwangler ? Du pianiste suisse, il a l'énergie brute, irradiante, l'absence de préméditation technique, l'économie du geste qui produit non pas le beau son, mais le vrai son. Il fait beaucoup moins de fausses notes que son aîné, mais son approche est aussi sensible, aussi généreuse et explosive, sa sonorité aussi lumineuse. Froid, Pollini ? Ces dernières années, il lui est arrivé d'exposer une sonorité cognée dans le fortissimo, de paraître coincé en scène comme au disque. Ce soir, le grand Pollini est de retour. Il a changé.

Lors de ses débuts parisiens, il y a vingt ans, on sentait, derrière ce jeu maîtrisé dans sa moindre respiration, une tension, des emportements qui ne troublaient qu'épisodiquement la surface. Pollini a aujourd'hui cinquante et un ans. Ses muscles, ses tendons, ses nerfs ne sont plus ceux d'un jeune homme. Il est à un âge où les pianistes compensent par la réflexion ce que la facilité des dons naturels ne leur permet plus. Certains ne font que survivre, d'autres se transforment, leur jeu éclate comme une chrysalide. Ils deviennent alors ce que Pollini est aujourd'hui – un pianiste dont on oublie jusqu'au corps, tant son jeu paraît être en prise directe avec la partition.

A la hauteur de leur légende

Il est rare que ce second concerto déçoive, il est paradoxalement plus rare encore que ses interprétations de concert soient vraiment marquantes. Arrau et Markevitch (juin 1976, avec le National), Freire et Sinaïski (août 1990, avec l'Orchestre d'Etat d'URSS) y ont été à la hauteur de leur légende. Pollini et Abbado nous paraissent plus essentiels encore, malgré quelques défauts objectifs (décalages entre le soliste et l'orchestre, quelques problèmes de justesse dans l'orchestre) qui ne sont rien en regard de l'engagement physique et psychologique dont chaque membre de l'orchestre, le chef et le pianiste font preuve à chaque mesure de l'œuvre.

Une telle interprétation ne peut qu'être accueillie par une explosion de toute la salle. Boulez participe au ban. Le même triomphe couvrira les derniers accords de la *Deuxième Symphonie*.

ALAIN LOMPECH

▶ L'enregistrement par Edwin Fischer et Furtwangler du *Second Concerto* de Brahms a été réédité par Deutsche Grammophon. Il a été enregistré en public, à Berlin, en 1942. 1 CD 427778-2.

DANSE

Deux chorégraphes au miroir

Karine Saporta et Marcelline Lartigue jouent aux portraits

« J'aime terriblement regarder les autres, dit Karine Saporta. *Donc j'aime aussi être vue, photographiée : c'est exaltant. C'est pour moi une jouissance plus pure que la danse... »* Se photographier elle-même a donc dû porter cette jouissance au carré. A l'invitation du (TNDI) Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon, en mars dernier, Karine Saporta a réalisé une série d'autoportraits en couleurs, dont l'exposition s'est accompagnée d'un bref autoportrait chorégraphique, donné deux soirs seulement (*le Monde* du 2 avril 1992). Elle l'a fortement développé – il dure aujourd'hui une heure, – a supprimé les diapositives projetées sur elle pendant sa danse et demandé à Jean Bauer de transformer lui aussi son décor, désormais triple : une façade à huit fenêtres, une chambre tendue de rideaux blancs, une écurie – également superbes.

Dans cette *Chambre d'Elvire* (donnée trois fois au Centre Pompidou), la diablesse joue jusqu'au vertige de cette dialectique voir/être vue qui l'obsède. Le mot de provocation est ici faible. Elle ne sollicite pas notre regard, elle l'exige, elle se l'attache et, pour s'en assurer, ne nous quitte pas elle-même des yeux, évoluant presque constamment de face. Munie d'une lampe tempête, au début, elle passe et repasse derrière les fenêtres, tantôt collant le nez à la vitre pour nous observer, tantôt reculant pour s'offrir en une pose sensuellement cambrée.

Elle joue avec son double, une poupée qu'elle trimbale, jette ou enlace le temps d'une valse.

Un sérieux grain de folie

Elle joue de ses longs cheveux noirs, d'oreillers et de coussins, de sa théâtrale robe rouge de Traviata qu'elle troque contre une blanche pour apparaître finalement en corset, jambes nues, dans la cage de sa crinoline. Répétitif comme toujours, usant comme toujours de la saccade, et ici beaucoup du tournoiement, du renversement, son vocabulaire chorégraphique est des plus limités. Mais Saporta captive, parce qu'elle est belle, d'une beauté érotique et perverse comme les images qu'elle sait créer, et parce qu'elle a un sérieux grain de folie. C'est ce que semble penser aussi le mouton (vivant) qui la contemple, attaché à un piquet à l'avant-scène.

Au Théâtre du Lierre, Marcelline Lartigue, qui a dansé cinq ans chez Saporta, s'adonne elle aussi au portrait, mais, plus prudente, ou plus pudique, ce n'est pas elle-même qu'elle peint, c'est sa danseuse-fétiche, Marjolaine Zurfluh. Curieusement, elle la voit en dame du temps jadis, d'abord masquée par sa chevelure, agenouillée sur un tapis dans une ample robe blanche aux plis cassés. Gestes précieux des bras et des mains, œillades, jeux de bouche (pincée, ouverte, tirée par les doigts), pâmoison à la *Sainte Thérèse* du Bernin.

Un ravissant *Portrait de Marjolaine*. Mais Marjolaine garde intact son mystère de petit sphinx. En seconde partie, Lartigue danse avec Valérie Joly (chanteuse mais sachant bouger) *la Règle du jeu*, inspirée par un voyage en Egypte. Gaîté, complicité à la limite de l'équivoque face au mâle (le saxophoniste Jean-Marc Padovani), danse légère. Ce sera charmant quand Lartigue en coupera un petit quart d'heure.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ *La Chambre d'Elvire* est reprise au Théâtre de Caen les 18 et 19 mars ; *Portrait de Marjolaine*, à Strasbourg, Pôle sud, le 1er avril.

Le chaud et le froid

Dialogues Nord-Sud : danse orientale au Théâtre Dunois et vidéo danse à l'Institut finlandais

Le monde fou, familial et réjoui qui a envahi le Théâtre Dunois donnera à son directeur le regret de n'avoir programmé qu'un seul soir, vendredi 12 février, les interprètes de danse orientale égyptienne exerçant à Paris dans les cabarets. La fameuse Chadia qui, à elle seule, aurait justifié le déplacement, montrant combien cette danse de séduction est modulable, subtile, combien chaque danseuse y exprime sa personnalité profonde, sa féminité aussi. Toutes, Leila Hassan, Assia Guemra, Raja, Madeleine ou Amira, exposent clairement leurs sentiments. Comme elles sont à l'aise avec leur corps de femme – cette danse n'existerait pas sur scène si tel n'était pas le cas – rien de l'inconscient, ou si peu, ne vient alourdir un propos qui, jamais, ne tombe dans la vulgarité. On remarquera seulement combien le travail du ventre creuse une taille anormalement fine et belle.

La danse orientale possède le même humour, la même vigueur, que la langue parlée, crue parfois, imagée, toujours drôle. Les danseuses ne sont pas, il s'en faut, uniquement des objets de désir. C'est elles qui mènent le jeu. Et Muriel Maalouf, avec quelques histoires courtes et poétiques, montra bien *la* hardiesse traditionnelle de la femme orientale dans la relation amoureuse. Seul homme du spectacle, Mayodi, avait de nombreuses supportrices dans la salle...

Djamila Henni-Chebra, organisatrice de la soirée – elle dirige la compagnie Arabesques – a de la volonté. Il lui en faut pour imposer ce style de danse dans les circuits habituels réservés au contemporain. La chorégraphe a tiré les leçons de la rencontre *Ya Salam*, mise sur pied en octobre dernier par le Théâtre contemporain de la danse et l'Institut du monde arabe (« le Monde/Arts et Spectacles », du jeudi 15 octobre 1992).

A savoir : la danse orientale ne se laisse pas chorégraphier selon les critères occidentaux d'espace et de temps. Elle est, en elle-même, une chorégraphie. On peut, en revanche, en tirer des éléments et les confronter à une manière de bouger européenne, française. Et vice versa. Au Théâtre des Amandiers, la Finlande – une rareté – était à l'honneur avec la danse vidéo de Réa Pihlasviita et de Kimmo Koskela. Pour découvrir, outre le travail de ces deux artistes – fort influencés par le buto japonais, la physicalité, et l'art vidéo américain, dans le style de l'avant-garde des années 60 – l'Institut finlandais organise des projections des œuvres de quatre chorégraphes féminines : Ervi Siren, Sari Lakso, Soile Lahdenpera, Tiina Jalkanen.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ La compagnie Arabesques dansera à l'Institut du monde arabe le 18 avril, à 20 h 30. La danseuse Raquia viendra, tout exprès, du Caire pour faire la chorégraphie – Festival Art nouveau, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, le 16, à 11 heures, le 17, à 14 heures et 19 h 30, le 18, à 11 heures et à 14 h 30. 70 F (gratuit pour les – de 16 ans). Tél. : 40-51-89-09.

PEINTURE

L'art concret a-t-il une âme ?

Une exposition confronte icônes russes et exemples récents de l'abstraction géométrique

FACE A FACE

au château de Mouans-Sartoux

Par un jour glacial de décembre 1915, Kasimir Malévitch commit un sacrilège. Les peintres futuristes russes organisaient une exposition à Petrograd. Il y montra le fameux *Carré noir sur fond blanc*, tableau-manifeste du suprématisme appelé à devenir un emblème de l'art moderne.

Mais l'œuvre était bizarrement installée, dans un angle, tout contre le plafond. Or, pour un Russe, c'est l'emplacement où s'accrochent les icônes, le « coin rouge », le « beau » coin de l'isba, vers lequel se tournent les croyants pour se signer. Le geste de Malévitch est profanatoire, mais il n'est pas impie : à sa manière, il consacre le *Carré noir*, et tout ce qui s'ensuivra.

Près de quatre-vingts ans plus tard, dans le midi de la France, l'Espace de l'art concret, à Mouans-Sartoux (Var), tente la même sacralisation en mettant « Face à face » d'anciennes icônes de la vieille Russie et des exemples récents de l'abstraction géométrique. La référence au sacré est explicite. La préface du peintre Gottfried Honegger définit l'art comme ce qui *« permet de nous élever au-dessus du matériel »*, et ajoute que *« l'art nous permet de prier et d'espérer »*. Chacun appréciera, selon ses convictions, l'idée d'une présence divine dans un carré. Mais, au-delà des intentions transcendantales, l'exposition a le mérite de proposer un étonnant rapprochement entre l'icône et l'art concret, les caractéristiques de l'une recoupant souvent celles de l'autre.

On sait que les plus précieuses parmi les icônes étaient considérées comme achéropoïètes, non faites par l'homme mais miraculeuses et inspirées par Dieu. C'est également un fantasme commun aux peintres concrets que de ne pas intervenir dans la fabrication d'une œuvre dont la conception seule importe, sa réalisation pouvant être confiée à d'autres. L'idée se passe de la subjectivité manuelle de l'artiste. De même, les peintres d'icônes travaillent selon des règles très strictes, fixées par les moines, qui leur imposent la place de chaque personnage, la manière de représenter les douze grandes fêtes ou les scènes hagiographiques. A se remémorer les manifestes radicaux de l'abstraction des années 30 ou la sainte colère de Mondrian constatant l'utilisation de courbes par Cesar Domela, on doit admettre que les artistes concrets se sont imposé des contraintes qui valent bien celles de leurs devanciers.

Marie, toute petite dans les bras du Christ

Mais les similitudes plastiques sont encore plus frappantes que les rapprochements spirituels : dès la première des neuf salles de l'exposition, on constate la même interrogation spatiale entre l'œuvre d'Andreas Christen, qui décompose un plan en creux puis en relief, et une icône moscovite à l'espace rendu alternativement plan par un fond doré, apparemment saillant grâce à une perspective inversée qui fait fuir les lignes vers l'avant du tableau, mais où le peintre réintroduit l'illusion d'une profondeur par l'étagement des personnages.

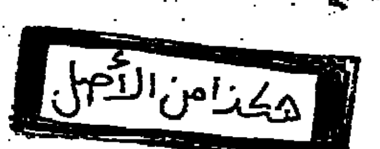
Le dialogue se poursuit à travers le temps. Une *Mort de la vierge* du début du seizième siècle montre une autre inversion curieuse : l'âme de Marie, toute petite, repose dans les bras du Christ, alors que la tradition des Vierges à l'enfant nous a bien sûr accoutumées au contraire. En face, un *Tableau-relief* de Honegger comporte, sur sa gauche, une forme en aluminium et, à sa droite, une découpe qui lui correspond exactement, comme un négatif, recréant sa forme virtuelle dans l'esprit du spectateur.

Partout on retrouve les mêmes préoccupations, le même désir d'une construction fondée sur la frontalité, la symétrie, le mélange des matériaux et la répétition des motifs. L'exemple le plus parlant, trop peut-être, est la confrontation entre *Basic on composition IV*, de Federle, et un *Saint Nicolas* au scapulaire constellé de croix noires. Répétition aussi avec les clous rouges d'Aubertin opposés à une théorie de saints verticaux, érigés comme autant de pointes, ou encore avec les 600 pseudo-carrés du *Tableau-relief Z 618* de Honegger, dont le vis-à-vis, *Saint Antoine*, s'inscrit avec la même tentation d'une géométrie interne.

L'exposition est passionnante parce que parfaitement adaptée à son propos et présentée comme un manifeste en une époque qui en manque cruellement. Mais elle est aussi irritante lorsqu'elle reprend cette idée très à la mode que l'art – sacré ou concret – ne peut, ne doit se contempler que dans la ferveur. Gare au réveil des iconoclastes.

HARRY BELLET

▶ « Face à face », Espace de l'art concret, château (06 370), Mouans-Sartoux. Tél : (16) 93-75-71-50. Jusqu'au 7 mars.



CULTURE

CINÉMA

La petite cinémathèque verte

Pour les vacances, deux dessins animés écologistes sortent en salle

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNGULLY
de Bill Kroyer

LE SECRET DE MOBY DICK
de Jannik Hastrup

Bambi le savait déjà, les chasseurs sont méchants. Bambi était déjà écologiste, mais il ne le disait pas. Aujourd'hui, quand on anime pour la cause verte, pour élever la conscience des enfants en faveur de l'environnement, on ne met pas son drapeau dans sa poche. On le fait avec de grands moyens *(les Aventures de Zak et Crysta)* ou artisanalement *(le Secret de Moby Dick)*, mais c'est de toute façon réglé comme autrefois les programmes scolaires : les vacances cinématographiques seront vertes.

Crysta est une petite fée qui vit dans une forêt tropicale australienne. Sa marraine, Magi, ressemble à une retraitée anglaise. Elle guidera la jeune fée sexy dans sa lutte contre les bûcherons venus de la grande ville. En chemin, un coupeur d'arbres à tête de surfer trouvera son chemin de Damas et tombera amoureux de la petite fée. Ces aventures dans la forêt de Ferngully sont inspirées d'une série de récits pour enfants et – surtout – des canons esthétiques de Walt Disney. A Ferngully tout est mignon ou méchant à faire peur. Les aborigènes n'ont apparemment jamais fréquenté les lieux, et les bûcherons, une fois qu'ils se sont libérés d'un mystérieux esprit du mal, sont assez faciles à convaincre.

Bénéficiant de moyens internationaux (l'animation a été réalisée au Danemark, en Corée, en Grande-Bretagne), de programmes informatiques sophistiqués, ces aventures ne surprennent ni n'émeuvent un public qui est déjà passé par des chocs émotionnels autrement impressionnants, de la mort de la maman de Bambi à la transformation de la Bête. Circonstance aggravante pour le public français, alors que la bande originale anglo-saxonne bénéficiait d'une distribution luxueuse (le rapper Tone-Loc, Johnny Clegg, Elton John), le doublage des chansons a été bâclé.

Le Secret de Moby Dick est une petite chose modeste, presqu'un moyen métrage (une heure), réalisé au Danemark. On y suit les aventures de deux enfants cachalots, même si le texte français s'obstine à les nommer «*baleines*». On aura ainsi un sujet de conversation éducative au sortir de la salle. Ces deux créatures essaient d'échapper aux baleiniers (qui, fidèles à la tradition, ne ratent pas la maman), et le garçon cachalot (plus aventureux, naturellement) rêve de retrouver Moby Dick dont l'histoire se raconte encore dans les troupeaux. Faute de scénario, l'addition des trouvailles graphiques (rien de très audacieux, quelques jolis décors), des numéros musicaux rigolos et des bonnes intentions écologiques (l'énumération des outrages que la civilisation industrielle fait subir à la mer est à peu près exhaustive) ne font pas tout à fait un film.

THOMAS SOTINEL

La grande défaite allemande

Une patrouille perdue dans l'hiver russe

STALINGRAD
de Joseph Vilsmaier

On reparle de Stalingrad, pour le cinquantenaire de la bataille qui a changé le cours de l'Histoire et entamé de façon irrémédiable la défaite de l'armée allemande, dans un enfer glacé qui a fait plus d'un million de morts. Un Allemand d'aujourd'hui, Joseph Vilsmaier, a entrepris d'en tirer un film – présenté au Festival de télévision de Monte-Carlo – pour crier que toute guerre est sale. Prévert disait : *« Une connerie. »* Lui affirme : une horreur. Il a choisi ce que l'on pourrait appeler le point de vue de Fabrice à Waterloo, le petit bout de la lorgnette. Il suit le parcours d'un groupe de soldats qui y vont parce qu'ils n'ont pas le choix, mais joyeusement, parce qu'ils croient à une balade. Le choc est dur, ils ont vite fait de comprendre.

Le parti pris n'est pas nouveau. Il a beaucoup servi pour toutes les guerres, notamment celle du Vietnam. En dépit de la différence de climat, on y pense souvent, à cause du désarroi des hommes perdus très loin de chez eux, sur une terre effroyablement étrangère, confrontés la plupart du temps à une armée des ombres qui ne fait pas de cadeaux. De plus, les personnages sont ceux de tout groupe militaire tel que le cinéma les aime : le héros taciturne et sauvage, le naïf, le gavroche, le lâche qui devient courageux et vice versa, l'intellectuel masochiste happé par la guerre, le jeune lieutenant romantico-humaniste, le vieux capitaine cruel et tyrannique... On les connaît tous. On a par moments l'impression de voir les héros du feuilleton américain « L'enfer du devoir » quitter la jungle vietnamienne pour un épisode russe. Et comme ces stéréotypes sont engagés dans des situations extrêmes, les acteurs jouent gros, ce qui n'arrange rien.

Passer du concret à la fable exemplaire exige des qualités qui ne semblent pas être celles de Joseph Vilsmaier. Il pose les personnages avec une telle fermeté, leur donne des dialogues tellement explicatifs, qu'aux premières paroles, au premier regard, on devine comment ils vont se comporter. Mais ce qu'il sait faire, et avec une belle force poétique, c'est créer un monde de boue, de sang, de sauvagerie dans les ruines, dans l'épaisseur de la nuit, dans la splendeur abstraite de l'immensité blanche. Tout ce qu'il a à dire est là.

COLETTE GODARD

Héros américain

PIÈGE EN HAUTE MER
d'Andrew Davis

Un film avec Steven Seagal signifie de l'action, de la bagarre, de l'héroïsme, un zeste d'humour sans danger, le tout enrobé de puérilité assumée, y compris dans la chaste idylle qui va permettre le baiser de la fin. *Piège en haute mer* d'Andrew Davis, dont Seagal est également coproducteur, correspond cent pour cent au modèle.

Le voilà sur un navire de guerre chargé d'un nombre considérables de Tomahawk et autres armes, dont quelques missiles atomiques. Il y est cuisinier – pour justifier son empâtement ? – car, apprendra-t-on, il a été dégradé après avoir giflé un officier responsable d'un désastre militaire. C'est bien lui, c'est bien le héros américain. L'occasion de montrer ses qualités de ruse, d'intelligence, de force, d'habileté, de courage lui sera offerte par un groupe de fumiers, dirigés par un ex-révolté des années 60, ex-agent de la CIA.

Déguisés en rockers et serveurs invités pour l'anniversaire du capitaine, ils envahissent le navire avec la complicité d'un officier félon. Au Pentagone, quand on apprend que Seagal est là, on est bien soulagé. En effet, il lui faudra à peine une heure quarante pour libérer le bateau, sauver Honolulu d'un missile atomique, et donner le baiser de la fin à une playmate aux seins fortement siliconés, invitée elle aussi pour l'anniversaire du capitaine. Le plus étonnant est que dans un film aussi réactionnaire la CIA et ses agents – tous des crétins – en prennent pour leur grade. On aurait presque envie de les trouver sympathiques.

C. G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5977

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								■
II									
III				■					■
IV					■				
V			■		■				
VI							■		
VII	■			■		■			
VIII								■	
IX				■					
X			■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Un style vraiment pâteux. – II. Un psychiatre qui n'a pas hésité à se mettre à la tache. – III. Mot qui peut faire venir le berger. Revient périodiquement. – IV. Fume à l'étranger. Un adverbe qui est ce qu'il est. – V. Symbole. Chiffre. – VI. Utilisée par le tailleur. Fut vachement transformée. – VII. Pris. Sans changement. – VIII. Ce qu'on fait quand on double. – IX. Eclat de Grenade. Un animal qui fait partie de la famille. – X. Pronom. Bien décidé. – XI. Peuvent attirer des vieilles. En France.

VERTICALEMENT

1. Amusant ceux qui sont portés sur la bagatelle. Quand on l'a, on est apprécié. – 2. Des hommes qui préfèrent les « brunes ». – 3. Un filin. Peut s'enrouler quand on le touche. – 4. Règles. A une forte tête. Interjection. – 5. Ville du Pérou. Commune, dans les marais. – 6. Un sommet. Déformé. – 7. Grand monastère. Autrefois, on l'appelait chef. – 8. Quand les choses ne sont pas à leur place. Permet de glisser. – 9. Nom de rois.

Solution du problème n° 5976

Horizontalement

I. Pélobate. Aperçu. – II. Evénement. Ica. – III. Pas. Riesener. Ma. – IV. Iatres. Erudites. – V. Nie. Mime. Vol. – VI. Lomé. Rage. Salée. – VII. Enerve. Epie. – VIII. Néandertal. Et. – IX. Rats. Tirailleur. – X. Eu. Isée. Bâton. – XI. Frappe. Dégénéré. – XII. Eger. Taler. – XIII. Voilier. Plis. – XIV. Olten. Olier. Ane. – XV. Lee. Tapisseries.

Verticalement

1. Pépin le Bref. Vol. – 2. Evasion. Auréole. – 3. Lestement. Agité. – 4. On. Erésipèle. – 5. Béret. Va ! Sprint. – 6. Amis. Rentée. – 7. Tee. Ma. Dle. Trop. – 8. Enseigner. Da. Li. – 9. Terme. Rabelais. – 10. Nue. Etiage. Es. – 11. Pied. Spalter. Ré. – 12. Ecrivaillon. – 13. Ra. Tôle. E.N.E. Lai. – 14. Mêlé. Eu. Reine. – 15. Upas. Entrée. Sés.

GUY BROUTY

LOTO — SAMEDI 13 FÉVRIER 1993

18H00 : 8 12 34 39 41 43 — numéro complémentaire : 11

6	0	–
5 + complémentaire	6	172 960 F
5	392	9 320 F
4	20 536	183 F
3	400 989	19 F

20H35 : 4 15 20 25 47 48 — numéro complémentaire : 35

6	4	5 464 310 F
5 + complémentaire	2	483 825 F
5	422	8 230 F
4	23 294	192 F
3	472 312	18 F

LOTO SPORTIF N° 7 — RÉSULTATS OFFICIELS

13	1	1 518 670 F
12	57	18 350 F
11	1 059	1 242 F

4

MATCHS DU JOUR

3 314	38 F
2 601	46 F
1 777	64 F

COMMUNICATION

Après une longue période de cafouillage

Les Douze semblent prêts à relancer l'Europe de la télévision du futur

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les industriels européens de la télévision, à savoir Philips et Thomson, cherchent désormais davantage à vendre leurs nouveaux récepteurs en format 16/9 qu'à assurer le succès de la famille de normes qu'ils ont mises au point en vue de parvenir à des images de haute définition (il s'agit de la norme intermédiaire D2 MAC, déja opérationnelle, qui sera suivie de la norme HD MAC).

Cette réorientation partielle de leur stratégie devrait leur permettre de trouver plus facilement un terrain d'entente avec les chaînes de télévision, hostiles, dans leur majorité, à l'idée de se voir imposer une norme plus ou moins exclusive. Du coup, le veto du Royaume-Uni qui empêchait l'adoption d'un plan d'action communautaire destiné à promouvoir les services de télévision en 16/9 (*le Monde* du 21 novembre) pourrait être levé, et les décisions attendues avec impatience par les industriels prises à l'occasion de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze qui se tiendra les 8 et 9 mars à Bruxelles. Les Douze pourraient ainsi échapper à la paralysie qui, depuis quelques mois, semblait atteindre leur politique à l'égard de la télévision du futur, domaine où leurs industriels sont confrontés à une concurrence aiguë des Japonais et des Américains.

A l'origine de cette impuissance à aller de l'avant, les Britanniques avaient bloqué – à deux reprises, en novembre puis en décembre, après le conseil européen d'Edimbourg – un plan d'action dont ils avaient pourtant auparavant approuvé le contenu. Ils mettaient en avant le caractère, à leurs yeux dépassé, de la norme D2 MAC, concurrencée par les progrès rapides de la télévion numérique développée par les Américains.

Découragé par le cafouillage communautaire, le groupe Philips annonçait récemment l'ajournement de la production de récepteurs en HD MAC (*le Monde* du 2 février). Quelques jours plus tard, M. Martin Bangemann, le vice-président de la Commission chargé de la politique industrielle, constatait que, faute d'être adopté rapidement, le plan d'action devrait sans doute être abandonné. Personne ne conteste en effet que, plus le temps passe, plus il perd de son intérêt. Autant d'évènements qui concouraient à ternir l'image de la filière européenne de télévision à haute définition.

Repartir du bon pied

Comment repartir du bon pied ? Les deux Etats membres les plus directement concernés, la France et les Pays-Bas, aidés par la Commission européenne, sont arrivés à la conclusion que l'obstruction du Royaume-Uni pourrait être levée si les réticences de ses télédiffuseurs, et en particulier celles du groupe Murdoch (B Sky B), étaient vaincues. Pour cela, il faudra modifier tant la directive adoptée en décembre 1991, qui prévoyait l'obligation pour les chaînes utilisant un satellite de transmettre en D2 MAC à partir de 1995, que le plan de soutien qui est le prolongement (édulcoré) de cette directive.

M. Murdoch, de même qu'en France par exemple, M. Rousselet, le patron de Canal Plus, veut pouvoir bientôt diffuser de nouvelles chaînes, notamment en numérique, sans avoir à subir les contraintes de la directive. L'idée est donc de l'amender en ce sens. Pour convaincre les chaînes, les moyens du plan d'action, soit probablement 500 millions d'écus sur cinq ans, seraient affectés, dans des proportions plus importantes que prévu initialement, à la production de programmes en 16/9, soit 65 % des crédits disponibles, le reste étant destiné aux opérateurs de satellites et de réseaux câblés.

Cet infléchissement, déjà amorcé, mais qu'il va falloir maintenant confirmer, est accepté par les industriels, devenus conscients de l'absolue nécessité d'associer les diffuseurs à leur stratégie et soucieux d'amortir les investissements déjà accomplis, c'est-à-dire de vendre leurs nouveaux téléviseurs.

Or créer un marché pour ceux-ci, exige qu'il existe suffisamment de programmes tournés en 16/9. Jusqu'à présent, ce n'était pas le cas, et l'adoption du plan d'action devrait permettre de relancer une machine aujourd'hui grippée.

Sur le plan technologique, les industriels, s'ils ne renoncent pas à la voie qu'ils ont choisie pour atteindre la télévision à haute définition (à ce jour, les récepteurs en 16/9, couplés à une transmission en D2 MAC, offrent la meilleure qualité), se sont résignés à ce qu'une pluralité de filières soient développées, dans des conditions de libre concurrence, au niveau européen. Ils se sont d'ailleurs eux-mêmes diversifiés : Thomson et Philips, par le biais de leurs filiales américaines, travaillent à la mise au point de la TVHD numérique. La bataille industrielle et commerciale pour la télévision de la nouvelle génération change actuellement de nature et de dimension. Contraints et forcés, mais apparemment à temps, les deux groupes industriels européens ont compris la nécessité de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier.

PHILIPPE LEMAITRE

Le développement de la presse d'affaires à l'Est

Un hebdomadaire économique francophone en Roumanie

BUCAREST
de notre correspondant

Pour pallier le manque d'informations économiques sur la Roumanie, la société éditrice du mensuel *le Fil franco-roumain* vient de lancer un hebdomadaire spécialisé en langue française destiné notamment aux sociétés de l'Hexagone qui, avec 65 millions de dollars depuis trois ans, sont parmi les premiers investisseurs dans ce pays très francophile, au marché prometteur mais peu exploré.

Pratiquement indispensable pour ne pas se perdre dans la jungle administrative et suivre l'évolution rapide de la législation, *le Fil*, dont la rédaction est basée à Bucarest, publie une revue hebdomadaire des principaux textes de loi, décrets d'application et autres nouveaux règlements bancaires.

Même si cette nouvelle publication est à dominante économique, on y trouve aussi, à un prix d'abonnement raisonnable pour ce genre de lettres spécialisées, les principaux événements politiques et sociaux de la semaine. *Le Fil franco-roumain* organise aussi un club des investisseurs, qui se réunit à Bucarest et à Paris. Les sociétés peuvent y échanger leurs expériences, rencontrer et interroger différents hauts responsables de l'économie roumaine (ministres, directeurs de banque, etc.).

La même société éditrice continue de publier un mensuel d'informations générales et pratiques et va publier un annuaire franco-roumain des affaires comportant les principales adresses des sociétés et institutions à connaître pour réussir sur le marché roumain.

Le dévelopement de l'économie de marché a également stimulé les éditeurs roumains et étrangers. Outre le développement des rubriques économiques dans la plupart des quotidiens roumains, le groupe suisse Ringier a récemment lancé à Bucarest, avec des moyens importants, *Capital*, le premier hebdomadaire du pays entièrement consacré au monde des affaires.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

L'audiovisuel outre-mer

Le CSA relève que trois chaînes de télévision réunionnaises ne respectent pas la loi

Le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fait savoir, vendredi 12 février, que sur les cinq projets de télévision privée qu'il avait autorisés, en juillet 1992, dans le département de la Réunion, deux seulement sont aujourd'hui en conformité avec la loi.

La législation sur l'audiovisuel précise que toute attribution de fréquence demeure *« subordonnée à la signature d'une convention »*. Or, à ce jour, deux candidats seulement, Antenne Réunion et TV Sud, ont satisfait aux conditions exigées par la loi en créant une société d'exploitation et en réunissant un capital. Les trois autres, Télé Free Dom, que dirige M. Camille Sudre, président du conseil régional, Télé Océane et TV4, n'ont ni capital ni société d'exploitation. Le CSA ne leur a donc pas accordé l'autorisation d'émettre définitivement et, sans attendre, il a décidé de lancer un nouvel appel à candidatures portant sur dix-sept fréquences encore disponibles sur l'île de la Réunion. La date limite de cet appel d'offres est fixée au 15 avril.

La question est donc de savoir si M. Sudre qui n'avait pas obtenu le nombre de fréquences demandé lors du premier appel d'offres, accélérera sa mise en conformité avec la loi pour pouvoir figurer parmi les candidats recevables au second. Le président du conseil régional de la Réunion a jugé *« gravissime »*, samedi, que le président du CSA, M. Jacques Boutet, n'ait pas exclu, la veille au soir, sur RFO, de saisir les émetteurs de Télé Free Dom. *« Jacques Boutet doit prendre sa retraite*, a-t-il affirmé, *il a fait assez de mal comme ça. »*

Aux Antilles, le CSA a autorisé la chaîne cryptée Canal Antilles à émettre en Martinique et en Guadeloupe. L'instance de régulation a également autorisé l'extension des réseaux des deux chaînes commerciales, TCI et ATV (Antilles Télévision), qui pourront désormais couvrir toute la Martinique. Grâce à ces autorisations, les Martiniquais et Guadeloupéens auront désormais cinq chaînes à leur disposition.

EN BREF

□ **Le *Sun* présente ses excuses à la reine d'Angleterre.** – Le premier quotidien populaire britannique, le *Sun*, a présenté ses excuses à Elizabeth II à la «une» de son édition du lundi 15 février, pour avoir rompu l'embargo sur le traditionnel discours de Noël de la reine. Celle-ci avait porté plainte contre ce quotidien du groupe Murdoch (*le Monde* du 4 février) qui se propose, en guise de dédommagement, de verser 200 000 livres à l'association *« Sauvez les enfants »* présidée par la princesse Anne. Le *Sun* estime toutefois que son action n'était *« pas illégale »* et note que pour beaucoup de ses lecteurs elle équivalait *« à ouvrir deux jours trop tôt le cadeau »* que faisait le *« chef de la famille nationale »*. Un porte-parole de Buckingham a précisé que les avocats de la reine continuent de suivre l'affaire.

□ **Le Prix World Press Photo 1992 attribué à un professionnel américain.** – A Bardera, en Somalie, une femme porte le linceul de son enfant, sur fond d'aridité. Cette photo de novembre dernier vient de valoir le Prix World Press Photo 1992 à James Nachtwey, un photographe américain de Magnum photos, qui travaillait alors pour *Libération*. La trente-sixième édition de ce prix, décerné le 12 février, a vu concourir 19 428 clichés envoyés par près de deux mille photographes.

□ **Une nouvelle publication : *l'Acteur rural*.** – Une nouvelle publication est née en : *l'Acteur rural* (La Foucaudière, 61550 La Gonfrière. Tél : 33-34-07-76). Cette revue se présente comme un *« espace de dialogue »* entre les instances concernées par la régionalisation et la revitalisation des campagnes : partenaires de l'aménagement du territoire, collectivités locales, fédérations d'élus, organisations professionnelles agricoles, chambres consulaires, associations socio-culturelles, lobbies régionaux, etc. Sa périodicité sera bimensuelle, son premier tirage de 30 000 exemplaires. La responsable de la rédaction, Sylvie Le Calvez, ancienne collaboratrice d'*Ouest-France* et de *la Croix*, veut privilégier les expériences de terrain et la *« créativité des solutions trouvées dans les zones en crise avec un réseau de journalistes-correspondants dans toute la France »*. – *(Corresp.)*

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Yuri et Janna Gandelsman : 12 h 30 jeu. Alto, piano. Marais, Britten, Hindemith, Brahms.

CENTRE CULTUREL ITALIEN. Nicole Maison, Cécile Peres, Christine Marchais : jusqu'au 19 février 1993. 20 h 30 ven. Soprano, récitante, piano. Poulenc, Ravel, Satie, Honegger, Guezec, Claudel, Michaux.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 18 h 30 ven. Gehlhaar, Stockhausen, Maxwell-Davies.

LE CERCLE (43-22-50-46). Vienne Express Trio : jusqu'au 28 février 1993. 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. Strauss.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Philharmonia Orchestra : 20 h 30 mar. Peter Donohoe (piano), Heinz Holliger (direction). Schumann, Bartok, Veress, Haydn.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Caroline Delume : 18 h 30 dim. Guitare. Berio, Carter, Ibarrondo, Leroux, Luque, Durville.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Académie de l'île Saint-Louis : 21 h mar. Ensemble vocal Patrick Marco, Bertrand de Billy (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 sam. Ensemble vocal Patrick Marcq, Bertrand de Billy (direction). Mozart Gabriel Fumet, Richard Siegel : jusqu'au 21 février 1993. 17 h 30 dim. Flûte, clavecin. Bach, Vivaldi.

ESPACE JEMMAPES (45-35-97-31). Avon Stuart Company : 17 h dim.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Quatuor Galitzine : 20 h 30 jeu. Beethoven, Onslow, Haydn.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Donnisulana : 20 h 30 mer.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Peter Kooy, Jaap Ter Linden, Ulrike Wild : 20 h jeu. Basse, violoncelle, clavecin, Wilbert Hazelzet (flûte). Bach.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Délices et tourments sur le mode mineur : jusqu'au 28 février 1993. 21 h jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle de Sophie Boulin. Sophie Boulin (soprano), Freddy Eichelberger (clavecin). Musique de Couperin, Lambert.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Paul Rouger (violon), Jesus Medina (direction). Beethoven, Decoust, Mozart.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. François-René Duchable (piano), Matthias Bamert (direction). Ligeti, Liszt, Weber, Brahms Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Marek Janowski (direction). Mahler Andras Schiff : 20 h 30 lun. Piano. Schubert Duo Rondoni-Romano : 18 h 30 mar. Clarinette, piano. Salle Debussy Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 mar. Frank-Peter Zimmermann (violon), Marek Janowski (direction). Beethoven, Franck.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Jean-Claude Pennetier : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Schumann, Liszt Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Brigitte Fassbaender (mezzo-soprano), Raphaëlle Farman (soprano), Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Ivan Urbas (basse), Chœur de Radio-France, Jiri Belohlavek (direction) Christa Ludwig, Charles Spencer : 20 h 30 ven. Alto, piano. Schubert, Mahler Igor Oistrakh, Natalia Zertsalova : 11 h dim. Violon, piano. Beethoven, Bach, Paganini, Rimski-Korsakovf.

Périphérie

SÈVRES. SEL (45-34-28-28). Ensemble Micrologus, Cantiguas de Santa Maria : 21 h sam. Ensemble Sequentia, Chœur d'hommes d'Essen : 17 h dim. Les chants de Saint-Jacques.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble la Turbulente ; 17 h 30 sam. Philippe Beausant (récitant). Hotteterre, Marais.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Gaëlle Bisson, Frédéric Petit : 16 h 30 dim. Violon, violoncelle.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). La Traviata : jusqu'au 2 mars 1993. 19 h 30 mer., jeu., lun. ; 15 h dim. Opéra de Verdi. Giusy Devinu, Veronica Villarroel (sopranos), Vincent Ombuena, Jean-Luc Viala (ténors), Victor Torres, Alexandru Agache (barytons), Philharmonia Orchestra, Chœur du Théâtre du Châtelet, Antonio Pappano (direction), Klaus Michel Grüber (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 27 février 1993. 19 h 30 mer., lun. Opéra d'Offenbach. Georges Gautier, Robert Dumé, Andreas Jaggi (ténors), Jean-Philippe Lafont, Jean-Marie Fremeau (baryton), Hedwig Fassbender, Françoise Martinaud, Bernadette Antoine (mezzo-sopranos), Sumi Jo, Mara Zampieri, Maria Bayo (sopranos), Pierre Thirion-Vallet, Antoine Garcin (basses), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, John Nelson (direction), Roman Polanski (mise en scène), Redha (chorégraphie) Un bal masqué : jusqu'au 20 février 1993. 19 h 30 jeu., sam. Opéra de Verdi. Dennis O'Neill (ténor), Philippe Rouillon (baryton), Gabriela Benackova, Janet Williams (sopranos), Elena Zaremba (mezzo-soprano), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joel (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ascanio in Alba : 19 h 30 mer., ven. De Mozart. Eva Meias-Godlewska, Gwendolyne Bradley, Priti Coles (sopranos), Arthur Stefanowicz (haute-contre), Alasdair Elliott (ténor), Ensemble Mosaïques, Ensemble Cantatio, Christophe Coin (direction), Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Fidélio : 19 h 30 mar. Opéra de Beethoven. Zsolt Bende, Gabor Kenesy (basses), Istvan Berczelly (baryton), Andras Molnar, Ferenc Gerdestis (ténors), Marta Szilfai, Cisilla Otvos (sopranos), chœurs et orchestre de l'Opéra national de Hongrie, Maximianno Cobra (direction), Olivier de Lavernay (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Une éducation manquée, Rita : jusqu'au 13 mars 1993. 16 h sam. ; 20 h dim., lun. Opérette de Chabrier et opéra de Donizetti. Catherine Hircca, Laurence Orlowski (sopranos), Armelle Orieux (mezzo-soprano), Jean-Philippe Corre, Simon Edwards, Dominique Fresnay, Jean-François Novelli (ténors), Jean-Pierre Belfort, Jérôme Josserand, Igor Lewiss-Borg, Jean-Paul Zucca (barytons), Etienne Lemoine (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 21 février 1993. 14 h 30 mer. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Sylvain Bœuf Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Marty Cook Quartet, Monty Waters : 22 h 30 ven., sam., dim. ; Time For Exchange Eric Schultz Nonet : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Sharon Evans Quintet : 22 h 30 jeu. ; Jean-Marie Ecay, Francis Lassus, Richard Bona Trio : jusqu'au 21 février 1993. 22 h 30 dim. ; Cap'tain : jusqu'au 22 février 1993. 22 h 30 lun. ; Les Standardistes : 22 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Carol Cass Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 14 mars 1993. 22 h 45 dim. ; Sylvain Sourdeix Quartet : 22 h 45 lun., mar.

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Bleu Virgule : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Rosy's Swing & Soft : 23 h sam.

CAFÉ CAFÉ (44-79-02-02). Ceu do Brasil : jusqu'au 23 février 1993. 22 h mar. Soirée ambiance Brésil.

CAFÉ DE LA DANSE. Terra Nova : 20 h lun., mar.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Slide on Blue : 22 h 30 mer., jeu. ; Baby Blues : jusqu'au 28 février 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Michel Herblin Quintet : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Sac à Pulses Washboard Band : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Marc Laferrière Quintet : 21 h 30 lun., mar.

LE CERCLE (43-22-50-46). Estella Kleiner, Olivier Manoury, Enriqué Pascual : 21 h mer., jeu. ; Tangonéon Quartet : 21 h ven., sam. ; Olivier Manoury, Enriqué Pascual : jusqu'au 23 février 1993. 20 h 30 lun., mar. Bandonéon, piano. Tango.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : jusqu'au 3 mars 1993. 20 h 30 mer. ; Azuquita : jusqu'au 25 février 1993. 20 h jeu. Salsa ; La Makyna de Thimotey Herelle : jusqu'au 23 février 1993. 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Mike's Night : 0 h mer. ; Tony Marlow Blue Five : 0 h jeu.

CONWAY'S (45-08-07-70). Sunny Murray : 22 h mar.

DUNOIS (45-84-72-00). La nuit dort le jour : 20 h 30 ven., sam. Steve Waring (chant, guitare), Jean-Paul Autin (saxophone), Alain Gibert (trombone), Michel Saulnier (contrebasse), Christian Ville (batterie).

ELYSÉE-MONTMARTRE. Bad Company : 19 h 30 mer. ; Alice in Chains : 19 h ven. ; The Ramones : 19 h 30 dim., lun. ; The Saw Doctors : 19 h 30 mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 24 février 1993. 22 h 30 mar. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Tonky Blues Band : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 28 février 1993. 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Satuette : 23 h jeu. ; Chickenpox : 23 h ven., sam. ; Overload : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Georges Arvanitas : 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Joe DeFrancesco : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 21 février 1993. 22 h 30 dim. ; Luther Guitar Junior Johnson & the Magic Rockers : jusqu'au 6 mars 1993. 22 h 30 lun., mar. ; Christian Morin, Ellingtonmania de François Biensa : jusqu'au 28 février 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Mustang Sally : 22 h 30 mer. ; Ella Rabeson Quartet : 22 h 30 jeu. ; Lalao Rabeson Quartet, Jeanot Rabeson Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Valery Ponomarev Quartet : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Albatross : 23 h ven.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Formule 4 : 22 h 30 mer., jeu. ; Quartet Stardust : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Calligaris : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Shemane : 20 h 30 mer. ; Mike Rimbaud : 23 h sam. ; Lofofora : 20 h 30 lun. ; Frogmouth : 20 h 30 mar. ; Ricky Amigos : 21 h 30 jeu.

NEW MORNING (45-23-51-41). Elza Soares : 21 h ven. ; Eddie Floyd : 21 h sam. ; Roy Ayers : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Manuel Freimann : 21 h ven., sam. Guitare, Laurent Katz (piano), Fabrizio Fenoglietto (contrebasse).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Daniel Humair, Michel Portal : 18 h 30 lun. Batterie, clarinette, Jean-François Jenny-Clark (contrebasse) ; Daniel Humair, François Jeanneau, Henri Texier : 18 h 30 ven. Batterie, saxophone, contrebasse.

PALAIS DE TOKYO. Riccardo Del Fra Sextet : 20 h 30 sam. Concert suivi de la projection des films : Chet's Romance, An Evening with Chet Baker et Let get Lost.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Legendary Pink Dots : 19 h mer. ; Magna Carta : 19 h ven. ; Barbara Gosza : 19 h 30 lun. ; Meat Beat Manifesto : 19 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Luther Allison : 21 h mer., jeu. ; Croisières : 21 h ven. ; Le Big Boss Band : 21 h sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mer. ; Polya Jordan : 21 h jeu. ; Le Quintet de Paris : 21 h ven. ; Megaswing Quartet + One : 21 h sam. ; Hot Papaz Washboard Group : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie, Philip Catherine : 22 h 45 mer., jeu. ; Eric Le Lann, Michel Graillier : 22 h 45 ven., sam. ; Barney Wilen, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mar. Saxophone, piano.

REX CLUB (45-08-93-89). Cry Havoc : 23 h mer. Soirée Metallic Jungle ; Scumpups : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jacques Doudelle Jazz Orchestra : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Betty and the Boops : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 mer. ; Steve Lacy, Jean-Jacques Avenel, John Betsch : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Richard Raux Trio : jusqu'au 22 février 1993. 22 h 30 lun. ; Medianoche Quartet : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TI AR VRETONED. CENTRE CULTUREL BRETON (43-21-99-86). Ti Jazz : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Gérard di Giusto Trio : jusqu'au 6 mars 1993. 0 h 30 ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Vincent Absil : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; Fifty Fifty : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h lun. ; Pickup : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Enrico Pieranunzi, Marc Johnson, Paul Motian : 22 h 30 mer., jeu. Piano, contrebasse, batterie ; Red Holloway Quartet : 22 h 30 ven., sam., dim., lun., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Bob Dylan : 20 h mar.

Périphérie

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : jusqu'au 24 février 1993. 21 h mer.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Steve Lacy, Masahiko Togashi, Jean-Jacques Avenel : 20 h 30 mar. Sentimental trois 8.

TRIANON PALACE (30-84-38-45). Enzo Mucci, Jean-Paul Amouroux : 22 h mar. ; Alligator Jazz Band : 22 h jeu.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Pierre-Yves Leber : jusqu'au 21 février 1993. 20 h 30 dim.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Zonzon et Valentin : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. Les Nuits noires de monde : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Alain Aurenche : 21 h ven., sam. ; Pascal Mathieu : 21 h jeu.

OLYMPIA (47-42-25-49). Steve Waring : jusqu'au 28 février 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. ; Gheorghe Zamfir : 20 h 30 lun.

PALAIS DES CONGRÈS. Serge Reggiani : jusqu'au 7 mars 1993. 20 h 30 mar.

PARC DE LA VILLETTE. Arthur H : jusqu'au 21 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Philippe Léotard : 21 h mar.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Les Timoléon's : jusqu'au 28 février 1993. 19 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Pascal Joubert : jusqu'au 6 mars 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam.

STUDIO 28 (46-06-36-07). Duettistes Zig'Zinzin : jusqu'au 14 mars 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 14 h 30 21 h dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Anne Bernanose, Andréa Goust : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ute Lemper : 20 h 30 mar.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Françoise Le Golven : jusqu'au 14 mars 1993. 17 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Georges Chelon : jusqu'au 27 février 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Boris Mégot : 21 h 15 sam.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Yo Kusakabe : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h 30 dim. L'aube va poindre, les Papillons d'après-midi, Yo Kusakabe (chor.) Compagnie Motus Anima : 20 h 30 mar. Pathétique, Alba, Paolo Campos (chor.).

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Les Invités : 20 h 30 mer. Capriccio, Angelica Chaves (chor.) ; le Dos de la main gauche, Véra Nolténius (chor.) ; Coup de main, Caroline Delaporte (chor.) ; le Petit du haut, Scob et Laetitia Lisé (chor.) ; Des ailes de plomb, Jacquette de Bussac (chor.) ; Trois points suspendus, Chantal Teruel, Pierre Hermet, Alain Marillat (chor.) ; Chute de tension, Jean-Paul Céalis (chor.) Alain Blanchard : 20 h 30 ven. Instantanés, Alain Blanchard (chor.) Règle d'or : 20 h 30 sam. ; 16 h dim.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Orphée et Eurydice : 19 h 30 mar. Opéra de Glück. Pina Bausch Tanztheater Wuppertal, Dominique Mercy, Malou Airaudo, Bernd Marszan, Ruth Amarante (danseurs), Pina Bausch (chor.), Chœurs et Orchestre symphonique de Wuppertal, Peter Gülke (direction).

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Ballet Moïsseïev : jusqu'au 21 février 1993. 14 h mer. ; 20 h 30 ven. ; 15 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h 30 dim.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Herman Diephuis, Eric Marin : 19 h 30 ven., sam., lun., mar. Trio à cordes, Herman Diephuis (chor.) ; Bonus, Eric Marin (chor.) Christian Bourigault : 21 h ven., sam., lun., mar. ; 17 h dim. Matériau-désir, Christian Bourigault (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nederlands Dans Theater : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. No More Play, Petite Mort, Sarabande, Falling Angels, Six Dances, Jiri Kylian (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Donnisulana : 20 h 30 lun. Polyphonies corses.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 FÉVRIER

«Le quartier chinois et ses lieux de culte», 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

«Les passages marchands du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps» (premier parcours). 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

«Exposition : L'expressionnisme allemand 1905-1914, au palais de Tokyo», 13 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

«L'Opéra-Garnier et son nouveau musée», 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

«Les collections du Musée du tabac nouvellement réaménagé» (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Surcouf (Monuments historiques).

«Exposition : Chine connue et inconnue», 14 h 30, entrée du Musée Cernuschi (P.-Y. Jaslet).

«Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au petit cimetière», 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

«Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«L'histoire du Paris souterrain racontée dans les Catacombes» (lampe de poche), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

«Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés» (deuxième parcours), 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«La Sorbonne, histoire de l'université et du Quartier latin», 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Trésors de la cathédrale russe. Différences de tradition et de dogme entre les Eglises de Rome et de Constantinople. Grammaire et facture des icônes», 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : «Un monde nouveau, un nouveau monde : les Etats-Unis, contraste d'un parcours» (Paris et son histoire).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 «Le christianisme initiatique de la Rose-Croix». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

ÉCONOMIE

BILLET

Crise néerlandaise

Le camionneur DAF qui coule à pic, faisant sombrer plusieurs milliers d'emplois ; l'avionneur Fokker qui, malgré sa reprise imminente par l'allemand Dasa, va se séparer d'un millier de salariés, pour commencer ; le transporteur KLM qui, dans la perspective d'un éventuel mariage, allège à nouveau ses effectifs ; le chimiste DSM qui, pour la première fois de son histoire, envisage de licencier ; et l'électronicien Philips qui s'apprête à annoncer de mauvais résultats 1992... Depuis le 1er janvier, il s'est passé peu de semaines sans que les Pays-Bas ne songent au spectre de la dépression du début des années 80 marquées par une vague de fermetures d'entreprises et de licenciements massifs.

Le mot « crise » brûle les lèvres des Néerlandais, qui sont abreuvés de sombres prévisions : le Bureau central de planification (CPB) annonçait dès le 15 janvier que la croissance, liée à celle – hypothétique – de l'Allemagne serait cette année inférieure au taux prévu en novembre de 1,2 %. La CEE s'attendait, dans la foulée, à une poussée du chômage à 7,6 % de la population active (+1 point).

Le chef du gouvernement, M. Ruud Lubbers (chrétien-démocrate), s'est fait encore plus pressant, vendredi 12 février, à deux semaines de la fin du moratoire convenu en novembre dernier par les partenaires sociaux (*le Monde* du 18 novembre) : *« Faites du sur-place, serrez-vous la ceinture »*, leur a-t-il lancé, précisant que le maintien du pouvoir d'achat serait, dans la conjoncture actuelle, *« un résultat fantastique »*. L'inflation est d'ailleurs le seul indicateur qui n'ait pas viré au rouge : le CPB prévoit qu'elle sera limitée à 2,5 % cette année.

Mais le climat général est suffisamment dégradé pour que le cabinet de centre-gauche ait décidé d'opter pour une politique budgétaire plus accomodante. Le déficit devait être ramené d'ici à la fin de l'année à 3,75 % du revenu national, et à 3,25 % d'ici à la fin 1994. Pour tenir ces objectifs dans un contexte de croissance freinée et de rentrées fiscales diminuées, le gouvernement aurait dû engager des économies supplémentaires d'un montant de 6,75 milliards de francs en 1993 et de 24 milliards de francs l'an prochain, selon une note confidentielle du CPB au ministre (travailliste) des Finances, M. Wim Kok.

Ce dernier a choisi de ne pas ajouter un surcroît d'austérité à la crise économique. *« Nous avons aussi un déficit d'emplois »*, a expliqué celui qui avait acquis depuis 1989 une réputation de grand argentier inflexible. Mais la lassitude de ses collègues devant l'obligation de gérer des budgets en perpétuel recul a eu raison de sa vertu... de même que la perspective des élections législatives du printemps 1994.

CHRISTIAN CHARTIER

Après le changement du ministre des finances

Le gouvernement hongrois envisage de mener une privatisation « de masse »

La récente démission du ministre des finances, M. Mihaly Kupa, est le signal le plus clair d'un probable changement de cap de la politique économique hongroise, dont les signes annonciateurs se sont multipliés ces derniers mois. Son successeur, M. Ivan Szabo, sera confronté à la délicate question de l'accélération de la privatisation.

BUDAPEST

de notre correspondant

Partisan d'un strict programme d'austérité, M. Kupa avait été progressivement marginalisé au sein du gouvernement conservateur, coincé par deux impératifs contradictoires : poursuivre l'austérité pour préserver son image de « meilleur élève » de l'ancien camp socialiste, ayant réussi à drainer plus de la moitié des investissements étrangers à l'Est, ou bien desserrer l'étau de la rigueur pour limiter les dégâts sociaux de la transition. Le modèle de *« l'économie sociale de marché »* prôné par les dirigeants de Budapest fait figure de vœu pieux, alors que le pays table sur un chômage d'un million de personnes d'ici à la fin de l'année (près de 20 % de la population active).

Le départ de M. Kupa, qui n'a jamais fait partie de la « famille » du premier ministre, semble indiquer que le gouvernement s'apprête à se lancer dans une grande course contre la montre avant les élections législatives du printemps 1994. Le constat est simple : même si le pouvoir n'a pas à rougir de son bilan (inflation limitée, endettement maîtrisé, balance des paiements excédentaire), la grogne s'installe dans la population, qui, globalement, voit son niveau de vie diminuer. Pour regagner la confiance de cet électorat désabusé, le gouvernement hésite à insuffler une dose de relance dans les rouages économiques.

M. Kupa était fermement opposé à cette option, en raison de l'aggravation du déficit budgétaire qui s'ensuivrait et des risques de dérapage inflationnistes. Son éviction est interprétée comme une victoire du clan de M. Tamas Szabo, ministre des privatisations, chargé de remettre à la fin mars un projet sur une accélération de la privatisation, considéré comme l'un des axes prioritaires de cette relance. Là encore, le constat est simple : ayant péché par optimisme, le gouvernement a tablé sur une privatisation de 50 % des biens de l'Etat d'ici à l'année prochaine. On est très loin du compte. Au bout de trois ans, seules 450 des quelque 2 000 entreprises publiques ont été totalement ou partiellement vendues, soit 15 à 20 % des actifs de l'Etat, selon des chiffres officiels soupçonnés d'être largement surévalués.

Un capitalisme populaire

Dans l'immédiat, cela pose deux urgences. D'une part, le gouvernement a tout intérêt à se débarrasser au plus vite des entreprises invendues, dont la valeur diminue à vue d'œil. D'autre part, à cause du gonflement du déficit budgétaire, les finances de l'Etat sont devenues de plus en plus dépendantes des recettes des privatisations. Une accélération est donc indispensable.

A ces préoccupations économiques s'ajoute une exigence politique. La demande interne étant faible, près de 80 % des entreprises ont été rachetées par des capitaux étrangers, suscitant une fronde d'une partie de l'opinion largement exploitée par le courant d'extrême droite (minoritaire) du parti au pouvoir, qui accuse le premier ministre de *« brader le pays »* et de mener une politique *« antinationale »*. Pour tenter de sortir de cette impasse, le gouvernement a confié au ministre, Tamas Szabo, le soin d'élaborer un projet de privatisation « de masse » qui marquerait une nette rupture par rapport à la politique suivie jusqu'à présent. Inspiré en partie des exemples tchécoslovaque et polonais, ce programme prévoit de mettre à la disposition de près de huit millions de Hongrois des bons de crédit d'une valeur nominale de 1 million de forints, cédés au prix de 100 000 forints, qui seront utilisés pour acheter des actions dans les entreprises d'Etat privatisables. Ni le mode de placement (fonds d'investissement, etc.) ni les termes du crédit (durée et taux de remboursement) n'ont encore été précisés.

Ce pari sur le développement d'un capitalisme populaire se heurte au scepticisme de nombreux économistes, qui estiment que le gouvernement cherche à appliquer au secteur industriel une politique qui a déjà échoué dans le domaine agricole. L'un des objectifs prioritaires du gouvernement était, en effet, de recréer une classe moyenne paysanne en encourageant la privatisation des terres des coopératives. Or cette bataille est aujourd'hui largement perdue puisque la majorité des coopératives agricoles n'ont pas été dissoutes, leurs membres craignant de se lancer sur un marché déprimé et incertain.

Autre objection : le calendrier avant les élections est trop serré pour mettre en œuvre ce programme. Dilemme : si la privatisation par le marché s'est avérée trop lente et si le temps fait défaut à la privatisation « de masse », que faire ? *« Il faut rectifier les objectifs de la transition,* estime sereinement M. Peter Bihari, de la Budapest Bank. *La classe politique doit faire le deuil de son volontarisme et accepter deux données incontournables : la transition sera lente et nous allons devoir vivre avec un grand secteur d'Etat. Evidemment, cela va à contre-courant du discours « anti-Etat » omniprésent dans les sociétés post-communistes ! »*

YVES-MICHEL RIOLS

En octroyant 6 milliards de francs de crédits

La France confirme son aide à l'Algérie

Au terme d'une visite de travail à Alger samedi 13 février, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a confirmé l'aide économique et commerciale accordée par la France à l'Algérie. M. Sapin et le ministre algérien du Trésor, M. Ahmed Benbitour, ont signé un accord de protection et de garantie des investissements, et le ministre français a confirmé un engagement financier de la France à hauteur de 5 milliards de francs pour l'année 1993.

ALGER

de notre envoyée spéciale

Un attentat à la voiture piégée contre le ministre de la défense, le général-major Khaled Nezzar (*lire l'article de notre correspondant page 5*) ; quatre policiers tués près de la capitale : c'est dans ce climat de violence que s'est déroulée la visite de M. Michel Sapin à Alger.

Au début de l'année, la France avait tenu à réaffirmer la *« reprise dynamique du dialogue »* avec Alger, un an après la démission du président Chadli. En visite à Alger, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait annoncé l'ouverture d'une ligne de crédit de 4 à 5 milliards de francs et la tenue de discussions en vue d'un nouveau protocole financier (*le Monde* du 12 janvier).

Samedi 13 février, M. Sapin a confirmé au chef du gouvernement, M. Belaïd Abdesslam, l'apport de 5 milliards de crédits commerciaux au cours de 1993. Le montant n'a rien d'exceptionnel et correspond *grosso modo* aux sommes apportées ces dernières années par la France à l'Algérie. Il se compose de 1 milliard de crédits agroalimentaires, de 1 milliard pour le financement d'importations d'automobiles, de pièces détachées et de médicaments – il s'agit d'une tranche déjà ouverte, mais non encore utilisée par Alger, – de 800 millions correspondant au reliquat d'un crédit reconstituable de 4 milliards de francs destiné à l'achat de biens de consommation français. Les 2,2 milliards de francs restants sont constitués par des crédits commerciaux divers.

L'ensemble de l'enveloppe mise à la disposition d'Alger prendra la forme de crédits bancaires garantis par l'Etat. Habituellement, lorsqu'elles octroient de tels crédits commerciaux, les banques reçoivent de la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur (COFACE) une garantie correspondant à 95 % de leur apport, mais il est déjà arrivé que, dans le cas de l'Algérie, elles obtiennent une couverture renforcée.

Le ministre a également annoncé un protocole spécial de 1 milliard de francs *« à des conditions financières avantageuses et exceptionnelles »*, constitué aux deux tiers par une aide à la balance des paiements, le reste pouvant être utilisé pour le financement d'infrastructures et d'équipements. Tout au long de son séjour, le ministre français a insisté sur la volonté française de rester aux côtés d'Alger au moment où le pays se trouve confronté à une crise économique et financière particulièrement grave. Compte tenu de l'accroissement démographique rapide, un taux de croissance rapide serait nécessaire pour maintenir le pouvoir d'achat de la population.

Question de fierté

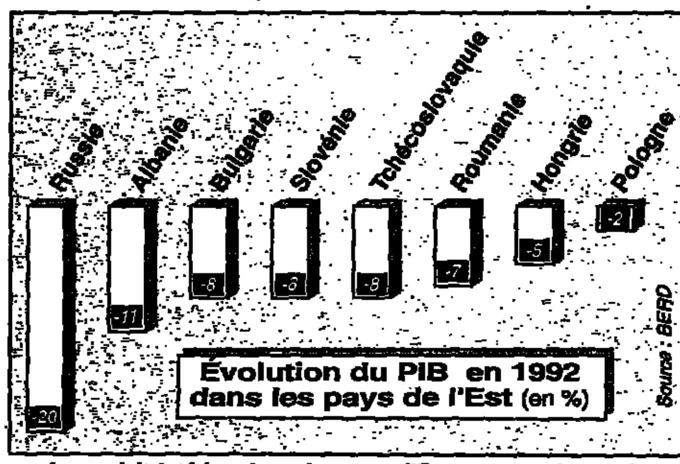
Jusqu'en 1995, le service de la dette extérieure – qui se monte à 25 milliards de dollars – sera particulièrement lourd : il a atteint 8 milliards de dollars en 1992. Le remboursement d'une grande partie de la dette contractée à court terme et une augmentation des exportations de gaz devraient d'ici trois ans soulager quelque peu le fardeau financier. Pour tenir jusque-là, l'équipe de M. Abdesslam a mis en place un programme draconien de réduction des importations. Le gouvernement a d'ailleurs fait connaître samedi sa volonté de réduire de 1 milliard de dollars ses importations de produits alimentaires en 1993.

Cette situation se traduit par deux litiges avec la France. Tout d'abord, l'Algérie a considérablement réduit ses achats d'automobiles et de pièces détachées, ce qui explique que la tranche de 1 milliard de francs de crédits automobiles ouverte l'an dernier n'ait pas été utilisée. Les concessionnaires français se trouvent donc dans une situation difficile (les automobiles françaises représentent 80 % du parc de l'Algérie), mais le gouvernement algérien a demandé la réaffectation du crédit à des importations de médicaments. La France redoute de perdre sa position dominante sur le marché algérien de l'automobile, d'autant que, même si aucune usine n'est pour l'instant construite, l'italien Fiat a annoncé son intention de produire des véhicules sur place.

D'autre part, les principaux Etats créanciers, habituellement soucieux que leurs débiteurs continuent à honorer leurs dettes, sont, dans le cas de l'Algérie, favorables à un rééchelonnement, c'est-à-dire un report dans le temps des remboursements. M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor et président du Club de Paris, qui regroupe les principaux créanciers, l'avait fait savoir à Alger le mois dernier. Or le gouvernement d'Alger, qui avait accepté l'an dernier un « reprofilage » de la dette contractée auprès des banques commerciales, ne veut pas entendre parler d'un report des emprunts contractés auprès des Etats étrangers. Ce serait, selon lui, porter atteinte à sa fierté nationale et surtout placer l'Algérie en situation de dépendance par rapport au Fonds monétaire international.

FRANÇOISE LAZARE

La récession a été particulièrement brutale en Russie



Le produit intérieur brut des pays d'Europe centrale et orientale devrait connaître une évolution plus favorable, souligne le rapport économique annuel de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), paru le jeudi 11 février. Au cours des deux dernières années, le PIB de la région (en excluant la CEI) a chuté de 16 %. En 1992, les baisses ont été comprises entre 2 % en Pologne et 11 % en Albanie. Le rapport de la BERD note qu'en fin d'année la production industrielle de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne s'est orientée à la hausse et que, l'an prochain, l'ensemble de la zone devrait renouer avec la croissance. Dans l'ancienne Union soviétique, en revanche, la situation est amenée à se détériorer davantage. Le PIB de la Russie a diminué de 11 % en 1991 et de 20 % en 1992, les chutes de production ayant atteint jusqu'à 40 % en un an dans certaines Républiques.

□ **Le conseil général du Nord débloque 5 millions de francs pour les producteurs de pommes de terre.** – La commission du budget du conseil général du Nord a voté, samedi 13 février, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 millions de francs en faveur des producteurs de pommes de terre en difficulté. Cette somme sera versée en fonction de critères qui seront définis avant le 5 avril, en concertation avec les organisations syndicales concernées. Il y a quelques jours les producteurs de pommes de terre du Nord (région traditionnelle de culture) avaient, à bord de plusieurs centaines de tracteurs, bloqué plusieurs axes routiers de la région. Ils dénoncent la chute des cours liée à une surproduction.

MB Carandon veut céder ses 25,3 % de CarnaudMetalbox

Le groupe britannique MB Carandon a annoncé, lundi 15 février, la convocation de ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire le 4 mars, afin de l'autoriser à céder sa participation de 25,3 % dans le groupe d'emballage CarnaudMetalbox. Cette cession surviendrait *« dans l'hypothèse où une opportunité se présenterait »*, assure le communiqué publié à Paris par la société britannique.

Informé de cette décision, le groupe français CGIP, l'un des actionnaires historiques de CarnaudMetalbox, a précisé qu'il envisageait de se renforcer dans le capital de CarnaudMetalbox, dont il détient 25,3 %.

Dirigé depuis un an par M. Jürgen Hintz, CarnaudMetalbox a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 24,83 milliards de francs, en retrait de 2,6 % sur 1991. MB Carandon estime sa participation à 515 millions de livres, sur la base d'un cours par action de 199,60 francs et d'un taux de change de 7,95 francs pour une livre sterling.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le partage du travail

Diminuer les salaires pour préserver l'emploi

Depuis quelques mois, plusieurs entreprises ont fait passer le partage de l'emploi et des salaires de la théorie à la pratique. Souvent lancées avec l'accord du personnel et dictées le plus souvent par l'urgence, ces expériences traduisent l'apparition de nouvelles formes de solidarité, mais ne constituent pas une référence susceptible d'être généralisée.

Réduire les rémunérations et, le cas échéant, les horaires comme alternative ultime aux suppressions d'emplois. Sous la pression du chômage, le partage du travail et des salaires est devenu une réalité dans des sociétés aussi diverses que le CIC-Bordeaux, Potain ou la Biscuiterie nantaise. Multiformes, ces nouveaux arbitrages entre l'emploi et les salaires sont fréquemment mis en œuvre à l'issue d'une négociation, avant d'être approuvés par les salariés qui acceptent une modification de leur contrat de travail.

L'accord conclu en mai à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) est l'un des premiers à avoir officiellement instauré un partage de l'emploi et des salaires. En contrepartie de l'embauche – avec des contrats de qualification ou de retour à l'emploi – de quarante chômeurs, ainsi que du recrutement à durée indéterminée de trente-deux personnes en 1993 et 1994, les syndicats de l'IFREMER (1 300 agents) ont accepté qu'une partie des hausses de salaires prévues ne soient pas attribuées.

D'autres formules ont été imaginées par des entreprises confrontées à des difficultés économiques aiguës. Plutôt que de licencier – ou de licencier davantage – elles ont préféré répartir les sacrifices.

Après avoir supprimé 95 emplois sur 900, la Société bordelaise (groupe CIC) a instauré une *«contribution salariale de solidarité»* allant de 823 francs par an pour les plus basses rémunérations à 120 000 francs pour le PDG. 6 millions de francs qui, selon la direction, préserveront 40 postes, seront ainsi collectés. Cette *«épargne volontaire anti-licenciement»* cogérée avec les représentants des salariés sera consacrée au développement commercial de la banque. Critiquée sur le plan national par les syndicats de la profession, mais approuvée par 93 % des salariés, cette contribution sera restituée dans dix-huit mois (éventuellement assortie d'intérêts) si la Société bordelaise atteint les objectifs de redressement définis avec les syndicats. De son côté, la direction de la MAAF (assurances) a réduit de 2,7 % les salaires, estimant que 640 emplois étaient menacés.

A Saint-Priest (Rhône), l'entreprise de construction mécanique Montabert (600 salariés) a ramené, avec l'accord de tous les syndicats, et jusqu'à la fin 1993, les horaires hebdomadaires de trente-neuf à trente-quatre heures et baissé proportionnellement les salaires. En échange, la direction ne procédera à aucun des 150 licenciements prévus. Afin de ne pas aller au-delà d'une centaine de suppressions d'emplois, la Biscuiterie nantaise (780 salariés) partage les salaires. Les rémunérations comprises entre 180 000 et 300 000 francs par an sont réduites de 10 % (la baisse atteindra 15 % au-delà et se chiffrera à 20 % pour le PDG), mais, si la production évolue favorablement, ce prélèvement avalisé par la quasi-totalité des 134 personnes concernées n'aura pas lieu.

Potain (premier constructeur mondial de grues) va porter les horaires hebdomadaires à trente-huit heures sans perte de salaire et, le cas échéant, la durée du travail passera à trente-cinq heures hebdomadaires après épuisement d'un contingent annuel de cent heures de chômage partiel par salarié, mais les salaires seront réduits en conséquence. Proposé par les syndicats, cet accord – qui devra être ratifié par 80 % des 1 500 salariés – permettra d'éviter 140 licenciements «secs».

Les réticences des partenaires sociaux

A Avallon (Yonne), SKF (290 salariés) supprimera quinze journées de travail cette année et introduira une retenue forfaitaire de dix heures de salaire par mois, plutôt que de se séparer de 40 personnes. Enfin, à Strasbourg, la direction de Steelcase-Strafor a bloqué les rémunérations mensuelles excédant 10 000 francs, comptant ainsi se contenter de 80 licenciements au lieu des 120 prévus.

Ces diverses initiatives adoptées «à chaud» sont accueillies avec plus ou moins de réticences par le gouvernement et les partenaires sociaux. Le CNPF, hostile à toute réduction des horaires qui ne serait pas compensée par une baisse des salaires, ne veut entendre parler du partage du travail qu'au niveau de l'entreprise et dans un cadre annualisé. Tout cela, assure M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, est *«un trompe-l'œil»*. Quant à Mme Martine Aubry, ministre du travail, elle souhaite *«un autre partage»* (*le Monde* du 9 février) : réduction à trente-sept heures de la durée hebdomadaire du travail d'ici à 1996 ou à 1997 sans compensation salariale intégrale, mais avec *«un système mutualisé d'épargne-temps permettant de proposer un revenu de substitution, alimenté par des prélèvements sur les revenus du travail, du capital et, pourquoi pas, une dotation de l'Etat»*.

Mais il peut également se produire que l'une ou l'autre des parties en présence refuse de s'engager dans la voie du partage du travail et des salaires. Suggérée par le syndicat Force ouvrière d'Air France, la suppression d'une augmentation de 0,4 % des salaires en échange du renoncement à 36 licenciements a été refusée par la direction. Par contre, ce sont les salariés de l'usine Valmex (sous-traitance automobile) de Valenciennes (Nord) qui ont repoussé à une écrasante majorité l'accord conclu entre la direction et l'intersyndicale. Celui-ci prévoyait une journée de travail en moins et une baisse de 5 % des salaires pour maintenir 42 emplois administratifs.

Malgré les risques de *«chantage à l'emploi et aux salaires»* qu'elles peuvent susciter, les initiatives apparues ces derniers mois ont un mérite que personne ne peut nier. Fondées sur un réflexe de solidarité, elles indiquent que le degré de tolérance vis-à-vis du chômage atteint peut-être ses premières limites.

JEAN-MICHEL NORMAND

AFFAIRES

Au conseil de surveillance d'Adidas

Trois groupes d'actionnaires succèdent à M. Tapie

Le groupe britannique Pentland ne figure plus dans le tour de table d'Adidas, et M. Klaus Jacobs, ancien patron du groupe Suchard, devrait faire une entrée discrète parmi les actionnaires de la firme allemande.

Le nouveau tour de table de la société Adidas devait être révélé lundi 15 février dans l'après-midi, lors de la réunion du conseil de surveillance de la société allemande. BTF GmbH, la holding allemande qui contrôlait 95 % d'Adidas disparaît, les 5 % restants demeurant aux mains des enfants de Horst Dassler, le fondateur du groupe.

La participation que portait BTF GmbH est répartie entre trois blocs d'importance inégale. Exit le groupe Bernard Tapie Finances, actionnaire à hauteur de 58 % de BTF GmbH, et le groupe britannique Pentland, qui en avait possédé 20 %. Les actionnaires publics, qui détenaient jusqu'à présent 19 % de BTF Gmbh restent, à l'exception de la BNP. Le groupe bancaire qui avait possédé Via la Banexi, sa banque d'affaires, 2 % de BTF GmbH serait absent du nouveau schéma. Le Crédit Lyonnais, les AGF et Acmer, fonds d'investissement de la banque Worms (groupe UAP), forment le pôle principal. Ils augmentent leur engagement puisqu'ils détiennent désormais à eux trois 42 % du capital (un peu moins de 20 % pour le Lyonnais, 17 % pour les AGF, 5 % pour Worms) contre 17 % précédemment.

Le second pôle est constitué par le management (23 % du capital) c'est-à-dire Mme Gilberte Beaux – présidente actuelle du directoire, pressentie pour être le futur président du conseil de surveillance d'Adidas – et M. Robert-Louis Dreyfus, patron de Saatchi Saatchi, qui dirigera le groupe. Une société constituée par M. Dreyfus, dont l'un des actionnaires serait M. Klaus Jacobs, ancien PDG de Suchard, récupérerait ainsi 15 % du capital, Mme Beaux portant sa participation de 5 à 8 %. Enfin le troisième pôle sera formé par des investisseurs anglo-saxons, parmi lesquels un fonds organisé par la Citibank et quelques-uns de ses clients (20 %) et une société d'investissement britannique (15 %).

Ce montage a fait, ce week-end, l'objet d'attaques de la part de MM. d'Aubert (UDF-PR) et Juppé (RPR), qui dénonçaient le rôle des actionnaires publics et réclamaient une commission d'enquête parlementaire.

C. M.

ENERGIE

La réunion de l'OPEP à Vienne

Un accord sur la réduction de la production pétrolière dépend du Koweït

Réunis depuis samedi 13 février à Vienne, les douze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) veulent, pour éviter une chute des cours du *brut*, réduire, dès le 1er mars, d'un million de barils-jour le plafond de production qu'ils s'étaient fixé en novembre dernier. Mais l'attitude du Koweït retarde l'accord.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Une atmosphère inhabituelle règne à Vienne. Cette fois, l'affrontement traditionnel entre l'Arabie saoudite et l'Iran n'a pas eu lieu. Entre le mastodonte saoudien – Riyad représente à lui seul le tiers de la production de l'OPEP – et son rival iranien tout se passe comme si un armistice tacite avait été conclu à titre provisoire.

C'est qu'il y a urgence. Tombés peu avant la fin janvier à leur plus bas niveau depuis trente mois, les prix du brut n'ont remonté – d'un peu plus d'un dollar – qu'à l'annonce par le président de l'OPEP, le ministre vénézuélien du pétrole et des mines, M. Alirio Parra, en tournée dans les pays producteurs de l'organisation, qu'un consensus existait pour réduire d'un million de barils-jour (50 millions de tonnes par an) le plafond de production de l'OPEP.

Sous peine de voir les prix s'effondrer, impossible de ne pas passer à l'acte. D'autant qu'avec la fin de l'hiver les besoins en pétrole vont baisser. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), entre le premier et le deuxième trimestre de l'année, la demande de brut devrait diminuer de 2,2 millions de barils-jour dans les seuls pays de l'OCDE en dépit du redémarrage de l'économie américaine.

Réduire la production de manière significative : les douze de l'OPEP (l'Equateur a quitté l'organisation) n'ont pas d'autre alternative. Samedi 13 février, à Vienne, dès le début de la réunion du comité de surveillance du marché, les ministres du pétrole sont tombés d'accord sur la nécessité de réduire d'un million de barils jour au titre du deuxième trimestre le plafond de production de l'OPEP (fixé à 24,58 millions de barils-jour en novembre dernier, lors de la précédente réunion). Et ce sans attendre début avril 1993, mais dès le 1er mars.

Si elle est effective, la baisse de la production devrait satisfaire les marchés internationaux. Car, en pratique, afficher un plafond de 23,58 millions implique pour l'OPEP de réduire son niveau d'extraction non pas d'un million de barils-jour mais de 1,5 million, les douze dépassant aujourd'hui (de 500 000 barils-jour environ) le plafond officiel.

Un consensus existe aussi sur la clé de répartition à utiliser pour déterminer les nouvelles *«allocations temporaires»*, autrement dit les quotas de production alloués par pays. Chacun des membres prendra une part du fardeau proportionnellement à sa production. Seul problème de taille qui retarde la conclusion définitive d'un accord à Vienne : l'attitude du Koweït.

En novembre dernier, l'émirat s'était vu attribuer un quota officiel de 1,5 million de barils-jour doublé d'un traitement de faveur : quota ou pas, le Koweït était autorisé à produire sans frein au nom du financement de la reconstruction du pays ravagé par l'occupation irakienne. Or ce qui ne devait être qu'un dépassement modeste, compatible avec la capacité d'absorption du marché, est devenu une des causes majeures de la pléthore de brut de par le monde. Selon son ministre du pétrole, M. Ali al-Baghli, le Koweït, qui produisait moins de 500 000 barils-jour au début de 1992, sera en mesure d'extraire 2 millions de barils-jour début mars. C'est donc ce dernier chiffre – et non celui de 1,5 million – qui, selon les Koweïtiens, doit faire foi et servir de base pour déterminer l'*«allocation provisoire»* pour le second trimestre de l'année.

Un poker menteur

Pour être en position de mieux négocier dans cette partie de poker menteur qui se déroule à Vienne, l'émirat prend sans doute quelque liberté avec les statistiques. Personne ne croit une seconde le Koweït en mesure de produire plus de 1,7 million de barils-jour. Quoi qu'il en soit, la question demeure : quel chiffre de référence retenir pour déterminer le quota futur du Koweït, quota qui conditionne l'ensemble de l'édifice ?

Selon un ministre participant à la réunion, *«une forte majorité de pays»* (dont l'Iran, l'Algérie, le Nigéria), souhaite s'en tenir au chiffre officiel de 1,5 million (ce qui faciliterait la répartition du solde) tandis que les autres sont prêts à accepter celui de 1,7 million. Etant entendu que, dans ce cas, le cadeau fait au Koweït serait payé par les trois pays producteurs qui ont le plus bénéficié du vide laissé par l'absence du Koweït et de l'Irak pendant le conflit du Golfe (l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Iran).

Pour trouver une solution crédible et faire rentrer le Koweït définitivement dans les rangs, l'OPEP bénéficie d'un bref sursis. Lundi 15 février, le marché de New-York, le Nymex, est fermé et celui de Londres fonctionnera au ralenti. Mais en cas d'échec de l'OPEP, mardi 16 février, la sanction des marchés n'en sera que plus lourde.

JEAN-PIERRE TUQUOI

EN BREF

□ **Le marché automobile européen a régressé de 24 % en janvier.** – Avec 950 000 immatriculations environ en janvier, le marché automobile européen a régressé de 24 % par rapport à janvier 1992, selon des statistiques des constructeurs. Comme pour le marché français, en recul de 36 % le mois dernier, ce mauvais mois à l'échelle européenne s'explique essentiellement par les conséquences des incitations fiscales sur les pots catalytiques et des promotions commerciales de fin d'année, qui ont incité les automobilistes à anticiper leurs achats. Il faut donc ajouter au mauvais score de janvier les bons résultats de décembre (+23 %) pour se faire une idée à peu près correcte de l'évolution du marché européen. Celui-ci est ainsi en recul de 6 à 7 % sur deux mois. En janvier, le marché qui a le plus souffert a été le marché espagnol, en recul de plus de 50 % par rapport à janvier 1992. En revanche, le marché britannique affiche la plus forte progression (de l'ordre de 7 %).

□ **Stationnement gratuit pour les voitures électriques à Paris.** – Pour inciter les Parisiens à s'équiper de voitures électriques, M. Jacques Chirac, maire de la capitale, devait annoncer, lundi 15 février, au Conseil de Paris que ces véhicules pourront stationner gratuitement dans les rues de la capitale, où cette nouvelle réglementation *«sera applicable rapidement»*. Pour bénéficier de *«cette gratuité temporaire»*, les détenteurs de véhicules électriques se verront délivrer, sur présentation de la carte grise, une vignette spéciale à apposer sur le pare-brise. Ils devront utiliser un disque de stationnement permettant de contrôler la durée de leur arrêt, selon les règles en vigueur.

□ **L'Institut culturel autrichien condamné par le Conseil des prud'hommes de Paris.** – La deuxième chambre de la section activités diverses du Conseil des prud'hommes de Paris a condamné, jeudi 11 février, l'Institut culturel autrichien à effectuer toutes les démarches nécessaires à la déclaration de deux des trois professeurs qu'il employait depuis plusieurs années sans contrat de travail ni protection sociale (*le Monde* du 4 avril 1992). Les juges ont, en effet, estimé que ces enseignantes étaient *«liées à l'Institut par un contrat de travail à durée indéterminée»* et devaient, à ce titre, bénéficier d'une affiliation aux régimes d'assurance-chômage et de retraite générale et complémentaire des salariés, *«avec reconstitution de leur carrière»* depuis leur entrée à l'Institut. Le cas de la troisième enseignante devrait être examiné par le Conseil dans le courant du mois de mai.

□ **Une enquête judiciaire est ouverte à l'encontre du président de l'ENI.** – Une enquête judiciaire a été ouverte, samedi 13 février, à l'encontre de M. Gabriele Cagliari, président de l'ENI, l'entreprise pétrolière nationale italienne. Un avis d'enquête pour faux et concussion lui a été communiqué par le procureur adjoint de Rome, M. Ettore Torri, chargé du dossier. Les enquêteurs contestent la régularité de l'évaluation des parts d'Enimont, propriété de Montedison, achetées par l'ENI en 1990. Selon l'accusation, ces parts auraient été payées beaucoup plus cher que leur valeur réelle.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 13 février 1993 :

UN DÉCRET

– No 93-203 du 5 février 1993 pris pour l'application de l'article 26 de la loi no 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville et relatif à l'article 1466 A du code général des impôts.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 février 1993 :

DES DÉCRETS

– No 93-204 du 12 février 1993 relatif à l'enseignement des règles de sécurité routière et à la délivrance du brevet de sécurité routière ;

– No 93-206 du 12 février 1993 modifiant le code de la sécurité sociale relatif aux pénalités prévues par l'article L. 652-4 de ce code.

DES ARRÊTÉS

– Du 12 février 1993 relatif à la délivrance de l'attestation scolaire de sécurité routière ;

– Du 27 janvier 1993 relatifs au logement et cadre de vie.

ÉCONOMIE

La vente de 436 AMX Leclerc à l'Etat des Emirats arabes unis

Chars français pour le Golfe

Suite de la première page

Elles ont également acheté des canons automoteurs M-3 VDA et des automitrailleuses Panhard, des obusiers automouvants de 155, des hélicoptères Super-Puma, des batteries de missiles sol-air Crotale, des camions, des mortiers lourds tractés ou encore des missiles anti-chars Milan et Hot. L'armée de l'air a acquis des Mirage-5 (la version simplifiée du Mirage-III) et, plus tard, 36 Mirage-2000 de défense aérienne.

Toutes ces transactions donnent lieu, depuis la même date, à une assistance des fournisseurs français sur place et des armées françaises, qui accueillent des stagiaires dans leurs écoles ou qui ont détaché des personnels. Les personnels des forces de sécurité intérieure ont été formés en France.

Au Salon de l'armement d'Abou-Dhabi, le conseiller du commandement des forces armées de l'EEAU a annoncé que le contrat, qui sera officiellement signé prochainement, portait sur 390 chars de combat Leclerc et sur 46 chars de dépannage, soit plus de vingt millions d'heures de travail. Il n'a pas précisé le montant du marché. Mais le prix d'un char Leclerc est estimé à 30 millions de francs l'exemplaire.

A ce contrat, il convient d'ajouter quelque 400 000 munitions de 120 mm (principalement des obus à flèche), 142 simulateurs pour l'instruction, la garantie de deux années d'assistance à l'entraînement et la fourniture d'ateliers de réparations et d'entretien opérationnel. En contrepartie, la France s'engage à fournir des compensations, à hauteur de 60 % de la valeur du contrat, pour aider – par des échanges technologiques et industriels et par la création d'activités nouvelles – les Emirats à mener à bien d'autres projets militaires et civils.

Le directeur général délégué de GIAT-Industries, M. Jacques Gentgen, a reconnu que la décision de l'EEAU *«récompense de très bonnes relations avec les autorités des émirats»*, et il a souligné que le groupe français avait *«cherché en permanence à répondre aux demandes du client pour adapter le matériel aux conditions du climat et à l'environnement spécifique du pays»*.

Une crédibilité internationale

C'est ainsi que les Emirats ont obtenu de doter le Leclerc d'un moteur Diesel allemand, le MT 883 V12 du groupe MTU, qui a été essayé sur le char l'an dernier et pour l'exportation duquel il a fallu une autorisation du gouvernement de Bonn. Ce moteur allemand, avec l'assistance d'un groupe suédois pour son développement, propulsera aussi bien les chars de combat que les chars de dépannage. Cette demande de l'EEAU s'explique par le fait qu'un moteur, certes moins moderne, du même groupe allemand a déjà été monté sur des véhicules acquis par les Emirats auprès de l'Italie. Au demeurant, les Américains et les Britanniques avaient fait valoir, durant la compétition avec les Français, qu'ils étaient prêts eux aussi à adapter le moteur allemand à leur propre modèle de char offert à l'EEAU.

Les premières livraisons du Leclerc sont prévues en 1994 et, dès 1995, le *«rythme de croisière»* des fournitures, selon M. Gentgen, sera atteint *«selon des cadences parallèles à l'équipement des armées françaises»*. Du reste, en 1992, M. Pierre Chiquet, le PDG de GIAT-Industries, avait insisté auprès de M. Joxe pour que l'armée de terre française annonce sa commande – ce qui fut fait – de 200 chars avant la fin de 1997 dans l'espoir de donner un *«label national»* à des exportations éventuelles du Leclerc, comme ce fut le cas pour le Mirage-2000-5 destiné à Taïwan, que la France a dû adopter.

Telle qu'elle se présentait avant le contrat de l'EEAU, la situation de GIAT-Industries (soit 11,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991, et 17 000 salariés, pour 400 millions de francs de pertes avouées) est loin d'être des plus prospères. Le groupe vit en état de monoculture industrielle, malgré des efforts de diversification qui n'ont pas abouti. Le déclin des commandes de l'armée de terre française l'atteint de plein fouet. C'est précisément le cas avec le Leclerc : des 1 300 chars prévus à l'origine, le programme est aujourd'hui limité à 650 exemplaires, soit une dépense globale (coûts de développement inclus) de 46 milliards de francs (valeur 1992). Le retour à l'équilibre du groupe – s'il devient effectif – n'est pas envisageable avant 1995.

Cela explique aussi pourquoi GIAT-Industries s'est résolu à faire des concessions à son client du Golfe, avec le choix du moteur allemand et l'engagement de compensations importantes.

La commande des Emirats procure, enfin, au char Leclerc la crédibilité internationale qui lui manquait à l'exportation. En effet, un autre marché décisif est en discussions avec la Suède, pour un total de 120 à 200 chars. Pour en faciliter la conclusion, M. Joxe tente de mettre sur pied avec les Suédois une coopération dans le secteur des armes dites «intelligentes», à laquelle serait associée la firme Hagglunds, qui a adapté le moteur allemand sur le Leclerc des Emirats.

JACQUES ISNARD

Un blindé très informatisé

Conçu sous la maîtrise d'œuvre du groupe GIAT-Industries, le char AMX-Leclerc déplace 53,5 tonnes en ordre de combat. Ses trois hommes d'équipage (un chef de char, un pilote et un tireur) servent un canon de 120 mm (avec quarante munitions à bord, dont vingt-deux en chargement automatique), une mitrailleuse coaxiale de 12,7 mm et une mitrailleuse de 7,62 mm sur le toit. Dans la version française, il est équipé d'un moteur diesel V8 de 1 500 ch (suralimenté par le procédé hyperbar) qui lui imprime une vitesse maximale de 70 kilomètres à l'heure sur route (50 kilomètres en tout-terrain) et qui lui confère une autonomie de dix-huit heures.

Ses blindages composites sont montés en caissons, ce qui permet l'échange standard ou l'adaptation à des technologies nouvelles, et sa protection contre les menaces chimiques, biologiques et nucléaires a été spécialement étudiée.

Grâce à d'importants moyens de calcul embarqués, le Leclerc intègre des systèmes informatiques de commandement et des transmissions automatiques de données qui permettent à chaque char d'avoir une représentation d'ensemble du théâtre des opérations. Sa capacité de tir en marche comme à l'arrêt, de jour comme de nuit, par le tireur ou par le chef de char, lui procure une grande rapidité d'ouverture du feu et une grande probabilité d'atteinte (ou de destruction) au premier coup sur des cibles mobiles ou fixes dotées de forts blindages.

Outre GIAT-Industries, qui le fabrique dans ses ateliers de Roanne, Tarbes, Bourges, Saint-Etienne, Toulouse, Tulle et Rennes, le Leclerc mobilise les activités de nombreuses autres usines de groupes associés à sa construction, principalement Mécanique Creusot-Loire (Saint-Chamond), la CSEE (Riom), Electronique Serge Dassault (Saint-Cloud), la SAGEM, Sextant-Avionique (Vélizy-Villacoublay) ou la SFIM (Massy).

La version choisie par les Emirats arabes unis comprend un moteur du groupe allemand MTU – de préférence au moteur français, – qui est le MTU MT-883 V12 diesel. La société MTU, dont le siège est à Friedrichshafen, a obtenu, l'an dernier, une autorisation d'exportation du gouvernement allemand. Les Emirats connaissent la technologie de MTU, qui équipe déjà des blindés d'infanterie que leur ont vendus les Italiens.

CARNET DU Monde

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire à notre

père

Patrick, Emmanuel, Bertrand, Pascal, Dominique, Jean-Michel.

Décès

– Mme Marie-Françoise Brochard,
son épouse,
Xavier, Dominique, Philippe, Luc, Mériem,
ses enfants,
Mme Reine-Marguerite Mougenel,
sa belle-mère,
Ses frères et sœurs,
M. et Mme Jacques Brochard,
M. et Mme Gilles Brochard,
M. et Mme Michel Bernard,
M. et Mme François Montembault,
M. et Mme Didier Bernard,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Jean-Jacques Wentzo,
M. et Mme Jean Vergne,
M. et Mme Georges Mougenel,
Mme Monique Chresser,
M. et Mme Alain Mougenel,
M. et Mme Rachid Stambouli,
Ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de

M. Patrice BROCHARD,

survenu le 13 février 1993, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Cholet, le mardi 16 février 1993, à 14 h 15.

Pour respecter la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Les dons éventuels pourront être faits pour des messes ou pour la Fondation de la recherche sur le cancer.

24, boulevard Victor-Hugo,
49300 Cholet.

Robert BRESSLER

est mort vendredi, *en fin d'après-midi.*

Ne pouvant contacter individuellement ses très nombreux amis, nous les invitons à se joindre à nous mercredi à 15 h 30, au crématorium de Valenton.

Berger, Néron, Jutier, Petiot, Zilberg.

– Hélène Esnault et Eckart Viehweg,
ont la douleur de faire part du décès de

Liliane ESNAULT,
née Tétard,

survenu le 11 février 1993, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 février, à 11 h 30, au cimetière nouveau d'Ivry (Val-de-Marne).

– Gières (Isère). Alignan-du-Vent (Hérault). Paris.

Le docteur Saureil-Gibbal,
sa femme,
Isabelle Gibbal-Missoffe,
sa fille,
et François Hardy,
Simone et Georges Gibbal-Calvat,
ses parents,
Les familles Gibbal-Boulouis, Saureil, Calvat, Andrieux, Carignon,
Parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-cinquième année, de

Jean-Marie GIBBAL,
directeur de recherche au CNRS,
poète et ethnologue.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 16 février 1993, à 15 heures, en l'église de Gières.

9, rue des Lilas,
38240 Meylan.
Tél. : 76-41-26-20.

– Mme Joseph Libermann,
M. Stéphane Libermann,
M. et Mme Georges Janaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Joseph LIBERMANN,

survenu le 13 février 1993.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 février.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le vice-président
Et les membres du conseil scientifique,
Le secrétaire général,
Ses collègues
Et amis de la présidence et des services de l'université Paris-VII,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition brutale de

Renée MATHÉ,
assistant ingénieur.

– Mme Claudine Stoloff,
son épouse,
Alexandre, Adrien et Clémentine,
ses enfants,
4006 Nicholas Court,
Fairfax, Virginia (USA),

Mme Miriam Stoloff,
sa mère,
66, rue de l'Ancienne-Mairie,
92100 Boulogne,

La famille Martin,
ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'un accident, de

Gregory David STOLOFF,
ancien élève de Sciences-Po,
directeur pour l'Europe
au département du commerce
des Etats-Unis d'Amérique.

– Mme Renée Trichter,
M. Marc Trichter,
M. et Mme William Trichter,
Sarah et Léa,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sigfried TRICHTER,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 10 février 1993.

190, boulevard Bineau,
92000 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Il y a un an, le 16 février,

Fernand BARRAT,
commandant de la police nationale (e.r.),
ancien membre de la commission permanente du CNESR
et du bureau
de l'université de Provence,

nous a quittés.

Que tous ceux qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui.

VIE DES ENTREPRISES

Numéro un mondial de la lunette

Le groupe italien Luxottica affiche une rentabilité exceptionnelle

AGORDO

de notre envoyé spécial

« Le pas ne doit pas être plus long que la jambe. » M. Leonardo Del Vecchio affiche une prudence toute montagnarde. Pourtant, le groupe Luxottica que cet autodidacte a fondé en 1961, au cœur des Dolomites, et qu'il préside toujours, avance à grandes enjambées, dépassant l'an dernier les 523 milliards de lires (2,2 milliards de francs) de chiffre d'affaires (+ 13,1 %) pour un nombre de paires de lunettes vendues de 10,4 millions (+ 4,3 %). Dans une conjoncture défavorable, la marge d'exploitation a atteint, selon la société, 24,7 % et le bénéfice net a dépassé les 67,5 milliards de lires (+ 12,4 %).

Une croissance et une rentabilité exceptionnelles que le groupe – numéro un mondial devant l'Allemand Carrera et l'Italien Safilo – espère renouveler en 1993, puissamment aidé, il est vrai, par la dévaluation de la lire : sur les 13 à 15 % de hausse du chiffre d'affaires prévus en 1993, 10 à 12 % seront la simple conséquence des désordres monétaires (75 % de la production sont exportés). *« Nos prix demeureront stables*, reconnaît M. Del Vecchio, *et nos ventes ne devraient croître que de 2 à 3 % seulement »*. En effet, si les Etats-Unis (38 % du marché mondial de la lunetterie) sortent de la récession, l'Europe occidentale (37 % du marché mondial) y entre. L'Italie et la France notamment, dont la société assure détenir respectivement 30 % et 4,9 % du marché.

Cette année, Luxottica Group se contentera donc de poursuivre la stratégie qui lui a si bien réussi. L'absence totale de délocalisation, tout d'abord, rendue possible par un très faible coût de main-d'œuvre – 13 % du chiffre d'affaires, – surprenante pour une industrie encore peu automatisée : 70 % des cent soixante opérations exigées pour la fabrication d'une paire de lunettes, sont encore manuelles. L'intégration verticale, ensuite, que le groupe pratique en s'efforçant de contrôler sa distribution : après l'ouverture de filiales en Belgique, Grèce et surtout au Japon – une joint venture avec le groupe nippon Charman – ces deux dernières années, Luxottica compte s'implanter en 1993 en Suisse et aux Pays-Bas.

Le groupe, dont 45 % du chiffre d'affaires provient déjà de lunettes griffées – Giorgio Armani, Valentino, Byblos et, plus récemment, Yves Saint Laurent... – va y adjoindre de nouvelles lignes : Emporio Armani qui visera un marché un peu moins cher que la précédente ligne Armani, et plus modestement sans doute, Brooks Brothers (pour les Etats-Unis) et Sergio Tacchini (lunettes pour le sport). Les lunettes de soleil, en effet, serviront de nouvel axe de développement pour un groupe qui a, jusqu'ici, largement privilégié la production de montures de lunettes correctrices.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Nippon Denso annonce une baisse de 20,8 % de son bénéfice en 1992.** – L'équipementier automobile japonais, Nippon Denso Co. Ltd., a dégagé un bénéfice avant impôt de 65,8 milliards de yens (3,08 milliards de francs) en 1992, en baisse de 20,8 % par rapport à l'exercice précédent. Nippon Denso prévoit, pour l'année en cours, un bénéfice du même ordre (66 milliards de yens). Le chiffre d'affaires a augmenté de 0,9 % en 1992, à 1 358 milliards de yens, soit légèrement plus que prévu. Le chiffre d'affaires pour l'année 1993 devrait augmenter faiblement à 1 360 milliards de yens.

□ **Whirlpool (électroménager) : bénéfice net en hausse de 20 % en 1992.** – Numéro un mondial de l'électroménager, le groupe américain Whirlpool a enregistré en 1992 un bénéfice net de 205 millions de dollars (plus de 1,1 milliard de francs), en hausse de 20 % sur celui de 1991. Le chiffre d'affaires a augmenté de 8 %, atteignant pour la première fois 7,3 milliards de dollars. Hors frais de restructuration, les résultats de la filiale européenne du groupe, Whirlpool Europe BV, qui a abandonné le 1er janvier 1993 avec un an d'avance l'usage de la marque Philips-Whirlpool pour ne garder que le nom américain, sont les meilleurs depuis l'acquisition de l'ancienne filiale « produits blancs » de la multinationale néerlandaise, précise le groupe dans un communiqué.

DÉPÔTS DE BILAN

□ **Nino (textile) demande la protection de la loi allemande sur les faillites.** – Nino, l'une des plus grandes entreprises allemandes du textile, vient de demander à bénéficier de l'équivalent germanique du fameux *chapter 11* (chapitre 11) de la loi américaine sur les faillites. Cette demande intervient après plusieurs années de difficultés pour le groupe, qui avait enregistré des pertes opérationnelles de 17,4 millions de deutschemarks pour son exercice fin mars 1992 (59,1 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 419,7 millions de deutschemarks (1,42 milliard de francs). Le groupe n'a pas pu résister à la combinaison d'importantes dettes avec une conjoncture défavorable (la production textile a baissé de 8 % sur les huit premiers mois de l'année 1992).

□ **Donnay Industrie (matériels de sports) est mis en liquidation judiciaire.** – La société belge de matériels de sports Donnay Industrie, filiale du groupe italien Carbon Valley, a été placée en liquidation judiciaire. Installée à Couvin (Wallonie), propriété de M. Bernard Tapie de 1988 à 1990, Donnay Industrie, dont le passif s'élèverait à 85 millions de francs belges (13,6 millions de francs), devait sa notoriété à ses raquettes de tennis utilisées notamment par le champion suédois Bjorn Borg. La région de Wallonie, qui possède 95 % du capital de Donnay International, société propriétaire des droits d'utilisation du nom Donnay, a pris des mesures pour faire fonctionner Donnay Industrie pour quelques semaines encore dans l'espoir que des repreneurs se manifesteront.

AIDE

□ **Moulinex à la recherche de partenaires financiers.** – Le fabricant français de petit électroménager Moulinex souhaite faire entrer dans son capital *« un ou deux partenaires financiers extérieurs »*, a indiqué, samedi 13 février, son président, M. Roland Darneau, dans une interview au quotidien *Ouest-France*. Soulignant que sa société a *« besoin de muscler ses capitaux »*, M. Darneau indique qu'*« à côté des actionnaires existants, notamment des salariés (40 % du capital et plus de 50 % des droits de vote), il serait utile de faire entrer un ou deux partenaires financiers extérieurs. Quitte à partager le pouvoir »*. En attendant, le président de Moulinex exclut tout plan de restructuration dans l'immédiat et envisage de *« se défaire de quelques activités non centrales »*. Moulinex a réalisé un chiffre d'affaires de 8,19 milliards de francs en 1992 (– 1,9 %) sur les douze premiers mois de son exercice, qui s'achèvera exceptionnellement le 31 mars 1993.

RACHATS

□ **Rhône-Poulenc va racheter des actions Rhône-Poulenc Rorer.** – Rhône-Poulenc a annoncé, jeudi 11 février, qu'il allait racheter des actions de sa filiale pharmaceutique de droit américain Rhône-Poulenc Rorer (RPR), *« afin de revenir à une participation proche de son niveau initial de 68,68 % »*. Fin janvier, la participation de Rhône-Poulenc dans RPR était tombée à 66,63 % du fait d'augmentations de capital successives liées à l'offre publique d'échange (OPE) sur la société française Laboratoire Roger Bellon et à l'exercice de droits de souscription préférentiels par certains dirigeants.

□ **La SFPI reprend le groupe familial de machines-outils Brisard.** – Le groupe familial de machines-outils Brisard (4 500 salariés) est repris par la Société financière de participation industrielle (SFPI, mécanique, plus de 3 000 salariés). Un *« protocole général »* dans ce sens a été signé au cours de la nuit, mardi 9 février, une quinzaine de jours après que le groupe Brisard eut fait publiquement état de ses *« difficultés dans certains secteurs d'activité »* et de l'imminence de *« décisions importantes de restructuration financière et industrielle »*. Selon ce protocole, la SFPI reprend la quasi-totalité des 80 sociétés du groupe Brisard. La principale exception concerne la société Brisard Sud Marine (réparation navale, construction off-shore, 600 salariés, à Marseille), qui est reprise à 51 % par son directeur général, Guy Larrue, et à 29 % par un partenaire financier dont l'identité n'a pas été révélée, les 20 % restants revenant à la SFPI.

FERMETURES

□ **Le sidérurgiste allemand Hoesch-Krupp va fermer des hauts-fourneaux.** – Le groupe sidérurgique allemand Krupp AG Krupp-Hoesch va fermer des hauts-fourneaux à Dortmund ou Duisburg-Rheinhausen (ouest du pays), a annoncé mercredi 10 février le président du directoire, M. Hans-Wilhelm Grasshoff. Il a précisé que les groupes fusionnés Krupp et Hoesch doivent réduire leur production d'acier brut de 550 000 à 570 000 tonnes par mois. Une décision sur le site à fermer doit intervenir avant la fin février. Effective depuis le 1er janvier, la fusion de Hoesch et Krupp doit entraîner officiellement 2 500 suppressions d'emplois en 1993. La fermeture complète du site de Dortmund signifierait la perte de 3 000 emplois, selon la direction.

□ **Vestra (confection) ferme une usine à Colmar (Haut-Rhin).** – Vestra, société de confection masculine, a décidé de fermer son unité de production de vêtements de sports de Colmar (130 personnes). Selon la direction de Vestra, cette activité (60 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992) sera transférée à Stuttgart, en Allemagne, où le groupe a racheté, en 1992, Kempel, numéro un allemand de cette branche. L'activité commerciale, qui occupe une quarantaine de personnes à Colmar, sera regroupée au siège du groupe, à Bischwiller (Bas-Rhin). Le groupe a décidé cette fermeture parce que l'usine n'était plus concurrentielle et parce que les commandes d'uniformes de l'armée ont baissé. Le groupe Vestra compte 3 500 salariés, dont 1 750 répartis sur six sites dans l'est de la France, et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs en 1992.

COOPÉRATION

□ **Acri et Digital Equipment concluent un accord de coopération.** – Acri, société créée par M. Jacques Stern, ancien PDG de Bull, va développer des machines à architectures parallèles hautes performances, en coopération avec l'américain Digital Equipment. Aux termes de l'accord conclu entre les firmes, Acri va adopter les microprocesseurs à jeu d'instructions réduites Alpha de Digital Equipment pour équiper ses supercalculateurs, et collaborer avec l'américain sur un système d'exploitation Unix adapté aux architectures parallèles. Digital Equipment devrait, en contrepartie, prendre une participation minoritaire dans le capital d'Acri.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 février

Hésitante

Entraînée par les valeurs de haute technologie à la suite de la vente de chars français aux Emirats arabes unis, la Bourse de Paris amorçait la semaine sur une note très hésitante. En baisse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un léger gain avant de revenir dans le rouge, en repli de 0,15 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises évoluaient de nouveau dans le vert en hausse marginale de 0,05 %. Cette progression symbolique se manifestait dans un marché calme, inférieur à 700 millions de francs.

Du côté des valeurs, le contrat remporté par la France auprès des Emirats arabes unis portant sur 436 chars affimait le marché des valeurs de haute technologie. A la mi-journée, SFIM montait de 11,7 %, Dassault électronique de 7,3 % et la Sagem de 4,5 %.

La CGIP s'appréciait de 4 % à la suite de la décision du groupe britannique MB Caradon de vendre sa participation de 24,5 % dans CarnaudMetalbox. Selon un porte-parole, la CGIP ayant été informée par MB Caradon de la décision prise par cette dernière de demander à ses actionnaires l'autorisation de céder, le cas échéant, la part qu'elle détient dans CarnaudMetalbox, la CGIP va examiner dans quelles conditions, après consultation des autorités de marché, elle peut renforcer à cette occasion le contrôle qu'elle exerce sur CarnaudMetalbox. Le cotation de CarnaudMetalbox a été suspendue lundi matin jusqu'à mardi. Le titre était monté vendredi dernier de 5,2 % dans un marché actif de 215 600 titres.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	5-2-93	12-2-93
Valeurs franç. à rev. variable	102,6	104,1
Valeurs industrielles	100,4	101,6
Valeurs étrangères	105,6	108,8
Pétroles-Energie	99,6	100,2
Chimie	98	98
Métallurgie, mécanique	108,8	109,3
Electricité, électronique	97,4	97,5
Bâtiment et matériaux	106,7	110,4
Ind. de consom. non alim.	103,2	106,5
Agroalimentaire	97,9	97,1
Distribution	100,8	102,8
Transports, loisirs, services	101,9	105
Assurances	111,8	111,3
Crédit banque	107,6	108,4
Sicomi	101,6	102,7
Immobilier et foncier	101,5	104,7
Investissement et portefeuille	106,9	111
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 068,85	4 118,2
Valeurs étrangères	3 688,36	3 764,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	586,7	594,3
Valeurs étrangères	498,7	508,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	29-1-93	5-2-93
Indice général	494,1	501,3
Produits de base	431,4	438,4
Construction	417,6	428,9
Biens d'équipement	256,1	263,7
Biens de consom. durables	512,4	516,8
Biens de consom. non durables	885	879,9
Biens de consom. alim.	810,7	813,9
Services	484,3	486,5
Sociétés financières	499,6	496,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	353,6	352,4
Valeurs industrielles	502,5	510,2

TOKYO, 15 février

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse dans des échanges peu fournis grâce à une série de rachats de découvert opérés en fin de séance, lundi 15 février. L'indice Nikkei a terminé nettement au-dessus de la barre des 17 000 points, à son plus haut niveau du jour, en enregistrant une hausse de 266,48 points, soit 1,58 %, à 17 117,99 points.

En raison des incertitudes qui persistent sur le marché des changes, les investisseurs ont préféré rester sur la touche. Les fonds publics, présents, ont soutenu la cote. Les échanges ont porté sur quelque 190 millions d'actions contre 270 millions, vendredi. L'indice TOPIX, à base plus large, a gagné 11,81 points (0,92 %) à 1 300,76 points.

Le yen, qui avait vivement progressé la semaine dernière, s'est stabilisé sur les changes, ce qui contribue à la confiance du marché, ont dit des analystes. *« Une fois la question du yen réglée, le marché va porter son attention sur le gouvernement et sur les mesures de relance qui sont nécessaires pour doper l'économie »*, a noté l'un d'eux.

Les affaires ont été peu étoffées et les boursiers pensent que la hausse de ce lundi n'annonce pas nécessairement une reprise définitive du marché.

VALEURS	Cours du 12 fév.	Cours du 15 fév.
Ajinomoto	1 220	1 250
Bridgestone	1 130	1 180
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	1 800	1 820
Honda Motors	1 320	1 320
Matsushita Electric	1 070	1 100
Mitsubishi Heavy	501	509
Sony Corp.	4 080	4 110
Toyota Motors	1 400	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	459 90	463 40
B.A.C.	23 70	...
Boiron (Ly)	517	510
Boisset (Lyon)	240	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	720	720
Calberson	255 20	260
Cardif	970	965
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	213	213 50
C.N.I.M.	1100	1140
Codetour	280	280
Creeks	115	110
Dauphin	218	215
Demachy Worms Cie	439	....
Devanlay	1085	1095
Dolisos	129	129
Editions Belfond	190	...
Europ. Propulsion	192	210
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49
G.L.M.	401	402
Gravograph	127 10	127
Guintoli	937	....
I.C.C.	185	....
Idianova	53	....
Immob. Hôtelière	1012	1000
Internt. Computer	130	112 90
I.P.B.M.	37 80	36 45
Molex	150	....
N.S.C. Schlumberger	765	750
Publ.Filipacchi	670	679
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	102 90	97 80
Serbo	150 10	152
Sopra	325	325
TF1	472	470
Thermador H. (Ly)	315	316
Unilog	203	203 50
Viel et Cie	123	120 10
Y. St-Laurent Groupe	765	770

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 février 1993
Nombre de contrats estimés : 137 635

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,92	114,76	115,86
Précédent	113,12	114,90	115,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	Juin 93
114	0,05	1,57	1,19	0,79

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 853

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 930	1 957,50	1 954
Précédent	1 928	1 948,50	1 962,50

CHANGES

Dollar : 5,6145 F ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse lundi 15 février, s'échangeant à Paris à 5,6145 francs contre 5,5760 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France. Le franc se tenait bien, le mark s'échangeant à 3,38 francs.

FRANCFORT	12 fév.	15 fév.
Dollar (en DM)	1,6605	1,6595
TOKYO	12 fév.	15 fév.
Dollar (en yens)	121,85	121,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (15 fév.) .... 11 5/16-7/16 %

New-York (12 fév.) .... 3 %

BOURSES

	11 fév.	12 fév.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	501,30	500,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 905,57	1 911,97

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 fév.	12 fév.
Industrielles	3 422,69	3 392,43

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 fév.	12 fév.
100 valeurs	2 834,30	2 843
30 valeurs	2 186	2 187,60
Mines d'or	98,60	94,30
Fonds d'Etat	98,45	95,72

FRANCFORT

	11 fév.	12 fév.
Dax	1 651,85	1 661,43

TOKYO

	12 fév.	15 fév.
Nikkei Dow Jones	16 851,51	17 117,99
Indice général	1 288,95	1 300,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

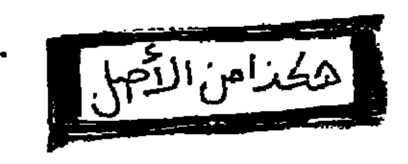
	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6100	5,6120	5,7270	5,7330
Yen (100)	4,6320	4,6349	4,7284	4,7349
Ecu	6,5793	6,5809	6,6126	6,6202
Deutschemark	3,3832	3,3835	3,4103	3,4135
Franc suisse	3,6367	3,6378	3,6900	3,6945
Lire italienne (1000)	3,6201	3,6222	3,6242	3,6280
Livre sterling	7,9501	7,9546	8,0567	8,0687
Peseta (100)	4,7321	4,7348	4,7135	4,7222

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 5/8	9 3/4	9 1/2	9 5/8	9 1/8	9 1/4
Deutschemark	8 9/16	8 13/16	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 11/16	5 1/4	5 1/2
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	11	11 1/4	10 7/8	11 1/8
Livre sterling	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	13 3/16	13 5/16	13	13 1/4	12 11/16	12 15/16
FRANC FRANÇAIS	11 5/8	12 1/8	11 3/4	12 1/8	10 5/8	11 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Immobilier : les professionnels et les banquiers cherchent à établir une position commune.** – La Fédération nationale du bâtiment (FNB) et l'Association française des banques (AFB) ont engagé des discussions en vue de prendre une position commune sur les mesures pour relancer l'immobilier. Jusqu'à présent, banquiers et professionnels du bâtiment avaient tenté, chacun de leur côté et sans grand succès, d'obtenir des mesures de soutien. La FNB avait notamment insisté sur les problèmes du logement et l'AFB s'était préoccupée pour l'essentiel de la crise du marché des bureaux. Les deux organisations entendent ainsi se donner les moyens de faire pression sur le nouveau gouvernement issu des élections législatives du mois de mars.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Cambodge	795	795
Carbone Lorraine	330	314
Case Poclain	2 65	..
C.B.C.	248	241 10
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	300
Cerogen	18	...
Champex Ny	20 60	21
CIC (CIP)	189 50	190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Origny-Desvroise	574	573
Palais Nouveauté	1061	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	170	165
Paris France	230	....
Paris Orléans	183 30	192
Parthena Invest.	250	238
Piper Heidsieck	725	.....
Porcher	256	258

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 12/2

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 15/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 576	....	....	....
Ecu	6 585	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 580	....	....	....
Belgique (100 F)	16 414	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 840	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 619	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 330	....	....	....
Irlande (1 iep)	8 241	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	7 965	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 528	....	....	....
Suisse (100 f)	385 330	....	....	....
Suède (100 krs)	75 030	....	....	....
Norvège (100 k)	79 640	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 115	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 741	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 715	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 447	....	....	....
Japon (100 yens)	4 617	....	....	....

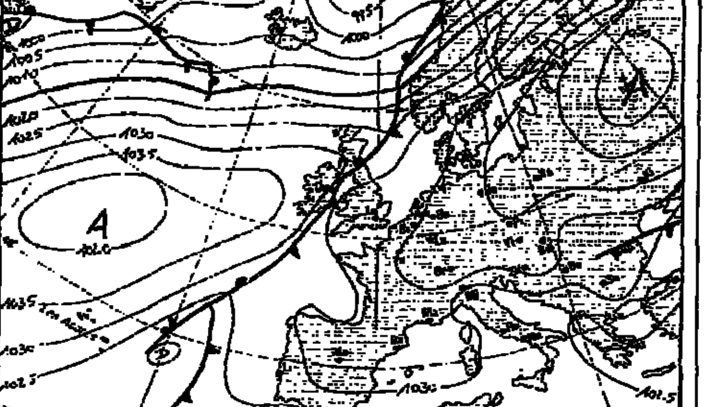
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/2
Or fin (kilo en barre)	59100	59400
Or fin (en lingot)	59400	59550
Napoléon (20f)	340	344
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	341
Pièce Latine (20 f)	340	337
Souverain	433	434
Pièce 20 dollars	2200	2120
Pièce 10 dollars	1105	1105
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2205	2220
Pièce 10 florins	355	356

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER 1993

LÉGENDE
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT
MISTRAL/TRAMONTANE RAF. 60 KM/H
METEO FRANCE
TEMPS PRÉVU LE MARDI 16 FÉVRIER VERS MIDI

Mardi 16 : aggravation nuageuse sur le Nord, soleil souvent contrarié au Sud. – De la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'au Nord et au Nord-Est, ainsi que dans la vallée de la Saône et sur Lyon, la journée débute sous un ciel souvent gris, avec des bancs de brouillards sur l'Est. Des éclaircies, de courte durée, se développeront en matinée, sauf sur le Nord, où une aggravation nuageuse amènera des pluies faibles en début d'après-midi. En soirée, les pluies s'étendront du Nord à la Picardie jusqu'au nord de l'Alsace.

Sur le Jura, des Alpes à la Méditerranée et jusqu'au bassin Aquitain, le soleil sera bien présent le matin. L'après-midi, des bancs de nuages élevés viendront voiler le soleil. Ils n'épargneront que le pourtour méditerranéen, où un mistral et une tramontane maintiendront un ciel dégagé.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 0 et 2 degrés sur l'Est, entre 1 et 5 degrés ailleurs, avec localement 6 à 7 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales s'étageront de 5 à 8 degrés sur la moitié nord-est, 8 à 12 de la Bretagne au Sud-Ouest, 12 à 14 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-2-1993 à 18 heures TUC et le 15-2-1993 à 6 heures TUC — le 15-2-93

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	18	5	D
BORDEAUX	16	1	B
BOURGES	10	-1	D
BREST	13	4	D
CAEN	12	-1	D
CHERBOURG	10	-3	D
CLERMONT-FER.	15	-7	D
DIJON	1	-2	B
GRENOBLE	12	-2	D
LILLE	2	0	B
LIMOGES	12	3	D
LYON	5	0	C
MARSEILLE	15	1	D
NANCY	0	-3	B
NANTES	13	0	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS.	8	0	D
PAU	17	2	D
PERPIGNAN	13	3	D
POINTE-A-PITRE	29	21	D
RENNES	8	-3	B
ST-ETIENNE	13	-5	D
STRASBOURG	1	-1	C
TOULOUSE	14	3	B
TOURS	8	-2	D
ÉTRANGER			
ALGER	18	5	N
AMSTERDAM	0	-1	C
ATHÈNES	14	7	D
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	15	3	D
BELGRADE	0	-2	C
BERLIN	3	2	C
BRUXELLES	1	-1	C
COPENHAGUE	4	2	C
DAKAR	25	17	D
GENÈVE	6	0	C
HONGKONG	17	13	–
ISTANBUL	6	2	C
JÉRUSALEM	5	-3	D
LE CAIRE	15	3	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	3	1	B
LOS ANGELES	19	10	D
LUXEMBOURG	-1	-4	B
MADRID	12	-3	D
MARRAKECH	23	9	D
MEXICO	26	10	D
MILAN	14	-2	D
MONTRÉAL	-5	-17	D
MOSCOU	-12	-22	D
NAIROBI	28	13	N
NEW-DELHI	31	16	D
NEW-YORK	3	-2	D
PALMA	16	2	B
PÉKIN	8	-1	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	–
ROME	11	-1	D
SÉVILLE	21	9	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	6	-1	C
SYDNEY	25	17	C
TOKYO	9	1	D
TUNIS	16	5	N
VARSOVIE	2	-3	D
VENISE	13	-1	D
VIENNE	2	1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Expiation

VÊTU d'un loden vert, M. Edouard Balladur, premier ministre virtuel, arpentait un marché. Un vrai marché, avec des marchands qui crient et des fromages qui sentent. C'était aux informations de samedi soir, sur TF 1 ou France 2. A tous ceux qui accablent la classe politique, à tous ceux qui doutent du dévouement des élus au bien public, à tous ceux qui dénigrent, à tous ceux qui pleurent la disparition du sens des sacrifices, il faudrait faire méditer cette image de M. Balladur sur un marché. Il faudrait la montrer dans les écoles, en remplacement de la défunte instruction civique. On regretta de n'avoir pas eu le réflexe de l'enregistrer. Les soirs où la vie déraille, où les repères basculent, les soirs de trouble et de désespérance, on aurait pu, au choix, relire *la Mort du loup*, écouter un requiem, ou aller retrouver M. Balladur sur son marché, avec le sentiment de toucher à une sorte de douleur, d'expiation absolues.

S'il semblait, M. Balladur, souffrir à fendre l'âme, c'est, expliqua le commentaire, parce qu'il avait *«peur de déranger»*. On l'entendit pourtant expliquer à un monsieur que sur 100 F d'impôt, le monsieur en consacrait 17 ou 18 – le brouhaha du marché empêcha de saisir le montant exact – au service de la dette. Il y avait comme une grandeur inattendue à évoquer le service de la dette sur cette allée de marché, là où un Jacques Chirac se serait contenté de chercher à la bouchère un grand oncle corrézien. On espérait que le contribuable, terrassé par le poids du fardeau, aurait tout de même à cœur de terminer ses emplettes, quand on retrouva, l'instant suivant, le premier ministre virtuel sortant d'une réunion publique en province – la province après le marché : rien ne lui sera donc épargné ! Comme M. Balladur sortait de la salle de réunion, on entrevit le chauffeur qui se précipitait pour ouvrir la portière luisante d'une limousine. Quoi de plus arbitraire, d'injuste peut-être, qu'une image, une impression ? Tous les homologues de M. Balladur doivent avoir des chauffeurs pour leur ouvrir la portière. On n'imagine pas MM. Bérégovoy ou Léotard se déplacer en scooter ou même ouvrir eux-mêmes la portière de leur voiture. Mais, disons-le au risque de l'injustice : la hâte vaguement paniquée de ce chauffeur-là, qui traversa l'écran en un quart de seconde, nous sembla, à cet instant, plus éclairante qu'un long éditorial.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 15 février

TF 1

20.45 Magazine : Mystères.
Présenté par Alexandre Baloud. Maguy Lebrun ou la force de l'amour ; Peur en la demeure ; Angélique ou la réincarnation ; Big Foot.
22.40 Magazine : Combien ça coûte ?
Les impôts. Invité : le général Bigeard.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 Divertissement : Le Bébête Show.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Etat des lieux.



Le logement.
Une nouvelle émission à thème, en direct, présentée par Gilles Schneider.

22.20 Magazine : Savoir plus.
Présenté par François de Closets. Les nouveaux mystères de Mars.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Spécial Serge Reggiani.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : La Nuit des généraux. ■■
Film franco-américain d'Anatole Litvak (1966).
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine : A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent. Débat avec Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*.
0.05 Magazine : Alice.
Présenté par Tiziana Cramerotti. Strasbourg ; Kosice ; Cologne ; Riga ; Lugano ; Milan ; Bruxelles.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Junior le terrible. ■
Film américain de Dennis Dugan (1990).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Le Journal du cinéma.
22.05 Cinéma : Que la fête commence ! ■■■
Film français de Bertrand Tavernier (1974).

ARTE

20.40 Cinéma : Sept femmes. ■
Film allemand de Rudolf Thome (1989).
22.05 Magazine : Ich liebe dich.
De Patrick Jeudy. Brigitte Bardot.
22.10 Téléfilm : Les Sauf-Conduits.
De Manon Briand.
23.05 Documentaire : Portrait d'Elia Kazan.
D'Annie Tresgot et Michel Ciment.
0.00 Cinéma d'animation : L'Ile mystérieuse.
0.20 Magazine : Rencontre (rediff., 30 min).

M 6

20.45 Cinéma : Nico. ■
Film américain d'Andrew Davis (1987).
22.30 Cinéma : Le Grand Duel. ■
Film italo-franco-germano-monégasque de Giancarlo Santi (1972).
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat.
Faut-il sauver le cinéma français ? Avec Dominique Wallon, René Bonnell, Daniel Toscan du Plantier, Hubert Astier, Robert Enrico.
21.30 Le Théâtre maghrébin. 7. La place des femmes dans le théâtre algérien.
22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité des arts plastiques.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Claude Esteban (le Travail du visible).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 décembre 1992, salle Olivier-Messiaen) : finale du concours des grands amateurs de Piano.
23.09 Feuilleton : Maldoror. Par Pierre Henry.
23.19 Ainsi la nuit. Par Magali Goimard.
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 16 février

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
16.30 Club Dorothée.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Family Business. ■
Film américain de Sidney Lumet (1989).
22.45 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Daryl. □
Film américain de Simon Wincer (1985).
22.35 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. En mon âme et conscience. Invité : Bernard Fayolle, président de la cour d'assises d'Aix-en-Provence. Reportages : Jurés en prison, de Karin Anska ; La Récusation, de Karin Anska ; Justice à la hongroise, de Laslo Litskai et Ariel Piasecki ; Lettre de prison, de Karin Anska.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Invitée : Ute Lemper.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.
De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (12e épisode).
21.35 ▶ Documentaire : Planète chaude.
Palestine, histoire d'une terre, de Simone Bitton (1re partie).
22.35 Journal et Météo.
23.00 Téléfilm : Joanna et les clones.
De Philip Savile (1re partie).

CANAL PLUS

15.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
16.00 Cinéma : Hit Man. ■
Film américain de Roy London (1991).
17.30 Sport : Tennis.
Résumé de la 2e journée de l'Open féminin.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Mon père, ce héros. ■■
Film français de Gérard Lauzier (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Concert : Hommage à Bob Dylan.
23.45 Cinéma : Chucky, la poupée de sang. □
Film américain de John Lafia (1990).
1.10 Cinéma : Goliath et l'Hercule noir. ■
Film franco-italien de Mario Caiano (1963).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam.
Zizi Jeanmaire... légendaire (rediff.).
18.00 Documentaire : Hugues de Montalembert (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Enki Bilal/Amara Simba.
19.30 Documentaire : Isaac Babel.
D'Andreas Christoph Schmidt.
20.25 Magazine : Ich liebe dich.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Bauhaus.
Soirée proposée par Pierre-André Boutang.
20.41 Documentaire : Déjeuner au Bauhaus.
De Teri Wehn-Damisch et Pierre Desfons.
21.45 Documentaire : From Bauhaus to our House.
Tom Wolfe et le Bauhaus. Et interview de Philippe Starck.
22.00 Cinéma : Les Hommes le dimanche. ■■
Film allemand de Robert Siodmak (1929).
23.00 Portrait : Jean Weinfeld.
23.10 Portrait : Moholy-Nagy.
Vie et œuvre d'un des plus importants plasticiens du Bauhaus. Et interview de Dieter Rams et Roger Tallon.
23.25 Portrait : Josef Albers, un homme à la place.
Le célèbre enseignant de l'école du Bauhaus.
23.45 Danse : Le Ballet triadique.
Extrait du ballet d'Oskar Schlemmer. (30 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Le Monstre de la baie des Fraises.
De Jack Shea.
22.25 Série : Amicalement vôtre.
23.25 Série : Soko, brigade des stups.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
Quelle politique de vieillesse, aujourd'hui ?
21.30 Débat. Théâtre et cinéma, allers-retours. Avec Jean Douchet, Daniel Mesguich, Mireille Perrier.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Passions instrumentales. 1. Les instruments dits populaires.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Frédérika Fenollabbate (l'Infante).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 janvier, salle Olivier-Messiaen) : Mladi pour flûte, hautbois, clarinette basse, basson et cor, par Thomas Prevost, Jean-Louis Capezzali, Francis Gauthier, Philippe Berrod, Alain Randon, Jean-Jacques Justafré ; Trio pour piano, violon et violoncelle en ut mineur op. 8, de Chostakovitch, par Catherine Cournot, Guy Comentale, Anita Barbereau ; Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse op. 39, de Prokofiev, par Jean-Louis Capezzali, Francis Gauthier, Guy Comentale, Jean-Baptiste Brunier, Serge Soufflard.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Œuvres de Verdi, Fauré, Duparc, Reyer.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Œuvres de Chabrier, Liszt, R. Strauss, Schoenberg, David, Zemlinski, Hermann.
0.33 L'Heure bleue.

Le scrutin présidentiel

L'élection de M. Algirdas Brazauskas marque pour la Lituanie la fin de l'« époque héroïque »

L'ancien premier secrétaire du Parti communiste de Lituanie, M. Algirdas Brazauskas, a été élu dimanche 14 février président de la petite République balte. Selon les résultats provisoires publiés lundi matin, il a recueilli 59,6 % des voix.

MOSCOU

de notre correspondant

Cette fois, le verdict est sans appel. Quatre mois après avoir donné la majorité au Parlement au Parti démocratique du travail, héritier du Parti communiste, les Lituaniens ont porté à la présidence de la République l'ex-premier secrétaire du PC, M. Algirdas Brazauskas. Son rival, Stasys Lozoraitis, ambassadeur à Washington, qui s'était présenté comme candidat *« indépendant »* mais avait le soutien des nationalistes, a recueilli près de 40 % des voix, score très honorable pour un émigré rentré depuis quelques mois seulement, mais nettement insuffisant.

L'époque « héroïque », celle de la renaissance d'une Lituanie indépendante, est décidément terminée. Après l'exaltation, les défis et les tensions de l'époque de Vytautas Landsbergis, l'heure est à la *« stabilisation »*, qui fut le mot d'ordre de la campagne de M. Brazauskas, et au sauvetage d'une économie en déroute. Premier peuple à déchirer la camisole de force soviétique, les Lituaniens, en un sens, rentrent dans le rang. Non pas en revenant sur une indépendance désormais acquise et admise par tous, et à laquelle le nouveau président a d'ailleurs lui-même contribué en rompant, en 1990, les liens du PC lituanien avec Moscou, mais en se dotant, comme la Russie, l'Ukraine et la plupart des ex-Républiques soviétiques, d'un président « converti », issu du sérail communiste mais supposé faire la synthèse entre l'ancien et le nouveau.

Dépendance économique

Grand de taille, massif de corps, énergique et populaire, M. Brazauskas présente d'ailleurs quelques ressemblances avec Boris Eltsine : lui aussi commença sa carrière comme ingénieur du bâtiment, et lui aussi dissimule son habileté politique sous des allures débonnaires. Il semble pourtant moins tenté par l'autoritarisme que le dirigeant russe, et a déclaré peu avant l'élection qu'il n'avait pas l'intention d'élargir les compétences du chef de l'Etat, assez étroitement limitées par la Constitution lituanienne. Il est vrai que sa position est, à certains égards, plus confortable, puisque son parti dispose de la majorité au Parlement.

Son programme ne brille pas particulièrement par l'imagination. Au cours de la campagne, il a surtout insisté sur la nécessité de faire redémarrer la production agricole, qui a chuté en 1992 de 40 % pour les céréales, la viande et les produits laitiers. Cela pourrait se traduire par un sérieux coup de frein à la politique de privatisation et surtout de restitution des terres à leurs anciens propriétaires, qui, selon de nombreux observateurs, a complètement désorganisé ce secteur traditionnellement « fort » de l'économie lituanienne.

Il lui faudra aussi tenter de résoudre un problème quasi-insoluble, la dépendance de son pays pour ce qui est du pétrole et des matières premières. Qu'il ait manifesté son désir d'améliorer les relations de la Lituanie avec la Russie ne suffira pas à rendre moins coûteux un pétrole pour lequel les Russes réclament désormais le prix *« mondial »*. Quant à l'autre solution envisagée, de manière complémentaire, par les Lituaniens, la construction à Klaipeda d'un terminal pétrolier permettant de diversifier les approvisionnements, il nécessiterait d'énormes investissements que le pays ne paraît actuellement pas en mesure de financer.

Les Occidentaux conseillent d'ailleurs la construction d'un oléoduc vers le terminal letton de Liepaja (qui lui-même nécessite de très importants travaux), mais les Lituaniens répugnent à « dépendre » ainsi de leurs voisins : l'absence de coopération sérieuse entre les trois pays baltes, qui cherchent tous à établir des relations directes avec l'Ouest, est l'un des phénomènes marquants de ces premières années d'indépendance.

L'un des objectifs déclarés de M. Brazauskas est d'ailleurs d'améliorer les relations de Vilnius avec l'ensemble de ses voisins, qu'ils soient lettons, russes, biélorusses ou polonais, des relations que M. Landsbergis, nationaliste farouche et sans concession, avait contribué à envenimer. Que le nouveau président ait bénéficié d'un soutien massif de la part des minorités polonaise et russe pourrait parallèlement contribuer à détendre la situation intérieure, dans la logique d'une campagne électorale marquée, de part et d'autre, par des plaidoyers en faveur de l'entente nationale.

En même temps, M. Brazauskas semble vouloir freiner la dérive vers l'affairisme et la corruption. Il lui faudra aussi limiter une hausse des prix qui rend la vie impossible à une part croissante de la population (les deux tiers des habitants de la capitale sont incapables de payer leurs charges de logement).

Mais, ici comme ailleurs, la marge qui sépare la lutte contre les excès du capitalisme sauvage et le retour aux vieilles méthodes est étroite, et M. Brazauskas devra jouer serré, avec les atouts dont il dispose : une victoire électorale nette acquise à l'issue d'une campagne honorable, et la foi qu'une majorité de Lituaniens semble avoir dans ses compétences et sa connaissance des réalités du pays.

C'est peu, et un coup de pouce de l'Occident ne ferait pas de mal : ce serait là, après tout, et si les Lituaniens eux-mêmes font l'effort législatif nécessaire pour rassurer les investisseurs, un moyen peu coûteux de consolider un pays beaucoup plus proche de l'Europe centrale que du magma russe.

JAN KRAUZE

Les ambitions internationales du Japon

La visite de M. Boutros-Ghali à Tokyo relance le débat sur la révision de la Constitution nippone

La visite à Tokyo du secrétaire général des Nations unies, lundi 15 février, permettra de mesurer les ambitions internationales du Japon. Au cours de ses entretiens avec le premier ministre Kiichi Miyazawa et son chef de la diplomatie, M. Michio Watanabe, M. Boutros Boutros-Ghali devrait renouveler ses pressions pour une plus grande participation japonaise aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, alimentant le débat qui divise le camp conservateur sur la révision de la Constitution.

TOKYO

de notre correspondant

Une participation plus active du Japon à toutes les activités de l'ONU est *« une condition du renforcement et d'une plus grande démocratie »* au sein de l'organisation mondiale et contribuera à *« renforcer la stature politique de Tokyo »*, a déclaré M. Boutros-Ghali. La mention d'un accroissement du poids politique du Japon est perçue à Tokyo comme une claire référence à ses ambitions d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité.

En juin dernier, le gouvernement avait laborieusement fait adopter par le Parlement une loi permettant une participation limitée de troupes japonaises aux missions de paix de l'ONU (elles ne peuvent pas être employées à des opérations impliquant l'usage de la force). En vertu de ces dispositions, six cents hommes ont été envoyés au Cambodge. Mais Tokyo reste réservé sur la proposition de M. Boutros-Ghali de créer une force de paix susceptible d'intervenir de manière préventive. Il a déjà annoncé qu'il n'était pas prêt à participer à une telle force, qui supposerait une révision de la Constitution, dont l'article 9 interdit le recours à la force.

Evolution

« Le Japon est sujet à des contraintes, mais je pense qu'il peut faire plus en matière de maintien de la paix. Un progrès considérable a été accompli : il y a huit mois le Japon était hors de l'arène, aujourd'hui il est sur les rails », estime M. Shunji Yanai, secrétaire général du bureau de la coopération internationale pour la paix auprès du premier ministre, organisme dont dépendent les forces japonaises de paix.

Le débat sur la révision de la Constitution, qui a donné lieu à des prises de position divergentes de MM. Miyazawa et Watanabe, a été ranimé par les déclarations de M. Boutros-Ghali selon lesquelles il serait favorable à un amendement de la loi fondamentale. Afin de ne pas susciter au Japon une situation embarrassante comme lors de sa visite en Allemagne, il a nuancé ses propos en déclarant qu'il n'était pas *« un expert en questions constitutionnelles »*, qu'il comprenait les contraintes du Japon mais qu'il n'en souhaitait pas moins un approfondissement de sa participation *« sous toutes ses formes »*.

Cette visite survient à un moment où le débat sur le rôle international du Japon a rarement été aussi vif. Une évolution est en cours : même des partis d'opposition comme le PSJ et le Komeito examinent la question constitutionnelle, autrefois un tabou pour les socialistes.

Quant aux déclarations de M. Watanabe selon lesquelles le Japon devrait mettre un tiers, voire la moitié de ses forces d'autodéfense (armée) à la disposition de l'ONU, et leur permettre d'*« accomplir les mêmes tâches que celles acceptées par la plupart des autres pays »*, elles confirment enfin une évolution sensible au sein même du cabinet.

PHILIPPE PONS

En Angola

Ultimatum des Etats-Unis, de la Russie et du Portugal à l'UNITA

Dans un appel commun, publié samedi 13 février, à Luanda, les trois pays chargés de veiller à l'application des accords de paix – les Etats-Unis, la Russie et le Portugal – ont lancé un ultimatum à l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), lui donnant jusqu'à mercredi soir 17 février pour fixer une date de reprise des négociations avec le gouvernement. Faute de quoi, ont averti les trois pays, ils *« en tireraient les conséquences appropriées »*. De source diplomatique, on estime que l'UNITA attend d'avoir repris le contrôle de Huambo, un de ses fiefs, pour renouer le dialogue avec le gouvernement de Luanda.

Sur le terrain, les combats continuaient de faire rage, dimanche, interdisant aux quelque cent mille civils, privés d'eau potable et de nourriture, de quitter Huambo. Selon des estimations de l'armée gouvernementale, la bataille, engagée le 9 janvier, aurait fait plus de six mille morts. – *(AFP, Reuter.)*

L'isolement grandissant de M. Ozal dans son pays

Le président turc piégé par les extrémistes musulmans à l'occasion d'une manifestation pour la Bosnie

ISTANBUL

de notre correspondante

Trois cent mille personnes étaient attendues, dix mille seulement se sont présentées, samedi 13 février sur la place Taksim à Istanbul, exceptionnellement ouverte à la foule à la requête du président de la République, M. Turgut Ozal, pour ce qui aurait dû être une impressionnante manifestation de soutien à la Bosnie-Herzégovine.

La faible participation à cette réunion organisée à grand renfort de publicité, qui ne reflétait en aucune façon les sympathies réelles de la population turque à l'égard des Musulmans de Bosnie, n'a fait que souligner l'isolement grandissant du président dans son propre pays. Les autorités et les principaux partis politiques s'étaient prudemment tenus à l'écart, laissant le terrain aux ultra-nationalistes et aux fondamentalistes musulmans qui formaient la majorité des manifestants. A plusieurs reprises, leurs slogans – *« Les loups gris, en Bosnie ! »*, *« La Turquie, musulmane ! »* – ont menacé de dominer le long discours du président, venu précédé par la fanfare des janissaires en costumes ottomans.

Toute incitation à l'extrémisme – et cette manifestation en était une, à preuve les pierres lancées notamment contre les bureaux de la compagnie El Al – constitue un embarras pour le gouvernement, qui tente de convaincre l'Occident que son intérêt pour le conflit de Bosnie n'est pas dû uniquement à la religion. Bien que les diplomates occidentaux à Ankara déplorent les déclarations trop *« musclées »* de certains dirigeants, ils admettent que, dans les faits, la Turquie n'a pas commis de faute majeure. Mais si le président, qui continue à faire cavalier seul, espérait, par le biais de cette manifestation, obtenir le soutien enthousiaste de la population à la veille de sa tournée dans les Balkans, qui l'emmènera en Bulgarie, en Macédoine, en Albanie et en Croatie, il n'aura pu être que déçu.

NICOLE POPE

Mort de l'ethnologue Jean-Marie Gibbal

L'ethnologue et poète Jean-Marie Gibbal est mort à Grenoble samedi 13 février des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

Relier la recherche et l'expérience vécue du chercheur, les résultats scientifiques et le mouvement de la pensée qui les produit : telle était l'ambition de Jean-Marie Gibbal, quand il lançait, en 1984, aux Presses de la Renaissance, une nouvelle collection de sciences humaines « De près comme de loin », dans laquelle il devait lui-même publier, en 1988, *les Génies du fleuve : voyage sur le Niger*. Ce livre, récit d'un voyage en pirogue dans la boucle du haut Niger, au Mali, entre Mopti et Tombouctou, lui valut le prix Alexandra-David-Neel

Ce chercheur, né en 1938 à Grenoble, se voulait à la fois ethnologue et poète. Diplômé de l'Institut d'études politiques, directeur de recherches au CNRS, il avait consacré une partie de ses travaux à l'étude des cultes de possession en Côte-d'Ivoire, au Mali, puis au Brésil. Parallèlement, il fut l'un des fondateurs de la revue d'art et de poésie *Exit*. Ami de Georges Perros et passionné de son œuvre, il lui consacra deux livres, *Avec Georges Perros* (éd. Recherches, 1980) et *Georges Perros : la spirale du secret*, une biographie (Plon, 1991, voir la chronique de François Bott dans « Le Monde des livres » du 13 septembre 1991).

Parmi les textes publiés par Jean-Marie Gibbal, signalons *le Masque intérieur* (éd. Oswald); *l'Amour, mine de rien* (avec Alexandre Bonnier, éd. Recherches, 1980); *Guérisseurs et magiciens du Sahel* (Anne-Marie Métailié, 1984); *le Sens de l'orientation* (éd. Recherches, 1980); *Tambours d'eau*, avec une préface de Marc Augé (éd. Le Sycomore, 1982).

EN BREF

□ **Fusillade contre les locaux de la concession Mercedes de Cannes.** – Une vingtaine d'impacts de balles ont été relevés, samedi 13 février, vers minuit, sur les murs du garage Mercedes de Cannes (Alpes-Maritimes). Plusieurs vitres du garage ont été détruites, mais aucun véhicule exposé n'a subi de dégâts. Les policiers de la sûreté urbaine de Cannes estiment que les coups de feu proviennent d'au moins trois armes différentes. Cette action n'a fait l'objet d'aucune revendication.

□ **Incendie dans une usine de Seine-et-Marne.** – Un incendie, qui pourrait être d'origine criminelle, a partiellement détruit les bâtiments d'une entreprise de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), dans la nuit du vendredi 12 février au samedi 13. Le feu s'est étendu rapidement à l'ensemble des locaux de la société Contrôle graphique, qui fabrique des papiers et des électrodes spéciaux pour imprimerie. Les pompiers auraient relevé différents foyers d'incendie.

□ **Le PDG de Renault n'est pas *« hérissé »* par une éventuelle privatisation.** – Le PDG de Renault, M. Louis Schweitzer, a déclaré, samedi 13 février sur RTL, qu'une privatisation du constructeur automobile ne le *« hérisse pas »*, tant que Renault reste français et qu'il garde un actionnaire de référence. Il a ainsi écarté l'idée que le suédois Volvo, qui détient déjà 20 % de Renault, acquière une part majoritaire.

□ **M. Fabius (PS) : la droite veut organiser *« un marché des enseignants »*.** – M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, s'en est pris, samedi 13 février, à Nantes (Loire-Atlantique), au projet de l'opposition sur l'éducation, refusant que *« des conseils régionaux politisés choisissent les enseignants pour nos enfants »*. Le premier secrétaire du PS a également affirmé que l'opposition veut organiser *« un marché des enseignants »*, *« payés au mérite »*.

□ **ISRAËL : un Israélien tué à coups de couteau à Jérusalem.** – Un Israélien a été tué et deux autres ont été blessés, lundi 15 février à Jérusalem, par un Arabe armé d'un couteau, a indiqué la police. L'auteur de l'attentat a réussi à s'enfuir vers des quartiers palestiniens de Jérusalem est, que les forces de police ont encerclés, empêchant les habitants d'en sortir. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 14-15 février 1993 a été tiré à 512 662 exemplaires.

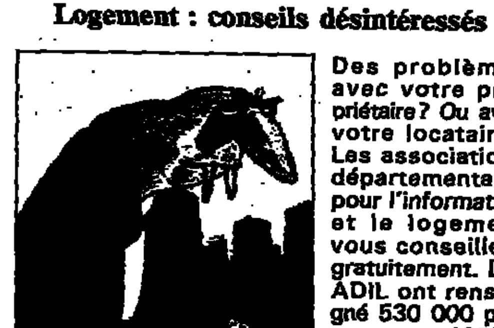
Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : les chemins détournés de la science

Spiritisme, astrologie, médecines parallèles, la cote des « parasciences » remonte dans l'opinion. Premiers touchés : jeunes, femmes, écologistes, intellectuels et... scientifiques.

Le Monde

Logement : conseils désintéressés



Des problèmes avec votre propriétaire ? Ou avec votre locataire ? Les associations départementales pour l'information et le logement vous conseillent gratuitement. Les ADIL ont renseigné 530 000 personnes en 1992.

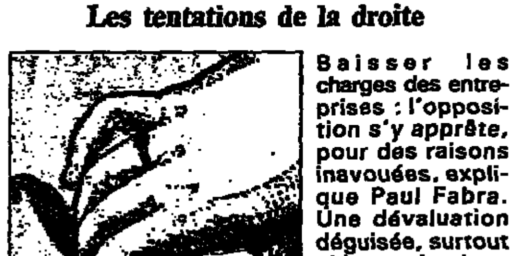
page 28

Guinness : l'as des profits

Le partenaire britannique du numéro un du luxe, LVMH, n'est pas n'importe qui. L'ancien brasseur est devenu l'un des premiers groupes de spiritueux, à la rentabilité digne du *Livre Guinness des records* !

page 31

Les tentations de la droite



Baisser les charges des entreprises : l'opposition s'y apprête, pour des raisons inavouées, explique Paul Fabra. Une dévaluation déguisée, surtout si les cotisations supprimées ne sont pas reversées en salaires...

page 33

L'ÉCONOMIE

Finances en altitude

Les « industriels » de la neige concentrent leurs efforts sur quelques grosses stations. Avec plus ou moins de bonheur

GRENOBLE
de notre correspondant

DEPUIS plusieurs années, les caprices du ciel font que l'industrie de la neige ne prospère qu'à partir d'une certaine altitude. Il faut s'élever au-dessus de 1 800 mètres pour accéder à... « l'or blanc ».

Les « usines à ski » que sont désormais Les Arcs, La Plagne, Tignes, les Ménuires ou Val-Thorens, attirent, chaque hiver, plusieurs millions de vacanciers français et étrangers. Les choix effectués par leurs aménageurs se sont révélés très judicieux. Toutefois, à l'exception de Gérard Brémond, « patron » d'Avoriaz, les « pionniers » comme Eric Boissonnas (Flaine), Roger Godino (Les Arcs), Pierre Schnebelen (Tignes), n'ont pas pu conserver la maîtrise des stations qu'ils avaient créées.

Celles-ci étaient devenues d'énormes machines qui se combattaient à coups d'investissements massifs dans des téléphériques, des télécabines ou dans des batteries de canons à neige. Cette « course aux armements », qui a connu son apogée entre 1985 et 1990, a profondément modifié le paysage économique de l'industrie de la neige dans les Alpes. Même si tous n'en sont pas sortis vainqueurs...

Spie-Batignolles a débarqué dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) dès l'annonce, en 1986, de la désignation d'Albertville comme cité organisatrice des Jeux olympiques.

Claude Francillon

Lire la suite et l'article de François Renard page 29

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (IV)

Les faiblesses du « franc fort »



La politique du franc, l'indépendance de la Banque de France... Des questions « techniques » ? Hautement politiques, plutôt. Avec la crise qui secoue le SME, la montée du chômage et le maintien de taux d'intérêt élevés, la stratégie du « franc fort » chère à Pierre Bérégovoy fait l'objet d'un vif débat. Une partie de la droite plaide pour le flottement de la monnaie. Le gouvernement ne cache pas sa fureur et accuse ces opposants d'appartenir au « parti de l'étranger » ... en feignant d'ignorer que certains, à gauche, sont sur la même ligne.

Lire page 30 les articles de Françoise Lazare et d'Eric Leser, ainsi que le point de vue d'Alexandre Lamfalussy, directeur général de la BRI.

Privatisations : le modèle de Prague

Grâce aux coupons les trois quarts de la population sont devenus actionnaires. Mais le succès de cette première vague de privatisations ne lève pas toutes les incertitudes pesant sur l'avenir des entreprises tchèques et slovaques

LONGTEMPS sceptiques, les nombreux conseillers et consultants financiers présents en Europe de l'Est sont aujourd'hui convaincus : la méthode de la privatisation par coupons, élaborée au cours de l'été 1990 par l'entourage de Vaclav Klaus, alors ministre fédéral des finances, ça marche...

La méthode des coupons incarne la philosophie de l'ancien gouvernement tchécoslovaque, qui a voulu que l'Etat se désengage rapidement de l'économie. Le mot d'ordre *« privatiser puis restructurer »* résume l'orientation de la réforme structurelle tchécoslovaque. Ainsi s'explique le choix d'un transfert au secteur privé, en moins de trois ans, de 4 000 entreprises publiques, choix qui a exigé le recours à une technique non conventionnelle en complément des méthodes traditionnelles de privatisation.

L'option d'une distribution massive et quasi gratuite du capital des entreprises publiques à la population a été retenue afin de surmonter les obstacles communs aux économies post-socialistes : épargne locale limitée, secteur privé embryonnaire, structures boursière et bancaires rudimentaires. Elle remplit en outre une triple mission : pédagogique, en réintroduisant les notions de risque et de rendement ; idéologique, en jetant les bases d'un capitalisme de masse ; politique en rendant acceptable l'idée d'une privatisation rapide de l'économie.

DÉFI • Pour relever un tel défi, le gouvernement a programmé deux vagues de privatisations, dont la première concernait environ 2 300 entreprises d'Etat et plusieurs centaines d'entreprises appartenant aux collectivités locales. A la suite d'un complexe processus d'examen chaque entreprise s'est vu attribuer une méthode de privatisation : vente directe, transfert gratuit, coupons, appels d'offres...

Au total, le recours aux coupons a été retenu dans 1 491 cas pour transférer au secteur privé tout ou partie du capital d'une entreprise. D'un montant de 300 milliards de couronnes (environ 55 milliards de francs), le capital de ces entreprises – revêtant la forme d'actions d'une valeur nominale de 1 000 couronnes – a été offert dans le cadre d'une vente aux enchères organisée à l'échelle du pays.

Chaque citoyen pouvait participer à ces enchères moyennant un droit d'entrée de 1 035 couronnes (environ 200 francs, soit une semaine d'un salaire moyen). Concrètement il se retrouvait en possession de 1 000 points d'investissements à convertir en actions des entreprises offertes, soit en participant aux enchères, soit en confiant la gestion de ses coupons aux nombreux intermédiaires financiers créés pour la circonstance : les fonds d'investissement pour la privatisation (FIP).

Olivier Bouin
et Martin Plichta

Lire la suite et les points de vue d'Olivier Bomsel et d'Emile Quinet page 32

M O D E   D ' E M P L O I

LOGEMENT

Des conseils désintéressés

Encore mal connues, les associations départementales pour l'information et le logement (ADIL) sont pourtant l'une des rares sources de conseils aux particuliers totalement indépendantes

VOUS avez des problèmes avec votre propriétaire ? Ou avec votre locataire ? Vous rêvez d'acheter et vous vous interrogez sur votre plan de financement ? Vous souhaitez construire le pavillon de votre vie ? Renseignez-vous auprès de l'une des cinquante-deux associations départementales pour l'information et le logement (ADIL). Elles mettent gratuitement à la disposition de tous les Français leurs trois cent cinquante agents, tous diplômés du supérieur (au minimum, une maîtrise de droit privé) et leurs quinze techniciens du bâtiment, spécialisés dans les questions relatives à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.

Depuis leur création en 1975, l'ANIL (l'Association nationale) et ses ADIL ont su se faire apprécier : en 1992, elles avaient répondu à 530 000 consultations. Depuis 1976, elles ont conseillé près de 6 millions de familles. Au contact téléphonique – qui n'est possible que pour les cas simples – ses responsables préfèrent le conseil direct. Celui-ci peut être très rapide, s'il s'agit de renseignements de base, ou demander une heure et demie quand il faut étudier un plan de financement et donner des éléments juridiques. *Grosso modo*, 45 % des demandes de renseignements portent sur les rapports entre propriétaires et locataires, le reste se ventilant entre recherche de logement et accession à la propriété. A Paris (une quarantaine de conseillers), plus de 80 % des consultations concernent les relations locataires-propriétaires.

INDÉPENDANCE • Une des grandes particularités du réseau est son indépendance. Son tour de table, conçu pour la garantir, est particulièrement œcuménique : collectivités locales (essentiellement les conseils généraux) pour 33 %, Etat (25 %), gestionnaires du 1 % logement (15 %), HLM (10 %), caisses d'allocations familiales (7 %). Le reste est entre les mains de tous les professionnels touchant de près ou de loin à l'immobilier (chambres des notaires, agents immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, propriétaires, établissements de crédit, fédérations professionnelles...) et des associations de locataires ou de consommateurs.

Les ADIL ne vendent rien. Le consultant peut donc être assuré que le conseil qu'il recevra sera neutre. Les relations sont d'ailleurs assez détendues entre les deux parties... sauf peut-être lorsque le spécialiste de l'ADIL, après avoir étudié un plan de financement, doit faire comprendre à son interlocuteur qu'il n'est pas en mesure d'acheter. Il casse un rêve !



Autre particularité des ADIL : elles s'en tiennent au strict conseil. En cas de litige, elles indiqueront la marche à suivre, les personnes à qui s'adresser. Mais elles ne feront jamais aucun acte administratif, ni commercial, ni contentieux.

A côté de cet aspect conseil, les ADIL ont un rôle informatif. D'une part, par les plaquettes – fort bien faites – qu'elles publient. D'autre part, par les offres de logement qu'elles proposent : logements neufs, lotissements et terrains disponibles à la vente et à la location. Un accord vient d'être conclu avec la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers) permettant un accès direct à leur fichier. Mais il ne faut pas espérer trouver dans le réseau des offres de particuliers.

Le réseau a fait ses premières armes à l'occasion de la grande réforme du financement du logement en 1977, puis au début des années 80 sur les modifications de la législation concernant les locations. En 1985, les agences ont été les premières à être alertées sur la montée du surendettement des accédants à la propriété. Leur action a été à la base de ce qui allait devenir la loi Neiertz.

NOTORIÉTÉ • Dans les grandes villes – notamment à Paris – les ADIL ne sont pas très connues... encore que l'association de Paris ait dû mettre en place un système de rendez-vous en raison d'une affluence trop importante : lors de la mise en application de la loi Quilliot, il y avait la queue dans la rue ! En revanche, leur notoriété est plus grande dans les petites villes (1). Pour une raison simple : les mairies sont submergées par les questions touchant au logement, lesquelles, de plus en plus compliquées, requièrent les compétences de spécialistes.

La majorité des consultations concernent d'ailleurs des Français aux revenus modestes et moyens : la présence au tour de table des ADIL d'institutions comme les caisses d'allocations familiales (CAF) pousse en ce sens, évitant que le réseau serve à ceux qui sont le mieux informés. Les dépliants d'information qui accompagnent parfois les envois des caisses aident à les faire connaître. Comme d'ailleurs les réunions d'information auxquelles sont conviées les assistantes sociales...

Pour le moment, le maillage du territoire n'est pas fini : de grandes villes comme Marseille ou Grenoble n'ont pas encore leur ADIL. Lyon a ouvert il y a six mois. Car il faut une volonté politique (un accord de la collectivité locale et du conseil général est nécessaire), l'Etat ne finançant en outre l'association (1,7 million par an en moyenne par ADIL) qu'une fois les fonds du conseil général acquis.

Françoise Vaysse

(1) Pour connaître l'ADIL la plus proche de chez vous, consultez le (1) 42-02-65-95.

HUMEUR • par Josée Doyère

Effets pervers

IL fallait augmenter le prix des cigarettes. Et il faudra continuer, comme prévu. Même si ça n'a qu'un effet très limité sur les vrais accros, les intoxiqués de la Gitane ou de la « Goldu ». Les toubibs ne s'y trompent pas, mais espèrent à tout le moins que ça freinera la consommation des jeunes, qui fument surtout pour frimer, pour faire comme les copains, pour se sentir adultes. Dans les pays scandinaves, on l'a bien compris, où le paquet de sèches coûte trois ou quatre fois ce qu'il vaut ici. Et lorsqu'on offre une cigarette à un copain, c'est un vrai geste d'amitié, presque un vrai cadeau. Et si l'on mendie une sèche à son voisin, on se fait un point d'honneur de la rendre, ponctuellement, sauf à passer pour un prédateur éhonté. Chez nous, on n'en est pas encore là.

Et ça n'en prend pas le chemin. Car si la SEITA, dont le principal actionnaire est l'Etat, a augmenté tous ses prix automatiquement, le petit doigt sur la couture du pantalon, les fabricants étrangers, eux – Marché commun oblige, – ont la liberté de fixer leurs prix, et sont partis en guerre, rognant sur leurs marges pour « faire la différence » et saisir l'occasion de grignoter des parts de marché. Celui qui a fait le plus fort, c'est Nabisco, et ses Winston sont désormais les moins chères des blondes américaines... Moralité, les jeunes se jettent dessus, au grand bonheur du fabricant, qui est en rupture de stock, et au grand dam des buralistes, qui ont vu leur propre marge fondre.

« Depuis la hausse, c'est la cata, m'a dit un buraliste. *Ils ne demandent plus que des Winston. Même si j'en vends davantage, j'aurai du mal à compenser la perte sur les autres marques. D'autant que les fumeurs de brunes se font plus rares. C'est peut-être efficace pour la santé, mais pour mon portefeuille, j'vous dis pas ! Si ça continue, on va installer des machines à distribuer* des cigarettes, comme aux *States. Et faut pas croire que je me contenterai de vendre quelques cigares, des timbres, des timbres fiscaux, des timbres-amendes, des vignettes de bagnole des billets de Tac-o-tac et des cartes de Loto...* »

Il n'a pas complètement tort, cet homme. Les machines à distribuer les paquets de sèches débarqueront bien un jour ou l'autre dans l'Hexagone. D'ici là, il retrouvera ses acheteurs de brunes : tout simplement, les vrais fanas de Gitanes avaient fait des stocks avant la hausse et ils reviendront quand ceux-ci seront épuisés. Cela ne saurait tarder.

Le vrai effet pervers de la guerre des prix est sur la consommation des jeunes. Certains se sont mis à rouler eux-mêmes leurs cigarettes (à l'instar des jeunes Scandinaves). D'autres pétunent à tout va les cigarettes les moins chères. Ce qui n'était pas vraiment le but recherché par le gouvernement ! ■

LOIS ET DÉCRETS

Allocation de solidarité spécifique

■ Un décret fixe le montant journalier de l'allocation de solidarité spécifique à 72,92 francs, montant majoré de 31,81 francs pour les allocataires âgés de cinquante-cinq ans ou plus et justifiant de vingt années d'activité salariée et les allocataires âgés de cinquante-sept ans et demi ou plus et pouvant justifier de dix années d'activité salariée.

Décret Nº 93-116 du 27 janvier 1993, **Journal officiel du 29 janvier 1993**, p. 1510.

Revenu minimum d'insertion

■ Un décret porte le montant mensuel du revenu minimum d'insertion à 2 253,02 francs au 1er janvier 1993, soit une augmentation de 1,3 % par rapport au dernier barème.

Décret Nº 93-143 du 2 février 1993, **Journal officiel du 4 février 1993**, p. 1891.

Cadeaux d'entreprise

■ Pour ouvrir droit à la déduction de la TVA, un arrêté fixe le montant maximum des cadeaux d'entreprise à 200 francs toutes taxes comprises, par objet. Ce texte reprend la doctrine fiscale de l'administration.

Arrêté du 26 janvier 1993, **Journal officiel du 3 février 1993**, p. 1811.

Services télématiques pour les administrés

■ La Documentation française annonce la publication d'un *Répertoire des services télématiques d'information administrative du public*, réalisé par la Commission de coordination de la documentation administrative, (CCDA), créée en 1971 et qui a pour mission de coordonner les initiatives des services administratifs en matière d'information auprès du public. Cet ouvrage résulte d'une enquête effectuée auprès des producteurs de services télématiques par la CCDA, celle-ci a retenu cent quarante-six services permettant d'aider les usagers à accomplir les démarches ou les formalités de la vie quotidienne.

(CCDA : 72, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : 42-75-84-07).

Avis de La Documentation française, **Journal officiel du 27 janvier 1993**, p. 1410.

Impôt sur les sociétés

■ La loi de finances 1993 porte l'impôt des sociétés à 33 1/3 % au lieu de 34 % des bénéfices. Pour chaque exercice social, l'impôt sur les sociétés donne lieu normalement au versement de quatre acomptes à date fixe ; un décret fixe le montant de chacun des acomptes depuis le 1er janvier 1993 à 8 1/3 % du bénéfice de référence au lieu de 9 %.

Décret nº 93-178 du 5 février 1993, **Journal officiel du 7 février 1993**, p. 2112.

Bruit

■ Un arrêté publie la liste des sociétés agréées, chargées de mesurer le bruit en milieu de travail. Les sonomètres utilisés par ces organismes doivent être approuvés et contrôlés. Les tarifs des honoraires de ces entreprises agréées doivent être publiés au ministère du travail.

Arrêté du 30 novembre 1993, **Journal officiel du 2 février 1993**, p. 1751.

□ **ERRATUM.** – Dans la page « conjoncture » du Monde de l'Economie daté mardi 9 février (page 36), des chiffres erronés ont été publiés sous les graphiques concernant l'évolution de l'emploi. Pour chaque pays, nous indiquons, sous le graphique, le rappel de l'indice un an avant. En l'occurrence, les rappels de décembre 1991 étaient faux. Il fallait lire : Allemagne : 4,2 % (et non 4,9 %) ; France : 9,9 (et non 10,3) ; Grande-Bretagne : 10,1 (et non 11,6) ; Italie : 9,9 (et non 9,8) ; Etats-Unis : 7,2 (et non 7,3) ; Japon 2,2 (et non 2,3)

LA COTE DES MOTS

Free(-)lance (suite)

Nous n'en avions pas fini avec nos travailleurs indépendants, car... indépendamment des milieux du journalisme, de la publicité et de la communication – où *pigiste*, nous l'avons dit, est un équivalent de bon aloi, sous réserve de son emploi précautionneux dès lors qu'on a affaire à un vieux briscard éventuellement susceptible – *free(-)lance* a été repris en différents domaines pour désigner des collaborateurs(-trices) occasionnels(-lles).

Là encore, le recours à des termes français est bien préférable, du moment que l'anglicisme ne se révèle pas indispensable.

Collaborateur(-trice) extérieur(e) peut souvent convenir, mais une fois encore il faut prêter attention aux nuances d'acception que les uns ou les autre, consciemment ou non, attribuent aux mots.

Ainsi, *collaborateur(-trice) extérieur(e)* ne reflète pas de façon satisfaisante, nous semble-t-il, la notion de travailleur indépendant, de professionnel travaillant à la commande tout au long de l'année.

Free-lance est le plus souvent écrit avec un trait d'union, mais quelques dictionnaires « collent » le terme : *un(e) freelance*. Il n'est pas interdit de souligner le vocable, ou de le mettre entre guillemets, ou bien de le composer en caractères italiques, si l'on veut montrer qu'on ne l'emploie que du bout du stylo ou de la machine de traitement de texte, uniquement pour éviter la répétition des équivalents « hexagonaux »...

Un autre anglo-américanisme, synonyme de *free-lance*, n'a pas envahi, lui, la langue française : il s'agit de *free(-)lancer*. Le travail confié à des pigistes indépendants est parfois dénommé également *free-lance*, mais cela est confiné aux domaines de l'édition et de la presse, de la publicité, etc.

Si, en son emploi substantif, *free(-)lance* est variable en nombre – des *free(-)lances*, – le mot est invariable quand il a valeur d'adjectif : *des journalistes free-lance*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS MITTERRAND. Dans ses déclarations au *Monde*, le **9 février**, le président de la République a précisé qu'il *« n'appellerait pas un premier ministre qui serait défavorable à la construction de l'Europe »*. A propos de la baisse récente des taux d'intérêt allemands. François Mitterrand a réaffirmé l'amitié franco-allemande et la volonté commune de sauvegarder le système monétaire européen (*le Monde* des 9 et 10 février).

RÉSULTATS EN BAISSE POUR TOTAL. Le résultat net, 2,8 milliards de francs en 1992, présenté le **9 février**, est divisé par deux par rapport à 1991 (5,8 milliards de francs). Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 137 milliards de francs en 1992 (*le Monde* du 10 février).

PROGRAMME DE L'OPPOSITION : PRIORITÉ A L'EMPLOI. Le *« projet de l'Union pour la France »* (UPF), constituant la plate-forme de l'opposition (UDF et RPR), a été rendu public le **10 février**. Il s'articule autour de cinq idées : le redémarrage de la croissance et la création d'emplois, la réforme de l'enseignement, la reconstruction de l'Etat et le partage des responsabilités, la cohésion sociale et la poursuite de la construction européenne. Le document propose un *« pacte pour l'emploi »* avec les entreprises et les régions (*le Monde* des 11, 12 février).

ALLEMAGNE : CROISSANCE NULLE EN 1993. Selon les prévisions économiques présentées par le gouvernement, le **10 février**, le produit national brut (PNB) évoluera entre 0 et 1 % à l'Ouest et entre 5 et 7 % à l'Est. Au total l'Allemagne entière connaîtra une croissance nulle (*le Monde* du 12 février).

ACCORD SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES. L'accord conclu, le **11 février**, entre les partenaires sociaux (sauf la CGT) pour consolider l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), concernant les salariés du secteur privé, gèle les augmentations de cotisations jusqu'à la fin de 1995. Les cotisations seront portées de 4 % à 6 % entre 1996 et 1999 (*le Monde* du 12 février).

UN GESTE DE WASHINGTON EN FAVEUR DU GATT. L'administration Clinton a décidé, le 11 février, qu'elle demanderait au Congrès le renouvellement de la procédure de négociation de l'Uruguay Round (*le Monde* du 13 février).

LUNDI 15 FÉVRIER. Bruxelles-CEE. Conseil « Éco-finances ».
Paris-Ile-de-France. A l'initiative de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés, et pour la quatrième année consécutive, une permanence est assurée dans les mairies afin d'aider gratuitement les contribuables à remplir leur feuille de déclaration d'impôt (jusqu'au 28 février).

MARDI 16 FÉVRIER. Bruxelles. Nouvelle série de négociations américano-européennes sur les mesures de restrictions américaines concernant les équipements de télécommunications (jusqu'au 17 février).
Moscou. Visite de travail de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.
Paris. Assemblée générale des chambres de commerce et d'industrie sur le thème de la décentralisation (Palais des congrès).
Paris. Petit-déjeuner sur le thème : « Faciliter les investissements des entreprises à Saint-Pétersbourg », organisé par le département Pays de l'Europe centrale et orientale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

MERCREDI 17 FÉVRIER. Washington. Premier discours du président Bill Clinton sur l'état de l'Union. Présentation de son plan de relance économique devant le Congrès.
Londres. Appel d'offres international pour la prospection et l'exploitation de onze zones pétrolières disséminées sur le territoire cubain.
Bonn. Réunion du gouvernement pour adopter formellement son « programme de consolidation », plan de rigueur budgétaire accompagnant le « pacte de solidarité ».

JEUDI 18 FÉVRIER. France. Commercialisation de la nouvelle Peugeot 306.
Bonn. Réunion du conseil de la Bundesbank.

VENDREDI 19 FÉVRIER. Addis-Abeba (Ethiopie). Réunion des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (jusqu'au 25 février).

DIMANCHE 21 FÉVRIER. Sénégal. Election présidentielle.
Varsovie. Visite officielle de Pierre Joxe, ministre de la défense (jusqu'au 22 février).

LUNDI 22 FÉVRIER. San Salvador. Réunion ministérielle Communautés européennes/Amérique centrale. Signature d'un accord de coopération.

Le « ouf » discret du ski français

Après trois années de purgatoire, les deux fabricants français de matériel de ski, Rossignol et Salomon, respirent : les ventes remontent. Mais ils s'inquiètent de l'arrivée de Benetton sur le marché

COURCHEVEL
de notre envoyé spécial

L'INDUSTRIE de la neige – skis, chaussures, fixations, etc. – affiche, en pleine morosité générale, sinon un optimisme délirant, du moins une discrète satisfaction. L'explication ? Elle a déjà subi la crise au moment où tout le monde était encore prospère.

Trois hivers sans neige, ou presque, en Europe et aux Etats-Unis (1987, 1988, 1989) l'avaient laissée exsangue, avec de lourdes pertes, et un endettement souvent considérable. Le phénomène était d'autant plus redoutable qu'il se produisait après plusieurs années d'euphorie, de 1984 à 1987. Après avoir gonflé d'un quart en quatre ans, les ventes mondiales de skis replongeaient d'autant, tombant à 5,5 millions en 1990-1991. Les voilà qui remontent à environ 6 millions de paires pour la saison 1992-1993. Ouf!

Pour les fabricants français, Rossignol et Salomon, qui, pris ensemble, sont numéro un mondial du secteur, la traversée du désert a été très dure : trois ans de déficit consécutifs pour Rossignol, deux pour Salomon, l'exercice 1990-1991 ayant été le plus délicat avec respectivement 140,5 millions et 257 millions de pertes. La chute des ventes (parfois jusqu'à 20 %) rabotait les marges brutes d'exploitation, lourdement grevées par le coût des investissements à amortir. Il fallut douloureusement s'adapter. Rossignol a supprimé 200 emplois en France sur près de 1 300, Salomon 600 sur 3 000.

Aujourd'hui, la neige est tombée pendant les hivers 1990-1991 et 1991-1992, et, grâce aux économies, les marges se sont reconstituées : 30 millions de francs de bénéfice pour Rossignol et 80 millions de francs pour Salomon, avec de belles perspectives pour 1994. Même si l'absence de neige se faisait à nouveau sentir, les conséquences seraient beaucoup moins dures puisque les prix de revient ont été abaissés.

83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92
5,6	6,2	6,8	7,1	7	6,8	6,1	5,5	5,9

DIVERSIFICATION • Nonobstant leurs pertes, les deux grands de l'industrie française de la neige ont continué à se diversifier, afin d'éviter la monoproduction, toujours risquée. Laurent Boix-Vives, le bouillant PDG de Rossignol, un Savoyard mâtiné d'Espagnol, a lancé son entreprise, numéro un mondial des skis (1,6 million de paires), dans la chaussure. Il annonce 650 000 paires cette année sous sa propre marque et celle de Lange, acquisition antérieure, bien connue dans la compétition, avec pour objectif d'obtenir une part de 15 % du marché mondial.

Georges Salomon, autre Savoyard, entreprenant et colérique, au visage hâlé sous une flamboyante crinière blanche, a fait le chemin inverse. Tenant la première place mondiale dans les fixations (avec 44 % du marché) et la deuxième place de la chaussure (avec 23 % du marché), derrière l'italien Nordica (27 %), il préparait depuis longtemps son offensive dans le ski. Sa montée en puissance s'y effectue lentement, au prix d'un investissement de 350 milions de francs dans une usine ultra-moderne à Rumilly (Haute-Savoie) : 75 000 paires en 1991, 135 000 en 1992, 270 000 en 1993, son objectif étant de dépasser 300 000 paires et d'obtenir 20 % de la gamme haute et moyenne, qui représente 40 % du marché total.

On ne peut pas dire que leurs initiatives respectives aient rempli d'aise les deux PDG qui se sont livré une petite guerre sur le front des brevets, Rossignol contestant, par exemple, le caractère «révolutionnaire» du ski «monocoque» de Salomon par rapport aux skis sandwich classiques : les professionnels et les utilisateurs trancheront.

Il semble toutefois que, de part et d'autre, l'accession à la direction générale de « managers » venus de l'extérieur, Marc Forneri, jeune inspecteur des finances, pour Rossignol et Jean-François Gauthier, centralien et ancien de Thomson, pour Salomon, ait un peu dépassionhé le débat, sinon la concurrence. En outre, dès le départ, les deux Savoyards avaient affirmé qu'ils n'entendaient pas livrer une guerre franco-française, mais conquérir des parts supplémentaires sur les marchés extérieurs, où la crise des dernières années risque d'entraîner de fortes concentrations, avec une intensification de la guerre des prix, et une course à la taille critique pour amortir des frais fixes de plus en plus lourds.

MENACE • Les « petits » disparaissent au profit de grands groupes multi-produits hiver-été. A cet égard, en France, on surveille avec un peu d'inquiétude les appétits de l'italien Benetton, roi du tricot de couleur, pour les articles de sport. Après avoir racheté à la famille Vaccarelli, le numéro un de la chaussure de ski, Nordica, et à l'Autrichien Fischer les skis Kastle, il s'est lancé dans les raquettes de tennis (Prince) et les patins à roulettes Roller Blade, affirmant qu'il disposait de *« ressources financières infinies »*. En Savoie, on reconnaît que Benetton constitue une vraie menace.

INNOVATIONS • Ce processus de concentration se manifeste aussi dans la distribution. Les grandes chaînes spécialisées ou multisports comme Intersport, Decathlon, Victoria, Alpen renforcent leur implantation nationale et internationale et augmentent leur potentiel d'achat, tout en se livrant, elles aussi, à une guerre des prix féroce, grâce aux fortes marges commerciales que leurs consentent les fabricants : 100 % auparavant et maintenant de 70 à 80 %. Chez Rossignol et chez Salomon on affirme que seules les grandes marques seront capables de résister aux grands distributeurs grâce à leur potentiel d'innovations sur leurs produits et à la puissance de leur image de marque, notamment la communication directe avec les skieurs.

Les innovations, ils n'en manquent pas. Chez Rossignol et chez Salomon, les nouvelles gammes de ski sont sorties avec un allégement général, grâce à l'emploi de matières composites. Dans la chaussure, on revient de la fameuse «entrée arrière» à «l'entrée avant quatre boucles» ou à une combinaison des deux. Quant à la diversification hors de la neige, elle s'effectue avec plus ou moins de bonheur.

Chez Rossignol, on a englouti 90 millions de francs dans la raquette de tennis, activité mise en demi-sommeil parce que Taïwan fabrique désormais la quasi-totalité de la production mondiale, et on vient de s'engager, à la suite de Salomon, sur un marché théoriquement très porteur, celui des clubs de golf.

Mais Salomon, qui a commencé en 1984 avec le rachat de l'américain Taylor Made, a vu son élan freiné par un recul du marché mondial où les Etats-Unis dominent : – 5 % en 1990, – 10 % en 1991, – 5 % en 1992. La concurrence y est dure face à des Anglo-Saxons très bien implantés et maintenant à des Japonais tout à fait affûtés.

Mais aujourd'hui, sur un marché «mûr» comme celui des sports d'hiver, dépendant des conditions climatiques et des conditions économiques, il faut bien trouver un nouveau créneau en jouant de l'image de marque. Ainsi Salomon s'est-il lancé dans la chaussure de randonnée (4 millions et demi de paires par an dans le monde), en croissance de 10 à 15 % par an, où toutes les tranches d'âges sont représentées, avec un caractère écologique tout à fait bienvenu.

Se diversifier, vous dis-je! Mais pas à n'importe quel prix!

François Renard

Finances en altitude

Suite de la page 27

Cette filiale du groupe Schneider, ayant vu fondre ses grands contrats de construction à l'étranger, mise alors sur la neige. Elle rachète une partie du parc immobilier de Tignes, puis en 1987 celui de Méribel-Mottaret, enfin l'année suivante – avec le Crédit agricole – six cents appartements et les remontées mécaniques de Valmorel, propriété d'un groupe d'assurances néerlandais.

Spie a aussi «bétonné» la montagne en construisant un grand nombre d'équipements olympiques – la piste de bobsleigh de La Plagne et les patinoires de Méribel et de Courchevel – et des centaines d'appartements dans les stations de la Tarentaise. Quatre ans après son arrivée elle s'y retrouvait au niveau de ses principaux concurrents, Pierre et Vacances (groupe Brémond, présent sur le marché des sports d'hiver depuis plus de vingt ans) et Maeva (filiale du Club Méditerranée) (1).

PERTES • *«Spie s'est fourvoyé en montagne»*, martèle le PDG du groupe Schneider, Didier Pineau-Valencienne. Par ces mots il conclut abruptement cette incursion dans le domaine de l'immobilier de loisirs, *«qui n'était pas notre métier»* ajoute-t-il. La société qu'il contrôle a enregistré de lourdes pertes en 1991 à la suite de la très forte chute des ventes d'appartements en montagne. Mais M. Pineau-Valencienne entend se retirer de l'espace olympique, *«en bon ordre»* : Spie écoulera tout d'abord un stock d'appartements qui s'élevait, à la fin de l'année 1991, à 1 200 unités (environ 5 000 lits), et qui a été depuis réduit de 30 %. D'autre part Spie-Tourisme cherche un repreneur pour sa concession de Valmorel et les 16 000 lits qu'elle gère pour le compte de propriétaires de résidences de tourisme.

«Nous sommes peut-être arrivés un peu trop tard sur le marché de la neige. En voulant s'y développer très vite, on a dû prendre des risques et probablement surpayé des terrains», reconnaît Olivier Dubois, directeur de la stratégie du groupe Spie-Batignolles depuis 1991.

Les 16 000 lits que détient Spie dans la célèbre vallée olympique intéressent naturellement Gérard Brémond, PDG du groupe Pierre et Vacances. Ce dernier a acquis au début de cette année 6 000 lits aux Arcs qui sont venus grossir les 30 000 autres qu'il propose à la location dans les plus grandes stations de montagne françaises, et les 40 000 qu'il possède au bord de la mer. Il se verrait bien patron d'un «empire alpin» de plus de 50 000 lits implanté *«sur les sites les mieux équipés et les mieux aménagés d'Europe»*. Il prétend que l'industrie des sports d'hiver en France ne prospérera, dans les prochaines années, que dans une douzaine de *«stations stars»*, essentiellement celles qui ont été aménagées en haute altitude à partir des années 1965, et pour une majorité d'entre elles, dans le périmètre de la vallée de la Tarentaise.

«Dans tout l'Arc alpin il n'existe plus de sites vierges de la qualité de ceux que la France a aménagés au cours des vingt-cinq dernières années. Le produit que nous proposons est donc unique et rare. Même si le marché de la neige devait se réduire, compte tenu de la concurrence d'autres destinations, comme la mer et le soleil, nos plus grandes stations resteront de formidables pôles d'attraction», analyse Gérard Brémond.

OUTILS INDUSTRIELS • Depuis un an les négociations entre les PDG de Schneider et de Pierre et Vacances sont au point mort. *«Nous divergions sur nos appréciations financières»*, déplore le second. Il prétend que Spie est à la recherche d'un partenaire étranger qui pourrait être intéressé par la position stratégique qu'elle a acquise, en quelques années seulement, dans les Alpes du Nord.

Gérard Brémond regrette également de n'avoir pas pu intervenir dans le rachat de Flaine. Vendue une première fois en 1989 par son créateur et unique actionnaire, Eric Boissonnas, au groupe financier dirigé par Alain Dumesnil, la station a été cédée il y a quelques semaines, pour une somme proche de 400 millions de francs, à une filiale du Crédit lyonnais, Altus Finance. Cette dernière a porté sa participation dans la SEPAD (société d'étude, de participation et de développement) de 20 à 75 %. La SEPAD possède à Flaine quatre hôtels, des résidences de tourisme ainsi qu'un parc d'une soixantaine de remontées mécaniques et elle gère près de 4 000 lits. Cette brusque immersion dans la neige n'effraie pas le directeur général d'Altus Finance, Yves Chassagne. Sa société est déjà actionnaire d'une des plus importantes stations de ski des Etats-Unis, Vail dans le Colorado. Altus semble décidé à exploiter cet *«outil industriel»* français. Mais pendant combien de temps? Dans l'entourage du PDG du Crédit lyonnais on affirmait récemment que ce rachat résultait plus d'une opération financière que d'une volonté de s'impliquer dans le marché des sports d'hiver et d'été à la montagne. Son séjour en altitude pourrait donc être de courte durée, mais suffisant pour réaliser une appréciable plus-value financière.



«Lorsqu'on me soumet le dossier d'une petite station, je ne l'ouvre même pas», reconnaît, sans remords, Gérard Brémond. Il estime, en effet, que les stations petites et moyennes jouent aujourd'hui sur un tout autre registre que les grandes. Ces dernières sont devenues de véritables outils industriels, hautement compétitifs sur le marché européen de la neige. Leur regroupement autour de quelques grands pôles, comme l'hébergement et les remontées mécaniques lui semble inéluctable. *«Les grandes stations à vocation internationale exigent des investissements considérables dans le domaine de l'aménagement mais aussi de la promotion. La concentration est donc indispensable»*, explique-t-il. En stratège avisé, lui-même a ralenti depuis cinq ans ses propres constructions... préférant racheter celles des autres.

La gestion des lits touristiques est aujourd'hui tenue solidement par Pierre et Vacances et Maeva. A leurs côtés prospère un pôle fort, celui des remontées mécaniques, constitué autour de la Compagnie des Alpes (CDA).

«STARS» • Depuis cinq ans cette filiale de la Caisse des dépôts et développement (C3D) est devenue le propriétaire et exploitant de plusieurs domaines skiables prestigieux. Ceux des Arcs, de Tignes, de la Plagne, des Ménuires, de Peisey-Vallandry, des Grands-Montets (Chamonix) sont passés sous son contrôle, directement ou avec le concours de la C3D. Elle a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires de 810 millions de francs et un résultat de 33 millions de francs. Elle occupe désormais une place privilégiée sur ce marché avec plus de 20 % du chiffre d'affaires de la profession, qui s'est élevé, l'hiver dernier, à 3,7 milliards de francs (2). Rejetant toute accusation d'hégémonie sur le marché français des remontées mécaniques, la Compagnie des Alpes, comme ses partenaires spécialisés dans l'hébergement, prétend n'être intéressée que par le petit noyau des *«stars de la neige»*.

Cependant elle n'est pas parvenue à prendre le contrôle de la Société touristique du Mont-Blanc (STMB) – 120 millions de chiffre d'affaires en 1992, – qui exploite les deux tiers des installations mécaniques de la vallée de Chamonix. Les téléphériques de l'Aiguille du Midi, du Brévent et du Tour, ainsi que le tramway à crémaillère du Mont-Blanc étaient à vendre, le groupe hôtelier Accor les ayant acquis en 1990 *«par accident»*, lors de son OPA sur la compagnie belge des Wagons-lits. Le maire de Chamonix s'est opposé au rachat de la STMB par la Compagnie des Alpes. *«Je ne voulais pas avoir en face de moi un partenaire ayant l'exclusivité des équipements touristiques dans notre vallée»*, explique Michel Charlet (divers droite). Sa commune est entrée, aux côtés de la banque de Savoie, de Jérôme Seydoux et de son épouse, dans le capital d'une société financière qui contrôle désormais à hauteur de 50,1 % le capital de la STMB (3). *«Pour la première fois de son histoire une partie importante du capital de la STMB est entre les mains des gens de notre vallée»*, constate avec satisfaction le maire de Chamonix.

Les grandes manœuvres financières autour des principaux pôles touristiques des Alpes ne sont probablement pas encore achevées. La Caisse des dépôts développement, qui est entrée il y a quelques mois dans le capital de Pierre et Vacances et qui contrôle également – par l'intermédiaire du Club Méditerranée – Maeva, pourrait être tentée de développer des synergies entre les plus gros possesseurs de lits touristiques en montagne. Quant à la Compagnie des Alpes, qui est aujourd'hui à la recherche d'autres sites à exploiter, notamment à l'étranger, elle pourrait faire son entrée dans la société des remontées mécaniques d'Avoriaz, *«maison mère»* du groupe Pierre et Vacances.

Mais où sont les neiges d'antan?

Claude Francillon

(1) Maeva dispose d'un parc très éclaté d'environ 20 000 lits.

(2) La France compte 560 entreprises de remontées mécaniques qui exploitent 4 070 appareils.

(3) Le reste du capital, soit 49,9 %, est détenu par la Société financière du Mont-Blanc dont les principaux actionnaires sont les cadres de la STMB (16,5 %) et plusieurs dirigeants du groupe Accor à titre personnel.



LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (IV)

Les faiblesses du « franc fort »

Officiellement, gauche et droite sont d'accord : le franc n'a aucune raison d'être dévalué. Mais, la crise aidant, les critiques se multiplient à l'intérieur même des partis

« GRACE *au traité de Maastricht, nous inscrirons le franc fort dans la Constitution, et aucun gouvernement ne pourra revenir dessus !* », s'exclamait en 1991 un responsable gouvernemental. Ces derniers mois, ce genre de déclaration n'était plus tout à fait au goût du jour.

Officiellement, certes, tous les grands partis sont d'accord : le franc n'a aucune raison d'être dévalué. Il doit rester dans le système monétaire européen, donc accroché au mark. Et, pour cela, la Banque de France doit devenir indépendante au plus tôt. Dans sa plate-forme, présentée mercredi 10 février, l'opposition UDF-RPR l'a affirmé.

Mais la politique du « franc fort » n'a pas que des avantages, et derrière l'unanimité de façade, le débat sur la politique monétaire fait rage à l'intérieur même de chaque parti. Au-delà des discours, l'ambiguïté continue donc à planer. Vu la sensibilité des marchés, c'est un domaine dans lequel l'opposition ne peut pas se permettre d'annoncer à l'avance un changement de politique, sauf à se faire accuser de sabotage. Trop complexe pour passionner le grand public, il touche néanmoins au cœur de la stratégie économique française.

La politique du franc fort a en effet consacré le revirement économique des socialistes. Elle est étroitement liée à un homme, Pierre Bérégovoy, surnommé le « Pinay de gauche », qui, aussitôt devenu ministre des finances, au printemps de 1988, a affiché son ambition de ne plus dévaluer le franc. Seule une monnaie stable, expliquait-il, permettrait de continuer à maîtriser les prix et les coûts, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises. A terme en découleraient une augmentation régulière du pouvoir d'achat et une diminution du chômage. Contestée au départ, surtout par une partie de la gauche, la politique de « désinflation compétitive », couplée – au moins jusqu'en 1990 – à une stricte maîtrise des dépenses publiques, a permis un maintien de la parité du franc vis-à-vis du mark et des autres monnaies du SME, et elle a indéniablement amélioré la compétitivité des entreprises.

ÉVOLUTION DE CHANGE D'UNE DEVISE DU SME EN ÉCU

Indice au 01/01/92 = 100

Franc français – Livre sterling – Deutschemark – Peseta – Lire

Source : Paribas

J F M A M J J A S O N D J F

1992 – 1993

CRITIQUES • Ce « succès » est malheureusement incomplet, puisque l'emploi n'a pas suivi. Avec le ralentissement de l'activité, le gonflement du chômage et du déficit budgétaire, la politique monétaire du gouvernement fait donc l'objet de critiques de plus en plus nombreuses. La tentation de la relance est forte, et elle passe presque inévitablement par une remise en question du franc fort.

La principale critique réside en effet dans la constatation du niveau très élevé des taux d'intérêt en France, frein important à la reprise des investissements et de l'activité. Pour que le franc reste solide sur les marchés, il faut proposer aux investisseurs des taux suffisamment élevés pour qu'ils ne se détournent pas vers d'autres devises. En clair, des taux d'intérêt plus élevés que ceux de l'Allemagne – eux-mêmes tirés par les besoins de financement de la réunification. Depuis septembre, compte tenu de l'ampleur des attaques contre le franc, les autorités monétaires ont dû relever fortement les taux d'intérêt à très court terme (ils avoisinent encore 12 %), une démarche qui pénalise les banques et renchérit considérablement le coût du crédit.

Certains, comme M. Philippe Séguin, maire RPR d'Epinal, jugent cette position intenable. Celui-ci expliquait le 9 février, dans une interview accordée à *la Tribune-Desfossés*, qu'il fallait *« laisser flotter le franc, si l'Allemagne ne veut pas mettre temporairement le mark en congé du SME »*. M. Chirac rétorquait que vouloir dévaluer afin d'obtenir une baisse des taux d'intérêt relevait du « fantasme monétaire ».

INSTRUMENT • Car, quels que soient ses inconvénients, la politique actuelle reste, pour les grands dirigeants politiques, incontournable. Pour le gouvernement, le SME, en dépit des remous récents, demeure un instrument excellent, qui, à court terme, permet aux Etats de lutter efficacement contre l'inflation, et, à plus long terme, de préparer l'union économique et monétaire. Il importait donc, à tout prix, de surmonter la période de tensions monétaires commencée après le « non » danois au référendum de ratification du traité de Maastricht. D'où l'importance très grande accordée par Paris à l'accord du 23 septembre, au plus fort de la « bataille du franc », par lequel la Bundesbank s'engage à soutenir inconditionnellement le franc français.

D'où aussi l'idée de rétrécir les marges de fluctuations entre le franc et le mark, et de lancer une union monétaire restreinte à la France, l'Allemagne, et les quelques Etats de la CEE présentant des résultats économiques relativement conformes aux exigences du traité de Maastricht.

D'où enfin l'annonce de l'indépendance prochaine de la Banque centrale, alors que jusqu'à récemment le gouvernement avait dit qu'il ne ferait que se conformer aux directives du traité de Maastricht (qui requiert l'indépendance des instituts d'émission au lancement de la troisième étape de l'UEM, soit en 1997 au plus tôt).

L'indépendance à l'égard du pouvoir politique constitue, aux yeux des responsables monétaires allemands, un gage de sérieux monétaire important. Pourquoi ? Parce qu'un institut d'émission est censé se préoccuper en priorité de maintenir la stabilité de la monnaie, sans tenir compte des problèmes de fin de mois ni des échéances électorales qui taraudent les pouvoirs politiques. Le gouvernement français a compris que, sans cette concession – récemment faite par exemple par l'Espagne, – il serait difficile d'aller plus avant dans la coopération avec l'Allemagne.

L'opposition, après des mois de cacophonie, est désormais officiellement sur la même ligne. *« Le nouveau gouvernement mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la valeur de la monnaie sur le marché des changes, à court et à moyen terme »*, stipule le projet de l'Union pour la France. La rédaction de ce texte a certainement provoqué bien des tensions au sein de l'opposition, car, quelques semaines à peine auparavant, plusieurs membres du RPR prônaient un « décrochage » du franc, que ce soit sous la forme d'une dévaluation du franc au sein du SME ou d'une rupture pure et simple du lien entre le franc et les autres monnaies européennes.

Une telle rupture ne se traduirait pas forcément par une dépréciation du franc, expliquait Alain Madelin, vice-président du Parti républicain. *« Cette opération doit être négociée avec nos partenaires. D'autant que le franc n'a aucune raison d'être dévalué par rapport au mark »*, rappelait-il récemment. A l'approche des élections, il n'est pas exclu qu'une partie de l'opposition continue à défendre des thèses similaires, même si Alain Juppé, ancien ministre du budget, a affirmé le 10 février que *« parler de décrochage, de dévaluation, de sortie du SME, c'est aller exactement à l'encontre du résultat que l'on cherche, parce que l'on entretient le doute, facteur de hausse des taux d'intérêt »*.

Tout au long de la tempête de l'automne, Jacques Chirac, le président du RPR, ne s'est pas exprimé sur le sujet, exaspérant le gouvernement, conscient qu'un tel silence alimentait les doutes des marchés relatifs à la politique monétaire du futur gouvernement. Enfin, M. Chirac a déclaré le 9 février qu' *« une dévaluation, quelles que soient les conditions dans lesquelles on la fait, fragilise la monnaie nationale et conduit à un plan de rigueur et à une augmentation des taux d'intérêt »*.

STATUTS • La droite et la gauche paraissent en tout cas d'accord pour consacrer au plus vite l'indépendance de la Banque de France. Au début de l'année, en toute hâte, sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing, Alain Lamassoure (député européen) a rédigé une proposition de nouveaux statuts pour l'institut d'émission. Selon la plate-forme de l'UDF-RPR, cette réforme constitue l'un des moyens de renforcer la valeur de la monnaie, et *« dès la session de 1993, sera votée une loi assurant l'indépendance de la Banque de France »*.

Ce qui n'a pas empêché Philippe Seguin de déclarer que l'indépendance de la Banque de France *« revient à confier un pouvoir exhorbitant à un clan de technocrates qui peuvent engendrer des crises terribles sans avoir à rendre de comptes à personne »*. La critique n'est pas forcément isolée, car, derrière la belle unanimité de facade, l'indépendance de la Banque de France à l'égard du gouvernement va à l'encontre de la tradition française.

Dans d'autres grands pays, comme la Grande-Bretagne ou le Japon, la Banque centrale reste subordonnée au pouvoir politique, et les statuts de la Banque de France stipulent qu'elle *« reçoit de l'Etat la mission générale de veiller au maintien de la valeur de la monnaie »*.

Pierre Bérégovoy a fait savoir qu'il voterait en faveur d'un texte consacrant la rupture des liens entre le ministère des finances et l'institution de la rue de La Vrillière, censée mettre la stabilité du franc à l'abri des remous politiques. Pourtant, lorsqu'il était ministre des finances, à l'été 1990, il n'avait pas caché son amusement lorsque la Bundesbank avait dû céder au gouvernement, qui réclamait l'union monétaire immédiate des deux Allemagnes.

Françoise Lazare

Quelle tutelle pour les banques ?

Faire de la Banque de France un établissement indépendant serait sans doute relativement aisé si elle se consacrait exclusivement à la politique monétaire. Or elle joue un rôle central de tutelle du système bancaire. Dans la mesure où elle mène la politique monétaire, la Banque de France est prêteur en dernier ressort. Elle est le garant ultime de la liquidité et donc de la solidité du système bancaire. Au nom de ce principe, elle a entre les mains les outils pour contrôler, réglementer et sanctionner les banques.

Peut-il en être de même pour une institution devenue indépendante ? L'établissement indépendant pourrait, dans une situation particulière, se retrouver déchiré entre son rôle premier, le maintien de la stabilité monétaire, et celui de la solidité et de la liquidité des banques.

Dans le système allemand devenu modèle européen, la Bundesbank ne s'occupe pas directement de la surveillance des banques. C'est un office fédéral, qui s'en charge. Le Trésor, pousse à la création d'un office semblable dans l'Hexagone.

Il reprendrait ainsi les fonctions de surveillance et de sanction assurées aujourd'hui par la commission bancaire et de contrôle de l'accès à la profession bancaire du comité des établissements de crédit (CEC), tout deux présidés par le gouverneur de la banque de France.

La banque centrale pèse d'un poids très lourd dans les trois organes de tutelle des banques que sont donc la commission bancaire, le CEC et le comité de réglementation bancaire (CRB). Mais cette tutelle n'est pas sans partage. Le gouverneur est nommé par décret en conseil des ministres. Le ministère des finances et le Trésor sont représentés dans tous les organes de tutelle des banques. On peut parler en quelque sorte de collégialité dans la prise de décisions.

Eric Leser

Les positions des principaux partis

Très critique sur la plate-forme présentée par l'opposition UDF-RPR, mercredi 10 février, le parti socialiste n'a pu attaquer les positions prises au sujet de la politique monétaire, très proches de celles exprimées depuis plusieurs années par Pierre Bérégovoy. Michel Sapin, le ministre de l'économie et des finances, a ainsi déclaré que *« la politique du franc (fort) est donc maintenant la politique que toutes les grandes formations politiques ont adoptée »*. Au sujet de l'indépendance de la Banque de France, que Michel Sapin avait souhaité voir mise en œuvre *« le plus tôt possible »*, le programme RPR-UDF affirme qu'un texte sera voté au cours de la session de printemps.

Il n'empêche que, à droite comme à gauche, l'unanimité n'est pas de mise. Certains socialistes, comme Julien Dray, député de l'Essonne (*le Monde* du 30 décembre) exigent une rupture vis-à-vis du « diktat » du SME afin d'obtenir une véritable relance. A droite, si l'ancien ministre des finances Edouard Balladur ou l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing ont pris vigoureusement, tout au long de la crise des changes, position en faveur du maintien du franc au sein du SME, certains, comme Jacques Chirac, ancien premier ministre, ont un peu traîné les pieds, et les voix discordantes ne manquent pas non plus. Les plus virulentes sont celles de Charles Pasqua – qui avait déposé un projet de loi en faveur de l'indépendance de la Banque de France en 1985 – et Philippe Seguin, député-maire RPR d'Epinal. Tous deux opposés au traité de Maastricht, ils prônent aujourd'hui un flottement du franc qui, selon eux, doit redonner des marges de manœuvre à l'économie française.

La politique monétaire intéresse relativement peu les autres partis. Opposé au traité de Maastricht, le PCF est pour sa part opposé à l'indépendance de la Banque de France, qui revient à annuler une décision du Front populaire.

POINT DE VUE

Indépendance et responsabilité

Une banque centrale indépendante ne peut ignorer deux exigences : la transparence démocratique, qui implique l'obligation de rendre compte de ses actes, et la globalité de la politique économique, qui suppose un dialogue avec les autres autorités responsables. Le texte ci-dessous est extrait d'une allocution prononcée le 15 janvier dernier à l'Institut d'études politiques de Paris à l'occasion de la remise du titre de docteur *honoris causa* au directeur général de la BRI.

par ALEXANDRE LAMFALUSSY (*)

L'INDÉPENDANCE de la banque centrale par rapport au pouvoir exécutif : voilà une proposition qui ne peut guère être soutenue à un niveau d'abstraction qui ignorerait l'environnement économique et le mécanisme des décisions politiques. Pourquoi soustraire, en effet, la politique monétaire au pouvoir de décision d'un gouvernement issu d'élections démocratiques ?

Voici l'esquisse d'une réponse à cette question.

Première observation. La défense du pouvoir d'achat de la monnaie est un objectif permanent de la politique économique. Cet objectif a acquis un poids particulier dans un monde où l'inflation constitue un danger certain. Des batailles ont été gagnées dans la lutte contre l'inflation dans beaucoup de pays industriels, mais un rythme de hausse des prix de l'ordre de 2 à 4 % semble être un seuil de résistance au-dessous duquel il est difficile de descendre. Et c'est aussi un palier à partir duquel l'accélération continue à représenter un danger, au moins latent.

Deuxième observation. Même si l'on conteste, à juste titre, la stabilité de la demande de monnaie, personne ne mettra en doute que l'inflation, définie comme la hausse durable du niveau général des prix, ne peut avoir lieu sans l'accélération, également durable, de l'émission monétaire.

Troisième observation. L'expérience des régimes monétaires contemporains nous enseigne que la création monétaire excessive a été liée, quasiment sans exception, au financement monétaire des pouvoirs publics. D'où l'intérêt de constituer un pouvoir monétaire *sui generis*, auquel on assigne la tâche prioritaire de préserver le pouvoir d'achat de la monnaie et auquel on interdit le financement direct des pouvoirs publics. Cette proposition appelle, bien entendu, des précisions indispensables. Elle n'implique pas, mais n'exclut pas non plus, l'adhésion à la technique de gestion monétaire par la fixation, et l'observation rigide, d'un objectif de masse monétaire. Elle ne constitue pas non plus une panacée : des autorités monétaires indépendantes ont succombé ici et là à des tentations inflationnistes, encore que moins souvent et de manière moins durable que des banques centrales dépendant des gouvernements. Voir le cas des Etats-Unis pendant les années 70. *A contrario*, l'absence d'indépendance formelle de la banque centrale n'a pas exclu la réussite de politiques anti-inflationnistes, mais cela a été l'exception plutôt que la règle. Voir le cas de la France récemment et celui du Japon depuis longtemps. Une banque centrale indépendante ne doit pas échapper au respect de deux exigences. L'une découle du principe de la transparence démocratique, qui impose à ses dirigeants de rendre compte de la conduite de leur politique et de subir, le cas échéant, la sanction de leur échec. L'autre s'inspire de l'analyse économique [illegible]

La politique monétaire n'est qu'une des composantes de la politique macro-économique globale. Seul le dosage judicieux de ces composantes est capable d'assurer le respect simultané de plusieurs objectifs, dont, notamment, la compatibilité de la stabilité des prix avec la croissance économique. La banque centrale indépendante n'opère donc pas dans un vide politique ; elle doit poursuivre un dialogue équilibré avec les autorités responsables de la conduite des autres politiques. Pour appeler les choses par leur nom, en paysan du Danube que je suis par mes origines : en présence d'un déficit budgétaire important, surtout si ce déficit est accompagné d'un dérapage salarial, l'efficacité de la lutte contre l'inflation par la politique monétaire ne peut être assurée qu'au prix d'un blocage de la croissance économique.

Nos voisins d'outre-Rhin commencent à en savoir quelque chose, et nous, par contagion. Voici une expérience à ne pas oublier au moment où nous mettons en place les institutions de l'union économique et monétaire.

(*) Directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI).

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

AFFAIRES

Guinness, l'as des profits

Après avoir frôlé le désastre en 1986, le groupe allié à LVMH, numéro un français et mondial du luxe, a réussi une remontée spectaculaire

LONDRES
correspondance

LE hérault de l'une des plus brillantes affaires mondiales de l'agroalimentaire, propriétaire des whiskies et des gins les plus réputés du monde ? L'architecte d'une expérience de coopération commerciale franco-britannique unique en son genre ? On imagine un pur produit de la gentry, un colosse au teint coloré, grand seigneur affable, amateur de bons vins et de bonne chère.

Las, Tony Greener, cinquante-deux ans, tient plutôt de l'ex-militaire en civil. Rencontrez le nouveau président de Guinness PLC dans son bureau spacieux de Portman square au cœur de Londres, observez-le sur le *trail* des aires de production de scotch des Highlands ou guettez-le dans les couloirs de la Commission de Bruxelles, pourfendant les lobbies anti-alcool. Costume bleu très strict, cheveux courts, une allure de sprinter aux longues jambes. *« Je suis un homme d'action, pas un intellectuel. »* Son ambition ? Léguer aux futures générations de managers des marques plus performantes...

GÉANT • Commence-t-il à parler ? C'est le technocrate du marketing qui s'exprime, carré, direct, qui vit son succès sans états d'âme et avoue une seule faiblesse : la Guinness, cette bière noire qui a fait la fortune de l'honorable maison, fondée en 1759 en Irlande par Arthur Guinness...

Guinness, pourtant, n'est plus seulement le fabricant de cette *stout* caramélisée. La société aujourd'hui ne réalise que 24 % de son bénéfice dans la brasserie, l'essentiel, soit 76 %, provenant de la production de spiritueux. La qualité, l'exclusivité, le savoir-faire : telle pourrait être la devise de ce champion de l'exportation qui propage à travers le monde le rayonnement de marques légendaires de scotch whisky (Johnnie Walker, Black and White, Bell's, Dewar's...) et de gin (Gordon). Sans oublier l'édition avec le fameux *Guinness Book of Records* et l'hôtellerie de prestige (Gleneagles group).

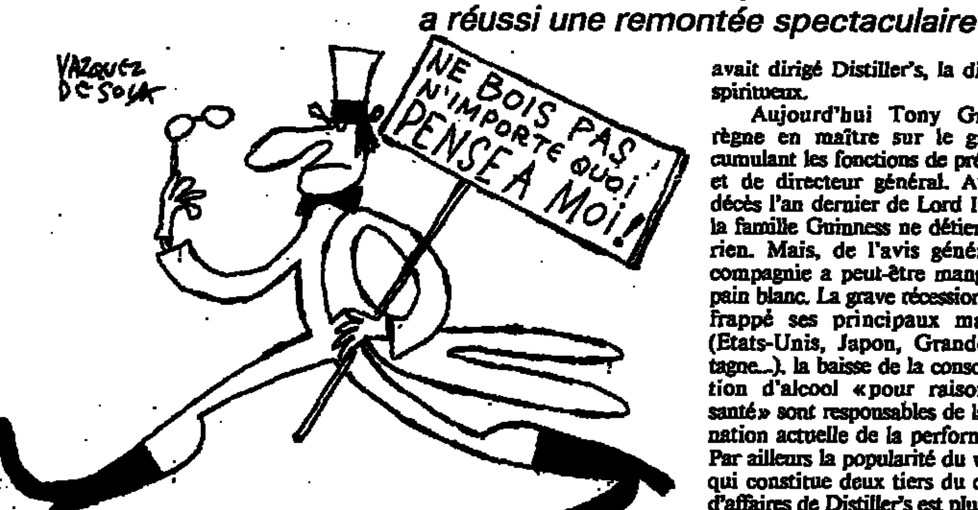
En une décennie, une entreprise familiale périclitante est devenue un géant mondial de l'agroalimentaire, offensif et florissant. Le flair, une politique d'acquisitions prudente, une stratégie haut de gamme dégageant les plus grosses marges ont alimenté des années de croissance rapide. Si l'on effectue un classement en fonction des bénéfices d'exploitation et de la capitalisation boursière, Guinness est le numéro un mondial. Toutefois, si l'on se base sur les volumes, c'est le rival, Grand Met, qui vient en tête.

Mais seul Coca-Cola bat Guinness sur le terrain planétaire de la rentabilité. *« Guinness est une superbe entreprise, financièrement solide, menée par des cadres jeunes, motivés et dynamiques. Son adresse commerciale, son ingéniosité publicitaire, sa maîtrise du marketing à grande échelle sont de grands atouts »*, déclare Michel Proud, analyste du secteur auprès du courtier County NatWest.

Comme elle paraît éloignée la période de la honte et de l'opprobre – *c'était pourtant hier*, en 1986 en lors de l'éclatement du fameux « scandale Guinness ». L'acquisition de l'entreprise écossaise Distiller's dans des conditions frauduleuses entraînait alors la chute et l'emprisonnement de son président Ernest Sanders et de plusieurs de ses hommes liges.

SCANDALE • Ancien dirigeant de Grand Met, Anthony Tennant sortait Guinness de l'ornière dans laquelle la plus grosse manipulation boursière de l'ère Thatcher l'avait embourbée. Les activités étaient recentrées sur l'alcool et la bière, les intérêts périphériques élagués, le réseau de distribution repris en main.

Grâce à son amitié de longue date avec Alain Chevalier, patron de Moët, sir Anthony signait enfin l'accord « historique » avec LVMH (Moët Hennessy-Louis Vuitton) démontrant que ce qui rapproche les businessmen anglais des français l'emporte, au moment du grand marché, sur ce qui les sépare. Le redressement achevé, il se retirait, cédant les commandes le 1er janvier à Tony Greener, son bras droit, qui avait dirigé Distiller's, la division spiritueux.



Aujourd'hui Tony Greener règne en maître sur le groupe, cumulant les fonctions de président et de directeur général. Avec le décès l'an dernier de Lord Iveagh, la famille Guinness ne détient plus rien. Mais, de l'avis général, la compagnie a peut-être mangé son pain blanc. La grave récession qui a frappé ses principaux marchés (Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne...), la baisse de la consommation d'alcool « pour raisons de santé » sont responsables de la stagnation actuelle de la performance. Par ailleurs la popularité du whisky qui constitue deux tiers du chiffre d'affaires de Distiller's est plus forte auprès des générations plus âgées. L'institution, conventionnelle et fière de l'être, a du mal à s'implanter sur le créneau des boissons jeunes (vodka, bières blondes...).

Au cours du premier semestre de 1992, le groupe a enregistré une hausse négligeable (1 %) de son bénéfice imposable par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Guinness a été contraint de constituer une provision de 125 millions de livres sur ses résultats pour couvrir une vaste restructuration sur trois ans de ses activités de whisky en Ecosse et de bière en Espagne.

Pourtant, Tony Greener ne coule guère de jours moroses. Son objectif est de rester l'un des premiers groupes du secteur, se concentrant sur la valeur au détriment du volume. Fort de cette stratégie, le patron s'estime en mesure d'appuyer sur l'accélérateur l'an prochain. Qu'il lève les yeux pour réfléchir, calé dans son fauteuil, et cet homme-là doit contempler la voûte céleste scintillante de ses boissons favorites : le Johnnie Walker black label, le whisky malt Lagavulin et, bien sûr, la Guinness. *« Oui, bien sûr, la demande est plutôt poussive en Europe et en Amérique du Nord. Mais la consommation progresse en revanche dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie »*, répond-il.

Qu'attend-il pour se développer dans d'autres branches, à l'exemple de Grand Met ? Bah ! lui souffle sa raison, *« je ne vois pas ce que nous pouvons apporter d'autre. La mode ? On obtient les meilleurs résultats pour ses actionnaires si l'on a une équipe qui sait ce qu'elle fait et s'y tient. Quand on sort de son domaine, on commet des erreurs »*. Sagement, Tony Greener opine. En paix avec lui-même.

Marc Roche

Chiffres-clés

Salariés : 25 000.

Chiffre d'affaires : 4 milliards de livres (1).

Valeurs boursières : 11 milliards de livres.

Bénéfices avant impôts : 995 millions de livres (dont 749 pour United Distillers et 224 pour le secteur bière).

(1) 1 livre vaut environ 8 francs.

Une coopération « exemplaire »

« L'actionnariat croisé de 24 % que nous avons avec LVMH vient de sociétés communes de distribution créées sur le terrain, et non pas l'inverse. » Tony Greener, comme les discours officiels, l'affirme : l'entente franco-britannique est traditionnelle et constante. Pourtant, dans le monde des affaires, elle n'est que récente et exceptionnelle. La coopération née en 1988 entre Guinness et LVMH (Moët Hennessy-Louis Vuitton) est à cet égard exemplaire.

Dans chaque pays, les deux associés ont créé une compagnie commune de vente de vins et de spiritueux. Un directoire de supervision régionale composé de six représentants, trois de Guinness et trois de LVMH, chapeaute l'édifice. La présidence de cet organisme alterne chaque année. Ce « mariage » permet de réduire les investissements publicitaires massifs, d'élargir la gamme des marques offertes aux distributeurs et d'accroître la puissance de frappe face à la concurrence...

Pour éviter les conflits d'intérêts, les profits tirés de ces joint-ventures ne sont pas partagés, chacun gardant le produit de ses ventes. Les nécessités de cohérence stratégique et les impératifs de la pénétration commerciale en Asie et aux Etats-Unis ont eu raison des divergences de mentalités entre les deux compagnies.

Cette union Guinness-LVMH cache pourtant bien des arrière-pensées, comme si, par une sorte de fatalité, elle était prisonnière d'elle-même. *« Il faut être un peu schizophrène pour comprendre cet accord. Au point de vue opérationnel, c'est le grand amour. Mais les deux parties sont convaincues que l'autre souhaite la racheter »*, constate un observateur du secteur.

Vue de la City, LVMH est perçue comme instable, fragile, en raison de son endettement élevé et de la personnalité volatile de son président Bernard Arnault. La mégalomanie de ce dernier déconcerte : *« Il pense qu'en Angleterre tout s'achète »*, remarque un financier. De plus, le Français est aujourd'hui le principal actionnaire de Guinness, avec droit de vote et possibilité de revendre à une tierce personne, ce qui n'est pas le cas de la firme anglaise. Mais, en virtuose du piano, Bernard Arnault sait qu'il y a plusieurs manières d'interpréter une partition. Au moins deux : la douce et la brutale. Vu le succès de cette mini « entente cordiale », ce n'est pas la manière forte qui devrait l'emporter.

M. R.

OPINIONS

Comment gérer la transition à l'Est

Les leçons de l'expérience allemande

par OLIVIER BOMSEL (*)

A l'automne 1989, les économistes libéraux anglo-saxons s'emparaient du «no man's land» idéologique libéré par le socialisme effondré, en prêchant les réformes monétaires et les vertus miraculeuses du marché. Pour Jeffrey Sachs, théoricien-conseiller de ce qu'on appela alors la «transition», il n'y a pas de différence entre la Pologne et la Bolivie : installer la contrainte monétaire et redistribuer les biens d'Etat au public suffirait à transformer un dirigisme à bout de souffle en capitalisme libéral dynamique. Trois ans après la chute du mur de Berlin, la pertinence de cette approche est radicalement mise en cause. Pourquoi?

Parce que, contrairement à l'hypothèse implicite de la « transition», le socialisme n'était pas un capitalisme d'Etat. C'était un dispositif étatico-social dans lequel la production obéissait à des règles non monétaires. La notion de capital, fût-il public, tout comme celle d'entreprise identifiable par son capital lui étaient étrangères.

Les «combinats» étaient des morceaux d'Etat, ayant aussi des fonctions sociales (logement, santé, éducation, loisirs...) ainsi que des fonctions de police et d'armée. Les normes de fonctionnement et les emplois que cette configuration imposait n'avaient rien à voir avec ceux d'une entreprise capitaliste financée par la vente de marchandises.

Ce point a été longtemps ignoré. On a cru qu'il suffirait de créer un environnement monétaire pour que les usines socialistes soient évaluées, puis redistribuées à des entrepreneurs capitalistes. Mais une fois engagées les réformes monétaires, les combinats sont apparus pour ce qu'ils avaient été : des morceaux d'Etat socialiste, sans autre valeur «sur le marché» que celle de la liquidation de leurs immobilisations physiques.

Soumettre à la règle de l'argent

Il faut, pour mieux comprendre, examiner l'expérience allemande. L'Allemagne, de par la brutalité de l'unification monétaire, a été très tôt confrontée à la restructuration des combinats. La Treuhandanstalt a été créée avec le mandat initial de privatiser le plus vite possible le tiers de l'industrie est-allemande – les deux tiers restants étant à restructurer et à liquider. Elle s'est bientôt rendu compte que chacun de ces tiers était imbriqué dans des structures de type «combinat». Le problème n'était pas de privatiser, c'est-à-dire de transférer de la propriété publique vers le secteur privé, mais de soumettre à la règle de l'argent une organisation industrielle constituée dans une autre logique. Ce processus peut être qualifié de «capitalisation».

Dans chaque combinat, la Treuhand a procédé au découpage permettant de séparer les fonctions étatiques et de constituer des entreprises, c'est-à-dire de mettre en relation des outils industriels et des emplois de valeur ajoutée (rémunérés par la vente du produit). Elle a donc mené de front deux actions. D'un côté la séparation de toutes les fonctions étatiques et le transfert à l'Etat de la rémunération des emplois improductifs : rattachement des infrastructures sociales au secteur public, préretraites, licenciements massifs, etc. De l'autre le découpage des unités de production en lots capitalisables, qui sont moins offerts à la vente que proposés à une reprise en échange, non de liquidités, mais de garanties d'investissement, dans un projet industriel et de réembauche durable des employés nécessaires au développement.

Le problème principal a été d'éviter la liquidation totale des combinats. En effet, chacun étant une forme d'organisation industrielle régionale, sa liquidation induit la désindustrialisation et l'impossibilité de relancer une dynamique de l'emploi. La Treuhand a donc dû trouver, pour chaque site, un cœur industriel offrant aux activités secondaires de l'ex-combinat un marché qui leur permette d'acquérir progressivement une autonomie.

Le sidérurgiste luxembourgeois Arbed a ainsi pu reprendre le laminoir moderne de profilés lourds de Maxhütte Unterwellenborn (Thuringe), en échange d'une promesse d'investissement de 290 millions de marks (986 millions de francs) dans la construction d'un four électrique approvisionnant le laminoir et du maintien de 620 emplois. Si la Treuhand n'avait pas affirmé sa volonté de ne pas désindustrialiser et montré par ailleurs qu'elle en avait les moyens, Arbed ne serait sans doute pas venu. L'annonce récente de la Treuhand indiquant qu'elle entendait continuer à faire survivre les sites n'ayant pas trouvé de repreneur (le temps de développer des dynamiques industrielles alternatives) témoigne de la nécessité de poursuivre cette politique industrielle, y compris dans les sites les plus menacés.

La situation allemande est spécifique, car l'unification monétaire a imposé un rythme très brutal de suppressions d'emplois, l'ajustement par dévaluation compétitive étant par définition impossible. Cette expérience est riche d'enseignements concernant les enjeux économiques du post-socialisme. Elle montre que les réformes macro-économiques constituent certainement la phase la plus aisée du processus post-socialiste. A l'évidence, elles ne suffisent pas à établir les conditions de l'efficacité industrielle des ex-combinats.

Le passage de l'organisation industrielle socialiste au capitalisme d'entreprise engage, en revanche, une intervention complexe et délocalisée de l'Etat. La Treuhand a réussi, dans ses premiers mois de fonctionnement, à mobiliser quatre mille experts venus de tous les horizons de l'économie allemande et à les mettre aux commandes de tous les combinats. Les autres pays post-socialistes découvrent actuellement, avec la dissipation du mirage libéral, la nécessité d'un outil spécifique de «capitalisation» et de politique industrielle. Forte de son expérience, la Treuhand propose désormais ses services à l'Est. Si l'on veut rééquilibrer les influences dans ces pays, il est indispensable que les autres pays européens se montrent capables de proposer et de mettre en œuvre des concepts équivalents.

(*) Directeur adjoint du CERNA (Centre de recherche en économie industrielle de l'Ecole des mines de Paris).

Les réformes libérales d'inspiration anglo-saxonne ne peuvent pas seules résoudre le problème de la transition à l'Est, au moins en ce qui concerne la privatisation de l'appareil industriel. Les «combinats» n'étaient pas des entreprises mais des morceaux d'Etat socialiste, explique Olivier Bomsel. L'exemple est-allemand montre qu'il faut tout faire pour éviter la désindustrialisation lors de leur démantèlement. Emile Quinet, lui, suggère que la Russie s'inspire du modèle français de planification souple, de décentralisation et d'entreprises publiques plutôt que de chercher une privatisation rapide qui tournerait au chaos.

Les vertus de l'exemple français

par EMILE QUINET (*)

ISSU de la pensée des « têtes d'œuf » de l'école de Chicago, le vent de la privatisation, élément-clé de ce qui est – ou voudrait être – une révolution économique assurant rapidement le retour à la prospérité, souffle sur toute la Russie. Quels sont les premiers résultats de cette libéralisation à outrance? Certes, on observe quelques signes encourageants : les entreprises se sont multipliées, les sociétés anonymes fleurissent, les boutiques privées se développent et sont un peu fournies ; la Bourse prend une place croissante dans la vie économique. Mais combien d'aspects négatifs! A commencer par l'envolée des prix, multipliés par 20 ou 30 en un an, alors que les revenus salariaux ont été multipliés par à peine 2 ou 3, favorisant ainsi le travail au noir, les doubles ou triples salaires.

Parallèlement, l'activité en termes physiques, baisse. En dehors du complexe militaro-industriel, «performant» mais très minoritaire, dans l'appareil productif s'installe le chaos. La planification a été supprimée, l'autorité de l'Etat central s'est dissoute ; mais rien ne la remplace, dans un pays où le dispositif législatif et réglementaire n'est ni aussi structuré ni aussi indépendant du pouvoir exécutif que le nôtre. Ainsi, les changements profitent surtout aux activités financières et à la spéculation, qui se développe dans des conditions souvent illégales, sécrètant des fortunes considérables.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que les privatisations n'aient pas les vertus escomptées. Les nouvelles entreprises sont prises en tenailles entre la bureaucratie bancaire, les contraintes aussi arbitraires que mouvantes imposées par l'Etat et les exigences irréalistes des employés, qui sont souvent aussi les actionnaires. Autant de freins à l'efficacité, aggravés par l'incertitude de l'avenir et la baisse du niveau de vie.

La nécessité d'un Etat fort

Aurait-on oublié que l'économie de marché nécessite de l'ordre, un Etat fort, comme le prouvent les exemples historiques des pays d'Europe occidentale au 19e et 20e siècle, et plus récemment ceux du Japon et des « dragons » asiatiques? En l'absence de telles structures, il est vain de vouloir immédiatement adopter les formes d'activité des pays modernes, de même qu'il est vain de penser pouvoir mettre en œuvre rapidement des stratégies calquées sur les nôtres.

C'est d'ailleurs un curieux état d'esprit doctrinaire de penser que des remèdes jugés bons pour nos pays le seront automatiquement pour une nation dont l'évolution passée et la situation actuelle sont aussi radicalement différentes des nôtres. Si au contraire on s'applique à comparer, on s'aperçoit que l'économie russe actuelle présente des traits similaires – bien que d'intensité différente – à ceux de la France d'après-guerre : rigidité des structures industrielles, forte centralisation des décisions, poids de l'Etat dans la conduite économique. Nous avions même un système de planification, différent certes, mais très développé.

Nous nous sommes progressivement dégagés de ces caractéristiques, et le chemin que nous avons emprunté peut être un guide pour la Russie. Trois aspects peuvent illustrer cette autre option de transition : la planification, la politique d'entreprises publiques et la décentralisation.

Très différente du Gosplan, la planification française, souple et indicative, était un lieu de rencontre et de confrontation. Il en ressortait une meilleure information, la connaissance des intentions réciproques des acteurs. Elle se substituait au marché là où il fonctionnait mal ou n'existait pas. Certes, elle procédait par dialogues et prévisions, alors que le Gosplan procédait par ordre et optimisation. Mais les informations nécessaires pour faire fonctionner les deux sont à peu près les mêmes, c'est l'état d'esprit avec lequel on les considère et la manière de les traiter qui diffèrent.

L'institution d'une planification souple permettrait de faire entrer dans la culture des dirigeants économiques, habitués aux ordres transmis par une organisation hiérarchique, la pratique du dialogue. Certes, la planification souple telle que nous l'avions il y a trente ans n'est plus adaptée à notre situation présente, mais ce n'est pas une raison pour qu'elle ne le soit pas dans la Russie actuelle.

Il en est de même pour les entreprises publiques. Chez nous, elles deviennent de moins en moins publiques, leur champ se restreint. Mais il y a vingt ans, personne ne songeait à les privatiser ; à la suite du rapport Nora, elles ont été peu à peu réformées, libérées, rendues plus compétitives, et la diversité de leurs liens avec l'Etat s'est accrue. En Russie, jusqu'à il y a peu, l'activité productrice était le fait des ministères eux-mêmes. Plutôt que de les transformer en firmes privées, pourquoi ne pas passer par le stade des entreprises publiques munies d'un contrat de Plan avec l'Etat? Cela éviterait le développement intempestif de la sphère financière, et permettrait de gérer en souplesse la transition vers la privatisation ultérieure, en introduisant progressivement la notion de profit, le sens commercial et le souci de l'efficacité.

La France s'est également engagée dans une autre transformation structurelle majeure, celle de la décentralisation. Les entreprises, poussées par la concurrence internationale, l'ont effectuée dans des délais rapides, contrairement aux pouvoirs publics, qui ont suivi un chemin long et très progressif.

La Russie est impatiente, mais il serait naïf de croire que la transition sera courte et que le pays se retrouvera à notre niveau économique. Cela prendra de toute façon du temps, et si la transition «à la française» proposée peut paraître plus lente que la thérapie de choc actuellement engagée (à supposer que cette dernière réussisse), elle sera génératrice de moindres traumatismes sociaux, et donc de moindres risques d'explosion sociale et de souffrances pour la population.

(*) Professeur à l'Ecole des ponts.



TUDOR BANUS

Privatisations : le modèle de Prague

Suite de la page 27

Leurs promesses alléchantes (des garanties de remboursement allant jusqu'à quatorze fois le montant du droit d'entrée) simplifièrent l'enjeu pour beaucoup de citoyens. Au total, près de 9 millions de personnes, soit les trois quarts de la population adulte, décidèrent de tirer parti d'une telle aubaine.

Les enchères ont débuté au mois de mai 1992. Elles se sont déroulées en cinq tours, chacun comportant deux phases : celle des commandes au cours de laquelle la population faisait connaître ses choix (par l'intermédiaire du réseau des postes), et celle du calcul du prix des actions de chaque entreprise en fonction de la demande exprimée par rapport à l'offre.

LEÇONS • Trois enseignements peuvent, d'ores et déjà, être retirés de ces enchères. En premier lieu, l'objectif que s'était fixé le ministère des finances – vendre le plus d'actions en épuisant la totalité des points d'investissements – a été atteint. A l'issue du cinquième tour, 99 % des points ont été utilisés alors qu'environ 7 % des actions n'ont pu être distribuées. Au total, près de 280 millions d'actions ont ainsi été transférées.

Seconde leçon : il a fallu nettement différencier les prix des actions (libellés en points) pour que la demande tende à se rapprocher de l'offre. Ainsi, partant d'un prix unique (100 points contre trois actions) au premier tour, les prix des entreprises peu demandées ont baissé jusqu'à 97 actions pour 100 points et ceux des entreprises très demandées ont monté jusqu'à une action pour 1 000 points.

Troisième enseignement : investisseurs individuels et FIP ont plébiscité les activités les plus en vue (brasseries, hôtels, cristalleries). Dans ces secteurs, des entreprises n'ont pu être vendues du fait de l'excès de demande à chaque tour d'enchères ; elles seront privatisées ultérieurement, par vente directe ou par offre publique de vente.

La première vague de privatisation a été contrôlée techniquement et administrativement d'une manière qui n'aurait pas déplu aux ex-planificateurs. Le calendrier de mise en œuvre n'a pas subi de retard conséquent. Dix-huit mois ont tout de même été nécessaires pour achever la première vague. Une prolongation brève mais fort gênante pour de nombreuses entreprises, sans directive depuis l'abrogation de la planification centrale, et ainsi placées en apesanteur, alors que beaucoup d'entre elles sont au bord de l'effondrement. Le gouvernement de Prague, fidèle à sa logique, a décidé en octobre dernier de reporter une nouvelle fois la mise en application effective de la loi sur les faillites afin de laisser aux nouveaux propriétaires le soin de restructurer, voire de liquider les entreprises privatisées.

«DIKS» ET «FIP» • Dans ces conditions on peut s'interroger sur la capacité des nouveaux actionnaires à mener à bien des restructurations, financièrement et socialement coûteuses. Les «DIKs» (surnom donné aux participants à la privatisation par coupons) n'auront vraisemblablement ni l'expertise, ni les moyens financiers, ni la motivation pour exercer un réel contrôle sur la gestion des entreprises dont ils ne possèdent individuellement que quelques actions. Le marché secondaire n'est qu'embryonnaire. On est donc conduit à s'interroger sur le rôle que tiendront les FIP, actionnaires-clés de la privatisation par coupons puisqu'ils se sont vu confier environ 72 % des points.

Combien, parmi les quelque quatre cent trente FIP adopteront une logique industrielle centrée sur la modernisation des entreprises? Deuxième par le nombre de points qu'il gère, le fonds Harvard affirme posséder un programme de restructuration pour chacune des entreprises où il a pris une participation importante. De nombreux FIP de plus petite dimension semblent eux aussi mettre en avant une logique sectorielle ou régionale de restructuration.

Combien d'autres se comporteront comme des investisseurs institutionnels, réalisant essentiellement des arbitrages de portefeuilles en fonction des degrés de risque et de rendement choisis? Il est vraisemblable que tel sera le cas du plus grand fonds, la Caisse d'épargne tchèque, qui possède près de neuf cents millions de points, soit environ 10 % du total. Combien de fonds, enfin, chercheront à spéculer sur les fortes fluctuations des cours des actions qui ne manqueront pas d'apparaître sur un marché boursier émergeant à peine?

La post-privatisation est très incertaine. Les tissus industriels tchèque et slovaque sauront-t-ils résister quand interviendront les premières liquidations? Les institutions bancaires et financières, notamment les FIP, pourront-elles honorer à court terme leurs promesses pécuniaires? Nombreux sont les officiels qui, en privé, ne cachent pas leur inquiétude pour l'année 1993 et reconsidèrent l'opportunité de la méthode des coupons pour la deuxième vague de privatisations. Les dirigeants de la Slovaquie indépendante ont déjà décidé qu'elle ne serait qu'une technique d'appoint, les ventes directes et les appels d'offres devant être privilégiés. A Prague aussi, on cherche à recourir dans une plus large mesure aux méthodes traditionnelles. Mais pour ne pas se renier – au moment où d'autres pays de l'Est s'inspirent de l'expérience tchécoslovaque – on évite de le crier trop fort.

Olivier Bouin
Chercheur au Centre français de recherche en sciences sociales, Prague.

Martin Plichta
Correspondant du *Monde* en République tchèque

LIVRES

Le capitalisme selon Jean Peyrelevade

Le patron de l'UAP s'inquiète de l'avenir du secteur public et dénonce quelques travers typiquement français

POUR UN CAPITALISME INTELLIGENT
de Jean Peyrelevade.
Grasset, 270 p., 115 F.

CHEF d'entreprise de haute volée, Jean Peyrelevade passe pour un intellectuel. Homme de gauche aux convictions réitérées, polytechnicien, le président de l'Union des assurances de Paris (UAP) met une certaine coquetterie à rappeler dans le *Who's who* sa qualité d'*« ancien éditorialiste au* Nouvel Observateur*»*. Comme si sa réputation de brillant banquier, au Crédit lyonnais et à la tête de Suez en particulier, ne lui suffisait pas. Il a des idées sur le capitalisme français et aime les exposer; des idées à lui, vigoureuses et atypiques; des idées d'éditorialiste, fortifiées par une expérience de grand patron, qu'il a pris trois ans à mettre sur le papier en y consacrant, raconte-t-il, *« une bonne partie de ses loisirs »*.

Ancien directeur adjoint du cabinet du premier ministre Pierre Mauroy à l'époque où les socialistes avaient des théories arrêtées sur l'économie, Jean Peyrelevade a à s'expliquer sur cette période au cours de laquelle la gauche nationalisa à tout va. Il ne renie pas ces nationalisations, mais leur fondement théorique et leurs modalités. Elles sauvèrent de la faillite ou d'une quasi-faillite, assure-t-il, Pechiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Bull, la sidérurgie... Fallait-il abandonner à leur sort ces places fortes de l'économie française et leurs salariés?

DÉFAITE ● Au cours des discussions de l'étouffant été 1981, Jean Peyrelevade mena deux batailles, qu'il perdit tour à tour. Le débat faisait rage à propos des sociétés nationalisables. Quelle part de leur capital devait revenir à l'Etat? La majorité ou la totalité? La seconde solution l'emporta. *« Jacques Delors avec ténacité, Michel Rocard à sa manière, Robert Badinter avec brio, plaidaient pour des méthodes plus subtiles »* (1) ainsi que Jean Peyrelevade, dont le récit de ces chaudes journées est à lire.

La seconde défaite de Jean Peyrelevade le touche aujourd'hui de près. Comme d'autres, il aurait souhaité que la loi de nationalisation laissât la bride longue, pour cinq ans, aux dirigeants des nouvelles entreprises publiques. Leur mandat fut limité à trois ans. Pis, il fut décidé que *« les présidents d'entreprises nationales sont renouvelables à la fois tous les trois ans (en tant que dirigeant) et tous les cinq ans (en tant qu'administrateur, avec le reste du conseil) »*. Si l'on calcule bien, *« la durée d'intervalle est en fait de deux ans et demi »*. *« On imagine*, commente Jean Peyrelevade, *la jouissance toujours recommencée du politique. »* Et, suppose-t-on, la fébrilité jamais en repos des dirigeants ainsi placés sous haute surveillance. Jean Peyrelevade en sait quelque chose, lui qui doit sa nomination à la tête de l'UAP à la brutale éviction, par les socialistes, de son prédécesseur, Jean Dromer.

Quel régime la future majorité réserve-t-elle aux entreprises nationalisées? La réponse, à ses yeux, ne peut pas – ne peut plus – être idéologique. Il faut en finir avec le petit jeu, économiquement ruineux, qui consiste, pour les partisans des nationalisations à tout crin, à damer le pion aux intégristes de la privatisation – et réciproquement – au gré des changements de majorité politique.

Le « programme » de Jean Peyrelevade est celui d'un capitaliste efficace parce que réfléchi, qui ne voit pas comment la France pourrait se priver d'un fort môle d'entreprises contrôlées par l'Etat, sauf à laisser l'Allemagne ou le Royaume-Uni, qui disposent de réserves financières formidables comparées aux nôtres, faire main basse sur les entreprises françaises les plus alléchantes.

Pour autant, argumente Jean Peyrelevade, le secteur public doit retrouver une souplesse qui lui fait depuis longtemps défaut, corseté qu'il est par la trop fameuse règle mitterrandienne du « ni-ni » (ni nationalisations nouvelles ni privatisations). Après tout, rêve le patron de l'UAP, l'Etat peut bien, dans certains cas, se contenter d'une participation de 25 %. Quel prédateur étranger oserait s'attaquer à un tel adversaire, capable de mobiliser en un tournemain les concours financiers indispensables à sa survie?

PLAIES ● Un *« capitalisme intelligent »*, selon Jean Peyrelevade, est aussi celui qui (re)donnerait aux Français le goût des placements productifs, autrement dit qui assurerait aux entreprises les possibilités d'investissements qui leur font dramatiquement défaut.

Le patron de l'UAP met, dans le même élan, le doigt sur quelques plaies banalement françaises : le goût immodéré pour la pierre, qui ne profite qu'au secteur du bâtiment; la vogue des sicav monétaires, à la fiscalité zéro ou peu s'en faut, auxquelles on devra bientôt une nouvelle classe de rentiers; le financement des retraites par le système de la répartition, qui prive les entreprises de l'épargne qu'engendrerait l'autre système, celui de la capitalisation.

Alors qu'un changement de majorité se précise, qui verra sans doute les tenants d'un capitalisme pur sucre revenir aux commandes, il faut prêter l'oreille à Jean Peyrelevade. Son livre expose quelques-uns des vrais enjeux économiques du moment, qu'une campagne électorale obscurcit inévitablement. Il le fait avec passion, style et, souvent, un réel pouvoir de conviction.

Bertrand Le Gendre

(1) Jacques Delors était ministre de l'économie et des finances, Michel Rocard ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, et Robert Badinter garde des sceaux.

NOTES DE LECTURE

LE TRAIN, L'EUROPE ET LE SERVICE PUBLIC
de Jacques Fournier.
Editions Odile Jacob, 260 pages, 130 F.

Le chemin de fer peut-il demeurer un mode de transport adapté à son temps? Le service public et les entreprises publiques peuvent-ils perdre leur côté poussiéreux et faire bonne figure à l'heure des privatisations? L'Europe peut-elle ne pas se construire sur une logique exclusivement libérale et peut-elle se soucier aussi de l'aménagement du territoire, de l'efficacité sociale et du long terme? Oui, trois fois oui, répond Jacques Fournier, dans le livre qu'il publie au moment où il achève son mandat de président de la SNCF.

Car il ne s'agit pas seulement du plaidoyer *pro domo* d'un homme qui a rendu aux cheminots français confiance en eux après les accidents et les déficits budgétaires des années 80. Ancien secrétaire général du gouvernement, ancien président de Gaz de France, conseiller d'Etat, Jacques Fournier avait besoin de rappeler sa foi dans *« l'économie mixte »* chère au président de la République ou dans le *« capitalisme tempéré »* souhaité par Jacques Delors. Il voulait proclamer son credo dans l'Europe de Maastricht pour laquelle il a voté, lui, le socialiste CERES proche de Jean-Pierre Chevènement.

Cette foi et ce credo, les voici : le train et l'ensemble des services publics sont loin d'être « ringards », à condition de respecter autant les règles économiques que les contraintes techiques et sociales.

Mais les 300 km à l'heure du TGV, la satisfaction des voyageurs et les équilibres budgétaires ne résisteront pas longtemps si l'Europe persiste dans le « laisser faire-laisser privatiser » actuel. Cet ouvrage émane d'un homme de gauche qui a su ne pas recourir à la langue de bois pour dire les contradictions réelles ou apparentes qui constituent son pain quotidien.

Al. F.

ENTREPRISES ET HISTOIRES
Nº 1, avril 1992, éd. Eska, 27, rue Dunois, 75013 Paris, 128 pages, 130 F.

Cette revue ambitieuse et originale associe chercheurs en histoire et en gestion et dirigeants d'entreprise. Elle laisse d'ailleurs la signature du premier éditorial à l'ancien patron prestigieux de Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, Roger Martin. Parmi les noms très reconnus du comité éditorial, François Caron, Patrick Fridenson, ou encore Christian Stoffaes. L'histoire des entreprises ne pouvant se réduire à une juxtaposition de monographies, plus ou moins exemplaires ou apologétiques, affirme l'historien François Caron, la revue réunira donc des matériaux autour d'un thème (« Stratégies industrielles : l'éternel retour? » dans le premier numéro). A côté, elle propose un « débat » (ici, l'histoire d'entreprise), puis un « document d'époque » (la stratégie commerciale d'Alcoa).

Dans cet *« éternel retour »* de la stratégie, Patrick Fridenson étudie le groupe Thomson (« De la diversification au recentrage », 1976-1989). Lorsqu'il annonce, le 18 décembre 1991, le partage de Thomson, le gouvernement français conclut en fait une stratégie de recentrage amorcée en 1982 après les déboires de la diversification de la période 1976-1981. Celle-ci intervenait en pleine crise pétrolière. C'était une période de « multinationalisation » (qui restera un acquis du groupe), et de grands contrats avec le Moyen-Orient qui sont de fausses bonnes affaires. Puis l'échec de l'accord passé avec ITT, l'échec dans le médical, dans l'informatique, les hésitations sur le magnétoscope, précipitent la dégradation des comptes et le retour au recentrage. Dix ans plus tard, les difficultés rencontrées par l'électronique grand public ramènent à une nouvelle séparation.

L'article de Jean-Pierre Daviet, sur Saint-Gobain, n'infirme pas cette notion de cycle stratégique et révèle un modèle entrepreneurial français à travers l'histoire de la firme dans les années 30.

Tous les articles sont intéressants et d'un même niveau (1). On est pris de respect devant ce travail de recherche, qui fait songer aux travaux pionniers de Bouvier sur la banque.

B. Ma.

(1) On notera aussi la rubrique « En lisant les thèses récentes », à la fois courageuse et originale dans sa volonté de promouvoir les jeunes chercheurs.

A SIGNALER

COMMENT ACQUÉRIR UNE ENTREPRISE EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER
de Philippe Fabre et Bernard Marois, Dunod, 250 pages, 186 F.

STRATÉGIES GAGNANTES. SOIXANTE RÉUSSITES EXEMPLAIRES
de Laura Cordin, préface d'Antoine Riboud, Dunod, 414 pages, 130 F.

ÉCONOMIE DE LA PROTECTION SOCIALE
de Jacques Bichot, Armand Colin, collection « U », 334 pages, 195 F.

CHRONIQUE ● par Paul Fabra

Les tentations de la droite

DE toutes les tentations, la plus forte est, évidemment, celle qu'on ne s'avoue pas à soi-même. La droite décente, celle qui se dit pour l'Europe de Maastricht et *tutti quanti*, n'échappe pas à cette pauvre vérité. Alors, elle tourne autour. Au mois de novembre 1968, certains s'en souviendront, le général de Gaulle refusa avec hauteur la dévaluation que le ministre des finances, François-Xavier Ortoli, avait déjà négociée « avec l'étranger ».

Pour maintenir la parité du franc, le gouvernement de l'époque chercha un ingénieux substitut à la dévaluation et le trouva. Il supprima la taxe de 5 % que les entreprises payaient sur les salaires versés et récupéra la recette ainsi perdue par un relèvement de la TVA. Or les exportations ne sont pas soumises à la TVA. L'opération s'analysait comme un abaissement des prix de production hors taxe à due concurrence de l'incidence, sur les coûts de revient, de l'allègement fiscal. Globalement, la mesure avait, pour le niveau des prix français sur le marché international, le même effet qu'une amputation de 4 % à 4,5 % de la valeur de la monnaie nationale.

C'est une opération apparentée que l'opposition propose dans le programme qu'elle a présenté la semaine dernière sous le nom de « projet de l'Union pour la France ». La charge pesant directement sur les comptes d'exploitation qu'on veut, cette fois-ci, éliminer, ce sont les cotisations familiales. Leur taux revient, actuellement, à 7 % du montant des salaires. Mais l'intention est moins clairement exprimée.



NICOLAS GUILBERT

D'abord, la prise en charge par le budget de l'Etat du financement des allocations familiales doit s'étaler sur une période qu'Alain Juppé et ses amis évaluent à sept ou huit ans. Si elle se faisait d'un seul coup, la « dévaluation déguisée » serait sensiblement plus forte, que celle d'il y a un quart de siècle. Fractionnée, elle prendrait, dans une vision optimiste, l'allure d'un *crawling peg* (parité glissante) : un taux de change subrepticement réduit chaque année d'environ 1 % d'ici au passage à la troisième et « définitive » étape de l'Union économique et monétaire.

Ensuite, la lettre du programme s'oppose expressément à l'interprétation de la dévaluation camouflée. Toute souplesse est, en effet, retirée aux entreprises dès qu'on les invite à redonner sous forme d'augmentation des salaires directs la part des cotisations qu'elles ne verseraient plus aux caisses d'allocations familiales. Un tel rééquilibrage peut être souhaitable mais, pour les employeurs, il ne se traduirait par aucun avantage compétitif. Or, c'est bien de cette façon que le projet de l'Union pour la France présente sa réforme.

Nul doute qu'à l'origine, dans l'esprit des promoteurs de la « budgétisation » progressive du soutien à la famille, la préoccupation de permettre une certaine hausse des rémunérations joua son rôle. C'est, peut-être, ce qui se passera à terme. Mais les circonstances actuelles ne se prêtent pas à un tel transfert. Alors que le chômage prend des proportions gigantesques, le moment n'est certainement pas venu de procéder à un relèvement général des salaires. Tel est aujourd'hui l'avis majoritaire des auteurs de la plateforme.

Au demeurant, il n'appartient pas à un gouvernement « libéral » de « décréter », ni même de conseiller une telle majoration. Voilà, est-on tenté de dire, une raison de plus, pour les négociateurs de la plate-forme commune, d'y avoir laissé en bonne place cette « priorité » : il n'est pas trop difficile de s'entendre sur une disposition destinée, selon toute vraisemblance, à rester lettre morte. Et, pour noyer le poisson, le programme ouvre une autre option aux entreprises dont les « charges » diminueront. Au lieu d'augmenter le salaire direct, elles pourront, « en contrepartie de [cet] allègement », s'engager, en vertu d'un « pacte pour l'emploi » dans des actions de « formation ». L'idée n'est pas ici de suggérer que les auteurs du projet ne prennent pas très au sérieux le développement de l'apprentissage. Elle est de relever le caractère vague, inutile et, pour tout dire, trompeur de la notion de « contrepartie » dans ce contexte. La formation est un tout autre chapitre. La contrepartie sera pour un plus tard, dans le retour à une économie dynamique.

La clef du succès d'une politique visant à une diminution des charges est la même que pour une dévaluation : il ne faut pas qu'elle soit immédiatement annulée par l'apparition d'autres handicaps. A cet égard, l'opération de novembre 1968 avait sa logique : elle comportait la création de recettes compensatrices pour le budget. Le moins qu'on puisse dire est que le programme de l'opposition laisse le lecteur, et l'électeur, sur sa faim. Beaucoup des mesures proposées vont dans le bon sens, mais aucune d'entre elles n'est financée par des ressources autres que problématiques et fortuites : privatisations (ce qui suppose une Bourse prospère) et reprise de la croissance, baisse des taux provoquée... par la Bundesbank et artifice budgétaire. C'est une bien curieuse promesse que celle qui consiste à attendre une *« masse de manœuvre de 30 à 40 milliards de francs »* du fait qu'on aura précédemment contenu la progression des dépenses!

Aurait-on pris son parti de la dangereuse dérive des finances publiques que la gauche, rigueur ou pas, a laissé se développer, si elle ne l'a pas favorisée? Il ne suffit pas, pour y mettre un frein, d'affirmer qu'on s'opposera à une augmentation des dépenses de l'Etat supérieure à l'inflation. Quelle inflation, alors que la déflation (y compris des prix de détail) menace? Ou, si l'inflation renaît de ses cendres, quelle gestion que celle qui consiste à se donner pour normes ses propres dérapages?

Parmi les mesures utiles proposées, il y a aussi la fin du fameux « décalage » de la TVA, par quoi les entreprises font en permanence crédit au fisc de quelque 100 à 110 milliards de francs. La formule avancée par la droite est bien plus efficace et moins coûteuse que celle, partielle, mise en vigueur par le gouvernement actuel. En termes économiques, elle devrait avoir pour conséquence, selon un des meilleurs spécialistes en la matière, Maurice Lauré (l'inventeur de la TVA), d'*« augmenter la surface financière des entreprises françaises d'environ 10 % »*. Autrement dit, la réforme aurait le même effet qu'une augmentation générale des fonds propres dans cette proportion. Ce n'est pas rien. Mais elle coûtera, au bas mot, 10 milliards qui s'ajouteront aux autres dépenses supplémentaires prévues.

Quant au projet d'accorder une déduction fiscale aux placements à long terme, il s'inspire d'une analyse faite par des théoriciens hardis de la fiscalité. Il est antiéconomique et peut-être injuste de taxer deux fois l'épargne, une première fois au moment de l'encaissement du revenu sur lequel elle est prélevée, et une deuxième fois sur les revenus qu'elle engendre elle-même. D'où l'idée (pratiquement impossible à appliquer dans toute sa logique) de ne taxer que les revenus dépensés improductivement. Mais là encore, la détaxation partielle commencera par peser sur les finances publiques avant de stimuler indirectement les investissements productifs.

LA tentation de la droite, c'est de faire l'impasse sur les conséquences financières de l'extraordinaire gonflement du déficit public auquel on a assisté depuis dix-huit mois. Elle n'a peut-être pas tort de penser que les recettes de la privatisation, calculées avec modération, suffiront, moyennant quelques économies, à couvrir ses propres ajouts aux dépenses publiques. Cela n'empêchera pas le Trésor de ponctionner trois fois plus le marché des capitaux qu'il ne le faisait il y a moins de trois ans.

Dans le désordre financier et monétaire, les avantages à attendre de judicieuses réformes seraient vite engloutis. S'il est un enseignement que l'on peut tirer des grandes récessions du passé – y compris la dépression de 1930,– c'est que les pays qui s'en sont le mieux tirés ne sont pas ceux qui ont pratiqué les déficits les plus élevés et lancé d'ambitieux programmes de grands travaux. Implicitement ou explicitement (pour les grands travaux), ces deux thèmes ne sont pas absents du projet de l'Union pour la France.

La tentation est forte de relancer l'activité dans certains secteurs par des interventions publiques. Le meilleur moyen pour relancer est parfois, en présence de situations profondément détériorées, de laisser le marché jouer. Si on ne soutenait pas les prix de l'immobilier, il y aurait sans doute de nouveau des acheteurs. Le discours sur le libéralisme a passé de mode. La droite ne doit pas en tirer prétexte pour succomber aux pressions des lobbies.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Pénurie statistique

EN même temps que s'est ouvert le grand marché européen en début d'année, les douanes, qui, outre leur fonction de contrôle, jouaient depuis toujours le rôle d'enregistreur des transactions, ont disparu. Que vont devenir, dans ces conditions, les statistiques du commerce intra-européen ?

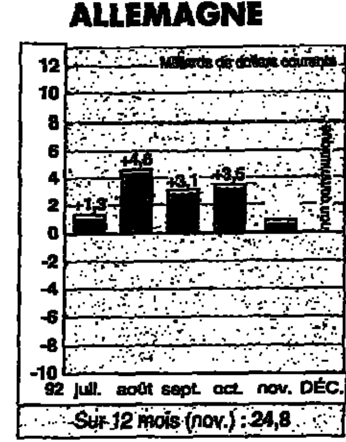
Très critiquées car d'une fiabilité toute relative, celles-ci avaient jusqu'alors le mérite d'exister et de dispenser, bien qu'avec retard, un éclairage des performances respectives des pays les uns par rapport aux autres. Or l'abolition des frontières entre les Douze risque fort de nuire un peu plus à leur qualité.

Depuis le 1er janvier, l'enregistrement des transactions ne se fait plus comme précédemment au moment du passage frontalier. L'estimation du commerce entre les pays de la zone est donc réalisée à partir des seules déclarations créées à cet effet. Outre l'approximation sur les quantités et les prix des marchandises échangées qu'implique un tel système, le délai administratif autorisé aux déclarants est en mesure d'introduire des biais substantiels entre le moment de la transaction et celui de l'enregistrement. L'ensemble de la procédure entraînera un retard supplémentaire d'un mois à deux mois sur la publication des chiffres officiels.

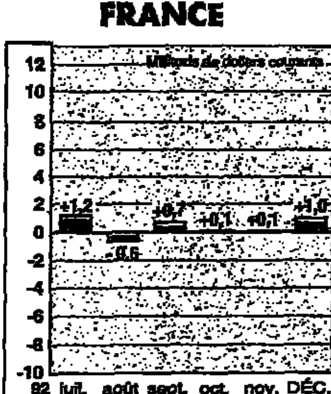
Dans un tel contexte, l'utilisation conjoncturelle des données du commerce extérieur risque fort de perdre beaucoup de son intérêt et de devenir désuète. Or l'expérience a montré l'importance de l'analyse des performances commerciales dans l'appréciation économique générale d'une économie. Cette lacune ne risque-t-elle pas d'aller à l'encontre des efforts de compétitivité externe menés par les politiques économiques en vue précisément de l'ouverture du grand marché européen ?



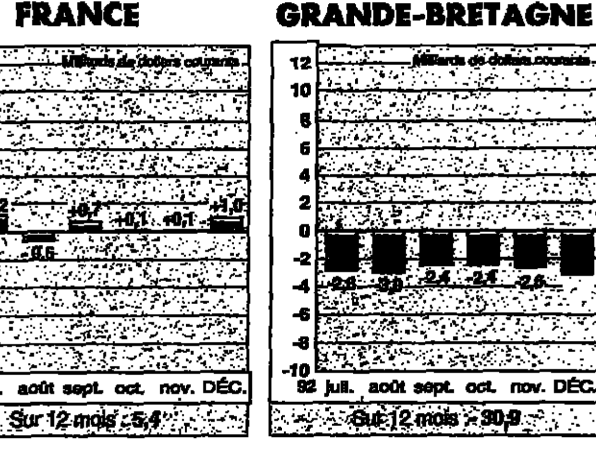
ALLEMAGNE



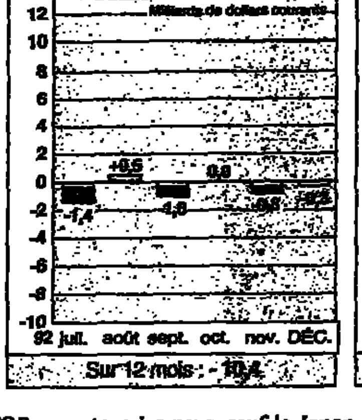
FRANCE



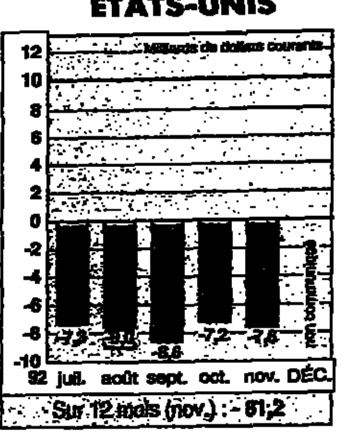
GRANDE-BRETAGNE



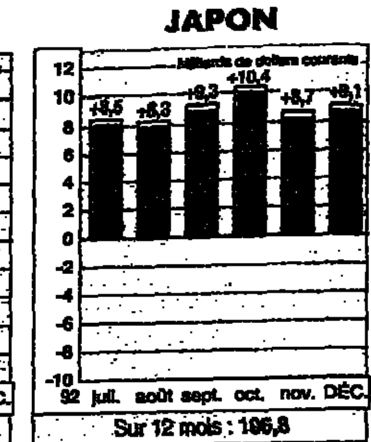
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) en dollars. Sources nationales

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Europe déprimée

LES échos du traditionnel forum économique de Davos ont, cette année, traduit un degré inhabituel d'inquiétude et de désarroi. Tout semblait sujet de préoccupation : les tentations protectionnistes, l'incapacité à maîtriser la finance internationale et les cours de change, l'arrivée d'une nouvelle administration aux Etats-Unis, la croissance et l'emploi en Europe de l'Ouest, les difficultés des réformes en Europe de l'Est, particulièrement dans l'ex-URSS... L'avenir dira ce qu'il pouvait y avoir d'excessif et de passager dans ces appréciations. Cependant, il y a un sujet sur lequel le pessimisme paraît justifié, au moins conjoncturellement, c'est l'évolution récente de l'économie ouest-européenne.

En Allemagne de l'Ouest, les derniers indicateurs disponibles marquent une dégradation sévère de l'activité économique. La production industrielle a de nouveau chuté en décembre ; sa moyenne sur le dernier trimestre a baissé d'environ 4 % en un an. Les commandes au secteur manufacturier ont diminué encore plus nettement. L'indice du climat des affaires calculé par l'institut IFO s'établit à un niveau très dégradé. Le taux de chômage a dépassé 7,5 % de la population active en janvier, alors qu'il était encore voisin de 6 % il y a un an. Dans les nouveaux Länder, la production industrielle ne se redresse toujours pas, et le chômage se maintient à un niveau très élevé. Seul le secteur de la construction échappe, à l'Ouest comme à l'Est, à la tendance générale.

Après une année 1992 où, en moyenne et d'après les estimations provisoires publiées récemment, la croissance allemande a atteint 1,9 % (1,5 % à l'Ouest, 6,1 % à l'Est), l'année 1993 s'annonce comme une année de récession.

En France, l'activité économique s'est progressivement ralentie en 1992, puis a reculé à la fin de l'année. L'investissement industriel a fortement diminué. La consommation des ménages semble avoir plafonné. Nombre d'entreprises et de secteurs, notamment ceux liés à l'immobilier, se trouvent en situation très difficile. Les perspectives, tant personnelles que générales, des chefs d'entreprise, mesurées par l'INSEE, ont rejoint des niveaux inquiétants. Même si la logique voudrait que la croissance soit bientôt soutenue par une certain raffermissement de la consommation des ménages, aucun signe favorable n'est encore perceptible.

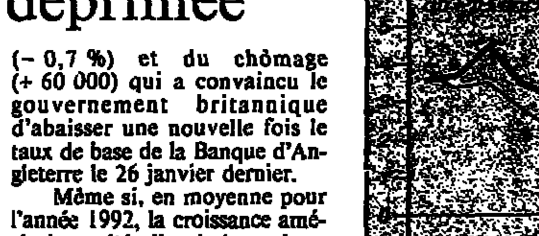
Quant au Royaume-Uni, qui entame sa troisième année de récession, il n'a pour l'instant tiré aucun bénéfice de son changement complet de politique macro-économique. C'est d'ailleurs le constat d'une dégradation supplémentaire en décembre des ventes de détail (– 0,7 %) et du chômage (+ 60 000) qui a convaincu le gouvernement britannique d'abaisser une nouvelle fois le taux de base de la Banque d'Angleterre le 26 janvier dernier.

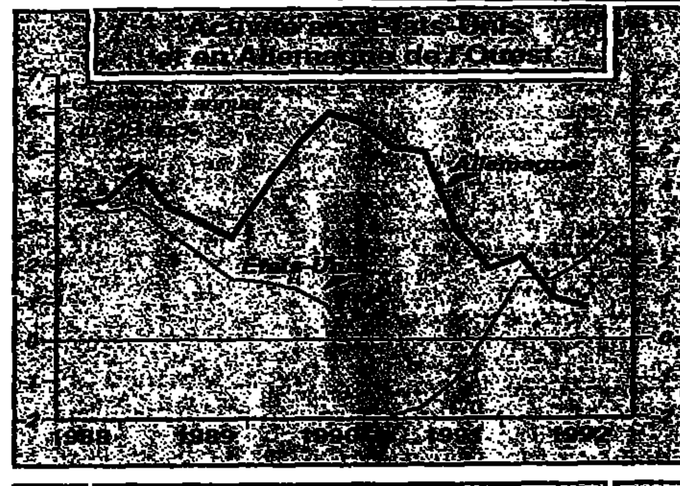
Même si, en moyenne pour l'année 1992, la croissance américaine a été, d'après les estimations actuellement disponibles, de 2,1 %, et donc très proche des croissances allemande et française, les tendances sont clairement différentes. Depuis la mi-1992, la progression de l'activité s'est accélérée aux Etats-Unis. Les indicateurs conjoncturels les plus récents témoignent d'un prolongement de cette dynamique. C'est ainsi que l'indice des directeurs d'achats (NAPM) a atteint en janvier un niveau de 58 qui correspond usuellement à une croissance instantanée supérieure à 4 %. Les créations d'emplois restent modestes (+ 106 000 en janvier), mais, en contrepartie, les progrès de productivité sont rapides, ce qui influence favorablement la rentabilité et la compétitivité des entreprises américaines.

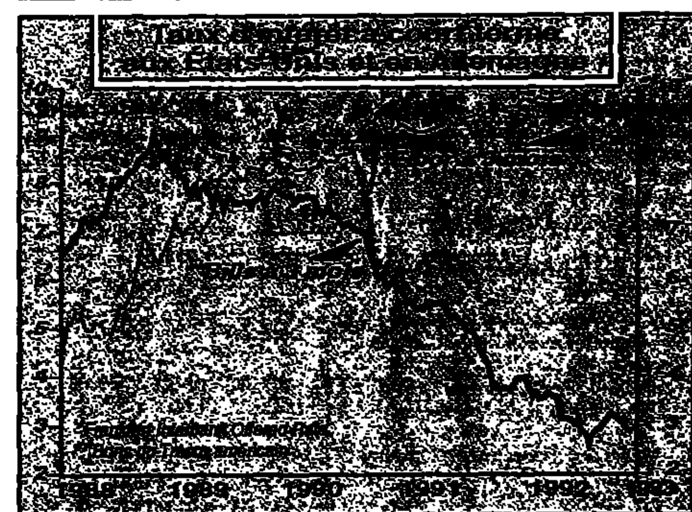
Le climat économique s'est fortement amélioré depuis l'élection présidentielle : les ménages reprennent confiance, les entreprises investissent. En un mot, les Américains sont maintenant convaincus de la réalité de la reprise. Cela n'empêchera probablement pas un certain ralentissement au cours de l'année 1993 : plusieurs grands marchés d'exportation sont stagnants, l'épargne des ménages doit être reconstituée, les problèmes structurels d'endettement et de manque de capacités productives ne sont pas encore complètement résolus. Néanmoins, la vigueur de la demande interne aux Etats-Unis ne manquera pas d'exercer progressivement un effet d'entraînement sur l'économie mondiale. Quelles que soient la dureté et la gravité des menaces protectionnistes américaines, elles ne pourront guère contrecarrer la diffusion de la reprise américaine, tant cette économie reste fondamentalement ouverte aux importations.

Si l'Allemagne réussit à maîtriser ses tensions inflationnistes, comme semble l'annoncer l'accord salarial conclu le 4 février dans le secteur public, la baisse des taux d'intérêt allemands s'opérera au cours de cette année, et l'Europe pourra envisager la reprise de sa croissance. Le retour d'une véritable période de prospérité dans le monde restera cependant conditionné par la capacité des gouvernements des grands pays industrialisés à dégager des ressources d'épargne et à résister aux pressions multiples qui poussent à la fragmentation de l'économie mondiale.

Jean-Michel Charpin
Directeur des études économiques de la BNP







PROBLÈMES MONÉTAIRES

Préparer la monnaie unique

LA perspective de l'union monétaire européenne, à douze, à dix ou à cinq, restera, au-delà du scepticisme actuel engendré par la crise du SME, un axe majeur de la politique économique française. Le rapport élaboré sur ce sujet dans le cadre de la préparation du XIe Plan, sous la direction de Jean Pisani-Ferry, en fournit une remarquable analyse. Il montre notamment que la France devra mettre en œuvre de fortes adaptations de ses pratiques économiques et sociales pour se préparer à cette échéance.

D'abord, en matière de politique monétaire, la France devra organiser l'indépendance de sa banque centrale. Il est même souhaitable que celle-ci intervienne suffisamment tôt pour permettre, dès la deuxième phase et même dès la création de l'Institut monétaire européen, un resserrement de la coopération monétaire entre un certain nombre de pays membres. Un tel resserrement réduirait l'instabilité de la période de transition, qui ne s'est déjà que trop manifestée au cours des derniers mois. La banque centrale devrait, dans ce nouveau cadre, apprendre à expliquer sa politique, et les acteurs économiques s'habituer à écouter les messages de la banque centrale et à les prendre en compte dans leurs décisions.

La politique budgétaire prendra d'autant plus d'importance que l'instrument monétaire sera partiellement puis totalement abandonné. Tout en acceptant le jeu des stabilisateurs automatiques et en tenant compte du risque de simultanéité internationale de politiques restrictives, il serait souhaitable que l'Etat se fixe un objectif de déficit faible, voire nul, dans les périodes de conjoncture favorable. Ainsi pourrait-il récupérer une marge de manœuvre budgétaire, sans risquer de buter instantanément sur le seuil de 3 %. Par ailleurs, une réflexion sera nécessaire pour rendre compatibles un critère relatif à l'ensemble des administrations publiques (Etat, collectivités territoriales, Sécurité sociale) et un processus institutionnel qui ne maîtrise directement que les comptes de l'Etat.

Enfin, face à des chocs asymétriques, les ajustements macro-économiques devraient normalement s'opérer prioritairement par des variations de prix. Cela suppose que le système des prix et des salaires ait acquis une forte flexibilité. Or, si celle-ci a indéniablement augmenté, elle est probablement encore insuffisante pour permettre d'éviter, en cas de choc important, des ajustements par les quantités, notamment par l'emploi.

C'est dire que le respect par la France des critères macro-économiques du traité de Maastricht ne signifie pas que l'économie française soit déjà prête pour l'union monétaire.

J.-M. Ch.

SECTEUR • Les transports maritimes

Bonne brise sur les croisières

IL est devenu banal d'égrener la litanie des secteurs économiques en crise. Rarissimes sont les exceptions. Le transport maritime fait pour l'essentiel partie du premier groupe mais aussi, sous certains aspects, du second.

Sur un marché mondial où règnent chaque jour davantage les lois du libéralisme le plus échevelé, entraînant des dérapages désastreux en matière de sécurité comme de droit social, l'examen des courbes des taux de frêt, c'est-à-dire du prix du transport, ou d'autres indicateurs tels que le nombre de navires désarmés (11,5 millions de tonnes fin 1992 contre 5 en moyenne sur la période 1989-1991), invite au pessimisme, de Vancouver à Tokyo. *« 1992 marque un contraste prononcé avec les quatre années précédentes ; ainsi prend fin une période de relative prospérité qui fut d'ailleurs la seule des années 1980 »*, note Agnès de Fleurieu, délégué général du Comité central des armateurs de France (CCAF).

Le secteur du transport de pétrole brut semble le plus affecté par la crise. Si l'on prend comme indice 100 le prix d'affrêtement d'un navire de 80 000 tonnes en août 1990, on monte à 150 en février 1991, et on retombe à 86 en décembre 1991 et à 79 en octobre dernier. A ce niveau de recettes, il est extrêmement difficile pour les armateurs de renouveler leur flotte pourtant vieillissante, car un tanker neuf de cette taille vaut 41 millions de dollars (229 milliards de francs), un prix qui n'a pas sensiblement baissé depuis un an. Même marasme pour les taux de frêt des cargos qui transportent des conteneurs, bien que la fin de 1992 fasse apparaître un léger regain d'activité.

Pourtant une série d'éléments conduisent à nuancer ces analyses noirâtres. Des faillites spectaculaires ? Les observateurs n'en ont pas noté. En 1992 la demande de transport par mer a continué de progresser (+ 2,3 %) dans toutes les catégories de marchandises, sauf le minerai de fer. Les prix des navires sur le marché de l'occasion ont baissé, ce qui, certes, n'est pas pour plaire à leurs propriétaires mais peut contenter les grands armateurs ou les grandes entreprises (pétrolières notamment), qui préfèrent gérer une flotte constituée de navires de seconde main naviguant sous pavillon économique plutôt qu'avec des bateaux flambant neufs.

La flotte mondiale demeure excédentaire globalement par rapport aux besoins. Le marché se régularisera cependant par lui-même sous l'effet de deux facteurs :

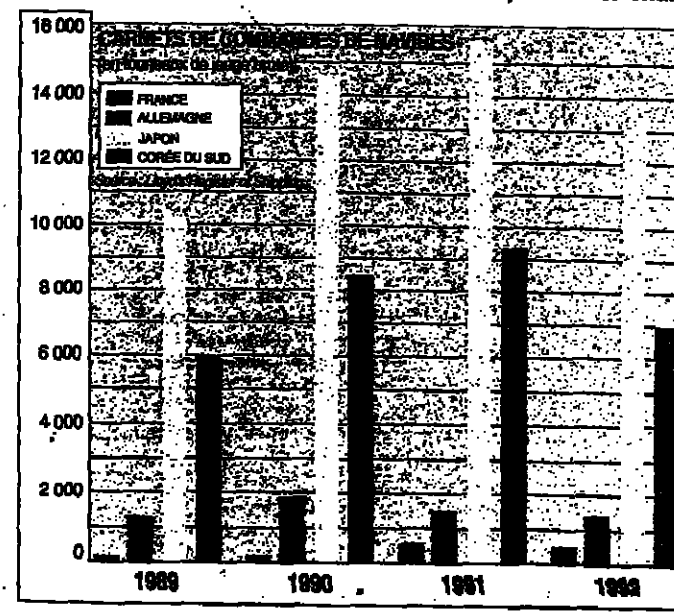
– le rythme des démolitions (dans les chantiers spécialisés de Chine, d'Inde ou du Pakistan) s'accélère ;

– les commandes nouvelles sont en recul : 20 millions de tonnes en 1992 au lieu de 30 il y a deux ans.

Le transport des marchandises en vrac (céréales, minerais) ne se porte pas trop mal. D'ailleurs, dans ce secteur, les taux de frêt résistent bien. Il en va de même du transport de gaz naturel, à 170 degrés sous forme liquide par méthaniers géants. Un secteur où les chantiers (mais pas les armateurs...) français tiennent une place de choix, puisque sur une vingtaine de bateaux de ce type en commande actuellement dans le monde, les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire en ont cinq pour un trafic entre la Malaisie et le Japon.

Au chapitre de l'optimisme, il faut signaler le transport de passagers. Non seulement celui qui intéresse, sur les lignes courtes, le trafic des ferries (Manche, Scandinavie, archipels asiatiques) mais aussi et surtout les croisières. Les armateurs italiens, anglais et américano-scandinaves renouvellent leurs flottes à un rythme rapide pour les circuits en Méditerranée et dans les Caraïbes, en faisant construire des hôtels flottants qui peuvent accueillir jusqu'à 2 750 passagers. Là encore les chantiers de Saint-Nazaire tiennent, avec leurs concurrents italiens, allemands et finlandais, le haut du pavé.

François Grosrichard



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

